This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08158216 9

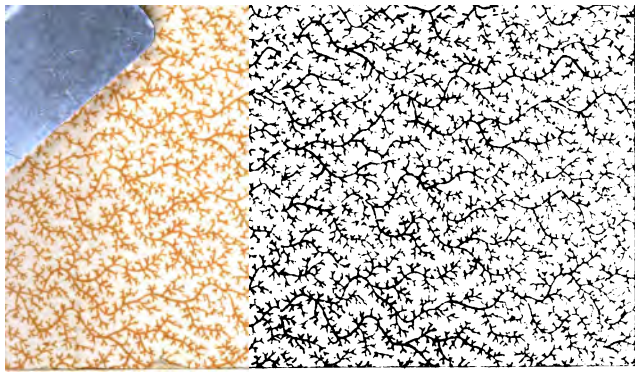

The
Gordon Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Worthington Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library

Robertson

BXL

# *L'HISTOIRE*

## DU REGNE

## DE L'EMPEREUR

# CHARLES-QUINT.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

# L'HISTOIRE

## DU REGNE

## *DE L'EMPEREUR*

# CHARLES-QUINT,

*Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la deſtruction de l'Empire Romain juſqu'au commencement du ſeizieme Siecle.*

Par M. ROBERTSON, Docteur en Théologie, Principal de l'Univerſité d'Édimbourg, & Hiſtoriographe de Sa Majeſté Britannique pour l'Ecoſſe.

*OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.*

TOME TROISIEME.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.

NEW YORK
LIBRARY
161333

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

# L'HISTOIRE
## DU REGNE
## DE L'EMPEREUR
# CHARLES-QUINT.

## LIVRE PREMIER.

CHARLES-QUINT naquit à Gand le 24 Février 1500. Philippe-le-Bel, ſon pere, Archiduc d'Autriche, étoit fils de l'Empereur Maximilien, & de Marie, fille unique de Charles le Hardi, dernier Prince de la Maiſon de Bourgogne. Jeanne, ſa mere, étoit fille de Ferdinand, Roi d'Arragon, & d'Iſabelle, Reine de Caſtille. ANNÉE. 1500. LIVRE I. Naiſſance de Charles-Quint.

Par une longue ſuite d'événements Origine

heureux, ce jeune Prince ſe trouva
1500. l'héritier de domaines plus étendus,
de ſes do- qu'aucun Monarque d'Europe n'en
maines. avoit encore poſſédés depuis Charlemagne. Ses ancêtres avoient acquis des Royaumes & des Provinces auxquels ils n'avoient que des droits de ſucceſſion fort éloignés. Les riches poſſeſſions de Marie de Bourgogne ne paroiſſoient pas deſtinées à entrer un jour dans la Maiſon d'Autriche; car cette Princeſſe avoit d'abord été promiſe par ſon pere, au fils unique de Louis XI, Roi de France; mais ce Roi biſarre, n'écoutant que ſa haine pour la Maiſon de Bourgogne, aima mieux arracher à Marie, par la force, une partie de ſes domaines, que de ſe les aſſurer en entier par un mariage. Cette faute devint funeſte à la poſtérité de Louis, en faiſant tomber dans les mains d'un rival, les Pays-Bas & la Franche-Comté.

Iſabelle, fille de Jean II de Caſtille, loin d'avoir la perſpective de l'héritage conſidérable qu'elle devoit laiſſer à ſon petit-fils, paſſa les premieres années de ſa vie dans l'indigence & dans l'obſcurité; mais les Caſtil-

lans, irrités contre ſon frere Henri IV, Prince foible & méchant, l'accuſerent publiquement d'impuiſſance, & ſa femme d'adultere; & à la mort de ce Prince, Jeanne, qu'il avoit perſiſté juſqu'à ſes derniers moments à reconnoître pour ſa fille légitime, & qu'une aſſemblée des Etats avoit déclarée l'héritiere du Royaume, s'en vit exclue par les Caſtillans, qui l'obligerent de ſe retirer en Portugal, & placerent Iſabelle ſur le trône. 1500.

Ferdinand dut la Couronne d'Arragon à la mort imprévue de ſon frere aîné, & ſe rendit maître des Royaumes de Naples & de Sicile, en violant la foi des traités & tous les droits du ſang. Chriſtophe Colomb, par l'effort de courage & de génie, le plus hardi & le plus heureux dont les annales du genre humain ayent conſervé la mémoire, ajouta à tous ces Royaumes un nouveau monde, dont les richeſſes furent une des principales ſources du pouvoir & de la grandeur des Rois d'Eſpagne.

Ferdinand & Iſabelle ayant vu Dom Juan, leur fils unique, & la Reine de Portugal, leur fille aînée, périr Philippe & Jeanne ſon pere

à la fleur de l'âge, réunirent toutes leurs eſpérances ſur Jeanne & ſa poſtérité; mais comme l'Archiduc, ſon mari, étoit étranger pour les Eſpagnols, on crut qu'il ſeroit prudent de l'engager à venir en Eſpagne, afin qu'en vivant quelque temps au milieu des peuples qu'il étoit deſtiné à gouverner, il pût s'inſtruire de leurs loix, & s'accoutumer à leurs mœurs. On ne doutoit pas que ſon droit à la ſucceſſion, ainſi que celui de l'Infante ſa femme, ne fût reconnu & confirmé par les *Cortès*, dont l'autorité étoit alors ſi puiſſante en Eſpagne, qu'aucun titre à la Couronne n'avoit de force qu'autant qu'il étoit ratifié par cette aſſemblée des Etats. Philippe & Jeanne en allant en Eſpagne, paſſerent par la France, où ils furent traités avec la plus grande magnificence. L'Archiduc prêta hommage à Louis XII, pour le Comté de Flandre, & prit place, comme Pair de France, au Parlement de Paris. Ils furent reçus en Eſpagne avec tous les honneurs qu'ils pouvoient attendre de la tendreſſe paternelle des Souverains & du reſpect des ſujets.

1500. & ſa mere, viennent en Eſpagne.

1502.

Leur droit à la Couronne fut bientôt après reconnu par les Etats des deux Royaumes. 1502.

Mais au milieu de ces démonſtrations extérieures de ſatisfaction & de joie, un chagrin ſecret dévoroit l'ame de ces deux Princes. L'étiquette grave & réſervée de la Cour d'Eſpagne parut ſi inſupportable à Philippe, Prince jeune, gai, affable, aimant la ſociété & avide de plaiſir, qu'il ne tarda pas à montrer le deſir inquiet de retourner dans ſon pays natal, dont les mœurs convenoient beaucoup mieux à ſon caractere; d'un autre côté, la ſanté d'Iſabelle s'altéroit de jour en jour, & Ferdinand qui ſentoit qu'en la perdant, il perdoit ſes droits au gouvernement de Caſtille, prévoyoit aiſément qu'un Prince comme Philippe, qui avoit déja laiſſé entrevoir une impatience extrême de régner, ne conſentiroit jamais à lui laiſſer aucune autorité dans ce Royaume; la perſpective de cette diminution de pouvoir, fit naître la jalouſie dans l'ame de ce Monarque ambitieux. Ferdinand eſt jaloux du pouvoir de Philippe.

Iſabelle voyoit avec l'inquiétude d'une mere, le dédain & l'indiffé- Inquiétude d'Iſa-

rence de l'Archiduc pour Jeanne, qui
1502. étoit à la vérité dépourvue de tous
Isabelle les agréments de la figure & de tou-
pour ſa tes les qualités de l'eſprit qui peu-
fille. vent fixer le cœur d'un mari. Sa raiſon naturellement foible, étoit ſujette à des aliénations fréquentes; elle idolâtroit Philippe; mais ſa tendreſſe exceſſive & puérile étoit plus propre à exciter le dégoût que l'amour; & ſon extrême jalouſie, qui n'étoit, il eſt vrai, que trop bien fondée, la portoit ſouvent aux éclats les plus extravagants. Iſabelle, ſans ſe diſſimuler les défauts de ſa fille, ne pouvoit s'empêcher de plaindre ſa ſituation, qui devint bientôt plus déplorable encore par la réſolution ſubite que prit l'Archiduc, de partir au milieu de l'hyver pour la Flandre, & de laiſſer ſa femme en Eſpagne. Iſabelle eut beau lui repréſenter que Jeanne approchant du terme de ſa groſſeſſe, il ne pouvoit, ſans l'expoſer au plus grand danger, l'abandonner à ſa douleur. Jeanne de ſon côté le conjura de différer au moins de trois jours ſon départ : elle vouloit, diſoit-elle, avoir encore une

fois le plaiſir de célébrer avec lui la fête de Noël. Ferdinand lui ayant fait ſentir combien il étoit imprudent de quitter l'Eſpagne avant que d'avoir eu le temps de connoître le génie & de gagner l'affection d'un peuple qu'il devoit gouverner un jour, lui demanda du moins de ne point paſſer par la France, avec laquelle il étoit alors en guerre ouverte. Mais Philippe n'écoutant ni les ſentiments de l'humanité, ni les raiſons de la prudence, perſiſta dans ſon deſſein, & partit le 22 de Décembre pour les Pays-Bas, en prenant la route de la France (*a*). 1502.

Dès que Jeanne ſe vit ſéparée de ſon mari, elle tomba dans une ſombre & profonde mélancolie (*b*), dont rien ne pouvoit la diſtraire. Ce fut dans cet état qu'elle accoucha de Ferdinand ſon ſecond fils. Jeanne fut la ſeule perſonne en Eſpagne, qui ne témoigna aucune joie de la naiſſance de ce Prince; inſenſible à toute eſ- Naiſſance de Ferdinand, qui fut dans la ſuite Empereur.

(*a*) Petri Martyris Anglerii *epiſt.* 250, 253.

(*b*) Id. *epiſt.* 255.

pece de plaiſir, elle n'étoit occupée
1502. que de la ſeule idée de retourner auprès de ſon mari, & elle ne recouvra quelque tranquillité d'eſprit, que lorſqu'elle l'eut rejoint l'année ſuivante à Bruxelles (*a*).

1504. Philippe, en paſſant par la France, eut une entrevue avec Louis XII, & ſigna avec lui un traité par lequel il eſpéroit de terminer toutes les conteſtations entre la France & l'Eſpagne; mais les Eſpagnols ayant alors les plus grands ſuccès en Italie, où le génie ſupérieur de Gonſalve de Cordoue, ſurnommé *le grand Capitaine*, triomphoit dans toutes les occaſions, des efforts des François, Ferdinand n'eut aucun égard au traité que ſon gendre avoit conclu, & continua les hoſtilités avec plus de vigueur que jamais.

Dès ce moment, il ne paroît pas que Philippe ait pris aucune part aux affaires d'Eſpagne; il attendit tranquillement que la mort de Ferdinand

(*a*) Mariana, *lib.* 27, *cap.* 11, 14. Flechier, *vie de Ximenès*, *l.* 191.

ou d'Iſabelle lui ouvrît le chemin à l'un de leurs trônes. Il n'attendit pas long-temps : la mort prématurée des enfants d'Iſabelle, avoit laiſſé dans l'ame de cette Reine l'impreſſion d'une douleur profonde ; elle n'avoit guere de conſolation à attendre, ni de ſa fille Jeanne, dont les infirmités augmentoient de jour en jour, ni de ſon gendre, qui ne conſervoit pas même l'apparence des égards qu'il devoit à ſa malheureuſe épouſe. Iſabelle ſentit ſon courage & ſes forces s'affoiblir par degrés ; & après avoir langui quelques mois, elle mourut à Medina del Campo le 26 Novembre 1504. Cette Princeſſe ne fut pas moins diſtinguée par ſa vertu que par ſes talents ; & ſoit qu'on la conſidere comme Reine, comme épouſe ou comme mere, ſa conduite a mérité les grands éloges que lui ont donnés les hiſtoriens Eſpagnols (*a*). 1504.

Elle avoit fait ſon teſtament quelques ſemaines avant ſa mort. Comme elle ſentoit que Jeanne étoit incapa- Elle nomme par ſon

(*b*) P. Mart. *ep.* 279.

ble de tenir elle-même les rênes du gouvernement, & qu'elle ne vouloit pas les remettre aux mains de Philippe, de qui elle étoit très-mécontente, elle nomma Ferdinand pour prendre la régence ou l'adminiſtration des affaires de Caſtille, juſqu'à ce que ſon petit-fils Charles eût atteint l'âge de vingt ans; elle légua en même-temps à ſon mari la moitié des revenus qui proviendroient des Indes, avec les dignités de Grand-Maître des trois ordres militaires; dignités qui rendoient preſqu'indépendants ceux qui en étoient revêtus, & qu'Iſabelle avoit pour cette raiſon réunies à la Couronne (*a*): mais avant de ſigner un acte ſi avantageux à Ferdinand, elle l'obligea de jurer qu'il ne chercheroit, ni par un ſecond mariage, ni par aucun autre moyen, à priver Jeanne ou ſa poſtérité du droit de ſucceſſion à aucun de ſes Royaumes (*b*).

1504. teſtament, Ferdinand régent de Caſtille.

(*a*) P. Martyr. *ep.* 277. Marian. *hiſt. lib. 28, cap. 11.* Ferreras, *hiſt. génér. d'Eſpagne*, tom. VIII, 263.

(*b*) Marian. *hiſt. lib. 28, cap. 14.*

Dès que la Reine eut fermé les yeux, Ferdinand réſigna le titre de Roi de Caſtille, & fit proclamer publiquement Jeanne & Philippe, Souverains de ce Royaume. Il prit en même-temps la qualité de régent, que lui donnoit le teſtament d'Iſabelle, & qu'il ne tarda pas à faire reconnoître par les Etats; mais ce ne fut pas ſans difficulté. Une union de près de trente ans n'avoit pas entiérement déraciné l'inimitié qui ſubſiſtoit depuis long-temps entre les peuples des deux Royaumes; & l'orgueil Caſtillan ne put ſans murmurer ſe ſoumettre au gouvernement d'un Roi d'Arragon. Le caractere même de Ferdinand, que les Caſtillans avoient bien démêlé, n'étoit pas propre à leur faire deſirer ſon adminiſtration: ſoupçonneux, clairvoyant, ſévere & trop économe, il portoit une attention jalouſe ſur les actions les plus ſimples, & récompenſoit ſans générosité les ſervices. Les Caſtillans ſentoient vivement la perte d'Iſabelle, qui, par ſon caractere aimable & ſon affection pour eux, tempéroit ſouvent l'humeur auſtere de ſon mari.

1504. Ferdinand eſt reconnu régent de Caſtille.

1504. Ferdinand avoit d'ailleurs des principes de gouvernement qui étoient particuliérement odieux aux Grands. Il s'étoit attaché (4) à réprimer le pouvoir exhorbitant de la Nobleſſe, en étendant l'autorité royale, en protégeant les vaſſaux opprimés, & en multipliant les immunités des villes. Toutes ces cauſes réunies avoient ſuſcité contre lui un parti formidable; & quoique ce parti ne ſe fût encore déclaré par aucune démarche publique, Ferdinand ne doutoit pas que, pour peu qu'il fût encouragé par le nouveau Roi, il ne ſe portât bientôt aux plus violentes extrémités.

Philippe travaille à obtenir le Gouvernement de Caſtille.

Il n'y eut pas moins d'agitation dans les Pays-Bas, lorſqu'on y apprit qu'Iſabelle étoit morte, & que Ferdinand avoit pris le gouvernement de Caſtille. Philippe n'étoit pas d'un caractere à ſe laiſſer patiemment dépouiller par l'injuſte ambition de ſon beau-pere. Si les infirmités de Jeanne & l'enfance de Charles les rendoient

(4) Marian. *lib.* 26, *cap.* 12.

incapables de gouverner, il prétendoit être, comme mari, le curateur légal de sa femme, & comme pere, le tuteur naturel de son fils. Ce n'étoit pas assez sans doute, pour contrebalancer ces justes droits, que d'y opposer l'autorité d'un testament dont l'authenticité étoit peut-être douteuse, & dont les dispositions étoient certainement injustes. Une circonstance particuliere contribua à exciter encore le ressentiment de Philippe, & à fortifier la vigueur de ses résolutions : ce fut l'arrivée de Dom Juan-Manuel. Il étoit Ambassadeur de Ferdinand à la Cour impériale ; mais au premier avis de la mort d'Isabelle, il se rendit à Bruxelles, se flattant qu'à la Cour d'un Prince jeune & libéral, il obtiendroit le crédit & les honneurs qu'il ne pouvoit espérer au service d'un Roi vieux & avare. Pendant le séjour de Philippe en Espagne, il avoit su gagner la confiance de ce Prince ; & comme il avoit été formé aux affaires sous Ferdinand même, il étoit en état d'opposer à ses vues & à ses démarches des talents & des artifices qui 1504.

ne le cédoient pas à ceux de ce Mo-
1504. narque habile & ruſé (a).

Il requiert Ferdinand de remettre la régence.

Manuel conſeilla d'envoyer des Ambaſſadeurs à Ferdinand, pour le ſommer de ſe retirer en Arragon, & de remettre le gouvernement de la Caſtille entre les mains de ceux à qui Philippe jugeroit à propos de le confier, en attendant qu'il allât le prendre lui-même. On chercha à gagner ceux des nobles Caſtillans qui avoient paru mécontents de Ferdinand, & on les encouragea par toutes ſortes de moyens à s'y oppoſer ouvertement. Philippe conclut en même-temps avec Louis XII un traité par lequel il crut s'aſſurer l'amitié & les ſecours de ce Monarque.

Ferdinand, de ſon côté, n'épargna rien pour conſerver le pouvoir dont il ſe trouvoit en poſſeſſion. Il ſe ſervit d'un Gentilhomme d'Arragon, nommé Conchillos, pour conduire une négociation ſecrète avec Jeanne, & il vint à bout d'obtenir

(a) Zurita, *Annales de Arragon. tom VI, pag. 12.*

de cette foible Princeſſe, qu'elle confirmât le droit qu'il prétendoit avoir à la régence. Mais cette intrigue ne put échapper à l'œil pénétrant de Manuel. La lettre de conſentement qu'on avoit arrachée à Jeanne, fut interceptée; Conchillos fut jetté dans un cachot; & cette Princeſſe elle-même fut renfermée dans un appartement du palais, où aucun de ſes domeſtiques Eſpagnols n'eut la permiſſion de l'approcher (*a*). 1504.

Ferdinand affligé de voir ſon projet découvert, éprouva un nouveau chagrin en obſervant les progrès que les émiſſaires de Philippe faiſoient en Caſtille. Quelques-uns des Nobles ſe retirerent dans leurs châteaux, & d'autres dans les villes où ils avoient de l'influence; ils ſe liguerent entr'eux, & commencerent à raſſembler leurs vaſſaux. La Cour de Ferdinand étoit preſqu'entiérement déſerte; Ximenès, le Duc d'Albe, & le Marquis de Denia, étoient les ſeules perſonnes conſidérables qui y reſ- Ferdinand eſt abandonné par les nobles de Caſtille.

(*a*) P. Mart. *ep.* 287. Zurita, *Annal.* IV, *pag.* 14.

taſſent, tandis que les Ambaſſadeurs
1504. de Philippe voyoient chaque jour leurs maiſons remplies des Nobles du plus haut rang.

Irrité de cette défection univerſelle, & humilié peut-être de voir tous ſes projets déconcertés par un jeune politique, Ferdinand, ſans reſpecter ni les ſentiments de la nature, ni les loix de la décence, réſolut de priver ſa fille & ſa poſtérité, de la Couronne de Caſtille, plutôt que de renoncer à la régence de ce Royaume. Son plan n'étoit pas moins hardi que l'intention en étoit odieuſe. Il demanda en mariage Jeanne, cette fille ſuppoſée d'Henri IV, dont l'illégitimité prétendue avoit fait monter Iſabelle au trône de Caſtille. C'eſt en faiſant revivre les droits de cette Princeſſe, contre laquelle Ferdinand lui-même avoit autrefois commandé des armées & donné des batailles, qu'il eſpéra de ſe voir encore une fois Souverain de ce Royaume. Mais Emmanuel, Roi de Portugal, dans les Etats duquel Jeanne réſidoit, & qui avoit épouſé une des filles de Ferdinand & d'Iſabelle, ne voulut pas conſentir

à une union ſi peu naturelle; & cette malheureuſe Princeſſe qui, renfermée depuis long-temps dans un couvent, avoit perdu dans ſa ſolitude toute eſpece de goût pour les grandeurs, témoigna elle-même le plus grand éloignement pour ce mariage (*a*). 1504.

Il épouſe une niece du Roi de France.

Ferdinand trouva cependant dans ſon ambition de nouvelles reſſources. Après avoir eſſuyé un refus en Portugal, il tourna ſes vues du côté de la France, & demanda en mariage Germaine de Foix, fille du Vicomte de Narbonne, & de Marie, ſœur de Louis XII. La guerre que Louis avoit ſoutenue à Naples contre Ferdinand, avoit été ſi malheureuſe, qu'il reçut avec joie une propoſition qui lui fourniſſoit un prétexte honorable de faire la paix. Quoique jamais Prince n'ait eu plus que Ferdinand, l'art de ſubordonner ſes paſſions à ſes maximes po-

(*a*) Sandov. *hiſt. of civil wars in Caſtile. Lond. 1655*, p. 5. Zurita, *Annal. de Arragon. tom.* VII, *p.* 213.

litiques, ou de les faire ſervir à ſes
1504. vues ambitieuſes, cependant telle étoit la violence de ſon reſſentiment contre ſon gendre, que pour détacher de ſes intérêts Louis XII, & dans l'eſpérance de l'exclure du trône d'Arragon, il fut prêt à démembrer encore une fois l'Eſpagne, pour en faire des Royaumes ſéparés; cependant la réunion de ces différents Royaumes en un ſeul, avoit fait la gloire de ſon regne & le principal objet de ſon ambition. Il conſentit à rétablir les Nobles Napolitains de la faction Françoiſe, dans leurs poſſeſſions & leurs honneurs, & s'expoſa au ridicule d'épouſer à un âge très-avancé, une fille de dix-huit ans (*a*).

Philippe fut vivement allarmé de la concluſion de ce mariage, qui le privoit de ſon ſeul allié, & le menaçoit de la perte de tant de Royaumes. Manuel ſentit alors la néceſſité de prendre d'autres meſures, rela-

(*a*) P. Mart. *ep.* 290, 292., Mart. *lib.* 28, c. 16, 17.

tivement aux affaires de Caſtille (*a*). En conſéquence, il envoya de nouvelles inſtructions aux Ambaſſadeurs Flamands qui étoient à la Cour d'Eſpagne, & les chargea d'aſſurer Ferdinand que leur maître avoit le deſir le plus vif de terminer à l'amiable les différends qui s'étoient élevés, & qu'il n'y avoit point de conditions auxquelles il ne conſentît pour rétablir l'amitié qui devoit ſubſiſter entre un beau-pere & un gendre. Quoique jamais Prince n'eût fait & rompu plus de traités que Ferdinand, il avoit tant de confiance dans la bonne foi des autres, qu'il étoit toujours diſpoſé à écouter des ouvertures de négociation. Il reçut avec empreſſement les déclarations de Philippe, & conclut bientôt après à Salamanque un traité, par lequel il fut ſtipulé que le gouvernement de Caſtille continueroit d'être exercé au nom de Jeanne, de Ferdinand & de Philippe conjointement, & que les revenus de la Couronne, ainſi que la

1504.

Traité entre Ferdinand & Philippe.

24 Nov.

(*a*) P. Mart. *ep.* 293.

diſpoſition des emplois, ſeroient partagés par égale portion entre Ferdinand & Philippe (*a*)

1506.

Philippe & Jeanne s'embarquent pour l'Eſpagne.

L'Archiduc étoit cependant bien éloigné de ſonger ſérieuſement à obſerver ce traité; ſon intention en le propoſant, n'avoit été que d'amuſer ſon beau-pere, & de l'empêcher de prendre des meſures pour s'oppoſer à ſon voyage en Eſpagne. Cet artifice produiſit ſon effet. Ferdinand, tout clair-voyant qu'il étoit, fut pendant quelque temps ſans ſoupçonner même le projet de ſon gendre; dès qu'il en fut inſtruit, il engagea le Roi de France, non-ſeulement à faire des repréſentations à l'Archiduc ſur ce voyage, mais encore à employer la menace pour l'en détourner. Il ſollicita en même-temps le Duc de Gueldres d'attaquer les Etats de l'Archiduc dans les Pays-Bas; mais ces précautions n'empêcherent pas Philippe & Jeanne, de s'embarquer avec une flotte très-nombreuſe & un corps conſidérable

(*a*) Zurita, *Annales de Arragon.* VI, 19, P. Mart. *ep.* 293, 294.

de troupes de terre. Une violente tempête les força de relâcher en Angleterre, où Henri VII, à la ſollicitation de Ferdinand, les retint pendant plus de trois mois (*a*). Enfin, ils eurent la liberté de remettre à la voile; & après une traverſée plus favorable que la premiere, ils arriverent heureuſement à la Corogne en Galice, où Ferdinand n'oſa pas s'oppoſer à leur débarquement par la force des armes, comme il en avoit d'abord formé le projet. 1506. 28 Avril.

Les Nobles de Caſtille, qui juſqu'à ce moment avoient été obligés de cacher ou de diſſimuler leurs ſentiments, ſe déclarerent ouvertement pour Philippe. On vit arriver de toutes les parties du Royaume des Seigneurs, qui, ſuivis de nombreux vaſſaux, alloient offrir leur ſervice à leur nouveau Roi. Le traité de Salamanque fut univerſellement condamné, & l'on convint d'un commun accord qu'il falloit exclure du gouvernement de Caſtille un Prince, La Nobleſſe de Caſtille ſe déclare pour Philippe.

(*a*) Ferrer. *hiſt.* VIII, 285.

qui en conſentant à ſéparer de ce
1506. Royaume celui d'Arragon & celui de Naples, avoit montré ſi peu d'attachement à ſes véritables intérêts. Ferdinand, abandonné de preſque tous les Caſtillans, déconcerté par leur révolte, incertain s'il renonceroit paiſiblement à ſon autorité, ou s'il prendroit les armes pour la ſoutenir, ſollicita vivement une entrevue avec ſon gendre, qui, toujours guidé par les avis de Manuel, s'y refuſa conſtamment. Le Monarque voyant enfin que le nombre des partiſans de Philippe groſſiſſoit de jour en jour, & que leur zele prenoit de nouvelles forces, ſentit qu'il ſeroit inutile de vouloir réſiſter à ce torrent; & il
27 Juin. s'engagea par un traité à remettre la régence de Caſtille entre les mains de l'Archiduc, & à ſe retirer dans ſes Etats héréditaires d'Arragon, ſe contentant du titre de Grand-Maître des ordres militaires, & de la portion de revenus que lui avoit léguée Iſabelle. Quoiqu'il parût que dès ce moment les deux Princes n'euſſent plus aucune raiſon de ſe voir, il fut cependant arrêté par des motifs

Ferdinand abandonne la régence de Caſtille, & ſe retire en Arragon.

de bienſéance, qu'ils auroient une entrevue. Philippe parut au rendez-vous avec une ſuite brillante de Nobles Caſtillans, & un corps conſidérable de gens armés. Ferdinand y vint ſans pompe, accompagné ſeulement d'un petit nombre de ſerviteurs ſans armes. Manuel eut en cette occaſion le plaiſir de faire parade aux yeux du Monarque qu'il avoit abandonné, de l'aſcendant qu'il avoit pris ſur ſon nouveau maître; tandis que l'orgueil de Ferdinand eſſuyoit en préſence de ſes anciens ſujets, les deux plus cruelles peines que puiſſe reſſentir un Prince ambitieux & ruſé, la honte de ſe voir dans ſa vieilleſſe vaincu en politique par un jeune homme, & le regret de perdre une partie de ſon pouvoir. 1506.

Ferdinand ſe retira peu de temps après en Arragon; & dans l'eſpérance que quelque événement favorable le ramèneroit bientôt en Caſtille, il eut ſoin de proteſter, mais en ſecret, contre le traité qu'il avoit fait avec ſon gendre, & de déclarer qu'ayant été arraché par la for- Juillet.

ce, ce traité devoit être nul & ſans
1506. effet (a).

Philippe & Jeanne ſont reconnus par les Etats, Roi & Reine de Caſtille.

Philippe entra en poſſeſſion de ſon autorité nouvelle avec la joie d'un jeune homme. L'infortunée Jeanne, à qui il en étoit redevable, reſta pendant toutes ces conteſtations livrée à la plus profonde mélancolie; on lui permettoit rarement de paroître en public; ſon pere même ſollicita vainement la liberté de la voir. Le principal objet de Philippe étoit de la faire déclarer par les Etats, incapable de gouverner, afin de jouir d'un pouvoir ſans partage, juſqu'à ce que ſon fils eût atteint l'âge de ſa majorité. Mais l'attachement des Caſtillans pour leur Souveraine naturelle, fit échouer ce projet; & quoique Manuel eût eu l'adreſſe de gagner quelques membres des Etats convoqués à Valladolid, & que d'autres fuſſent très-diſpoſés à acquieſcer à la premiere demande que leur feroit leur nouveau maître, les repréſentants

(a) Zurita, *Anales de Arragon.* VI, *p.* 68. Ferrer. *hiſt.* VIII, 290.

tants assemblés ne voulurent jamais donner leur consentement à une déclaration qu'ils regardoient comme injurieuse au sang de leurs Rois (*a*); ils reconnurent unanimement Jeanne & Philippe pour Reine & Roi de Castille, & leur fils Charles pour prince des Asturies. 1506.

Mort de Philippe. 25. Sept.

Ce fut-là presque le seul événement mémorable de l'administration de Philippe; une fievre occasionnée par un excès de débauche, termina sa vie dans la vingt-huitieme année de son âge, sans qu'il eût joui seulement trois mois entiers des honneurs de la royauté, qu'il avoit si ardemment recherchés (*b*).

La foiblesse d'esprit de Jeanne augmente.

Jeanne se trouvoit par cette mort, seule maîtresse de la Castille; mais la secousse que reçut son ame d'une perte si inattendue, acheva d'égarer sa raison, & la rendit entiérement incapable de gouverner. Attachée auprès de son mari pendant tout le cours de sa maladie, ni les prieres ni les

(*a*) Zurita, *Annales de Arragon.* VI, *p.* 75.
(*b*) Mariana, *lib.* 28. *cap.* 23.

instances ne purent l'en arracher un
1506. seul moment, quoiqu'elle fût dans le sixieme mois de sa grossesse : cependant lorsqu'il expira, elle ne répandit pas une larme, & ne jetta pas un soupir : sa douleur étoit muette & calme. Elle continua à rester auprès du corps de Philippe avec la même tendresse & la même attention que s'il eût été plein de vie (*a*). Après qu'elle eut permis qu'on l'enterrât, elle le fit retirer du tombeau & porter dans son propre appartement, où elle le plaça sur un lit de parade, vêtu d'habits magnifiques ; & comme elle avoit entendu conter à quelque moine l'histoire d'un Roi qui ressuscita quatorze ans après sa mort, elle tenoit ses yeux presque contiuellement attachés sur ce corps inanimé, épiant l'heureux moment où il reviendroit à la vie. Pour comble d'égarement, elle étoit jalouse de son mari mort comme elle avoit été lorsqu'il vivoit : elle ne permettoit pas à ses femmes d'approcher du lit de parade ; & tou-

(*a*) P. Mart. *ep.* 316.

tes celles qui n'appartenoient pas à ſa maiſon, n'avoient pas la liberté d'entrer dans l'appartement : elle ne voulut pas même y introduire une ſage-femme, quoiqu'on l'eût choiſie à deſſein très-vieille, & elle accoucha de la Princeſſe Catherine, ſans avoir d'autres ſecours que ceux de ſes domeſtiques (*a*). 1506.

Une femme dans cet état n'étoit guere capable de gouverner un grand Royaume ; & Jeanne uniquement occupée à déplorer la perte & à prier pour l'ame de ſon mari, auroit cru manquer à ce qu'elle lui devoit, ſi elle eût donné ſon attention aux affaires publiques : mais en refuſant de ſe charger elle-même de l'adminiſtration, elle refuſa en même-temps, par une jalouſie étrange de ſon autorité, d'en confier le ſoin à perſonne ; les prieres de ſes ſujets ne purent la déterminer à nommer un régent, ni même à ſigner des papiers néceſſaires pour l'exécution des loix & la ſûreté du Royaume.

(*a*) Mar. *hiſt. lib.* 29, *cap.* 3 & 5. P. Mart. *ep.* 318, 324, 328, 332.

1506. Les Caſtillans ſe trouvoient dans le plus grand embarras : la folie de la Reine & la minorité de ſon fils, rendoient indiſpenſable la nomination d'un régent ; & comme parmi les Nobles de Caſtille il n'y en avoit aucun d'un mérite aſſez diſtingué pour être appellé par la voix publique à ce haut rang, tous les yeux ſe tournerent naturellement vers Ferdinand ou vers l'Empereur Maximilien. Le premier y prétendoit en qualité d'adminiſtrateur pour ſa fille, & en vertu du teſtament d'Iſabelle : le ſecond ſe préſentoit comme le tuteur de ſon petit-fils, qui, attendu l'infirmité de ſa mere, devoit être déja regardé comme Roi de Caſtille. Ceux qui venoient de forcer Ferdinand à renoncer au gouvernement du Royaume, ne pouvoient, ſans allarmes, le voir ſi près de reprendre ſon autorité. Ils redoutoient le pouvoir d'un monarque qui ne ſavoit pas pardonner, & dont la ſévérité naturelle ſeroit excitée encore par le ſouvenir de leur conduite & le reſſentiment de l'injure qu'il avoit reçue. Maximilien n'avoit contre lui aucun de ces obſtacles ; mais

il ne connoiſſoit ni les mœurs ni les loix de Caſtille, & il n'avoit ni troupes ni argent pour ſoutenir ſes prétentions : d'ailleurs, ſon droit ne pouvoit être admis ſans déclarer publiquement que Jeanne étoit incapable de gouverner ; & quoique l'état de cette Princeſſe fût bien notoire, la délicateſſe des Caſtillans ne put jamais ſe réſoudre à lui faire cet affront. 1506.

Cependant Dom Juan Manuel & un petit nombre de Nobles qui ſe croyoient les plus expoſés à la vengeance de Ferdinand, ſe déclarerent pour Maximilien, & offrirent de le ſoutenir de tout leur crédit. Maximilien, toujours hardi & décidé dans les conſeils, mais toujours foible & incertain dans l'exécution, accepta leur offre avec empreſſement ; mais ce projet n'aboutit qu'à une ſuite de négociations inutiles. L'Empereur, ſuivant ſa coutume, expoſa ſes droits avec pompe, promit beaucoup, & n'exécuta rien (*a*).

(*a*) Mar. *lib.* 29, *cap.* 7. Zurita, *Anales de Arragon*, VI, 93.

1506. Absence de Ferdinand, qui va visiter son Royaume de Naples.

Quelques jours avant la mort de Philippe, Ferdinand étoit parti pour Naples. Ni la conduite prudente de Gonzalve de Cordoue, qui en étoit vice-Roi, ni ses grands services, n'avoient pu le mettre à l'abri des soupçons d'un maître jaloux. Ferdinand, qui vouloit lui retirer l'autorité que lui donnoit sa place, crut le faire avec plus de décence, en allant prendre lui-même les rênes de l'Etat; & quoiqu'il eût reçu à Porto-Fino, dans le torritoire de Gênes, la nouvelle de la mort de son gendre, ce Prince avoit un desir si impatient de découvrir les secretes intrigues dont il soupçonnoit le grand Capitaine, & de lui ôter la vice-Royauté de Naples, que plutôt que de revenir sur ses pas, il aima mieux laisser la Castille dans un état d'anarchie, & s'exposer même à perdre, par ce délai, le gouvernement de ce Royaume (*a*).

Il n'y avoit que les grands talents & la sage conduite des partisans du Roi, qui pussent prévenir les mauvais

(*a*) Zurita, *Anal. de Arrag.* VI, 85.

effets de ſon abſence. A leur tête étoit Ximenès, Archevêque de Tolede. 1507.
Quoiqu'il eût été élevé à cette dignité par Iſabelle, contre l'inclination même de Ferdinand, & qu'il ne pût pas eſpérer de jouir d'une grande autorité ſous l'adminiſtration jalouſe de ce Monarque, il fut cependant aſſez déſintéreſſé pour préférer le bien de ſon pays à ſa propre grandeur, & pour déclarer que la Caſtille ne ſeroit jamais bien gouvernée que par un Prince à qui une longue expérience auroit appris à connoître les véritables intérêts du Royaume. Pour faire embraſſer cette opinion à ſes compatriotes, le Prélat ſentit la néceſſité de fléchir un peu la ſévérité & la hauteur naturelle de ſon caractere. Il s'abaiſſa même juſqu'à flatter les Nobles du parti contraire, & joignit l'adreſſe aux raiſons pour les perſuader. Ferdinand ſeconda ſes efforts avec beaucoup d'art ; & gagnant les uns par quelques conceſſions, les autres par des promeſſes, & tous par des lettres pleines d'honnêtetés, il vint à bout de ramener pluſieurs de ſes plus violents adverſai-

res (*a*). Cette conduite eut le plus heu-
1507. reux ſuccès ; & malgré les efforts de pluſieurs cabales & quelques ſoulevements excités à deſſein, dès que Fer-
21 Août. dinand parut en Eſpagne, après avoir
Ferdinand retourne en Eſpagne. arrangé les affaires de Naples, il obtint ſans oppoſition la régence de Caſtille. La ſageſſe qu'il montra dans l'exercice de ſon autorité, fut égale au bonheur avec lequel il l'avoit recouvrée. Une adminiſtration modérée,
Sa bonne adminiſtration. mais vigoureuſe, lui rendit toute l'affection des Caſtillans, & les fit jouir juſqu'à ſa mort de toute la tranquillité domeſtique dont étoit ſuſceptible le génie du gouvernement féodal qui ſubſiſtoit encore parmi eux dans toute ſa force (*b*).

Le maintien de ce calme intérieur dans l'Arragon & la Caſtille, ne fut pas la ſeule obligation que l'Archiduc Charles eut à la régence de ſon beau-pere : il vit pendant ce période ſes Etats héréditaires s'accroître par d'importantes acquiſitions. Oran, &

(*a*) Zurita, *Anal. de Arrag.* VI, *p.* 87, 94, 109.

(*b*) Mariana, *lib.* 29, *cap.* 10.

quelques autres places assez considérables sur la côte de Barbarie, furent réunis à la Couronne de Castille par le Cardinal Ximenès, qui, avec un courage très-extraordinaire dans un religieux, commanda en personne une armée contre les Maures de cette partie de l'Afrique, & qui, par une magnificence plus extraordinaire encore, fit à ses propres fraix toutes les dépenses de cette expédition (a). D'un autre côté, Ferdinand, sur des prétextes aussi frivoles qu'injustes, & par de lâches perfidies, chassoit du trône de Navarre Jean d'Albret qui en étoit légitime Souverain: en s'emparant de ce Royaume, il étendit les limites de la monarchie Espagnole, depuis les Pyrénées jusqu'aux frontieres du Portugal (b).

1507. Conquête d'Oran.

1509. Acquisition du Royaume de Navarre.

Le desir d'agrandir les Etats de l'Archiduc n'étoit cependant pas le motif qui animoit Ferdinand ni dans ses entreprises, ni dans ses démarches; il étoit plus porté à voir dans ce jeune Prince un rival qui lui ôteroit en-

Ferdinand est jaloux de son petit fils Charles.

(a) Mariana, *lib.* 29. *cap.* 18.
(b) Mar. *lib.* 30, *cap.* 11, 12, 19, 24.

core une fois le gouvernement de la
1507. Caſtille, qu'un petit-fils en faveur duquel il tenoit ſeulement le dépôt de l'adminiſtration. Cette jalouſie fit bientôt naître l'éloignement, & même la haine, ſentiment qu'il ne prit pas
1509. la peine de diſſimuler. Delà vint ſon exceſſive joie lorſque ſa jeune épouſe lui donna un fils qui devoit ôter à Charles les Couronnes d'Arragon, de Naples, de Sicile & de Sardaigne; & à la mort prématurée de ce fils, Ferdinand montra, par le même motif, un deſir extrême d'avoir d'autres enfants : mais cette impatience même accéléra, ſuivant toute apparence, l'avénement de Charles au trône d'Eſpagne. Ferdinand, dans le deſſein de ſe procurer un héritier, que l'intempérance de ſa jeuneſſe & ſon âge avancé ne lui permettoient guere d'eſpérer, eut recours à ſes médecins; ils lui firent prendre une de ces potions qu'on ſuppoſe propres à augmenter la vigueur du tempérament, & qui d'ordinaire ne ſervent qu'à le détruire. C'eſt l'effet que ce breuvage produiſit ſur la conſtitution foible & épuiſée de Ferdinand:

il en eut une violente maladie, à laquelle il ſurvécut, mais dont il lui reſta une langueur habituelle, & un abattement d'eſprit, qui le rendant incapable de s'appliquer ſérieuſement aux affaires, lui fit contracter le goût des amuſements frivoles (*a*). Quoiqu'il perdît alors l'eſpérance d'avoir un fils, ſa jalouſie contre l'Archiduc ne diminua point; il ne pouvoit s'empêcher de le voir avec cette averſion que les Princes ont ſouvent pour leurs ſucceſſeurs. Ce fut ce ſentiment dénaturé qui lui dicta un teſtament par lequel il donnoit au Prince Ferdinand, qui ayant été élevé en Eſpagne, étoit plus agréable aux Eſpagnols, la régence de tous ſes Royaumes juſqu'à l'arrivée de l'Archiduc ſon frere, & lui conféroit en même-temps la dignité de grand-Maître des trois ordres militaires. La premiere de ces diſpoſitions mettoit le jeune Ferdinand en état de diſputer le trône à ſon frere, & la ſeconde l'auroit

1513.

Il tâche d'exclure Charles du Royaume d'Eſpagne, par un teſtament en faveur de Ferdinand.

(*a*) Zurita, *Anales de Arragon.* VI, 347. P. Mart. *ep.* 531. Argenſola, *Anal. de Arrag. lib.* 1, *p.* 4.

rendu, à tout événement, preſque
1513. indépendant.

Le Roi d'Arragon conſerva juſqu'au dernier moment cette jalouſie extrême de ſa domination, qui diſtingua toujours ſon caractere. Craignant de perdre ſon pouvoir, lors même qu'il alloit perdre la vie, il ſe tranſportoit ſucceſſivement d'un lieu à un autre, comme pour fuir la maladie dont il étoit atteint, ou pour s'en diſtraire. Quoiqu'on vît ſes forces s'affoiblir de jour en jour, aucun de ſes ſerviteurs n'oſoit lui parler de ſon état; ſon confeſſeur, qui regardoit ce ménagement comme criminel & contraire à la religion, n'avoit pas la permiſſion de l'approcher. Cependant le danger devint à la fin ſi preſſant, qu'il ne fut plus poſſible de le lui cacher. On lui annonça qu'il étoit près de ſa fin : il entendit cet arrêt avec la fermeté qui convenoit à ſon caractere. Pénétré peut-être de remords ſur l'injuſtice qu'il avoit faite à ſon petit-fils, ou touché des juſtes remontrances de Carvajal, de Zapata & de Vargas, les plus anciens & les plus fideles de ſes conſeillers, qui lui

repréſenterent qu'en donnant la régence au Prince Ferdinand, il alloit allumer infailliblement une guerre civile entre les deux freres, & qu'en le nommant grand-Maître des ordres militaires, il dépouilloit la Couronne de ſon plus bel ornement & de ſa principale force, le Monarque mourant conſentit à changer ſon teſtament ſur ces deux articles : il en fit un nouveau, par lequel il déclara Charles ſeul héritier de tous ſes Etats, & laiſſa au jeune Prince Ferdinand, au-lieu du trône dont il ſe croyoit aſſuré, un modique appanage de cinquante mille ducats par an (*a*). Il mourut quelques heures après avoir ſigné ſes dernieres volontés, le 23 Janvier 1516. 1513. On lui perſuade de changer ſon Teſtament. Il meurt.

Charles, à qui cette mort laiſſoit un ſi bel héritage, touchoit alors à ſa ſeizieme année. Il avoit réſidé juſqu'à cet âge dans les Pays-Bas, dont ſon pere lui avoit laiſſé la ſouverai-

(*a*) Mariana, *hiſt. lib.* 30, *c. ult.* Zurita, *Anal. de Arrag.* VI, 401. Mart. *ep.* 565, 566. Argenſola, *Anal. de Arragon. lib.* 1, *p.* 11.

neté. Marguerite d'Autriche, ſa tante, & Marguerite d'Yorck, ſœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, & veuve de Charles le Hardi, deux Princeſſes douées de grands talents & de beaucoup de vertu, s'étoient chargées du ſoin de former ſon enfance. A la mort de Philippe, les Flamands avoient remis le gouvernement des Pays-Bas à l'Empereur Maximilien, ſon pere, avec le titre plutôt que l'autorité de régent (*a*). Maximilien fit choix de Guillaume de Croy, Seigneur de Chievres, pour préſider à l'éducation du jeune Charles ſon petit-fils (*b*). Ce Seigneur poſſédoit éminemment tous les talents néceſſaires pour cet important emploi, & il en rempliſ-

1513.

(*a*) Pontius Heuterus, *Rerum Auſtriacarum, lib. XV*, Lov. 1649, *lib. VII*, *cap. 2*, *pag. 155.*

(*b*) Les Hiſtoriens François, ſur l'autorité de du Bellay, (*Mém. p. 11*,) ont tous écrit que Philippe, par ſon teſtament, ayant nommé le Roi de France pour diriger l'éducation de Charles ſon fils, Louis XII, avec un déſintéreſſement digne de la confiance que lui avoit montrée l'Archiduc, avoit chargé Chievres de cet emploi. Le Préſident Hénault a lui-même adopté cette opinion (*Abr.*

ſoit tous les devoirs avec beaucoup d'exactitude. Adrien d'Utrecht fut 1513.

*chronol. A. D. 1507*). Varillas, ſelon ſon ſtyle ordinaire, prétend avoir vu le teſtament de Philippe. (*Pratiq. de l'éduc. des Princes, p. 16.*) Mais tous les hiſtoriens Eſpagnols, Allemands & Flamands ſe réuniſſent pour contredire cette aſſertion des écrivains François. Heuterus, Hiſtorien Flamand, contemporain & digne de foi, dit que Louis XII, en conſentant au mariage de Germaine de Foix avec Ferdinand, avoit beaucoup perdu de la confiance qu'avoit en lui l'Archiduc, & que ce refroidiſſement avoit encore augmenté lorſque le Roi de France donna en mariage au Comte d'Angoulême ſa fille aînée, qu'il avoit auparavant promiſe à Charles. (Heuter. *Rer. Auſtr. lib. 5, p. 151.*) Ce même écrivain ajoute (*ibid.*) que les François, peu de temps avant la mort de Philippe, avoient violé la paix qui ſubſiſtoit entr'eux & les Flamands; que Philippe s'en étoit plaint, & étoit diſpoſé à s'en venger. Toutes ces circonſtances ne permettent pas de croire que Philippe, qui fit ſon teſtament peu de jours avant que d'expirer, (*Heuter. p. 152*) ait commis l'éducation de ſon fils à Louis XII. Un témoignage poſitif vient à l'appui de ces probabilités. Heuterus dit (*lib. 8, p. 153*) que Philippe, en partant pour l'Eſpagne, avoit laiſſé à Chievres l'éducation de ſon fils & le gouvernement de

choisi pour être précepteur du jeune
1513. Prince : cette place lui ouvrit la route des plus hautes dignités auxquelles un Eccléſiaſtique puiſſe prétendre, & il ne la dut ni à ſa naiſſance, qui étoit fort obſcure, ni à ſon crédit, car il ne ſe mêloit point de toutes les intrigues de Cour, mais ſeulement à l'opinion qu'il avoit donnée de ſon

---

ſes Etats dans les Pays-Bas : qu'après la mort de Philippe, on entreprit de faire déclarer régent l'Empereur Maximilien ; mais que ce projet ayant trouvé de l'oppoſition, Chievres paroît avoir continué d'exercer les deux emplois que Philippe lui avoit confiés : qu'au commencement de l'année 1508 les Flamands inviterent Maximilien à accepter la régence, & que l'Empereur y ayant conſenti, il avoit nommé ſa fille Marguerite, avec un conſeil de Flamands, pour exercer la ſuprême autorité dans les Pays-Bas lorſqu'il ſeroit abſent : qu'il avoit nommé auſſi Chievres pour gouverneur, & Adrien d'Utrecht pour précepteur de ſon fils. Tout ce que rapporte Heuterus à cet égard, eſt confirmé par Moringus, *in vitâ Adriani, apud analecta Gaſp. Burmanni de Adriano, cap.* 10; par Barlandus, *Chronic. Brabant. ibid. p.* 25; & par Haræus, *Annal. Brab. vol. II*, 520, &c.

ſavoir à ſes compatriotes. Il s'étoit en effet aſſez diſtingué dans ces études frivoles, qui, pendant pluſieurs ſiecles, furent honorées du nom de philoſophie; il s'étoit même fait un nom par le grand ſuccès d'un commentaire qu'il avoit publié, ſur le *Maître des Sentences*, traité fameux de Pierre Lombard, & qui fut alors regardé comme la regle de la théologies ſcholaſtique; mais quelque réputation que ſe fût acquiſe Adrien dans ce ſiecle d'ignorance, on s'apperçut bientôt qu'un homme accoutumé à la retraite d'un college, ſans connoiſſance du monde, ſans politeſſe & ſans goût, n'étoit guere propre à faire aimer l'étude à un jeune Prince. Auſſi Charles montra-t-il de bonne heure de l'averſion pour les ſciences, & un goût extrême pour ces exercices violents & militaires, qui faiſoient alors preſque l'unique étude de la Nobleſſe, & dans leſquels elle mettoit ſa gloire à ſe diſtinguer. Chievres flatta cette diſpoſition, ſoit qu'il voulût gagner, par la complaiſance, l'affection de ſon pupille, ſoit qu'il attachât lui-même peu de prix aux connoiſſances 1513.

littéraires (*a*). Il l'inſtruiſit cependant
1513. avec beaucoup de ſoin dans la ſcience du gouvernement; il lui fit étudier l'hiſtoire, non-ſeulement des pays de ſa domination, mais encore des Etats qui avoient quelque relation avec les ſiens. Auſſi-tôt que Charles eut pris le gouvernement de la Flandre en 1515, Chievres l'accoutuma dès-lors au travail; il l'engagea à lire tous les papiers qui concernoient les affaires publiques, à aſſiſter aux délibérations de ſes conſeillers privés, & à leur propoſer lui-même les objets ſur leſquels il avoit beſoin de leur opinion (*b*). Ce genre d'éducation fit contracter à ce jeune Prince une habitude de gravité & de recueillement qui paroiſſoit peu convenable à ſa jeuneſſe; mais les premieres ouvertures de ſon eſprit n'indiquoient pas cette ſupériorité qui ſe manifeſta dans

(*a*) Jovii, *Vita Adriani*, p. 91. Struvii *Corpus*, *hiſt. Germ.* II, 967. P. Heuter. *Rer. Auſtr. lib. 7*, *cap.* 3, *p.* 157.

(*b*) *Mém. de* du Bellay, *in-8°. Paris*, 1753, *p.* 11. P. Heuter. *lib. VIII*, *c.* 1, *p.* 184.

un âge plus avancé (*a*). On ne remarqua point dans ſes premieres années cette impétuoſité qui précede d'ordinaire la vigueur d'une maturité active & entreprenante ; & ſa déférence continuelle pour les avis de Chievres & de ſes autres favoris, n'annonçoit pas cet eſprit vaſte & ferme qui dirigea dans la ſuite les affaires de la moitié de l'Europe. Mais ſes ſujets ſéduits par les graces de ſa figure & la mâle dextérité qu'il montroit dans tous les exercices du corps, jugeoient ſon caractere avec cette prévention favorable qu'on a trop ſouvent pour les Princes dans leur jeuneſſe ; & ils ſe flattoient qu'il donneroit encore un nouvel éclat aux Couronnes dont il avoit hérité par la mort de Ferdinand.

1513. Premieres ouvertures de ſon caractere.

Les Royaumes d'Eſpagne, comme on en peut juger par l'eſquiſſe que j'ai tracée de leur conſtitution politique, étoient alors dans une ſituation qui exigeoit autant de vigueur que de prudence dans le gouvernement. Les coutumes féodales qui

(*a*) P. Mart. *ep.* 569, 655.

avoient été introduites dans les dif-
1513. férentes Provinces par les Goths, les Sueves & les Vandales, s'y étoient conſervées avec toute leur force; & les Nobles, qui étoient puiſſants & gueriers, avoient long-temps joui des privileges exorbitants que leur donnoient ces inſtitutions. Les villes d'Eſpagne étoient plus nombreuſes & plus peuplées que ne ſembloit le comporter le génie du gouvernement féodal, naturellement ennemi du commerce & de toute police réguliere; les droits perſonnels & l'influence politique qu'avoient acquis les habitants de ces villes, étoient déja fort conſidérables. L'autorité royale, circonſcrite par les prérogatives de la Nobleſſe & par les prétentions du peuple, étoit reſſerrée dans des bornes fort étroites. Sous une ſemblable forme de gouvernement, les principes de diviſion étoient en grand nombre; le lien qui uniſſoit les différentes parties étoit très-foible; & l'Eſpagne non-ſeulement éprouvoit tous les inconvénients qu'entraînent les défauts du ſyſtême féodal, mais

elle étoit encore exposée aux maux qui pouvoient résulter des circonstances particulieres à sa constitution. 1513.

Il est vrai que pendant la longue administration de Ferdinand, il ne s'étoit élevé aucun trouble domestique en Espagne. Il avoit su, par la supériorité de son génie, réprimer l'inquiétude turbulente des Nobles, & modérer la jalousie des communes. La sagesse de son gouvernement dans l'intérieur, l'habileté avec laquelle il dirigea toutes ses opérations au-dehors, & la haute opinion que ses sujets avoient de ses talents, concoururent à maintenir dans ses Etats un degré de tranquillité qui ne paroissoit pas compatible avec une constitution politique où les semences de trouble & de discorde germoient & fermentoient de toutes parts : mais ces barrieres se briserent tout d'un coup à la mort de Ferdinand, & l'esprit de faction & de mécontentement, après avoir été long-temps réprimé, n'en éclata qu'avec plus de violence & de férocité.

Ferdinand, qui avoit prévu ces

déſordtes & qui vouloit les préve-
1513. nir, avoit pris la ſage précaution de nommer, par ſon teſtament, Ximenès, Archevêque de Tolede, pour être ſeul régent de la Caſtille, juſqu'à l'arrivée de ſon petit-fils en Eſpagne. Le caractere ſingulier de cet homme & les qualités extraordinaires qui le rendoient propre à cette grande place, méritent qu'on s'y arrête un moment. Il deſcendoit d'une famille honnête, mais peu riche. Son inclination particuliere, fortifiée par le défaut de fortune, le détermina à entrer dans l'état eccléſiaſtique, où il obtint de bonne heure des bénéfices conſidérables, qui lui ouvroient la route des premieres dignités de l'Egliſe. Il renonça tout-à-coup à ces avantages; & après avoir ſubi les épreuves d'un noviciat très-ſévere, il s'engagea dans un monaſtere de freres Obſervantins de Saint François, l'un des ordres les plus rigides de l'Egliſe Romaine. Il s'y diſtingua bientôt par une auſtérité de mœurs extraordinaire, & par ces raffinements de dévotion ſuperſtitieuſe qui caractériſoient alors la

vie monaſtique. Au milieu de ces pieux excès, où ne tombent ordinairement que les ames foibles & enthouſiaſtes, ſon eſprit, naturellement ferme & pénétrant, avoit conſervé toute ſa vigueur; les religieux de ſon ordre ſentant ſa ſupériorité, l'avoient fait provincial. Sa réputation de ſainteté lui procura bientôt la place de confeſſeur de la Reine Iſabelle, place qu'il n'accepta qu'avec la plus grande répugnance. Il conſerva à la Cour l'auſtérité de mœurs par laquelle il s'étoit diſtingué dans le cloître : il continuoit de faire tous ſes voyages à pied; il ne vivoit que d'aumônes; il s'impoſoit des mortifications pénibles & des pénitences auſſi rigoureuſes qu'auparavant. Iſabelle fut ſi contente du choix qu'elle avoit fait, qu'elle ne tarda pas à conférer à Ximenès l'Archevêché de Tolede, qui, après la Papauté, étoit la plus riche dignité qu'il y eût dans l'Egliſe Romaine. Il refuſa d'abord cet honneur avec une fermeté modeſte, & ne céda qu'à l'ordre exprès qu'il reçut du Pape de l'accepter : mais ſon éleva- 1513.

tion ne changea rien à ſes mœurs;
1513. obligé d'étaler en public la magnificence qui convenoit à ſon rang, il ne ſe relâcha jamais de la ſévérité monaſtique. On le vit porter conſtamment ſous ſes habits pontificaux le froc groſſier de S. François, qu'il raccommodoit de ſes propres mains lorſqu'il étoit déchiré. Jamais il ne porta de linge; il ſe couchoit toujours avec ſon habit, ſouvent ſur la terre ou ſur des planches, rarement dans un lit. Il ne goûtoit aucun des mêts délicats qu'on ſervoit ſur ſa table, & ſe contentoit de la nourriture ſimple & frugale que preſcrivoit la regle de ſon ordre (*a*). Malgré ces ſingularités, il avoit une profonde connoiſſance des affaires; & dès qu'il fut appellé à l'adminiſtration, par ſa place & par l'opinion que Ferdinand & Iſabelle avoient conçue de lui, il déploya des talents qui rendirent la réputation de ſon

(*a*) Hiſtoire de l'adminiſtration du Cardinal Ximenès, par Michel Baudier, *in*-4°. 1635, *p.* 13.

ſon génie égale à celle de ſa piété. Toutes ſes vues étoient neuves & hardies : ſa conduite politique participoit aux défauts de ſon caractere ; ſon génie étendu enfantoit des plans vaſtes & magnifiques, & le ſentiment de ſes bonnes intentions lui faiſoit pourſuivre l'exécution de ſes projets avec une conſtance inflexible & infatigable. Accoutumé dès l'enfance à dompter ſes paſſions, il avoit peu d'indulgence pour celles des autres ; & comme il avoit appris de ſa religion à réprimer les deſirs même les plus innocents, il étoit ennemi de tout ce qui avoit un air de recherche & de plaiſir. Sans être accuſé de cruauté, il porta conſtamment dans le monde une rudeſſe & une inflexibilité de caractere qui appartenoient à l'état monaſtique, & qu'on a peine à concevoir dans les pays où ce genre de vie eſt inconnu. 1513.

Tel étoit l'homme à qui Ferdinand confia la régence de Caſtille. Quoique le Cardinal eût alors près de quatre-vingt ans, & qu'il connût parfaitement les difficultés & le travail inſéparables de cette place, ſon

intrépidité naturelle & son zele pour
1513. le bien public, la lui firent accepter sans hésiter. Cependant Adrien d'Utrecht, qui avoit été envoyé en Espagne peu de mois avant la mort de Ferdinand, produisit des pleins-pouvoirs de l'Archiduc pour prendre le nom & l'autorité de régent après la mort du Roi; mais les Espagnols avoient une telle aversion pour le gouvernement d'un étranger, & il y avoit tant d'inégalité entre les talents des deux compétiteurs, que les prétentions d'Adrien auroient été rejettées sur le champ, si Ximenès, par déférence pour son nouveau Souverain, n'avoit consenti à le reconnoître pour régent, & à partager avec lui l'administration : mais Adrien n'eut qu'un vain titre, & Ximenès, en traitant son collegue avec beaucoup d'égards, & même de respect, se réserva toute l'autorité (a).

Adrien est nommé régent par Charles.

Ximenès a seul la direction des affaires.

Le premier soin du Cardinal, fut d'observer les mouvements de l'Infant Dom Ferdinand, qui ayant été

(a) Gomerius, *de reb. gest. Ximenii*, p. 150, *fol. compl.* 1569.

si près de jouir de la suprême puissance, ne put se voir frustré d'un si doux espoir sans laisser éclater une impatience plus vive qu'on n'avoit lieu de l'attendre d'un Prince encore si jeune. Sous prétexte de veiller plus efficacement à sa sûreté, Ximenès le fit venir de Guadeloupe, où il avoit été élevé, à Madrid, qui devint la résidence de la Cour. L'Infant resta dès-lors sous les yeux du Cardinal, qui fit épier avec la plus grande attention sa conduite & celle de ses domestiques (*a*). 1513.

La premiere nouvelle que Ximenès reçut des Pays-Bas, lui donna beaucoup d'inquiétude, & lui fit sentir toute la difficulté de la tâche qu'il s'étoit imposée, en voulant diriger les affaires d'un jeune Prince, sous l'influence de conseillers qui ne connoissoient ni les loix ni les mœurs de l'Espagne. La nouvelle de la mort de Ferdinand ne fut pas plutôt arrivée à Bruxelles, que Charles, guidé par ses conseillers Flamands, voulut

(*a*) Miniana, *continuat. Marianæ, lib* 1, *c.* 2. Baudier, *hist. de Ximenès, p.* 118.

prendre le titre de Roi. Suivant les lois d'Eſpagne, les Couronnes de Caſtille & d'Arragon appartenoient à Jeanne ſeule ; & quoique ſes infirmités l'euſſent miſe hors d'état de gouverner elle-même, ſon incapacité n'avoit été déclarée par aucun acte public des Etats de l'un ou de l'autre Royaume ; de ſorte que les Eſpagnols regarderent la réſolution de Charles, non-ſeulement comme une infraction directe à leurs privileges, mais encore comme une démarche dénaturée de la part d'un fils qui vouloit uſurper les droits de ſa mere, & qui marquoit moins d'égards & de reſpect pour elle que cette malheureuſe Princeſſe n'en avoit éprouvé de la part de ſes ſujets (*a*).

1513. Charles prend le titre de Roi.

La Cour de Bruxelles engagea cependant le Pape & l'Empereur à écrire à Charles, en lui donnant le titre de Roi de Caſtille ; titre qu'on prétendoit qu'ils avoient le droit de conférer ; le premier en qualité de chef de l'Egliſe, & le ſecond comme chef

(*a*) P. Mart. *ep.* 565.

de l'Empire. Ximenès reçut en même-temps des instructions pour faire reconnoître aux Espagnols l'avénement de Charles (*a*). Quoique le Cardinal eût fait de vives représentations contre une démarche qu'il regardoit comme également inutile au Prince, & désagréable à la nation, il prit cependant le parti de mettre en œuvre toute son autorité & tout son crédit pour en assurer le succès : en conséquence, il fit assembler sur le champ ceux des Nobles qui se trouvoient alors à la Cour. On leur exposa la réquisition de Charles; mais au-lieu d'accéder à cette proposition, ils commencerent à murmurer contre cette violation inouie de leurs privileges, & insisterent avec vivacité sur les droits de Jeanne & sur le serment de fidélité qui les attachoit à cette Princesse. Alors Ximenès interrompit brusquement la délibération, & du ton ferme & imposant qui lui étoit naturel, leur dit qu'ils étoient assemblés, non pour délibé- 1513.

Il est reconnu par le crédit de Ximenès.

(*a*) Gometius, *p.* 152, *&c.* Baudier, *hist. de Ximenès*, p. 121.

rer, mais pour obéir, & que leur Souverain leur demandoit de la soumiſſion & non des conſeils. Ce jour même, ajouta-t-il, Charles ſera proclamé à Madrid Roi de Caſtille, & les autres villes ſuivront cet exemple. Le Cardinal donna ſur le champ des ordres pour cet objet; & malgré la nouveauté de cet uſage & le mécontentement ſecret de pluſieurs Grands du Royaume, le titre de Charles fut univerſellement reconnu. Ce Prince ne trouva pas en Arragon la même ſoumiſſion à ſes volontés: les peuples y jouiſſoient encore de privileges plus étendus qu'en Caſtille; & d'ailleurs, l'Archevêque de Sarragoſſe, à qui Ferdinand avoit laiſſé la régence, n'avoit ni les talents ni le crédit de Ximenès. Charles ne fut reconnu dans ce Royaume juſqu'à ſon arrivée en Eſpagne, que ſous le titre de Prince (a).

1513. 3 Avril.

Ses projets pour étendre l'autorité du Roi.

Quoique Ximenès n'eût qu'une puiſſance précaire dont ſon grand âge ne devoit pas lui faire eſpérer de jouir long-temps, il prit avec le titre

(a) P. Mart. ep. 572.

de régent toutes les idées naturelles à un Monarque, & adopta des projets pour étendre l'autorité royale, dont il pourſuivit l'exécution avec autant de courage & d'ardeur que s'il eût dû lui-même en recueillir les fruits. Les privileges des nobles Caſtillans reſſerroient la prérogative du Prince dans des limites très-étroites : le Cardinal regarda ces privileges comme des uſurpations ſur la Couronne, & prit la réſolution d'en ſupprimer une partie. Quelque dangereuſe que fût cette entrepriſe, il avoit, par ſa ſituation, des avantages qui lui donnoient plus d'eſpérance du ſuccès que n'auroit pu s'en promettre aucun Roi de Caſtille. Sa rigoureuſe & ſage économie dans l'emploi de ſes revenus, mettoit à ſa diſpoſition, plus d'argent comptant que le Prince n'en pouvoit lever en aucun temps : la pureté de ſes mœurs, ſa charité & ſa magnificence le rendoient l'idole du peuple : les Nobles eux-mêmes, ne croyant avoir rien à redouter de lui, n'obſervoient pas ſes mouvements avec la même at- 1513.

tention qu'ils auroient portée ſur les
1513. démarches d'un de leurs Rois.

Il abaiſſe la Nobleſſe. A peine le Cardinal étoit-il parvenu à la régence, que pluſieurs Nobles imaginant que le gouvernement alloit perdre un peu de ſa vigueur, commencerent à raſſembler leurs vaſſaux, & ſe diſpoſerent à ſoutenir, par la voie des armes, des prétentions que la fermeté de Ferdinand les avoit forcés de diſſimuler ou d'abandonner; mais Ximenès, qui avoit pris à ſa ſolde un corps conſidérable de troupes, arrêta leurs entrepriſes avec une vigueur & une facilité inattendue; & ſans punir avec trop de ſévérité les auteurs de ces déſordres, il exigea d'eux des actes de ſoumiſſion très-mortifiants pour l'eſprit ſuperbe des nobles Caſtillans.

Il forme un corps de troupes dépendant de la Couronne. Tant que les entrepriſes de Ximenès ne tomberent que ſur des individus, & que ſes actes de rigueur furent juſtifiés par une apparence de néceſſité, revêtus des formes de la juſtice, & tempérés par un mêlange de douceur, il excita peu de plaintes & d'inquiétude; mais il frappa bientôt un coup plus hardi, qui en

attaquant un privilege eſſentiel aux Nobles, donna une allarme générale à cet ordre puiſſant. Suivant le ſyſtême féodal, tout le pouvoir militaire étoit dans la main de la Nobleſſe : tout homme d'une condition inférieure ne prenoit les armes que comme vaſſal d'un Baron & pour ſuivre ſa banniere. Un Roi qui n'avoit que de très-modiques revenus & une prérogative limitée, dépendoit abſolument des Nobles dans toutes ſes opérations ; c'étoit avec leurs ſecours qu'il attaquoit ſes ennemis, & défendoit ſes propres Royaumes. Tant qu'il ne commandoit qu'à des troupes attachées uniquement à leurs chefs & accoutumées à n'obéir qu'à leurs ordres, ſon autorité étoit foible & ſa puiſſance précaire. Ximenès réſolut d'affranchir la Couronne de cette eſpece de ſervitude. Comme des armées ſur pied, compoſées de troupes mercenaires, étoient une choſe inconnue ſous le gouvernement féodal, & qui auroit été odieuſe à un peuple fier & guerrier, il fit publier une ordonnance par laquelle il fut enjoint à chaque ville de la Caſtille 1513.

d'enrôler un certain nombre de bour-
1513. geois qui ſeroient exercés à la diſci-
pline militaire les jours de fête. Il ob-
tint que les officiers de cette nou-
velle milice ſeroient payés ſur les
fonds publics ; & pour encourager
les ſimples ſoldats, il leur promit
l'exemption de toute eſpece d'impôts.
La néceſſité d'avoir des troupes tou-
jours prêtes pour repouſſer les fré-
quentes incurſions des Maures d'A-
frique, lui fournit un prétexte plau-
ſible pour juſtifier cette innovation ;
mais l'objet qu'il avoit réellement en
vue, étoit d'aſſurer au Roi un corps
de troupes indépendant des Barons ;
& qui pût ſervir à contrebalancer
leur pouvoir (*a*). Les Nobles ne ſe
méprirent point ſur ſes véritables in-
tentions, & virent combien la route
qu'il prenoit étoit ſûre pour arriver
à ſon but ; mais ils ſentirent en même-
temps qu'une opération dont le mo-
tif apparent étoit d'arrêter les pro-
grès des infideles, ne pouvoit man-

(*a*) Miniana, *continuatio Marianæ*, *fol. hag.* 1733, *p.* 3.

quer d'être agréable à un peuple ſuperſtitieux, & qu'on attribueroit à des vues d'intérêt particulier une oppoſition qui ne viendroit que d'eux ſeuls. Ils mirent tout en œuvre pour engager les villes à refuſer elles-mêmes d'obéir & à proteſter contre la nouvelle ordonnance, comme contraire à leurs chartes & à leurs privileges. Cette manœuvre réuſſit : Burgos, Valladolid & pluſieurs autres villes ſe ſoulevérent ouvertement, & quelques-uns des Grands s'en déclarerent les protecteurs. On adreſſa au Roi les remontrances les plus fortes : les Conſeillers Flamands prirent l'allarme ; Ximenès ſeul reſta ferme & inébranlable ; & en employant à propos tantôt la menace, tantôt la priere, ici la force, là de la complaiſance, il vint à bout de vaincre la réſiſtance des villes rebelles (*a*). L'exécution de ce projet fut ſuivie avec beaucoup de vigueur pendant l'adminiſtration du Cardinal, mais elle fut abandonnée à ſa mort. 1513.

(*a*) P. Mart. *ep.* 556, *&c.* Gometius, p. 160, *&c.*

1513. Il entreprend de rendre à la Couronne les conceſſions des premiers Rois faites à la Nobleſſe.

Ximenès ayant réuſſi à diminuer le pouvoir exorbitant des Nobles, entreprit de diminuer auſſi leurs poſſeſſions, qui s'étoient agrandies juſqu'à un excès non moins dangereux. Pendant les troubles & les conteſtations inſéparables du gouvernement féodal, les Nobles toujours attentifs à leur propre intérêt, avoient ſu tirer avantage de la foibleſſe & des beſoins de leurs Rois, pour s'emparer, par force ou par adreſſe, des terres de la Couronne; de ſorte qu'ils avoient ſucceſſivement dépouillé le Prince de tous ſes domaines, & les avoient réunis à leurs propres fiefs. Des uſurpations heureuſes, auxquelles la Couronne n'avoit pas eu la force de s'oppoſer, & des conceſſions ſurpriſes ou forcées, étoient donc les ſeuls titres que la plupart des Grands avoient à la propriété des biens dont ils jouiſſoient. Il n'étoit pas poſſible de remonter à l'origine de ces uſurpations, qui avoient commencé avec le ſyſtême féodal même; & comme cette recherche auroit dépouillé chacun des Nobles d'une partie de ſes terres, elle auroit excité un ſou-

levement général. Une ſemblable démarche étoit trop hardie, même pour le génie audacieux de Ximenès : il borna ſes recherches au regne de Ferdinand, & commença par ſupprimer les penſions que ce Prince avoit données, comme ayant dû être éteintes à ſa mort. Il attaqua enſuite ceux qui avoient acquis ſous ce même regne des domaines de la Couronne, & retira par un ſeul acte, toutes les terres que Ferdinand avoit aliénées. Pluſieurs perſonnes du premier rang furent dépouillées par cette opération ; car quoique Ferdinand fût peu généreux, cependant comme ce Prince & Iſabelle étoient montés au trône de Caſtille par le ſecours d'une faction puiſſante, ils avoient été obligés de récompenſer avec libéralité les Nobles de leur parti ; & les domaines royaux étoient le ſeul fonds dont ils avoient pu diſpoſer pour payer de pareils ſervices. 1513.

L'augmentation des revenus de la Couronne, jointe à la grande économie de Ximenès, le mit en état non-ſeulement d'acquitter toutes les dettes que Ferdinand avoit laiſſées, & de faire paſſer en Flandre des ſom-

mes considérables, mais encore de
1513. payer les Officiers de sa nouvelle milice, & d'établir des magasins plus nombreux & mieux fournis d'artillerie, d'armes & de munitions de guerre, que l'Espagne n'en avoit jamais eu. La prudence & le désintéressement du Cardinal dans l'emploi de ces nouveaux fonds, justifia suffisamment aux yeux de la nation la rigueur avec laquelle il les avoit acquis.

Les Nobles s'opposent à ses entreprises.

La Noblesse allarmée de ces entreprises répétées, sentit la nécessité de prendre des précautions pour sa propre sûreté. On vit plusieurs cabales se former ; des plaintes se firent entendre de toutes parts ; quelques Nobles prirent les résolutions les plus violentes : mais avant que d'en venir aux dernieres extrêmités, ils nommèrent quelques-uns d'entr'eux pour examiner les pouvoirs en vertu desquels Ximenès exerçoit de semblables actes d'autorité. L'Amiral de Castille, le Duc d'Infantado, & le Comte de Bénévent, furent chargés de cette commission ; ils se rendirent auprès du Cardinal, qui les reçut avec une politesse froi-

de, & ne répondit à leur demande, qu'en produiſant le teſtament de Ferdinand, qui le déclaroit régent, & la ratification de ce teſtament par Charles lui-même. Ils attaquerent la validité de ces deux actes, & le Cardinal la défendit. Comme la converſation s'échauffoit, il les conduiſit inſenſiblement vers un balcon, d'où l'on découvrit un corps conſidérable de troupes ſous les armes, avec un train formidable d'artillerie; Ximenès les montrant aux députés, leur dit alors en élevant la voix : » Voilà les pouvoirs que j'ai » reçus; avec ce ſecours, je gouverne » la Caſtille, & la gouvernerai juſ- » qu'à ce que le Roi votre maître & » le mien vienne prendre poſſeſſion » de ſon Royaume (a) ». Une déclaration ſi fiere & ſi hardie impoſa ſilence aux députés, & étonna leur parti. Prendre les armes contre un homme qui avoit prévu le danger, & s'étoit préparé à la défenſe, étoit une 1513.

(a) Fléchier, II, 551. Ferreras, *hiſt.* VIII, 433.

réſolution déſeſpérée ; une confédération générale contre l'adminiſtration du Cardinal, n'étoit pas praticable : ainſi, à l'exception de quelques légers mouvements, excités par le reſſentiment particulier de certains Nobles, la tranquillité de la Caſtille ne ſouffrit aucune atteinte. 1513.

Il eſt traverſé par les miniſtres Flamands de Charles.

Ce ne fut pas ſeulement dans l'oppoſition de la Nobleſſe Eſpagnole que Ximenès trouva des obſtacles à l'exécution de ſes projets ; il eut encore à lutter contre les conſeillers flamands de Charles, qui ſe prévalant de l'influence qu'ils avoient ſur l'eſprit du jeune Roi, vouloient diriger les affaires d'Eſpagne comme celles des Pays-Bas. Jaloux des grands talents du Cardinal, & bleſſés par l'indépendance de ſon caractere, ils le regarderent plutôt comme un rival qui pourroit gêner leur autorité, que comme un Miniſtre occupé d'accroître la grandeur & la puiſſance de leur maître. Toutes les plaintes qui s'élevoient contre ſon adminiſtration étoient reçues avec complaiſance à la Cour de Bruxelles, & c'étoit de-là que naiſſoient mille difficultés inu-

tiles dont on embarraſſoit toutes ſes démarches. Les miniſtres Flamands ne pouvant, ni avec ſûreté ni avec décence, le dépouiller de la place de régent, chercherent du moins à affoiblir ſon autorité en la diviſant. Ils virent bientôt qu'Adrien d'Utrecht n'avoit ni aſſez de génie ni aſſez de courage pour contrebalancer le pouvoir de Ximenès avec qui il partageoit le titre de régent : ils engagerent Charles à nommer encore pour adjoints à la régence, la Chau, Gentilhomme Flamand, d'un eſprit adroit & délié, & Amerſtorff, noble Hollandois, connu par ſa fermeté. L'objet de cet arrangement ne pouvoit pas échapper au Cardinal ; cependant il reçut ſes nouveaux collegues avec tous les témoignages extérieurs de diſtinction qui convenoient à l'autorité dont ils étoient revêtus : mais lorſqu'ils voulurent entrer dans le détail de l'adminiſtration, il prit avec eux l'air de ſupériorité dont il avoit traité Adrien, & continua de diriger ſeul les affaires. Les Eſpagnols, qui de tous les peuples du monde ont peut-être le plus d'averſion pour être

1513. Charles nomme deux nouveaux régents.

Ximenès.

gouvernés par des étrangers, approu-
1513. verent les efforts qu'il faiſoit pour conſerver ſon autorité ; les Nobles mêmes dominés par cet orgueil national, oublierent leurs jalouſies & leur premier mécontentement, & aimerent mieux voir la puiſſance ſuprême dans les mains d'un compatriote qu'ils redoutoient, que dans celles de miniſtres étrangers qu'ils haïſſoient.

Ximenès, engagé dans ces vaſtes projet de politique intérieure, & troublé dans leur exécution par les artifices & les intrigues des Miniſtres Flamands, eut encore à ſoutenir le fardeau de deux guerres étrangeres : l'une ſe fit dans la Navarre, qui venoit d'être envahie par Jean d'Albret. La mort de Ferdinand, l'éloignement de Charles, la diviſion & le mécontentement qui régnoient parmi les Nobles Eſpagnols, tout paroiſſoit offrir à ce malheureux Prince une occaſion favorable de recouvrer ſes Etats ; mais la vigilance du Cardinal fit avorter un projet bien concerté. Il prévit le danger dont ce Royaume étoit menacé, & le premier acte de ſon adminiſtration fut d'y faire

paſſer un corps conſidérable de trou-
pes. Tandis que Jean d'Albret étoit 1513.
occupé avec une partie de ſon armée
au ſiege de S. Jean-Pied-de-Port,
Villalva, officier d'un grand courage
& d'une expérience conſommée, at-
taqua l'autre partie de cette armée,
la ſuprit & la tailla en pieces. Le Roi
ſe retira auſſi-tôt avec la plus grande
précipitation, & ce ſeul événement
mit fin à la guerre (*a*). Mais comme la
Navarre étoit alors pleine de villes
& de châteaux, qui, mal fortifiés &
défendus par de foibles garniſons, n'é-
toient pas en état de réſiſter à une
attaque en regle, & ne ſervoient qu'à
procurer à un ennemi des places de
retraite, Ximenès, toujours hardi &
décidé dans toutes ſes meſures, fit
démanteler toutes ces places, excepté
Pampelune, qu'il ſe propoſa de for-
tifier avec ſoin. C'eſt à cette pré-
caution extraordinaire que l'Eſpagne
doit la conſervation de la Navarre.
Les François y ſont ſouvent entrés
depuis cette époque, & ont aiſément

(*b*) P. Mart. *ep.* 570.

parcouru ce pays tout ouvert; mais
1513. tandis qu'ils étoient expoſés à tous les inconvénients qu'éprouve une armée dans une terre ennemie, les Eſpagnols avoient le temps de tirer des troupes des Provinces voiſines, & les François ne trouvant aucune place forte où ils puſſent ſe retirer, étoient obligés d'abandonner leur conquête auſſi promptement qu'ils l'avoient faite.

Ximenès ne fut pas ſi heureux en Afrique, dans la guerre qu'il fit au fameux aventurier Horuc Barberouſſe, qui de ſimple corſaire, parvint, par ſa valeur & ſon habileté, à ſe faire Roi d'Alger & de Tunis. La mauvaiſe conduite du Général Eſpagnol & la bravoure téméraire des officiers, procurerent à Barberouſſe une victoire aiſée. Un grand nombre d'Eſpagnols perdirent la vie dans le combat; un plus grand nombre encore périrent dans la retraite; le reſte retourna en Eſpagne couvert d'ignominie. La hauteur, la tranquillité avec laquelle le Cardinal ſoutint cette diſgrace, la ſeule qu'il eût encore éprouvée dans le cours de ſon adminiſtra-

tion, ajouta un nouvel éclat à ſon caractere (*a*). On ne s'attendoit pas à trouver cette vertu dans un homme qui avoit toujours montré une impatience & une activité ſi ſinguliere dans l'exécution de tous ſes projets. 1513.

Ce déſaſtre fut promptement oublié ; mais la conduite de la Cour Flamande donna bientôt des inquiétudes les plus vives, non-ſeulement au Cardinal, mais même à toute la nation Eſpagnole. Les grandes qualités de Chievres, premier miniſtre & favori du jeune Roi, étoient flétries par une baſſe & ſordide avarice. L'avénement de ſon maître au trône d'Eſpagne offroit à ſa paſſion des moyens faciles de la ſatisfaire. Pendant que Charles réſida en Flandre, tous ceux qui prétendoient aux emplois ou à la faveur s'y rendirent en foule : ils s'apperçurent que ſans la protection de Chievres, on faiſoit de vains efforts pour obtenir des graces, & ils découvrirent bientôt le moyen le plus ſûr de l'intéreſſer à leurs prétentions. Les

(*a*) Gometius, *lib. VI*, *p.* 179.

1513. tréſors d'Eſpagne paſſerent dans les Pays-Bas : tout fut vénal à la Cour de Charles ; tout fut livré au plus offrant. A l'exemple du premier miniſtre, tous ceux qui avoient de l'influence dans l'adminiſtration, firent de leur crédit un trafic qui devint bientôt auſſi public & auſſi général qu'il étoit infâme (*a*). Les Eſpagnols ne purent voir ſans indignation les places les plus importantes publiquement expoſées en vente par des étrangers, qui n'étoient intéreſſés ni au bonheur ni à la gloire de l'Eſpagne. Ximenès, qui, dans toute ſon adminiſtration avoit montré le déſintéreſſement le plus pur, & qui avoit l'ame trop haute pour connoître le vil ſentiment de l'avarice, s'éleva avec la plus grande liberté contre la corruption des Flamands. Il repréſenta vivement au Roi les murmures & l'indignation que leur conduite excitoit parmi un peuple libre & fier, & le ſupplia en même-temps

(*a*) Miniana, *continuat. Mar.* lib. 1, *cap.* 2.

de partir ſans délai pour l'Eſpagne, afin de diſſiper par ſa préſence l'orage qui ſe formoit ſur le Royaume. 1513.

Charles ſentoit bien qu'il avoit différé trop long-temps d'aller prendre poſſeſſion de ſes Etats en Eſpagne; mais de puiſſants obſtacles l'arrêtoient & le retenoient encore dans les Pays-Bas. La guerre, que la ligue de Cambrai avoit allumée en Italie, n'étoit pas terminée, quoique les armées de toutes les parties belligérantes euſſent pris pendant le cours de cette guerre des directions différentes. La France étoit alors liée avec les Vénitiens, contre leſquels elle s'étoit liguée d'abord: Maximilien & Ferdinand avoient depuis quelques années commencé des hoſtillités contre la France leur premiere alliée, quoique ce fût à la valeur des troupes Françoiſes que la confédération eût été redevable de tous ſes ſuccès. Ferdinand avoit laiſſé à ſon petit-fils, avec tous ſes Royaumes, cette guerre à ſoutenir; & la paſſion de Maximilien pour toute entrepriſe nouvelle, donnoit lieu de croire qu'il perſuaderoit au jeune Monarque de la pour-

Ximenès perſuade à Charles de paſſer en Eſpagne.

ſuivre avec ardeur : mais les Flamands, dont le commerce toujours croiſſant s'étoit élevé, pendant le cours de cette guerre, ſur les débris de celui de Veniſe, craignoient une rupture avec les François; & Chievres, habile à démêler les véritables intérêts de ſon pays, & n'en étant pas détourné en cette occaſion par ſon avarice, ſe déclara vivement pour la paix. François I, qui ſe trouvoit ſans alliés, & qui cherchoit à s'aſſurer par un traité ſes dernieres conquêtes en Italie, reçut avec joie les premieres ouvertures d'un accommodement : Chievres entama lui-même la négociation au nom de Charles, avec Boiſy, plénipotentiaire de François I. Chacun de ces miniſtres avoit préſidé à l'éducation du Prince qu'il repréſentoit : ils avoient tous deux les mêmes diſpoſitions à la paix, & étoient également perſuadés que l'union de leurs maîtres étoit l'événement le plus heureux & pour les deux Monarques & pour leurs peuples. Une négociation conduite par deux hommes de ce caractere, ne pouvoit pas traîner en longueur. Quelques jours

1513.

après

après l'ouverture des conférences, qui se tinrent à Noyon, les Plénipotentiaires conclurent un traité d'alliance & de défense réciproque entre les deux Souverains. Un des principaux articles fut le mariage de Charles avec Madame Louise, fille unique de François, & âgée seulement d'un an ; pour son douaire, François abandonnoit à Charles toutes ses prétentions sur le Royaume de Naples : mais comme ce Royaume étoit déjà entre les mains du Roi d'Espagne, il fut convenu que ce Prince payeroit au Roi de France cent mille écus par an jusqu'à la conclusion de son mariage, & cinquante mille écus après le mariage, tant que la Princesse n'auroit point d'enfants. On convint aussi que lorsque Charles seroit arrivé en Espagne, les héritiers de Jean d'Albret lui exposeroient leurs droits sur la Navarre ; & que s'il ne leur donnoit pas satisfaction, François seroit autorisé à les secourir de toutes ses forces (*a*). L'u-

1513. Traité de paix conclu avec la France. 13 août 1156.

(*a*) Léonard, *Recueil des Traités*, tom. II, 69.

nion de Charles & de François ne
1513. fut pas le ſeul fruit de cette alliance ; Maximilien, qui ne ſe ſentoit pas en état de réſiſter aux forces réunies de la France & de Veniſe, fut obligé par-là de conclure avec ces Puiſſances un traité qui termina enfin cette longue & ſanglante guerre que la ligue de Cambrai avoit allumée. L'Europe jouit pendant quelques années d'une tranquillité générale, & dut ce bienfait à deux Princes dont la rivalité & l'ambition la troublerent enſuite & la diviſerent pendant tout le reſte de leur regne.

Les Flamands veulent s'oppoſer au voyage du Roi en Eſpagne.

Charles s'aſſuroit, par le traité de Noyon, un paſſage libre pour aller en Eſpagne ; mais il n'étoit pas de l'intérêt des Flamands, qu'il entreprît ſi promptement ce voyage. Pendant qu'il réſidoit en Flandre, il y dépenſoit les revenus de la Couronne, & ſes favoris attiroient ſur eux, ſans avoir de concurrents, tous les effets de ſa libéralité. Leur pays étoit le ſigne du gouvernement, & toutes les graces étoient diſpenſées par leurs mains ; mais ils ſentoient que le moment où Charles mettroit le pied en

Eſpagne, les dépouilleroit vraiſemblablement de tous ces avantages. Il étoit naturel que les Eſpagnols priſſent la direction de leurs propres affaires; les Flamands prévoyoient que les Pays-Bas ne ſeroient plus regardés que comme une Province de l'Eſpagne, & que ceux qui diſpoſoient auparavant de toutes les faveurs, ſeroient obligés de les obtenir alors de la main des Eſpagnols. Ce que Chievres craignoit encore davantage, c'étoit une entrevue entre le Roi & Ximénès : d'un côté l'intégrité & la grandeur d'ame de ce prélat lui donnoient un aſcendant preſqu'irréſiſtible ſur les eſprits : il étoit très-probable que ſes grandes qualités, ſoutenues par la vénération que méritoient ſon rang & ſa vieilleſſe, inſpireroient une ſorte de reſpect à un Prince ſuſceptible de ſentiments nobles & généreux ; & l'admiration de Charles pour les vertus du Cardinal, ne pouvoit manquer d'affoiblir en lui la confiance qu'il avoit eue juſqu'alors pour des hommes d'un caractere bien différent. D'un autre côté, ſi Charles laiſſoit à ſes miniſtres Fla-

1513.

Ils redoutent Ximenès

mands l'influence qu'ils avoient toujours eue dans ſes conſeils, il étoit aiſé de prévoir que Ximenès ne ſouffriroit pas tranquillement qu'on fît un ſi ſanglant affront à la nation Eſpagnole, & qu'il défendroit les droits de ſon pays avec la même intrépidité qu'il avoit ſoutenu les prérogatives de la Couronne. Ces conſidérations engagerent les miniſtres Flamands à unir leurs efforts pour retarder le départ de Charles; & ce Prince facile, peu méfiant & ſans expérience, attaché aux lieux qui l'avoient vu naître, ſe laiſſa inſenſiblement retenir dans les Pays-Bas pendant une année entiere après la ſignature du traité de Noyon.

1513.

Charles s'embarque pour l'Eſpagne.

Cependant les inſtances réitérées de Ximenès, le conſeil de Maximilien ſon grand-pere, & les murmures impatients des Eſpagnols, le déterminerent enfin à s'embarquer. Il étoit accompagné non-ſeulement de Chievres, ſon premier miniſtre, mais encore d'une ſuite nombreuſe & brillante de Gentilshommes Flamands, attirés par le deſir de voir la grandeur de leur maître, & d'avoir part

à ſes bontés. Après une traverſée périlleuſe, il débarqua à Villa-Vicioſa, dans la Province des Aſturies, où il fut reçu avec ces acclamations & ces témoignages éclatants de joie populaire, que la préſence ſi long-temps deſirée d'un nouveau Monarque ne pouvoit manquer d'exciter. Les Nobles Eſpagnols ſe rendirent de toutes les parties du Royaume auprès de Charles, & déployerent une magnificence que les Flamands n'étoient pas en état d'imiter (*a*). 1513. 13 Septembre.

Cependant Ximenès, qui regardoit la préſence du Roi comme le plus grand bonheur que l'Eſpagne pût deſirer, s'avançoit au-devant de lui auſſi promptement que la foibleſſe de ſa ſanté pouvoit le lui permettre. Cet homme extraordinaire n'avoit jamais ceſſé, pendant ſa régence, d'exercer ſur lui-même des mortifications très-rudes & très-fréquentes, qui, jointes à l'aſſiduité d'un travail pénible, auroient détruit la plus vigoureuſe conſtitution. Chaque jour

(*a*) P. Mart. *ep.* 597, 601.

1517. il conſacroit pluſieurs heures à des exercices de piété, diſoit exactement la meſſe, & donnoit quelque temps à l'étude : malgré ces occupations, il aſſiſtoit réguliérement au conſeil, recevoit & liſoit tous les papiers qui lui étoient préſentés ; il dictoit des lettres & des inſtructions, & il préſidoit à l'expédition de toutes les affaires, ſoit civiles, eccléſiaſtiques ou militaires. Tous les inſtants de ſa journée étoient remplis par quelque occupation ſérieuſe : le ſeul amuſement qu'il ſe permettoit pour ſe délaſſer du travail, c'étoit de diſputer avec des moines & des théologiens, ſur quelque queſtion épineuſe de théologie ſcholaſtique. Son corps épuiſé par ce genre de vie, affoibli par la vieilleſſe, étoit aſſailli chaque jour de quelque nouvelle infirmité. C'étoit dans cet état qu'il voyageoit pour aller recevoir ſon Souverain : il fut atteint à Bos Equillos d'un mal violent, accompagné de ſymptômes extraordinaires. Ceux qui le ſuivoient dans ce voyage, prétendirent y reconnoître l'effet du poiſon (*a*) ; mais ils ne ſa-

(*a*) Mariana, *continuat. lib. I, cap.* 3.

voient s'ils devoient imputer ce crime à la vengeance des Nobles Eſpagnols, ou à la jalouſie des miniſtres Flamands. 1517.

Obligé par cet accident de ſuſpendre ſa marche, Ximenés écrivit à Charles, & lui conſeilla avec ſa liberté ordinaire, de renvoyer tous les étrangers de ſa ſuite, dont le nombre & le crédit avoient déjà donné de l'ombrage aux Eſpagnols, & ne manqueroient pas d'aliéner bientôt de lui l'affection de tout le peuple. Il ſollicitoit en même-temps une entrevue avec le Roi, pour lui rendre compte de l'état de ſa nation & des diſpoſitions de ſes ſujets. Non-ſeulement les Flamands, mais encore les Nobles Eſpagnols ſe réunirent pour empêcher cette entrevue, & employerent toute leur adreſſe pour éloigner Charles d'Aranda, où le Cardinal s'étoit fait tranſporter. A leur ſollicitation, tous les plans qu'il recommanda furent rejettés, & l'on mit le plus grand ſoin à lui faire ſentir, & à faire connoître en même-temps à toute la nation que ſon pouvoir étoit ſur ſon déclin. Dans les cho- Ingratitude de Charles.

ſes même les plus indifférentes, on
1517. affecta de prendre toujours le parti qui pouvoit lui être le plus déſagréable. Ximenès ne ſoutint pas ce traitement avec ſon courage ordinaire : le ſentiment qu'il avoit de ſon intégrité & de ſes talents, lui faiſoit eſpérer plus de reconnoiſſance de la part d'un Prince à qui il remettoit un Royaume plus floriſſant qu'il ne l'avoit jamais été, & une autorité plus étendue & mieux établie que celle dont avoient joui les plus illuſtres de ſes prédéceſſeurs. Le Cardinal ne put s'empêcher de laiſſer en pluſieurs occaſions éclater ſon indignation & ſes plaintes. Il déplora le deſtin de ſa patrie, & prédit toutes les calamités auxquelles elle alloit être livrée, par l'inſolence, la rapacité & l'ignorance des étrangers. Tandis que ſon eſprit étoit agité de ces inquiétudes, il reçut une lettre de Charles, qui, après quelques froides expreſſions d'eſtime, lui permettoit de ſe retirer dans ſon dioceſe, pour y achever dans le repos les reſtes d'une vie ſi laborieuſe. Ce meſſage accabla Ximenès : il avoit l'ame trop fiere ſans

doute pour ſurvivre à ſa diſgrace : peut-être auſſi que ſon cœur généreux ne put ſupporter l'idée des maux qui alloient fondre ſur ſon pays. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il expira quelques heures après avoir lu la lettre du Roi (*a*). Quand on conſidere la vivacité, la grandeur & le ſuccès des entrepriſes de ce grand Miniſtre, pendant une régence qui n'a duré que vingt mois, on doute s'il a mérité plus d'éloges par ſa ſagacité dans le conſeil, par ſa prudence dans la conduite, ou par ſon audace dans l'exécution. Sa réputation, non-ſeulement de génie, mais encore de piété, eſt révérée en Eſpagne : c'eſt le ſeul Miniſtre que ſes contemporains ayent honoré comme un Saint (*b*), & à qui, pendant ſon adminiſtration, le peuple ait attribué le don de faire des miracles.

1517. Mort de Ximenès. 8 Novembre.

(*a*) Marſollier, *Vie de Ximenès*, *p.* 447 : Gometius, *lib. VIII*, *p.* 206, *&c.* Baudier, *hiſt. de Xim. p.* 208.

(*b*) Fléchier, *Vie de Xim. II*, 746. P. Mart. *ep.* 608. Sandovius, *p.* 12.

1518. Les Cortès s'aſſemblent à Valladolid.

Peu de temps après la mort de Ximenès, Charles fit, en grande pompe, ſon entrée publique à Valladolid, où il avoit convoqué les Etats de Caſtille. Quoiqu'il eût pris en toute occaſion le titre de Roi, ce titre n'avoit jamais été reconnu par les Etats. Les Eſpagnols croyoient toujours que le droit à la Couronne appartenoit à Jeanne ſeule; & comme il n'y avoit dans l'hiſtoire aucun exemple d'un fils qui eût pris le titre de Roi pendant la vie de ſon pere on de ſa mere, les Etats montrerent en cette occaſion ce reſpect ſcrupuleux pour les anciennes formes, cet éloignement pour toute innovation, qui anime ordinairement les aſſemblées populaires. Cependant la préſence de leur Monarque, l'adreſſe, les artifices & les menaces de ſes Miniſtres, engagerent à la fin l'aſſemblée à le déclarer Roi, conjointement avec Jeanne, à condition que le nom de Charles ſeroit placé dans tous les actes publics, après celui de ſa mere: il fut arrêté auſſi que ſi dans la ſuite Jeanne recouvroit l'uſage de ſa raiſon, elle reprendroit ſeule l'exercice

Charles eſt déclaré Roi.

de l'autorité royale. Les Etats voterent en même-temps pour un don gratuit de 600 mille ducats qui devoient être payés en trois ans, ſomme plus conſidérable qu'on n'en avoit jamais accordée à aucun Roi de Caſtille (*a*). 1518.

Malgré la déférence des Etats pour la volonté de leur Souverain, ce premier uſage de ſon pouvoir excita dans tout le Royaume un mécontentement très-ſenſible. Chievres avoit pris ſur l'eſprit de Charles, non-ſeulement l'aſcendant d'un gouverneur, mais encore l'autorité d'un pere. Ce jeune Prince ſembloit ne penſer & ne parler que d'après ſon Miniſtre : il étoit ſans ceſſe entouré de Flamands ; perſonne ne pouvoit avoir accès auprès de lui ſans leur permiſſion, ni lui parler qu'en leur préſence. Comme il ne poſſédoit que très-imparfaitement la langue Eſpagnole, ſes réponſes étoient toujours très-courtes, & ſouvent même il ne les prononçoit qu'en héſi- Mécontentement des Caſtillans.

(*a*) Miniana, *contin. lib.* 1, *c.* 3.

1518. tant. Ces circonſtances faiſoient croire à la plupart des Eſpagnols que Charles n'avoit qu'un génie lent & borné. Quelques-uns prétendoient remarquer une grande reſſemblance entre lui & ſa mere, & l'on commençoit à ſe dire tout bas qu'il ne ſeroit jamais beaucoup plus en état qu'elle de gouverner le Royaume. Ceux qui étoient plus à portée de connoître ſon caractere, aſſuroient à la vérité que, malgré ces apparences peu flatteuſes, il avoit beaucoup de connoiſſances & de ſagacité (*a*); mais tous s'accordoient à condamner ſa partialité en faveur de ſes compatriotes, & ſon exceſſif attachement pour ſes favoris. Malheureuſement pour Charles, c'étoient des hommes indignes de ſa confiance, uniquement dominés par l'amour de l'or. Comme ils avoient lieu de craindre que le bon ſens de leur maître ou l'indignation des Eſpagnols ne mît bientôt un terme à leur pouvoir, ils ſe hâtoient de profiter des moments de leur fa-

(*a*) Sandoval, *p.* 31. P. Mart. *ep.* 655.

veur ; & leur rapacité étoit d'autant plus grande, qu'ils ſentoient bien que leur crédit ne ſeroit pas de longue durée. Tous les honneurs, les emplois, les bénéfices étoient donnés aux Flamands, ou publiquement vendus par eux ; Chievres, ſa femme, & Sauvage, qu'à la mort de Ximenès, Charles avoit imprudemment élevé à la la dignité de Chancelier de Caſtille, épuiſoient à l'envi tous les moyens de multiplier les exactions & d'étendre la vénalité. Ces faits ne ſont pas ſeulement rapportés par les hiſtoriens Eſpagnols, que la prévention nationale peut faire ſoupçonner d'exagération : Pierre-Martyr Angleria, qui réſidoit alors à la Cour d'Eſpagne, & qui n'avoit aucun motif pour tromper ceux à qui il écrivoit, a laiſſé dans ſes lettres un détail preſque incroyable de l'inſatiable & inſolente avidité des Flamands. Selon le calcul que cet écrivain nous a laiſſé, & qu'il aſſure être très-modéré, ils firent paſſer dans les Pays-Bas, pendant l'eſpace de dix mois, onze cents mille ducats. Ce qui irrita les Eſpagnols plus en- 1518.

core que toutes les exactions, ce fut
1518. de voir nommer à l'Archevêché de Tolede Guillaume de Croy, neveu de Chievres, jeune homme qui n'avoit pas encore l'âge prescrit par les canons. L'élévation d'un étranger à la premiere dignité de leur Eglise & au plus riche bénéfice du Royaume, leur parut non-seulement une injustice, mais encore une insulte à toute la nation; & le clergé & les laïques, l'un par intérêt, les autres par indignation, se réunirent pour blâmer hautement un choix si révoltant (*a*).

Charles tient les Etats d'Arragon.

Charles quitta la Castille dans le moment même où l'on étoit si mécontent de son administration, & partit pour Sarragosse, dans le dessein d'assister aux Etats de ce Royaume. Dans sa route, il prit congé de son frere Ferdinand, qu'il envoya en Allemagne, sous le prétexte que sa présence seroit agréable à Maximilien,

(*a*) Sandoval, 28-31. P. Mart. *ep.* 608, 611, 613, 614, 622, 623, 639. Miniana, *contin. lib.* 1, *c.* 3, *l.* 9.

leur grand-pere. Charles dut à cette sage précaution la conservation de ses domaines d'Espagne. Au milieu des troubles violents qui s'y éleverent bientôt après cette époque, on ne peut pas douter que les Espagnols n'eussent offert la Couronne à un Prince qui étoit l'idole de toute la nation; & Ferdinand ne manquoit ni d'ambition ni de conseils qui l'auroient déterminé à accepter l'offre d'un Royaume (*a*). 1518.

Les Arragonois n'avoient pas encore reconnu Charles pour leur Roi, & les Etats ne s'assemblerent pas en son nom, mais au nom du *Justiza*, à qui, pendant les interregnes, ce privilege appartenoit (*b*). L'opposition que Charles trouva dans cette assemblée, fut plus violente & plus opiniâtre que celle des Etats de Castille; cependant après beaucoup de résistance & de longs délais, il obtint le titre de Roi conjointement avec

Les Arragonois sont plus intraitables que les Castillans.

(*a*) P. Mart. *ep.* 619. Ferreras, VIII, 460.

(*b*) P. Mart. *ep.* 605.

sa mere. En même-temps il s'engagea, par un ſerment ſolemnel que les
1518. Aragonois exigeoient toujours de leur Roi, à ne jamais violer aucun de leurs droits & privileges. Les Etats furent encore plus intraitables ſur la propoſition d'un don gratuit. Il s'écoula pluſieurs mois avant qu'ils vouluſſent conſentir à accorder à Charles deux cents mille ducats, & ils exigerent que cette ſomme fût employée à acquitter des dettes de la Couronne, oubliées dès long-temps; de ſorte qu'il n'en reſta qu'une petite partie à la diſpoſition du Roi. Ce qui s'étoit paſſé en Caſtille avoit appris aux Aragonois à ſe tenir ſur leurs gardes, & ils aimerent mieux avoir égard aux prétentions de leurs concitoyens, quelqu'extraordinaires qu'elles puſſent être, que de fournir à des étrangers les moyens de s'enrichir des dépouilles de la patrie (*a*).

Pendant l'aſſemblée des Etats, les Ambaſſadeurs de François I & du jeune Roi de Navarre arriverent à

(*a*) P. Mart. *ep.* 615, 634.

Sarragoſſe, pour demander, en vertu du traité de Noyon, la reſtitution de la Navarre : mais ni Charles, ni les Nobles Caſtillans qu'il conſulta ſur cet objet, ne parurent diſpoſés à céder cette acquiſition. On tint, quelque temps après, des conférences à Montpellier pour arranger cette affaire à l'amiable ; mais ce fut ſans ſuccès : les François alléguoient toujours l'injuſtice de l'uſurpation, & les Eſpagnols n'en conſidéroient que l'importance (*a*). 1519.

Charles, en quittant l'Arragon, ſe rendit en Catalogne, où il perdit autant de temps, trouva plus d'obſtacles, & obtint encore moins d'argent. Les Flamands s'étoient rendus ſi odieux par leurs exactions dans toutes les Provinces d'Eſpagne, que le deſir de les mortifier & de fruſtrer leur avarice, donnoit un nouveau reſſort à la jalouſie qui anime d'ordinaire les déterminations d'un peuple libre.

Les Caſtillans, qui avoient ſenti très-vivement le poids & la rigueur

(*a*) P. Mart. *ep.* 605, 633, 640.

de l'oppreſſion des Flamands, pri-
1519. rent le parti de renoncer à une docilité qui leur étoit funeſte, & qui les rendoit en même-temps un objet de mépris pour les autres Provinces d'Eſpagne. Ségovie, Tolede, Séville, & pluſieurs autres villes du premier ordre, formerent une confédération pour la défenſe de leurs droits & de leurs privileges; & malgré le ſilence de la Nobleſſe, qui, dans cette occaſion, ne montra ni l'eſprit public ni le courage qu'on avoit droit d'en attendre, les villes confédérées adreſſerent au Roi un expoſé détaillé de l'état du Royaume & de la mauvaiſe adminiſtration de ſes favoris. La nomination des étrangers aux emplois, l'exportation de l'argent monnoyé & l'augmentation des taxes, furent les principaux griefs qu'ils expoſerent, & ils en demanderent juſtice avec la hardieſſe naturelle à un peuple libre. Ces remontrances furent d'abord préſentées à Sarragoſſe, & renouvellées enſuite à Barcelone; mais Charles ne parut pas y faire beaucoup d'attention : cependant la confédération de ces villes fut le commencement de

cette union fameuſe des communes de Caſtille, union qui bientôt après jetta tout le Royaume dans la plus grande confuſion, ébranla le trône, & fut ſur le point de détruire la conſtitution même (*a*). 1519.

Il n'y avoit pas long-temps que Charles étoit arrivé à Barcelone, lorſqu'il reçut la nouvelle d'un événement qui l'intéreſſoit beaucoup plus que les murmures des Caſtillans & les ſcrupules des Etats de Catalogne: c'étoit la mort de l'Empereur Maximilien. Cette mort n'avoit rien de fort important par elle-même; car Maximilien n'étoit recommandable ni par ſes vertus, ni par ſon pouvoir, ni par ſes talents; mais elle devint, par ſes ſuites, un des plus mémorables événements de l'hiſtoire moderne: elle rompit cette paix univerſelle & profonde qui régnoit dans le monde chrétien; elle excita entre deux Princes, une rivalité qui remua toute l'Europe, & y alluma des guerres plus générales & plus longues

Mort de Maximilien. 12 Janvier.

(*a*) P. Mart. *ep.* 630. Ferreras, VIII, 464.

qu'on en avoit eu juſque-là depuis
1519. la République Romaine.

Les révolutions qu'avoit occaſionnées l'expédition du Roi de France Charles VIII en Italie, avoient inſpiré aux Princes d'Europe de nouvelles idées ſur l'importance de la dignité impériale. L'Empire avoit beaucoup de prétentions ſur quelques Etats d'Italie, & ſur quelques autres une juriſdiction fort étendue : il eſt vrai que ſous des Princes qui n'avoient que peu de talents & d'influence, ces prétentions avoient été preſqu'abandonnées, & que cette juriſdiction avoit été rarement exercée : cependant on ſentoit bien qu'un Empereur qui auroit du pouvoir & du génie, s'en ſerviroit avec ſuccès pour étendre ſon domaine ſur la plus grande partie de l'Italie; Maximilien même, quelque foible & incertaine que ſa conduite ait toujours été, avoit ſu tirer avantage de toutes les guerres & de toutes les négociations qui s'étoient faites en Italie pendant ſon regne. D'ailleurs, la prééminence reconnue que le Chef de l'Empire avoit ſur les Princes Chrétiens, les droits attachés à

cette dignité, & qui pouvoient devenir très-considérables dans les mains d'un Prince qui sauroit les faire valoir avec habileté, tout concouroit à rendre plus que jamais la Couronne impériale un objet digne d'exciter l'ambition & la rivalité des Souverains. 1519.

Maximilien avoit montré, peu de temps avant sa mort, un grand desir de conserver cette dignité dans la Maison d'Autriche, & de faire nommer le Roi d'Espagne pour son successeur; mais n'ayant jamais été couronné par le Pape, cérémonie qu'on regardoit alors comme essentielle, il n'étoit considéré que comme Empereur *élu*. Quoique les Historiens n'ayent point remarqué cette distinction, il est certain que les chancelleries d'Italie & d'Allemagne n'ont jamais donné à Maximilien que le titre de Roi des Romains; & comme on ne trouvoit dans l'histoire aucun exemple d'un Roi des Romains à qui l'on eût nommé un successeur de son vivant, les Allemands, toujours attachés à leurs formes, ne voulurent pas accorder à Charles un rang pour le-

Maximilien avoit tenté d'assurer la Couronne impériale à son petit-fils.

quel il n'y avoit pas même de nom dans les conſtitutions de l'Empire, & refuſerent avec opiniâtreté de ſatisfaire ſur ce point le deſir de Maximilien (a).

1519.

Charles & François I ſe déclarent aſpirants à l'Empire.

La mort de cet Empereur leva toutes ces difficultés. Charles demanda ouvertement cette place, que ſon grand-pere avoit tentée, ſans ſuccès, de lui aſſurer d'avance; François I ſe mit en même-temps ſur les rangs pour la lui diſputer. Cette rivalité, non moins éclatante par la grandeur des concurrents, que par l'importance du prix auquel ils aſpiroient, attira l'attention de toute l'Europe : les deux Monarques déclarerent leurs prétentions avec confiance, & l'un & l'autre paroiſſoit avoir une égale eſpérance de réuſſir. Le trône impérial étoit depuis ſi long-temps occupé par la Maiſon d'Autriche, que Charles le regardoit comme un héritage qui lui appartenoit de droit : il ſavoit qu'au-

Prétentions & eſpérances de Charles.

(a) Guicciardini, *lib.* 13, *p.* 15. Barre, *hiſt. génér. d'Allemagne.* t. VIII, part. I, p. 187. P. Heuter. *rer. Auſtr. lib. VII, cap.* 17, p. 179. *lib. VIII, c.* 2, *p.* 183.

cun Prince de l'Empire n'avoit ni
aſſez de pouvoir ni aſſez de crédit 1519.
pour entrer en concurrence avec lui ;
il ſe flattoit qu'aucune conſidération
ne pourroit déterminer les Allemands
à élever un Prince étranger à une
dignité qui depuis tant de ſiecles étoit
leur appanage, & ſur-tout à choiſir
François I, ſouverain d'un peuple dont
le caractere, le gouvernement & les
mœurs étoient ſi différents des leurs,
qu'il n'étoit guere poſſible d'établir
une union ſincere entre les deux na-
tions. Charles eſpéroit d'ailleurs que
les dernieres négociations de Maximi-
lien, quoiqu'elles n'euſſent point eu
de ſuccès, auroient diſpoſé en ſa fa-
veur l'eſprit des Electeurs ; mais ce
qui lui inſpiroit le plus de confiance,
c'étoit la ſituation favorable de ſes
Etats héréditaires en Allemagne, qui
formoient une barriere naturelle à
l'Empire contre les entrepriſes de la
puiſſance Ottomane. Les conquêtes,
les talents & l'ambition du Sultan Sé-
lim II, donnoient alors à toute l'Eu-
rope des inquiétudes bien fondées. En
effet, ſes victoires ſur les Mamelucs
& la deſtruction de ce brave peuple,

en ajoutant l'Egypte & la Syrie à ſon
1519. Empire, en avoient ſi ſolidement affermi la tranquillité intérieure, que Sélim étoit en état de tourner contre les Princes Chrétiens toute la force de ſes armes, auxquelles juſqu'alors aucune Puiſſance n'avoit pu réſiſter. Il n'y avoit pas de moyen plus ſûr pour arrêter le cours de ce torrent, que de lui oppoſer un Empereur qui poſſédoit de vaſtes domaines dans le pays même expoſé au premier choc de l'ennemi, & qui pouvoit d'ailleurs le combattre avec toutes les forces d'une puiſſante monarchie & tous les tréſors que produiſoient les mines du nouveau monde & le commerce des Pays-Bas. Tels étoient les moyens ſur leſquels Charles établiſſoit hautement la juſtice de ſes prétentions; & tous les eſprits équitables & éclairés trouverent ces raiſons non-ſeulement plauſibles, mais convaincantes: cependant il ne s'en tint pas-là pour aſſurer le ſuccès de ſa cauſe. Il prodigua l'argent, mit en œuvre toutes les reſſources & tous les artifices de la négociation, & prit ſecrétement à ſa ſolde un corps conſidérable de trou-

pes

pes qu'avoient levé les Etats du cercle de Souabe. Il s'aſſura par des préſents, des ſuffrages de tous ceux qui voulurent ſe vendre, leva les ſcrupules des uns, répondit aux objections des autres, & ſut, par les menaces (*a*), en impoſer aux foibles. 1519.

Moyens de François I.

D'un autre côté, François I ſoutint ſes prétentions avec la même ardeur & une égale confiance dans la juſtice de ſa cauſe. Ses émiſſaires publioient qu'il étoit temps de prouver aux Princes de la Maiſon d'Autriche que la couronne impériale étoit élective & non héréditaire, & que d'autres Princes pouvoient aſpirer à une dignité que leur arrogance ſembloit leur faire regarder comme un bien de famille : qu'il falloit un Souverain d'un jugement mûr & de talents éprouvés, pour prendre les rênes du gouvernement dans un pays où les nouvelles opinions ſur la religion jettoient tous les eſprits dans une

(*a*) Guicc. *lib.* 13, 159. Sleidan, *hiſt. of the reform.* 14. Struvii, *hiſt. german.* 11, 971. *not.* 20.

agitation extraordinaire, dont on
1519. avoit à craindre les ſuites les plus funeſtes; qu'un jeune Prince ſans expérience, & qui n'avoit encore donné aucune preuve de capacité militaire, n'étoit pas en état d'entrer en lice avec un rival tel que Sélim, vieilli dans l'art de la guerre, & enhardi par un enchaînement de victoires : au-lieu qu'on pouvoit oppoſer au conquérant d'Aſie un Roi, qui, dès ſa jeuneſſe, avoit triomphé de la valeur & de la diſcipline des Suiſſes, regardés juſqu'alors comme invincibles: que l'ardeur & l'impétuoſité de la cavalerie Françoiſe, ſecondée par la diſcipline & la fermeté de l'infanterie Allemande, formeroient une armée ſi formidable, qu'au-lieu d'attendre l'approche des troupes Ottomanes, elle pourroit porter les hoſtilités juſqu'au cœur de l'Empire de Sélim : que l'élection de Charles étoit incompatible avec une des conſtitutions fondamentales de l'Empire, ſuivant laquelle tout Prince qui poſſédoit la couronne de Naples étoit exclus du trône impérial; & que d'ailleurs les prétentions de Charles ſur

le Duché de Milan, allumeroient infailliblement en Italie une guèrre dont les effets ſe feroient bientôt ſentir à l'Allemagne & pourroient lui devenir funeſtes (*a*). 1519.

Tandis que les Ambaſſadeurs de François I faiſoient valoir ces raiſons & d'autres du même genre, dans toutes les Cours d'Allemagne, ce Prince inſtruit des préventions qu'élevoient contre lui ſa qualité d'étranger & ſon ignorance de la langue & des mœurs Allemandes, chercha à vaincre ces obſtacles, & à ſe concilier la faveur des Princes par des dons immenſes & des promeſſes plus conſidérables encore. Comme la reſſource prompte & commode de faire paſſer de l'argent par des lettres de change étoit encore peu connue alors, les Ambaſſadeurs de France voyageoient avec une ſuite de chevaux chargés d'or; appareil de corruption peu honorable au Prince à qui ils ap-

(*a*) Gu cc. *lib.* 13, 160. Sleid. *pag.* 16; Geor. Sabini, *de elect. Car. V*, *hiſt. apud ſcardii ſcript. rer. germ. vol. II*, *p.* 4.



161333

partenoient, & honteux pour ceux à qui il étoit deſtiné (a).

1519.

Vues & intérêts divers des autres Puiſſances.

Les autres Princes d'Europe ne pouvoient pas reſter ſpectateurs indifférents d'un combat dont l'événement les touchoit de ſi près. Leur intérêt commun auroit dû naturellement former entr'eux une ligue générale contre les deux concurrents, pour les empêcher d'obtenir l'un ou l'autre un accroiſſement de puiſſance & de crédit qui ſembloit menacer la liberté de l'Europe; mais il y avoit ſi peu de temps que les principes ſur la diſtribution & l'équilibre du pouvoir s'étoient introduits dans le ſyſtême de la politique Européenne, qu'on n'en ſentoit pas encore aſſez l'importance. Les paſſions de quelques Princes & le défaut de prévoyance de quelques autres, ſe joignant à la crainte d'offenſer les prétendants, empêcherent cette union ſalutaire entre les Puiſſances de l'Europe, & leur firent négliger entiérement la ſûreté commu-

(a) Mém. du Maréchal de Fleuranges, pag. 166.

ne, ou ne leur permirent pas de la défendre avec vigueur. 1519.

Quoique les cantons Suiſſes craignissent l'élévation de l'un ou de l'autre Monarque au trône de l'Empire, & qu'ils euſſent deſiré d'y voir monter quelque Prince dont le pouvoir & les domaines fuſſent moins étendus, cependant leur haine pour la nation Françoiſe les détermina à donner une préférence ouverte aux prétentions du Roi d'Eſpagne, tandis qu'ils employerent tout leur crédit à traverſer celles de François I (a). des Suiſſes.

Les Vénitiens voyoient clairement qu'il ſeroit de leur intérêt de s'oppoſer également aux ſuccès des deux concurrents; mais leur jalouſie contre la Maiſon d'Autriche, dont le voiſinage & l'ambition avoient été ſi funeſtes à la grandeur de leur République, ne leur permit point d'agir ſuivant les principes de la politique; & ils ſe hâterent de ſe déclarer en faveur du Roi de France. des Vénitiens.

(a) Sabinus, p. 6.

1519. d'Henri VIII.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, avoit autant d'intérêt & plus de moyens encore, pour empêcher François ou Charles d'acquérir une nouvelle dignité, qui les éleveroit ſi fort au-deſſus des autres Monarques ; mais quoique Henri ſe vantât ſouvent de tenir dans ſes mains la balance de l'Europe, il n'avoit ni la ſuite d'attention, ni la juſteſſe du coup d'œil, ni le ſens-froid qu'auroit demandé cette délicate fonction. Cependant il ſentit ſa vanité ſi vivement bleſſée de ſe voir exclus de cette glorieuſe lice où les deux concurrents fixoient les regards de toute l'Europe, qu'il prit le parti d'envoyer un Ambaſſadeur en Allemagne, & de ſe mettre ſur les rangs pour demander la Couronne impériale. Cet Ambaſſadeur fut comblé de careſſes par les Princes d'Allemagne & par le Nonce du Pape ; mais il écrivit bientôt à ſon maître qu'il n'y avoit aucune eſpérance de faire réuſſir une prétention qui avoit été annoncée trop tard. Henri n'attribuant qu'à cette cauſe l'inutilité de la démarche qu'il venoit de haſarder, & content d'avoir fait ce

faſtueux étalage de ſa propre importance, ne prit plus dès-lors, à ce qu'il paroît, aucune part à cette grande querelle, ni pour traverſer les deux rivaux, ni pour favoriſer l'un d'eux (a). 1519.

Le Pape Léon X, que ſes talents politiques, autant que ſon goût pour les arts, ont rendu ſi célebre, fut le ſeul Prince de ce ſiecle qui obſerva les mouvements des deux prétendants avec une attention vraiment éclairée, & qui montra une juſte inquiétude pour la ſûreté de l'Europe. L'autorité des Papes & la juriſdiction impériale ſe croiſoient en tant d'occaſions; les plaintes reciproques d'uſurpation étoient ſi multipliées, & la ſûreté des domaines de l'Egliſe dépendoit ſi fort de la foibleſſe de ſes voiſins & ſi peu de ſes propres forces, qu'il n'y avoit rien de plus redoutable pour la Cour de Rome, qu'un Empereur qui joindroit à une grande puiſſance un génie entreprenant. Léon frémit à la ſeule penſée

(a) *Mém. de* Fleuranges, 314. Herbert, *hiſt. of Henry VIII.*

de voir placé ſur le trône de l'Em-
1519. pire un Roi d'Eſpagne & de Naples, maître du nouveau monde. Il ne voyoit pas moins de danger à laiſſer élever à ce haut rang un Roi de France, Duc de Milan & Seigneur de Gênes; & il prédit que l'élection d'un de ces deux Monarques ſeroit funeſte à l'indépendance du St. Siege, à la paix de l'Italie, & peut-être à la liberté de l'Europe. Pour traverſer ſans riſque deux rivaux ſi puiſſants, & qui avoient tant de moyens de ſe venger, il falloit beaucoup de prudence & d'adreſſe : Léon employa l'une & l'autre. Il exhorta ſecrétement les Princes d'Allemagne à choiſir dans leur corps un ſucceſſeur à l'Empire, d'autant que pluſieurs d'entr'eux étoient dignes d'occuper le trône avec honneur; il leur rappella la conſtitution qui en excluoit pour toujours les Rois de Naples (*a*). Il ſollicita en même-temps avec vivacité le Roi de France de perſiſter dans ſon deſſein :

(*a*) Goldaſti, *Conſtit. impériales. Francof.* 1673, vol. I, 439.

non que le Pape desirât qu'il réussît; mais comme il étoit persuadé que les Allemands donneroient la préférence au Roi d'Espagne, il espéroit que François, animé par le ressentiment & l'esprit de rivalité, concourroit ensuite de tout son crédit à faire tomber sur un troisieme aspirant la Couronne impériale. Si d'un autre côté le Roi de France trouvoit plus de facilité dans ses poursuites qu'on n'avoit lieu de le croire, Léon ne doutoit pas que Charles, excité par les mêmes motifs, n'eût recours aux mêmes moyens pour traverser François I. Le Pape crut pouvoir ainsi ménager la jalousie naturelle des deux rivaux avec assez d'art pour réussir à les écarter l'un & l'autre de leur but; mais ce projet, le seul convenable à la situation de Léon X, fut exécuté avec aussi peu d'adresse qu'il avoit été concerté avec habileté. Les Ambassadeurs de France en Allemagne amuserent leurs maîtres par de frivoles espérances: le Nonce gagné par eux, oublia entiérement ses instructions, & François persista avec tant d'ardeur & d'opiniâtreté à défendre ses préten- 1519.

tions, que le Pape vit échouer toutes ſes meſures (a).

1519.

Aſſemblée de la diete. 17 Juin.

Telles étoient les eſpérances des concurrents & les vues des différents Princes intéreſſés au dénouement de cette querelle, lorſque la diete s'ouvrit, ſuivant l'uſage, à Francfort. Le droit d'élire un Empereur appartenoit depuis long-temps à ſept Princes conſidérables diſtingués par le titre d'Electeurs. On a expliqués ailleurs l'origine de leur office, ainſi que la nature & l'étendue de leur pouvoir. Les Electeurs étoient alors Albert de Brandebourg, Archevêque de Mayence; Herman, Comte de Wied, Archevêque de Cologne; Richard de Grieffenklau, Archévêque de Treves; Louis, Roi de Bohême; Louis, Comte Palatin du Rhin; Fréderic, Duc de Saxe; & Joachim I, Marquis de Brandebourg. Les raiſonnements ſpécieux des Ambaſſadeurs des deux Rois, leurs ſollicitations, leurs intrigues & leurs préſents, ne purent faire oublier aux Electeurs la

Vues des Electeurs.

(a) Guicciard. *lib.* 13, 161.

maxime fondamentale ſur laquelle ils croyoient que la liberté de la conſtitution de l'Empire étoit établie. Parmi les membres du corps Germanique, qui forme une grande république compoſée d'Etats preſque indépendants, le premier principe de patriotiſme eſt d'abaiſſer & de limiter le pouvoir de l'Empereur: & cette idée, ſi conforme à la nature du gouvernement, eſt une regle dont un politique Allemand ne s'écarte preſque jamais. Pendant pluſieurs ſiecles, on n'avoit élevé à l'Empire aucun Prince qui jouît déja d'une grande puiſſance, ou qui poſſédât des domaines étendus; & c'étoit à cette ſage précaution que pluſieurs des grandes familles d'Allemagne devoient l'éclat & l'indépendance qu'elles avoient acquis pendant ce période de temps. Les Electeurs ne pouvoient donc donner leurs ſuffrages à l'un des deux Monarques, ſans violer évidemment cette maxime ſalutaire, ſans vouloir donner à l'Empire un maître au-lieu d'un chef, & ſans ſe rabaiſſer eux-mêmes du rang d'égaux à la condition de ſujets. 1519.

Ces conſidérations déterminerent
1519. les Electeurs à jetter les yeux ſur
Ils offrent la Couronne Impériale à Frédéric, Duc de Saxe. Fréderic, Duc de Saxe, Prince à qui ſes talents & ſes vertus avoient merité le titre de Sage; & ils ſe réunirent tous pour lui offrir la Couronne Impériale. Fréderic ne ſe laiſſa point éblouir par l'éclat de cette couronne, que deux Monarques, dont la puiſſance étoit bien ſupérieure à la ſienne, recherchoient avec tant d'ardeur. Après avoir réfléchi quelque temps ſur l'offre qu'on lui faiſoit,
Il la refuſe. il la rejetta avec une généroſité & un déſintéreſſement auſſi étonnant que digne d'admiration. Il ſentit que rien n'étoit plus contraire à la bonne politique qu'un attachement inflexible à un principe qui, quoiqu'excellent & juſte en pluſieurs occaſions, n'étoit cependant pas applicable à tous les cas. » Dans les temps de tran» quillité, diſoit-il, nous avons beſoin » d'un Empereur qui n'ait pas aſſez » de pouvoir pour empiéter ſur nos » privileges; mais les temps de dan» ger demandent un Prince qui ait » aſſez de forces pour veiller à notre » ſûreté. Les armées Turques ſe raſ-

» ſemblent ſous le commandement
» d'un brave Sultan enhardi par ſes 1519.
» victoires. Elles ſont prêtes à fondre
» ſur l'Allemagne avec une violence
» dont les ſiecles précédents n'ont
» pas encore vu d'exemple. Des cir-
» conſtances nouvelles érigent de nou-
» velles meſures : il faut remettre le
» ſceptre de l'Empire à des mains plus
» puiſſantes que les miennes, & c'eſt
» un fardeau trop peſant aujourd'hui
» pour tout autre Prince d'Allema-
» gne. Nous n'avons ni des domai-
» nes aſſez étendus, ni des revenus
» aſſez conſidérables, ni une auto-
» rité aſſez grande pour être en état
» de tenir tête à l'ennemi formida-
» ble dont nous ſommes menacés.
» Notre ſituation nous force à re-
» courir à l'un des deux Monarques
» rivaux ; chacun d'eux peut mettre
» en campagne des forces ſuffiſantes
» pour nous défendre : mais comme
» le Roi d'Eſpagne eſt né en Alle-
» magne, qu'il eſt membre & Prince
» de l'Empire, par les Etats dont il
» a hérité de ſon grand-pere, & que
» ſes domaines bordent la frontiere
» la plus expoſée aux incurſions des

1519. » Turcs, ſes prétentions à la Cou-
» ronne Impériale me paroiſſent mieux
» fondées que celles d'un Prince,
» étranger à notre langue, à notre
» ſang, à notre Pays. D'après ces rai-
» ſons, je donne ma voix à Charles ».

Il refuſe les préſents que lui offrent les Ambaſſadeurs d'Eſpagne.

Une opinion inſpirée par un ſentiment de généroſité ſi peu commun, & ſoutenue par des raiſons ſi plauſibles, ne pouvoit manquer de faire une forte impreſſion ſur les Electeurs. Les Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne ſentant toute l'importance du ſervice que Fréderic venoit de rendre à leur maître, lui envoyerent une ſomme conſidérable d'argent, comme le premier gage de la reconnoiſſance de ce Monarque; mais un Prince qui avoit eu aſſez de grandeur d'ame pour refuſer une Couronne, ne pouvoit pas s'abaiſſer à vendre ſon ſuffrage. Les Ambaſſadeurs Eſpagnols le prierent de permettre au moins qu'ils diſtribuaſſent entre ſes courtiſans une partie de la ſomme qui lui étoit deſtinée; Fréderic leur répondit qu'il ne pouvoit pas les empêcher de recevoir ce qu'on leur offriroit, mais qu'il chaſſeroit le

lendemain quiconque auroit accepté un ſeul florin (*a*). 1519.

Il n'y avoit aucun Prince d'Allemagne qui pût alors aſpirer à une dignité que Fréderic venoit de re- Nouvelles délibérat. des Elect.

(*a*) Le P. Daniel, hiſtorien de réputation, ſemble révoquer en doute la vérité de ce récit de la conduite de Frédéric, fondé ſur ce que George Sabinus n'en fait pas mention dans ſon hiſtoire de l'élection & du couronnement de Charles V, *tom. III, p.* 63. Mais on doit faire peu de fond ſur une omiſſion dans un auteur ſuperficiel, dont l'ouvrage, quoique décoré du titre d'hiſtoire, ne contient qu'une relation du cérémonial de l'élection de Charles, telle qu'on en publioit ordinairement en Allemagne dans de ſemblables occaſions. *Scard. Rer. Germ. ſcript. v. II, p.* 1. Le témoignage d'Eraſme, *lib.* 13, *ep.* 4, & celui de Sleidan, *pag.* 18, ſont poſitifs. Seckendorf, (*Commentar. hiſtor. & apologet. de Luteraniſmo, p.* 121) a examiné ce fait avec ſon exactitude ordinaire, & en a établi la vérité avec l'évidence la plus frappante. A ces témoignages, qu'il a recueillis, j'ajouterai l'autorité déciſive du Cardinal Cajétan, Légat du Pape à Francfort, dans ſa lettre du 5 juillet 1519. *Epîtres aux Princes, &c.* recueillies par Nuſcelli, traduites par Belleforeſt. *Paris*, 1572, *p.* 60.

fuſer pour des raiſons également ap-
1519. plicables à tous les autres. Il ne reſtoit donc qu'à faire un choix entre les deux illuſtres compétiteurs. Indépendamment de la prévention que faiſoient naître en faveur de Charles & ſa naiſſance & la ſituation de ſes Etats héréditaires, il ne dut pas peu aux talents & au zele de ſes Ambaſſadeurs, le Cardinal de Gurck & Erard de la Marck, Evêque de Liege, leſquels conduiſirent leurs négociations avec plus d'adreſſe & de prudence que les Ambaſſadeurs du Roi de France n'en employerent à négocier pour leur maître. Le Cardinal avoit été long-temps Miniſtre & favori de Maximilien, & connoiſſoit bien l'art de traiter avec les Allemands. L'Evêque de Liege ayant été écarté du Cardinalat par le crédit de François, mettoit en œuvre, pour traverſer les vues de ce Monarque, toutes les reſſources que peut puiſer dans le reſſentiment une ame ambitieuſe. La faction Eſpagnole faiſoit chaque jour des progrès dans le college Electoral : le Nonce même du Pape, convaincu qu'une plus lon-

gue oppoſition ſeroit inutile, voulut ſe faire un mérite auprès du futur Empereur, en lui offrant volontairement, au nom de Léon, une diſpenſe pour réunir la Couronne Impériale avec celle de Naples (*a*). 1519.

Cet important débat qui tenoit l'Europe en ſuſpens, fut enfin terminé le 28 juin, cinq mois & dix jours après la mort de Maximilien. Six des Electeurs s'étoient déjà déclarés en faveur du Roi d'Eſpagne : l'Archevêque de Treves, le ſeul qui fût reſté conſtamment attaché au parti François, s'étant enfin réuni à ſes confreres, Charles ſe vit, par le ſuffrage unanime du college Electoral, élevé au trône de l'Empire (*b*). Charles eſt élu Empereur.

Mais quoique les Electeurs euſſent conſenti, par différents motifs, à donner leur voix à ce Monarque, ils montrerent en même-temps toute l'inquiétude que leur cauſoit ſon exceſ-

(*a*) Freeheri, *Rer. Germ. ſcriptores*, *vol. III.* 172. *cur.* Struvii, *Argent.* 1717. Giannone, *hiſt. of Naples*, 2, 498.

(*b*) Jac. Aug. Thuan. *hiſt. ſui temporis*, *edit. Bulklay*, *lib.* 1, *c.* 9.

sive puissance, & ils s'occuperent sé-
1519. rieusement des moyens de prévenir l'abus qu'il pourroit en faire un jour pour empiéter sur les privileges du corps Germanique. Depuis long-temps, ils exigeoient de chaque Empereur nouvellement élu, qu'il confirmeroit ses privileges, & promettroit de ne les violer en aucune circonstance. Tant qu'on ne déféra la Couronne impériale qu'à des Princes, qui n'étoient redoutables ni par l'étendue de leurs Etats, ni par la supériorité de leur génie, on crut qu'une promesse verbale étoit un gage suffisant de leur conduite; mais le choix d'un Empereur aussi puissant que Charles demandoit d'autres précautions. On forma une *capitulation*, dans laquelle on exposa les privileges & immunités des Electeurs, des Princes de l'Empire, des villes & de tous les autres membres du corps Germanique. Les Ambassadeurs de Charles signerent en son nom cette capitulation, qu'il confirma lui-même à son couronnement de la maniere la plus solemnelle. Depuis cette époque, les Electeurs ont prescrit à

tous ſes ſucceſſeurs les mêmes conditions. En Allemagne, la capitulation, ou ce contrat mutuel entre l'Empereur & ſes ſujets, eſt regardée comme une puiſſante barriere contre le progrès de la puiſſance impériale, & comme la grande charte de leurs privileges (*a*). 1519.

L'importante nouvelle de l'élection arriva en neuf jours de Francfort à Barcelone, où Charles étoit retenu par l'obſtination des Etats de Catalogne, qui n'avoient encore terminé aucune des affaires ſoumiſes à leurs délibérations. Il apprit cet événement avec toute la joie que pouvoit inſpirer à un jeune homme ambitieux un accroiſſement de puiſſance & de dignité qui l'élevoit ſi fort au-deſſus de tous les autres Souverains de l'Europe. Ce fut dès ce moment qu'il conçut ces vaſtes projets de gloire qui ſéduiſirent ſon imagination pendant tout ſon regne; & c'eſt L'élection eſt notifiée à Charles.

(*a*) Pfeffel, *abrégé de l'hiſtoire du droit public d'Allemagne*, 590. Linnei, *capitulat. imper. Epitres des Princes*, par Ruſcelli, *p.* 60.

à cette époque qu'il faut remonter
1519. pour voir naître & ſe développer ce grand ſyſtême d'ambition qui rend ſi intéreſſante l'hiſtoire de ſa vie.

Une circonſtance peu importante découvrit bientôt les effets que cette grande élévation avoit produits ſur l'ame de Charles. Dans tous les actes ou édits qu'il publia en qualité de Roi d'Eſpagne, il prit le titre de *Majeſté*, & exigea que ſes ſujets le lui donnaſſent comme une nouvelle marque de reſpect. Juſqu'alors les Monarques d'Europe n'avoient pris que le titre d'*Alteſſe* ou de *Grace*; mais la vanité des autres Cours leur fit bientôt imiter l'exemple de celle d'Eſpagne. Le titre de *Majeſté* n'eſt plus une marque de prééminence : les plus petits Monarques en jouiſſent aujourd'hui, & l'orgueil des plus puiſſants n'a pas encore pu inventer une diſ-
Les Eſpagnols tinction plus relevée (*a*).

Il s'en falloit bien que les Eſpa-

(*a*) Miniana, *continuat. Mar.* p. 13. Ferreras, VIII, 475. *Mém. hiſtoriques de la* Houſſaye, *t. I, p.* 53, *&c.*

gnols viſſent l'élévation de Charles au trône impérial avec autant de joie qu'il en reſſentoit lui-même. Ils ne doutoient pas que cette nouvelle dignité ne les privât bientôt de la préſence de leur Souverain, pour les livrer au gouvernement d'un vice-Roi & de ſon conſeil, eſpece d'adminiſtration ſouvent tyrannique & toujours odieuſe. Ils voyoient avec douleur, comme une ſuite preſqu'inévitable de cet événement, que le ſang de leurs concitoyens ſeroit verſé pour des querelles, où ils n'auroient aucun intérêt; que leurs tréſors ſeroient prodigués pour ſoutenir l'éclat d'un titre étranger, & que toute la nation ſe trouveroit embarraſſée dans le labyrinthe de la politique Italienne & Allemande. Toutes ces conſidérations leur faiſoient regarder l'élection de Charles comme un événement funeſte à l'Eſpagne; ils ſe plaiſoient à citer avec les plus grands éloges le courage & le patriotiſme de leurs ancêtres, qui, dans l'aſſemblée des Etats de Caſtille, défendirent à Alphonſe le Sage de ſortir du Royaume pour aller ſe faire couron-

1519. ſont mécontents de cet événement.

ner Empereur d'Allemagne, & cet
1519. exemple leur paroiſſoit très-digne d'être imité dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit (*a*).

Charles, ſans conſulter les ſentiments & les murmures de ſes ſujets Eſpagnols, accepta la Couronne impériale que le Comte Palatin, à la tête d'une ambaſſade ſolemnelle, lui offrit au nom des Electeurs, & déclara l'intention où il étoit de paſſer en Allemagne pour y aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité. C'étoit une démarche néceſſaire, parce que, ſuivant les formes des conſtitutions Germaniques, il ne pouvoit, avant que d'avoir été couronné publiquement, exercer aucun acte de juriſdiction & d'autorité (*b*).

Leur mécontentement augmente.

Cette réſolution étant devenue publique, acheva d'indiſpoſer les Eſpagnols; un ſombre mécontentement ſe répandit dans tous les ordres de l'Etat: le Pape avoit accordé au Roi

(*a*) Sandoval, I. *p.* 32. Minian. *cont.* p. 14.

(*b*) Sabinus. P. Barre, VIII. 1085.

le dixieme du revenu de tous les bénéfices eccléſiaſtiques de la Caſtille, afin de le mettre en état de ſoutenir avec plus de vigueur la guerre contre les Turcs; le clergé s'étant aſſemblé, refuſa unanimement de lever cette ſomme, & prétendit qu'elle ne pouvoit être exigée que dans les temps où la chrétienté ſeroit réellement attaquée par les infideles. Léon, déterminé à ſoutenir ſon autorité, mit le Royaume en interdit; mais on eut ſi peu d'égard à cette cenſure, univerſellement regardée comme injuſte, que Charles lui-même en ſollicita la révocation. Ainſi le clergé Eſpagnol eut non-ſeulement la gloire de s'oppoſer aux uſurpations du Pape & de braver le pouvoir de la Couronne, mais encore l'avantage de s'exempter du tribut qu'on vouloit lui impoſer (*a*). 1519.

Il s'éleva dans le Royaume de Valence, dépendant de la Couronne d'Arragon, des troubles bien plus à Soulevement à Valence.

(*a*) P. Mart. *ep.* 462. Ferreras, VIII 473.

craindre, & dont les effets furent
1519. plus durables & plus dangereux. Un moine ſéditieux échauffa, par ſes ſermons, les habitants de Valence, capitale du Royaume de ce nom, & excita la populace à prendre les armes, pour punir, ſans forme de procès, certains criminels. Cette populace, flattée de la découverte & de l'exercice qu'elle venoit de faire de ſon pouvoir, refuſa enſuite de mettre bas les armes, & ſe forma en compagnies militaires, qui s'aſſujettirent à la diſcipline & aux manœuvres d'une troupe réglée. Le deſir de ſe ſouſtraire à l'oppreſſion des Grands, fut le premier motif & le lien puiſſant de cette aſſociation. Comme l'indépendance & les privileges ariſtocratiques étoient plus étendus à Valence que dans les autres Royaumes d'Eſpagne, les Nobles ne reconnoiſſant preſque aucun ſupérieur qui pût leur demander compte de leur conduite, traitoient le reſte des habitants, non-ſeulement en vaſſaux, mais en eſclaves. Cependant allarmés de ce ſoulevement inattendu, ils craignirent que le peuple ne s'enhardît

hardît juſqu'à vouloir ſecouer entiérement le joug; mais comme ils ne pouvoient arrêter ces mouvements ſans prendre les armes, il fallut avoir recours à l'Empereur, & lui demander la permiſſion d'attaquer les rebelles. Le peuple de ſon côté nomma des députés chargés d'aller expoſer ſes griefs au Souverain, & implorer ſa protection. Ces députés arrivérent à la Cour, heureuſement pour eux, dans le moment où Charles étoit le plus irrité contre la Nobleſſe. L'empreſſement qu'il avoit de paſſer en Allemagne, où ſa préſence devenoit de jour en jour plus néceſſaire, & l'impatience plus grande encore de ſes courtiſans Flamands, à qui il tardoit d'aller porter dans leur patrie les dépouilles de la Caſtille, ne permettoient pas au Prince d'aller tenir lui-même les Etats de Valence. Il nomma le Cardinal Adrien pour le repréſenter à cette aſſemblée, & l'autoriſa à recevoir en ſon nom le ſerment d'obéiſſance des peuples, à confirmer leurs privileges avec les ſolemnités accoutumées, & à leur demander un don gratuit. Les Nobles

1519.

Ses proprès.

1520.

de Valence regarderent cet arrange-
1520. ment comme un affront fait à leur pays, qui n'avoit pas moins de droit que les autres Royaumes d'Eſpagne à l'honneur de jouir de la préſence de ſon Souverain : ils déclarerent en conſéquence, que, ſuivant les loix fondamentales de la conſtitution, ils ne pouvoient ni reconnoître comme Roi un Prince abſent, ni lui accorder un ſubſide, & ils ſoutinrent cette réſolution avec une hauteur & une obſtination que rien ne put fléchir. Charles, offenſé de cette corduite, ſe déclara en faveur du peuple, & l'autoriſa imprudemment à reſter armé. Les députés retournerent triomphants, & furent reçus par leurs concitoyens comme les libérateurs de la patrie. L'inſolence de la multitude s'accroiſſant avec les ſuccès, le peuple chaſſa de la ville tous les Nobles, confia le gouvernement à des Magiſtrats qu'elle choiſit elle-même, & forma une aſſociation, diſtinguée par le nom de *Germanada* ou *Fraternité*, laquelle devint la ſource, non-ſeulement des plus affreux déſordres, mais encore des

plus grandes calamités pour le Royaume de Valence (a). 1520.

Dans ce même temps, celui de Caſtille n'étoit pas agité avec moins de violence. L'Empereur n'eut pas plutôt fait connoître l'intention où il étoit de quitter l'Eſpagne, que pluſieurs villes du premier ordre réſolurent de faire des remontrances contre ce départ, & de ſolliciter de nouveau la réforme des abus ſur leſquels elles avoient déja porté leurs plaintes. Charles ſe diſpenſa adroitement de donner audience à leurs députés; & comme il vit, par cette démarche, combien il ſeroit difficile de réprimer l'eſprit ſéditieux des villes les plus conſidérables, il convoqua l'aſſemblée des Etats de Caſtille à Compoſtelle en Galice. Son unique motif étoit l'eſpérance d'obtenir un nouveau don gratuit; car les richeſſes de ſes Miniſtres s'étoient accrues aux dépens de ſon tréſor, & il n'étoit pas en état, ſans quelque nou-

(a) P. Martyr. ep. 651, Ferrer. VIII, 476, 485.

veau ſecours, de paroître en Alle-
1520. magne avec l'éclat qui convenoit à la dignité impériale. Mais convoquer les Etats dans une Province ſi éloignée, & demander un nouveau ſubſide avant le terme fixé pour payer le précédent, c'étoient-là des innovations de la plus dangereuſe conſéquence, & qui ne pouvoient manquer de jetter l'allarme dans l'eſprit d'un peuple jaloux de ſa liberté, & accoutumé à ne pourvoir qu'avec beaucoup d'économie aux beſoins de ſes Rois. Les Magiſtrats firent des remontrances très-fortes contre la convocation des Etats à Compoſtelle & contre la demande d'un nouveau ſubſide. Les habitans de Valladolid, qui avoient eſpéré que les Etats ſe tiendroient dans leur ville, irrités de voir leurs eſpérances trompées, s'armerent tumultuairement; & leur fureur alla ſi loin, que ſi Charles ne s'étoit échappé heureuſement avec ſes courtiſans étrangers, à la faveur d'une violente tempête, tous les Flamands auroient été maſſacrés, & le Roi auroit eu beaucoup de peine à continuer ſa route vers Compoſtelle.

Toutes les villes par lesquelles Charles passa, lui présenterent des mémoires contre la convocation des Etats en Galice; mais il fut inflexible dans sa résolution. Quoique les Ministres eussent employé toutes les ressources de l'intrigue & de l'autorité pour faire choisir des représentants favorables à leurs desseins, cependant tel étoit l'esprit général de la nation, que dès l'ouverture de l'assemblée, une grande partie des députés laisserent entrevoir des dispositions si marquées de mécontentement, qu'on eut lieu de craindre la plus forte opposition à tous les projets de la Cour. La ville de Tolede n'avoit point envoyé de représentants; parce que le sort, qui, suivant un ancien usage, y décidoit de l'élection, étoit tombé sur deux personnes vendues aux Ministres Flamands; les bourgeois ne voulant pas confier leurs intérêts à des représentants corrompus, refuserent de leur donner une commission dans la forme ordinaire, & à leur place envoyerent à Compostelle deux députés, autorisés à protester contre

1520. Ouverture des Etats. 1 Avril.

la légalité de l'aſſemblée des Etats.

1520. Les repréſentants de Salamanque refuſerent de prêter le ſerment ordinaire de fidélité, à moins que Charles ne conſentît à choiſir un autre lieu pour tenir les Etats. Les Députés de Toro, de Madrid, de Cordoue & de pluſieurs autres villes, déclarerent hautement que la demande d'un nouveau ſubſide étoit ſans exemple, ſans néceſſité, & contraire à la conſtitution. Cependant tous les artifices qui peuvent influer ſur des aſſemblées populaires, l'argent, les places, les promeſſes, les menaces, la violence même, tout fut mis en œuvre pour gagner des ſuffrages. Les Nobles, ſéduits par la reſpectueuſe aſſiduité avec laquelle Chievres & les autres Flamands leur faiſoient la Cour, ou voyant peut-être avec un ſentiment de baſſe jalouſie l'eſprit d'indépendance qui animoit les communes, favoriſerent ouvertement les prétentions de la Cour, ou du moins ne s'y oppoſerent pas. Enfin, malgré le vœu de la nation, & au mépris des anciennes formes du gouvernement, on accorda, à la plu-

Le mécontentement des Caſtillans augmente.

ralité des voix, le don gratuit que l'Empereur avoit demandé (*a*). A la vérité les Etats préſenterent en même-temps à Charles des remontrances ſur les griefs dont le peuple ſe plaignoit, & ſur leſquels il demandoit juſtice; mais ce Prince ayant obtenu ce qu'il deſiroit, n'eut aucun égard à cette requête tardive, & ſentit qu'il pouvoit alors la rejetter ſans danger (*b*). 1520.

Comme rien ne retardoit plus le départ de l'Empereur, il fit connoître ſes intentions, qu'il avoit tenues cachées juſqu'alors, ſur le choix des perſonnes qui reſteroient chargées de l'adminiſtration de ſes Royaumes pendant ſon abſence. Il conféra la régence de Caſtille au Cardinal Adrien, la vice-Royauté d'Arragon à Dom Juan de Lanuza, & celle de Valence à Dom Diegue Mendoza, Comte de Mélito. Le choix des derniers fut très-agréable aux Caſtillans; mais la

Charles nomme des régents pendant ſon abſence.

(*a*) P. Martyr. *ep.* 663. Sandoval, *pag.* 12, *&c.*

(*b*) Sandoval, *p.* 84.

nomination d'Adrien, qui cependant
1520. étoit le ſeul Flamand pour qui ils euſſent conſervé quelqu'eſtime, ne fit qu'accroître leur haine & leur jalouſie contre les étrangers. Les Nobles eux-mêmes, qui avoient ſouffert ſi patiemment d'autres uſurpations plus importantes, ſentirent vivement l'affront qu'on leur faiſoit, & proteſterent contre ce choix, qu'ils prétendirent illégal. Mais Charles avoit un ſi grand deſir d'arriver en Allemagne, & ſes courtiſans tant d'impatience de ſortir d'Eſpagne, que, ſans avoir égard aux murmures des Caſtillans, ſans prendre même aucune précaution contre un ſoulevement qui ſe préparoit à Tolede, & qui eut dans la ſuite les plus funeſtes conſéquences, ce Prince s'embarqua à la Corogne, & mit à la voile le 22 de mai. En précipitant ainſi ſon départ pour aller recevoir une couronne nouvelle, il s'expoſa à en perdre une d'un bien plus haut prix, & dont il étoit déjà poſſeſſeur (*a*).

Il s'embarque pour les Pays-Bas.

(*a*) P. Mart. *Ep.* 678. Sandoval, 86.

*Fin du Livre premier.*

# L'HISTOIRE

## DU REGNE

## DE L'EMPEREUR

# CHARLES-QUINT.

## LIVRE II.

DIFFÉRENTES circonſtances réunies appelloient Charles en Allemagne, & y rendoient de jour en jour ſa préſence plus néceſſaire. Les Electeurs s'impatientoient d'un ſi long interregne ; d'ailleurs, les Etats héréditaires de Charles commençoient à être agités par des diviſions inteſtines, & les progrès rapides que faiſoient les

La préſence de Charles devient néceſſaire en Allemagne.

1520. nouvelles doctrines ſur la religion demandoient l'attention la plus ſérieuſe ; mais ce qui l'intéreſſoit plus vivement encore, c'étoient les mouvements du Roi de France, qui lui faiſoient ſentir la néceſſité de prendre les meſures les plus promptes & les plus efficaces pour ſe mettre en état de défenſe.

Origine & progrès de la rivalité de Charles-Quint & de François I.

Charles & François, en ſe mettant ſur les rangs pour ſe diſputer la Couronne impériale, ſe promirent de ſe conduire avec toutes ſortes d'égards l'un pour l'autre, & de ne pas ſouffrir qu'aucun ſigne d'inimitié vînt déshonorer une ſi belle rivalité. » Nous » faiſons la cour à la même maîtreſſe, » dit François avec ſa vivacité ordi- » naire ; employons l'un & l'autre » tous nos ſoins pour réuſſir : mais » dès que le ſort aura nommé le ri- » val heureux, c'eſt à l'autre à ſe ſou- » mettre & à reſter en paix (*a*) ». Deux Princes jeunes & généreux, qu'anime également l'eſpérance du ſuccès, pouvoient bien former cette noble ré-

(*a*) Guich. *lib.* 13, *page* 259.

ſolution ; mais ils trouverent bientôt qu'ils s'étoient promis plus de modération & de déſintéreſſement que ne le comportoit la foibleſſe humaine. 1520.
La préférence que Charles obtint à la face de l'Europe entiere, mortifia cruellement François, & lui inſpira tout le reſſentiment que peut éprouver l'ambition trompée. Delà cette rivalité, cette jalouſie perſonnelle qui ſubſiſta entre les deux Monarques pendant toute la durée de leur regne. Cette animoſité, excitée par l'oppoſition des intérêts, & que venoient aigrir encore mille cauſes inévitables de diſcorde, les tint dans un état d'hoſtilité preſque continuelle. D'un côté, Charles n'ayant aucun égard au principal article du traité de Noyon, s'obſtina plus que jamais à refuſer de rendre juſtice à Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui avoit été chaſſé d'un trône où l'honneur & l'intérêt engageoient François à le rétablir. De l'autre, le Roi de France avoit des prétentions ſur la Couronne de Naples, dont Ferdinand avoit dépouillé ſon prédéceſſeur par une mauvaiſe foi ſans excuſe. L'Empereur pouvoit

réclamer comme un fief de l'Empire
1520. le Duché de Milan, dont François s'étoit emparé, & qu'il continuoit de retenir, ſans en avoir reçu l'inveſtiture. Charles regardoit encore le Duché de Bourgogne, comme un patrimoine de ſes ancêtres, injuſtement uſurpé par la politique de Louis XI; & il voyoit avec la plus grande jalouſie les étroites liaiſons que François avoit formées avec le Duc de Gueldres, l'ennemi héréditaire de ſa famille.

Délibérations qui précedent le commencement des hoſtilités.

Avec tant de ſujets de diviſion & de guerre, la paix n'eût pu durer long-temps, même entre deux Princes ſans jalouſie & ſans ambition. Mais comme la premiere rupture entre deux adverſaires ſi puiſſants ne pouvoit manquer d'être fatale & ſans eſpoir de conciliation, tous deux marquerent la plus grande inquiétude ſur les ſuites importantes & dangereuſes qu'elle devoit entraîner, & prirent tout le temps qui leur étoit néceſſaire, tant pour ramaſſer leurs propres forces & en faire à loiſir la comparaiſon & l'examen, que pour s'aſſurer l'amitié & les ſecours des autres Puiſſances de l'Europe.

Le Pape ſentoit qu'il devoit redouter également les deux rivaux; il voyoit dans le vainqueur le maître abſolu de l'Italie. Il auroit bien voulu pouvoir les mettre aux priſes ſans expoſer la Lombardie à devenir le théâtre de la guerre; il eût joui, ſans danger, du plaiſir de les voir conſumer leurs forces mutuelles dans des querelles ſans fin; mais il n'y avoit pas lieu de l'eſpérer. Léon prévoyoit qu'à la premiere rupture entre les deux Monarques, les armées de France & d'Eſpagne viendroient s'établir dans le Milanès, & que ſe trouvant ſi près du théâtre d'une guerre, où le prix de la victoire étoit pour lui un objet ſi intéreſſant, il ne pourroit long-temps ſe maintenir dans la neutralité. Il fut donc forcé de conformer ſon plan de conduite à la ſituation où il ſe trouvoit; il fit également ſa cour à l'Empereur & au Roi de France, & mit en uſage la même habileté à les flatter tous deux. Quoique vivement ſollicité par les deux Rois, il garda toutes les apparences d'une entiere impartialité, & il s'efforça de cacher ſes vrais ſentiments

1520. Négociations avec le Pape.

sous cette dissimulation profonde qui
1520. semble avoir fait le caractere de la plupart des politiques Italiens de son siecle.

Avec les Vénitiens. Les intérêts & les vues des Vénitiens étoient les mêmes que ceux du Pape : ils cherchoient aussi les moyens d'empêcher que l'Italie ne devînt le théâtre de la guerre, & que leur République ne fût enveloppée dans cette querelle. Mais malgré les artifices de Léon, & cette neutralité absolue qu'il affectoit, il étoit aisé de voir qu'il penchoit pour l'Empereur, dont il avoit plus à craindre ou à espérer que de François ; il étoit manifeste que les Vénitiens, par des motifs de la même nature, se déclareroient pour le Roi de France, dès qu'ils ne pourroient plus se défendre de prendre un parti. On ne devoit cependant pas attendre de grands secours des Princes Italiens. Jaloux à l'excès des Puissances Ultramontaines, la maxime favorite de leur politique étoit d'entretenir l'équilibre entre elles, & l'on ne devoit espérer de leur y faire renoncer, qu'en leur présentant de grands avantages.

Mais le principal ſoin de Charles & de François fut d'attirer dans leur parti le Roi d'Angleterre, dont l'alliance leur promettoit des ſecours plus efficaces, plus prompts, & qui ſeroient fournis ſans tant de précautions politiques. Henri VIII étoit monté ſur le trône en 1509, dans des circonſtances avantageuſes, qui faiſoient eſpérer le regne le plus heureux & le plus floriſſant. Il réuniſſoit dans ſa perſonne les droits oppoſés des deux familles d'York & de Lancaſtre. L'émulation & la joie avec leſquelles les deux partis s'empreſſoient de lui obéir, le mettoient en état de déployer dans le gouvernement de ſon Royaume une vigueur d'autorité, qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'auroit pu haſarder ſans péril, & même de prendre part aux affaires du continent, dont l'attention de l'Angleterre avoit été long-temps détournée par les malheurs de ſes diviſions domeſtiques. Les immenſes tréſors amaſſés par ſon pere, le rendoient un des plus riches Monarques de l'Europe. La paix que le feu Roi avoit ſu maintenir par la prudence

1520. Avec Henri VIII.

Grande puiſſance de ce Prince.

de ſon adminiſtration, avoit aſſez
1520. duré pour rétablir la nation, épuiſée par les guerres civiles, & elle n'avoit pas été aſſez longue pour énerver ſon courage. Les Anglois laſſés de leurs diviſions, & honteux d'avoir fait ſi long-temps de leur patrie un champ de carnage, étoient impatients de montrer leur valeur dans une guerre étrangere, & de faire revivre le ſouvenir des victoires remportées par leurs ancêtres. Henri, de
Son caractere. ſon côté, avoit un caractere parfaitement aſſorti à l'Etat de ſon Royaume & aux diſpoſitions de ſes ſujets. Ambitieux, actif, entreprenant, il ſe diſtinguoit par ſon adreſſe dans tous les exercices militaires, qui, dans ce ſiecle, faiſoient la principale partie de l'éducation de la Nobleſſe, & qui lui avoient inſpiré de bonne heure l'amour des combats. Il brûloit de tenter une entrepriſe de guerre, & de ſignaler le commencement de ſon regne par quelqu'exploit remarquable. L'occaſion qu'il cherchoit, vint bientôt s'offrir d'elle-même. La victoire de Guinegate & le ſuccès des ſieges de Terouane & de Tournai, quoi-

que peu utiles à l'Angleterre, couvrirent de gloire ſon heureux Monarque, & confirmerent la haute idée que les Princes étrangers avoient conçue de ſon pouvoir & de l'utilité dont pouvoit être ſon alliance. Toutes ces cauſes réunies, l'heureuſe ſituation de ſes Etats qui le mettoit à l'abri de toute invaſion étrangere, l'avantage de poſſéder encore la ville de Calais qui lui donnoit l'entrée de la France, & lui ouvroit un paſſage facile dans les Pays-Bas, rendoient Henri le protecteur naturel de la liberté de l'Europe, & l'établiſſoient arbitre entre le Roi de France & l'Empereur. Henri ſentoit tous ces avantages, & il étoit convaincu que pour maintenir l'équilibre, il devoit empêcher que l'un des deux rivaux n'acquît ſur l'autre une ſupériorité de forces, fatale au vaincu, & redoutable au reſte de l'Europe. Mais il n'avoit ni le degré de pénétration, ni la modération de caractere qu'exigeoit une entrepriſe ſi importante. Cédant trop au caprice, à la vanité, aux reſſentiments, à ſes penchants, il étoit également incapable 1520.

& de former un plan de politique
1520. étendu & régulier, & de le ſuivre avec perſévérance. Dans les meſures qu'il prenoit, rarement il conſultoit le bien général, ou même ſon propre avantage ; elles étoient ordinairement dictées par ſes paſſions, qui l'aveugloient ſur ſon véritable intérêt ; ce qui l'empêcha de prendre de l'aſcendant dans les affaires de l'Europe, ou de recueillir pour lui-même les avantages, qu'auroit pu aiſément s'aſſurer un Prince qui, avec moins de génie que lui, eût eu plus d'art & d'habileté.

Caractere de ſon miniſtre le Cardinal Wolſey.

Il ne faut pas cependant imputer aux défauts perſonnels de Henri toutes les fauſſes démarches de ſon adminiſtration. La plupart furent l'effet des paſſions violentes & de l'ambition inſatiable du Cardinal Wolſey, ſon premier miniſtre & ſon favori. Cet homme, de la lie du peuple, étoit parvenu à un degré de puiſſance & d'élévation, auquel jamais ſujet n'étoit arrivé. Il gouvernoit en maître impérieux, le plus fier & le plus intraitable des Rois. De grands talents de différentes eſ-

peces, le rendoient propre à ſoutenir les deux rôles oppoſés de miniſtre & de favori. Un jugement profond, une application infatigable, une parfaite connoiſſance de l'Etat du Royaume, jointe à celle des intérêts & des vues des Cours étrangeres, le rendoient capable d'exercer l'autorité abſolue qui lui étoit confiée : la politeſſe de ſes manieres, la gaieté de ſa converſation, ſon eſprit inſinuant, ſon amour pour la magnificence, & les progrès qu'il avoit faits dans le genre de littérature qui étoit du goût de Henri, lui gagnerent l'affection & la confiance de ce jeune Monarque. Wolſey étoit bien éloigné de faire ſervir au bien de la nation ou à la vraie grandeur de ſon maître, l'autorité étendue & preſque royale dont il jouiſſoit. Avide & prodigue à la fois, il ne ſe raſſaſioit point de richeſſes. Dévoré d'une ambition démeſurée, il aſpiroit ſans ceſſe à de nouveaux honneurs, avec une avidité qui n'étoit jamais amortie par les ſuccès paſſés. Fier de ſon élévation extraordinaire, & de l'aſcendant qu'il avoit ſu prendre ſur l'eſprit d'un 1520.

& de former un plan qu'avec peine
1520. étendu & régulier que tout autre, il mit avec perſévérance un orgueil extrême qu'il prenoit pour la plus révoltante. Ce le bien général les paſſions que Wolſey ſapre avec lui-même toute autre conſiderme dération ; & quiconque voulut obl'obtenir ſa faveur ou celle de ſon maître, fut obligé de les flatter & de les ſatisfaire.

*François fait ſa cour à ce miniſtre.*

Comme, à cette époque, tous les Princes de l'Europe recherchoient l'amitié de Henri, on les vit tous faire la cour à ſon Miniſtre avec une attention & une baſſeſſe incroyables. Ils n'épargnerent ni préſents, ni promeſſes, ni flatteries pour intéreſſer ſon avidité, ſon ambition ou ſon orgueil (*a*) ; François avoit, en 1518, chargé Bonnivet, Amiral de France, l'un des plus accomplis & des plus adroits de ſes courtiſans, d'employer tous ſes ſoins pour gagner cet impérieux Prélat. Il lui prodigua lui-même toutes ſortes de marques de reſpect & de confiance. Il le conſultoit

(*a*) Fiddes, *life of Wolſey*, 166. Rymer, *Fœdera*, XIII, 718.

s toutes ſes affaires les plus im- 1520.
ıntes, & recevoit ſes avis avec
'éférence aveugle. Ces égards
à une penſion conſidérable,
agnerent à François l'amitié du Cardinal, qui lui en donna des preuves, en perſuadant à ſon maître de rendre Tournai à la France, de conclure un traité de mariage entre le Dauphin & la Princeſſe Marie ſa fille, & de conſentir à une entrevue avec le Roi de France (*a*). Depuis ce temps, il s'établit entre ces deux Cours le commerce le plus intime. François qui ſentoit tout le prix de l'amitié de Wolſey, tâchoit de s'en aſſurer la continuation par tous les égards poſſibles en lui donnant dans toutes ſes lettres le titre honorable de pere, de tuteur & de Souverneur.

Charles obſervoit les progrès de cette union avec le plus vif intérêt & la plus grande jalouſie. Proche parent du Roi d'Angleterre, il avoit quelques titres à ſon amitié; & auſſi-tôt après ſon avénement au

Charles careſſe auſſi Wolſey.

(*a*) Herbert, *hiſt. of Henri VIII.* 30. Rymer XIII, 624.

torbery, & venoit en France. Il dé-
1520. pêcha ſur le champ Wolſey à Douvres; & ravi d'un événement ſi flatteur pour ſa vanité, il ſe hâta de recevoir, d'une maniere diſtinguée, un hôte qui ne mettoit aucunes bornes à ſa confiance. Charles, pour qui le temps étoit précieux, ne demeura que quatre jours en Angleterre; mais pendant ce court eſpace, il eut l'adreſſe non-ſeulement de donner à Henri une opinion favorable de ſes intentions, mais même de détacher entiérement Wolſey des intérêts du Roi de France. Tous les honneurs, toutes les richeſſes, tout le crédit dont le Cardinal étoit en poſſeſſion, ne pouvoit aſſouvir ſon ambition, tant qu'il reſtoit au-deſſus de lui un degré d'élévation où un Eccléſiaſtique pût monter. La thiare avoit été long-temps l'objet de ſes deſirs, & François qui ſavoit que c'étoit le plus ſûr moyen de s'aſſurer ſon amitié, lui avoit promis d'appuyer de tout ſon crédit ſes prétentions, à la premiere vacance : mais comme l'autorité de l'Empereur, dans le college des Cardinaux, avoit une influence bien ſupé-

Il intéreſſe en ſa faveur le Roi & Wolſey.

rieure

rieure à celle du Roi de France, Wolsey saisit avidement l'offre que lui faisoit ce Prince habile de le servir avec chaleur. Séduit par cette perspective qui étoit pourtant très-éloignée, Léon X étant encore à la fleur de son âge, il épousa vivement tous les intérêts de l'Empereur : il n'y eut cependant alors aucun traité de conclu entre les deux Monarques ; mais Henri, en retour de l'honneur que Charles lui avoit fait, lui promit de le visiter dans les Pays-Bas, immédiatement après son entrevue avec François. 1520.

Cette entrevue célebre se fit dans une grande plaine entre Guine & Ardres, où les deux Rois & leur suite déployerent toute leur magnificence, avec une émulation & une profusion qui fit appeller cette plaine *le camp du drap d'or*. Des jeux de chevalerie, des fêtes galantes, tous les exercices & les amusements qui distinguoient l'élégance & le goût de ce temps-là, occuperent les deux Cours pendant les dix-huit jours que les Princes resterent ensemble (*a*). 7 Juin. Entrevue de Henri VIII & de François I.

(*a*) Les Historiens Anglois & François

torbery, & venoit en France. Il dé-
1520. pêcha ſur le champ Wolſey à Douvres; & ravi d'un événement ſi flatteur pour ſa vanité, il ſe hâta de recevoir, d'une maniere diſtinguée, un hôte qui ne mettoit aucunes bornes à ſa confiance. Charles, pour qui le temps étoit précieux, ne demeura que quatre jours en Angleterre; mais pendant ce court eſpace, il eut l'adreſſe non-ſeulement de donner à Henri une opinion favorable de ſes intentions, mais même de détacher entiérement Wolſey des intérêts du Roi de France. Tous les honneurs, toutes les richeſſes, tout le crédit dont le Cardinal étoit en poſſeſſion, ne pouvoit aſſouvir ſon ambition, tant qu'il reſtoit au-deſſus de lui un degré d'élévation où un Eccléſiaſtique pût monter. La thiare avoit été long-temps l'objet de ſes deſirs, & François qui ſavoit que c'étoit le plus ſûr moyen de s'aſſurer ſon amitié, lui avoit promis d'appuyer de tout ſon crédit ſes prétentions, à la premiere vacance : mais comme l'autorité de l'Empereur, dans le college des Cardinaux, avoit une influence bien ſupé-

Il intéreſſe en ſa faveur le Roi & Wolſey.

rieure

rieure à celle du Roi de France, Wolſey ſaiſit avidement l'offre que lui faiſoit ce Prince habile de le ſervir avec chaleur. Séduit par cette perſpective qui étoit pourtant très-éloignée, Léon X étant encore à la fleur de ſon âge, il épouſa vivement tous les intérêts de l'Empereur : il n'y eut cependant alors aucun traité de conclu entre les deux Monarques ; mais Henri, en retour de l'honneur que Charles lui avoit fait, lui promit de le viſiter dans les Pays-Bas, immédiatement après ſon entrevue avec François. 1520.

Cette entrevue célebre ſe fit dans une grande plaine entre Guine & Ardres, où les deux Rois & leur ſuite déployerent toute leur magnificence, avec une émulation & une profuſion qui fit appeller cette plaine *le camp du drap d'or*. Des jeux de chevalerie, des fêtes galantes, tous les exercices & les amuſements qui diſtinguoient l'élégance & le goût de ce temps-là, occuperent les deux Cours pendant les dix-huit jours que les Princes reſterent enſemble (*a*). 7 Juin. Entrevue de Henri VIII & de François I.

(*a*) Les Hiſtoriens Anglois & François

torbery, & venoit en France. Il dé-
1520. pêcha ſur le champ Wolſey à Douvres; & ravi d'un événement ſi flatteur pour ſa vanité, il ſe hâta de recevoir, d'une maniere diſtinguée, un hôte qui ne mettoit aucunes bornes à ſa confiance. Charles, pour qui le temps étoit précieux, ne demeura que quatre jours en Angleterre; mais pendant ce court eſpace, il eut l'adreſſe non-ſeulement de donner à Henri une opinion favorable de ſes intentions, mais même de détacher entiérement Wolſey des intérêts du Roi de France. Tous les honneurs, toutes les richeſſes, tout le crédit dont le Cardinal étoit en poſſeſſion, ne pouvoit aſſouvir ſon ambition, tant qu'il reſtoit au-deſſus de lui un degré d'élévation où un Eccléſiaſtique pût monter. La thiare avoit été long-temps l'objet de ſes deſirs, & François qui ſavoit que c'étoit le plus ſûr moyen de s'aſſurer ſon amitié, lui avoit promis d'appuyer de tout ſon crédit ſes prétentions, à la premiere vacance : mais comme l'autorité de l'Empereur, dans le college des Cardinaux, avoit une influence bien ſupé-

Il intéreſſe en ſa faveur le Roi & Wolſey.

rieure

rieure à celle du Roi de France, Wolſey ſaiſit avidement l'offre que lui faiſoit ce Prince habile de le ſervir avec chaleur. Séduit par cette perſpective qui étoit pourtant très-éloignée, Léon X étant encore à la fleur de ſon âge, il épouſa vivement tous les intérêts de l'Empereur : il n'y eut cependant alors aucun traité de conclu entre les deux Monarques ; mais Henri, en retour de l'honneur que Charles lui avoit fait, lui promit de le viſiter dans les Pays-Bas, immédiatement après ſon entrevue avec François. 1520.

Cette entrevue célebre ſe fit dans une grande plaine entre Guine & Ardres, où les deux Rois & leur ſuite déployerent toute leur magnificence, avec une émulation & une profuſion qui fit appeller cette plaine *le camp du drap d'or.* Des jeux de chevalerie, des fêtes galantes, tous les exercices & les amuſements qui diſtinguoient l'élégance & le goût de ce temps-là, occuperent les deux Cours pendant les dix-huit jours que les Princes reſterent enſemble (*a*). 7 Juin. Entrevue de Henri VIII & de François I.

(*a*) Les Hiſtoriens Anglois & François

me le fit voir la ſuite des événements.

1520. Couronnement de l'Empereur.

Charles, malgré ſa prédilection pour les Pays-Bas, où il avoit reçu la naiſſance, n'y fit pas un long ſéjour; après avoir reçu l'hommage & les compliments de ſes compatriotes, il ſe rendit en diligence à Aix-la-Chapelle, ville que la Bulle d'or a déſignée pour le couronnement des Empereurs. Ce fut-là qu'en préſence d'une aſſemblée plus nombreuſe & plus ſolemnelle qu'on en eût vu juſqu'alors, la couronne de Charlemagne paſſa ſur la tête de Charles V, avec tout l'appareil & toute la pompe que les Allemands affectent dans leurs cérémonies publiques, & qu'ils croyent de l'eſſence de la dignité impériale (a).

23 Octobre.

Soliman-le-Magnifique élevé à l'Empire Ottoman.

Preſque dans le même temps, on vit monter ſur le trône Ottoman un rival opiniâtre & redoutable pour l'Empereur; c'étoit Soliman-le-Magnifique, celui de tous les Princes Turcs qui a réuni les plus grandes

(a) Hartman Maurus, *relatio coronat. Car. V. ap. Goldaſt. polit. imperial. Franef.* 1614, *fo. p.* 264.

qualités, formé le plus d'entrepriſes, & remporté le plus de victoires. Ce fut la gloire de ce ſiecle, de produire les Monarques les plus illuſtres qui ayent jamais paru dans l'Europe. Si Léon X, Charles-Quint, François I, Henri VIII & Soliman euſſent fleuri en différents ſiecles, leurs talents diviſés auroient ſuffi pour illuſtrer le ſiecle où chacun d'eux auroit vécu; mais tous ces Princes contemporains parurent comme une conſtellation qui jetta ſur le ſeizieme ſiecle un éclat extraordinaire : il n'y eut point de conteſtation où l'on ne déployât des deux côtés de grandes forces & de grands talents; la valeur & la prudence, également balancées de part & d'autre, produiſirent une variété d'événements qui rend l'hiſtoire de ce temps-là très-intéreſſante; & elles ſervirent encore à empêcher qu'aucun de ces Princes ne fît de trop grands progrès, & n'acquît une ſupériorité de pouvoir qui auroit pu devenir fatale à la liberté & au bonheur du genre humain. 1520.

Le premier acte d'adminiſtration que fit l'Empereur, fut d'indiquer une convo- Diete

diete de l'Empire à Worms pour le 6 Janvier 1521. Dans les lettres circulaires qu'il adreſſa aux différents Princes, il les informa que le but de cette aſſemblée étoit de concerter avec eux les moyens propres à arrêter les progrès des opinions nouvelles & dangereuſes qui menaçoient de troubler la paix de l'Allemagne, & de renverſer la religion de leurs peres.

1520. quée à Worms.

Naiſſance de la réformation.

Charles avoit en vue les dogmes répandus par Luther & ſes diſciples depuis l'an 1517. Ces opinions ont amené la réforme qui s'eſt faite dans la religion, réforme qui en affranchiſſant une partie de l'Europe du joug papal, a rendu ce joug moins rigoureux pour l'autre partie, & a produit dans les ſentiments du genre-humain, la plus grande comme la plus ſalutaire des révolutions qui ſoient arrivées depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme : les événements qui ont donné naiſſance à ces nouvelles doctrines, & les cauſes qui leur ont fait faire des progrès ſi rapides, méritent donc d'être conſidérés avec attention.

Renverſer un ſyſtême de croyance religieuſe, fondé ſur des préjugés anciens & profondément enracinés, ſoutenus par le pouvoir, & défendus avec beaucoup d'art & d'adreſſe; établir à la place une doctrine tout-à-fait oppoſée dans ſon eſprit & dans ſes effets; accomplir cette entrepriſe ſans employer la violence & la force des armes, ce ſont des opérations que les hiſtoriens les moins crédules & les moins ſuperſtitieux, ne peuvent s'empêcher d'attribuer à cette divine Providence, qui ſait, dès qu'il lui plaît, amener des événements que toute la ſageſſe humaine juge impoſſibles. L'intervention du Ciel en faveur de la Religion chrétienne, ſe manifeſta, dans ſa première origine, par des miracles & des prophéties qui en confirmoient la vérité. Si aucun des réformateurs ne poſſéda les dons ſurnaturels, on ne peut du moins s'empêcher d'admirer cette préparation merveilleuſe des circonſtances qui diſpoſerent les eſprits à recevoir leur doctrine, & cette ſinguliere combinaiſon des cauſes qui aſſurerent leurs ſuccès, & firent 1520.

triompher des hommes ſans autorité
1520. & ſans politique, de la puiſſance & des intrigues de leurs adverſaires. Cela prouve aſſez que la même main qui fonda la Religion chrétienne, protégea auſſi la Religion réformée, & de foible qu'elle étoit dans ſes commencements, la fit bientôt parvenir à un degré ſurprenant de force & de maturité *.

Ses commencements peu conſidérables.

Des cauſes très-legeres, & produites en apparence par le haſard, préparerent cette importante révolution. Léon X, à ſon avénement, trouva les revenus de l'Egliſe épuiſés par les vaſtes entrepriſes de ſes deux ambitieux prédéceſſeurs, Alexandre VI, & Jules II: il étoit lui-même libéral, & incapable de cette économie ſévere & impatiente qui ſeule eut pû rétablir ſes finances. Ses projets pour l'agrandiſſement de ſa fa-

Vente des indulgences publiées par Léon X.

* On doit ſe ſouvenir ici que c'eſt un miniſtre proteſtant qui s'exprime ſuivant les principes de ſa croyance : ces éloges de Luther & de la réformation ne peuvent ni bleſſer les armes pieuſes, ni ébranler les eſprits foibles. *Rem. du Traduct.*

mille, ſon amour pour l'oſtentation, ſon goût pour le plaiſir, & la magnificence avec laquelle il récompenſoit les hommes de génie, l'engageoient tous les jours dans de nouvelles dépenſes : pour y ſuffire, on eut recours à tous les expédients que put enfanter la fertile imagination des prêtres, & entr'autres moyens il imagina de vendre des indulgences. Suivant la doctrine Romaine, toutes les bonnes œuvres des Saints, au-delà de celles qui étoient abſolument néceſſaires pour leur ſalut, jointes aux mérites infinis de Jeſus-Chriſt, ſont dépoſées dans un tréſor inépuiſable. Les clefs de ce tréſor furent confiées à Saint Pierre & aux Papes ſes ſucceſſeurs, qui l'ouvrent quand il leur plaît, & qui en tranſportant, pour une certaine ſomme, une portion de ce mérite ſurabondant ſur un fidele, peuvent lui procurer, ou le pardon de ſes propres péchés, ou la délivrance d'une ame du purgatoire au ſalut de laquelle il s'intéreſſe. Ce fut dans l'onzieme ſiecle qu'Urbain II diſtribua le premier ces ſortes d'indulgences, comme la ré- 1520.

compenſe de ceux qui prenoient les
1520. armes pour aller conquérir la Terre-Sainte. Enſuite elles furent accordées à ceux qui fourniſſoient un ſoldat pour la même expédition ; enfin, on les diſtribua ſans diſtinction à quiconque donnoit de l'argent pour accomplir quelque vœu pieux, ordonné (*a*) par le Pape. Jules II les avoit prodiguées à ceux qui contribuoient de quelque ſomme pour la conſtruction de l'Egliſe de St. Pierre à Rome ; & comme Léon X faiſoit continuer ce magnifique & diſpendieux édifice, il ſe ſervit du même prétexte pour accorder des indulgences (*b*).

Ce fut Albert, Electeur de Mayence & Archevêque de Magdebourg, qui fut chargé de la publication des indulgences, & on lui aſſigna une portion du bénéfice qui proviendroit de leur vente. Pour les diſtribuer en détail dans la Saxe, il employa Tetzel, moine Dominicain, de mœurs

(*a*) Fra-Paolo, *hiſt. du Conc. de Tr. p.* 4.
(*b*) Palavicini, *hiſt. Conc. Tridens. p.* 4.

licencieuſes, mais d'un eſprit actif, & diſtingué par une éloquence bruyante & populaire. Aidé des moines de ſon ordre, Tetzel exécuta ſa commiſſion avec le plus grand zele & le plus grand ſuccès, mais avec aſſez peu de décence & de diſcrétion. En vantant à l'excès les graces attachées à ces indulgences (*a*), & en les don- 1520.

(*a*) Comme la forme de ces indulgences & les graces qu'on y ſuppoſoit attachées, ſont ignorées dans les pays proteſtants, & même très-peu connues à préſent dans les pays où la Religion catholique Romaine eſt établie, je vais pour l'inſtruction de mes Lecteurs, traduire ici la forme d'abſolution employée par Tetzel. » Que notre Seigneur » J. C. vous pardonne & vous abſolve par » les mérites de ſa ſainte Paſſion: & moi, » par ſon autorité, par celle des bienheureux » Apôtres St. Pierre & St. Paul, & celle de » notre St. Pere le Pape, qui m'eſt donnée » & confiée en ce pays, je vous abſous, » 1°. De toutes les cenſures eccléſiaſtiques, » de quelque maniere que vous ayiez pu les » encourir; 2°. de tous vos péchés, tranſ- » greſſions & excès, quelque énormes qu'ils » puiſſent être, & même de ceux qui pour- » roient être réſervés à la connoiſſance de » Sa Sainteté, & auſſi loin que les clefs de » la ſainte Egliſe peuvent s'étendre; je vous

nant à bas prix, ces moines en firent
1520. d'abord un commerce très-étendu &

» remets toutes les peines que vous méri-
» riez pour expier ces péchés dans le purga-
» toire, & je vous rétablis dans la partici-
» pation des SS. Sacrements de l'Egliſe, dans
» l'union des fideles, & dans cette inno-
» cence & cette pureté que vous aviez reçues
» du baptême; en ſorte qu'à l'article de vo-
» tre mort les portes de l'enfer ſeront fer-
» mées, & celles du paradis ouvertes; & ſi
» vous ne mourez pas à préſent, ces graces
» demeureront dans toute leur force juſqu'au
» jour de votre mort: au nom du Pere, du
» Fils & du Saint-Eſprit. Seckend. *comment.*
» *liv. 1, p. 14* ».

Les termes dans leſquels Tetzel & ſes confreres parlent des graces attachées aux indulgences, & de la néceſſité de les obtenir, ſont ſi extravagants, qu'ils paroiſſent preſqu'incroyables. » Quiconque, diſent-ils,
» achete des lettres d'indulgence, peut avoir
» l'ame en repos ſur ſon ſalut. Les ames ren-
» fermées dans le purgatoire, & pour la ré-
» demption deſquelles on acquiert les indul-
» gences, auſſi-tôt que l'argent ſonne dans
» le coffre, s'échappent de ce lieu de tour-
» ment, & montent droit au ciel ». Ils diſoient que l'efficacité des indulgences étoit ſi grande, que les plus énormes péchés, même le viol de la ſainte Vierge, s'il étoit poſſible, ſeroient remis & expiés par ce moyen.

très-lucratif parmi la multitude crédule ; mais l'extravagance de leurs 1520.

& que le pécheur étoit affranchi à la fois de la peine & de la coulpe * ; que c'étoit un préſent ineffable de la bonté de Dieu, pour réconcilier les hommes avec lui ; que la croix érigée par les prêcheurs d'indulgences étoit auſſi efficace que la croix de J. C. même. » Voyez, s'écrioient-ils, voyez les cieux ou» verts : ſi vous n'y entrez pas, quand donc » y entrerez-vous ? Pour douze ſols vous » pouvez racheter du purgatoire l'ame de » votre pere. Aurez-vous l'ingratitude de ne » pas délivrer votre pere des tourments qu'il » endure ? Si vous n'aviez qu'un ſeul vête» ment, vous devriez vous en dépouiller, » & le vendre à l'inſtant pour acheter de ſi » grandes graces, &c. » Ces expreſſions & mille autres de la même force, ſont tirées des ouvrages de Luther par Chemnitius, dans ſon *Examen Concilii Tridentini, ap. Germ. Vander Hardt. hiſt. litter. reform. pars IV, p. 6.* Le même auteur a publié pluſieurs diſcours de Tetzel qui prouvent que ces expreſſions n'étoient ni ſingulieres ni exagérées. *Ibid. p. 14.*

* *Tout Lecteur inſtruit s'appercevra que cet expoſé de la doctrine des indulgences n'eſt pas exact, & que M. Robertſon a pris les exagérations de quelques moines du ſeizieme ſiecle, pour la doctrine de l'Egliſe.* Rem. du Trad.

1520. discours & les irrégularités de leur conduite exciterent à la fin un scandale universel. Les Princes & les Nobles s'indignoient de voir leurs vassaux s'épuiser pour remplir le tréfor d'un Pontife prodigue. Les personnes pieuses plaignoient l'erreur du peuple, qui, instruit à se reposer du pardon de ses péchés sur les indulgences qu'il obtenoit, négligeoit la pureté de la croyance & la pratique des vertus chrétiennes. Les plus indifférents & même les plus ignorants étoient choqués de la conduite scandaleuse de Tetzel & de ses associés, qui alloient dissiper dans les excès de l'ivrognerie, du jeu & des plus infâmes débauches, l'argent que leur apportoit une piété crédule, dans l'espérance d'obtenir le bonheur éternel. Tous enfin commencerent à souhaiter qu'on mît des bornes à un trafic aussi nuisible à la société, que funeste à la Religion.

Luther & son caractere. — Martin Luther ne pouvoit trouver des conjonctures plus favorables, & les esprits de ses compatriotes ne pouvoient être mieux disposés à écouter ses discours, lorsqu'il commença

à mettre en queſtion l'efficacité des indulgences, & à déclamer contre la conduite déréglée & la fauſſe doctrine de ceux qui les publioient. Il étoit né à Eiſleben en Saxe. La pauvreté de ſes parents n'empêcha pas qu'il ne reçût une éducation ſavante, pendant le cours de laquelle il donna pluſieurs fois des preuves d'une vigueur de génie & d'une pénétration peu commune. Comme ſon ame étoit naturellement ſuſceptible d'impreſſions ſérieuſes, & portée à cette mélancolie religieuſe qui ſe plaît dans la ſolitude & la dévotion de la vie monaſtique, il ſe retira dans un couvent d'Auguſtins. Tous les efforts de ſes parents pour le détourner de ce deſſein, ne purent le faire renoncer à ce qu'il croyoit ſa vocation ; & malgré leurs inſtances, il prit l'habit de cet ordre. Sa piété, ſon amour pour l'étude & ſon application infatigable, lui firent bientôt une réputation diſtinguée dans ſon couvent. Il avoit appris ſous de bons maîtres la philoſophie & la théologie ſcholaſtiques, qui étoient alors en vogue ; & il avoit aſſez de pénétration pour ſaiſir tou- 1510.

1520. tes les ſubtilités & toutes les diſtinctions dont elles ſont pleines : mais la ſolidité naturelle de ſon jugement lui en fit ſentir la frivolité, & le dégoûta bientôt de ces études inutiles & vaines. Il chercha dans l'écriture ſainte des fondements plus ſolides de ſcience & de piété. Ayant rencontré un exemplaire de la bible, qui reſtoit négligé dans la bibliotheque de ſon monaſtere, il quitta les autres études pour ſe livrer tout entier à cette lecture, & il la ſuivit avec tant d'ardeur & d'aſſiduité, qu'il étonna bientôt ſes confreres, peu accoutumés à puiſer dans cette ſource leurs notions théologiques. Les grands progrès qu'il fit dans un cours d'étude ſi nouveau, augmenterent la réputation de ſon ſavoir & de ſa ſainteté, au point que Fréderic, Electeur de Saxe, qui venoit de fonder une univerſité dans Wittemberg, ville de ſa réſidence, choiſit Luther pour y enſeigner d'abord la philoſophie, & enſuite la théologie. Le nouveau Profeſſeur s'acquitta ſi bien de ces deux emplois, qu'il fut bientôt regardé comme le principal ornement de l'univerſité.

Luther étoit au comble de ſon crédit & de ſa renommée, lorſque Tetzel commença à publier les indulgences dans les environs de Wittemberg, & à leur prêter toutes les vertus imaginaires, qui en d'autres lieux en avoient déjà impoſé à la crédulité des peuples. Comme la Saxe n'étoit pas plus éclairée que les autres Provinces de l'Allemagne, Tetzel y eut d'abord un prodigieux ſuccès. Luther voyoit avec la plus grande douleur, & la fourberie des vendeurs d'indulgences, & la ſimplicité des acheteurs. Les opinions de Thomas d'Aquin & des autres ſcholaſtiques, ſur leſquelles on fondoit la doctrine des indulgences, avoient déjà perdu beaucoup de leur autorité dans ſon eſprit; & l'écriture ſainte, qu'il commençoit à regarder comme la grande regle des vérités théologiques, ne lui fourniſſoit rien pour appuyer une pratique également deſtructive de la morale & de la foi. Son caractere ardent & impétueux ne lui permit pas de cacher long-temps cette importante découverte, & de reſter ſpectateur tranquille de l'illuſion

1520. Il s'oppoſe à la vente des indulgences.

de ſes compatriotes. Il monta en
1520. chaire dans la grande Egliſe de Wittemberg, & il déclama avec la plus grande amertume contre les déréglements & les vices de ceux qui publioient les indulgences : il oſa diſcuter la doctrine qu'ils enſeignoient, & fit ſentir au peuple le danger qu'il y avoit à ſe repoſer de ſon ſalut ſur d'autres moyens que ceux que Dieu lui-même avoit marqués dans l'écriture. La hardieſſe & la nouveauté de ces opinions attirerent ſingulièrement l'attention publique ; ſoutenues d'ailleurs par l'idée favorable que Luther avoit inſpirée de ſon caractere perſonnel, & débitées avec une éloquence populaire & perſuaſive, elles firent ſur ſon auditoire l'impreſſion la plus profonde. Encouragé par ce début favorable, il écrivit à l'Electeur de Mayence, qui, comme nous l'avons dit, avoit cette partie de la Saxe ſous ſa juriſdiction, & lui peignit avec vivacité les déréglements & la fauſſeté des opinions de ceux qu'il avoit chargés de prêcher les indulgences ; mais le Prélat étoit trop intéreſſé à leurs ſuccès pour

réformer leurs abus. La premiere tentative que fit Luther, fut de ſe concilier les ſuffrages des ſavants. Dans cette vue, il publia quatre-vingt-quinze theſes qui contenoient ſes ſentiments ſur les indulgences. Il les propoſa, non pas comme des points établis & inconteſtables, mais comme des matieres à diſcuter : il indiqua des jours où tous les ſavants étoient invités à venir attaquer ſes opinions, ſoit de vive voix, ſoit par écrit ; il joignit à tout cela une proteſtation ſolemnelle de ſa ſoumiſſion entiere & de ſon reſpect pour l'autorité du ſaint Siege. Aucun oppoſant ne parut, au jour qu'il avoit marqué. Les theſes ſe répandirent dans toute l'Allemagne avec une rapidité étonnante : on les liſoit avec une extrême avidité, & chacun admiroit la hardieſſe d'un homme qui oſoit révoquer en doute la plénitude de la puiſſance des Papes, & attaquer les Dominicains, armés de toutes les terreurs de l'inquiſition (*a*).

1520. Il publie ſes theſes contre les indulgences.

(*a*) Lutheri *opera*, Jenæ. 1612. vol. 1, præfat. 3, *p.* 2, 66. *Hiſt. du Conc. de Tren-*

1520. Il eſt ſoutenu par les Moines de ſon ordre.

Les Auguſtins, dont Luther portoit l'habit, quoique entiérement ſoumis au ſaint Siege, comme les autres ordres religieux, ne mirent aucun obſtacle à la publication de ſes nouvelles opinions, tant étoit grande l'autorité que Luther s'étoit acquiſe parmi ſes confreres, par ſon ſavoir & par ſes mœurs. Il faiſoit toujours profeſſion de reſpecter l'autorité du Pape, & il étoit ſincere alors. Comme il ſubſiſte entre les différents ordres religieux de l'Egliſe Romaine une inimitié ſecrete, qui a ſa ſource dans l'intérêt & la jalouſie, les Auguſtins étoient fort contents des invectives de Luther contre les Dominicains, & ils ſe flattoient de voir bientôt leurs rivaux devenir l'objet du mépris & de la haine du peuple. De ſon côté, l'Electeur de Saxe, le plus ſage Prince qu'il y eût alors en Allemagne, & dont Luther étoit ſujet, n'étoit pas fâché que cet obſtacle vînt traverſer la publication des indulgences. Il encourageoit ſecrete-

*te. par* Fra-Paolo, *p.* 4. Seckend, *Comm. apol. p.* 16.

ment le projet de Luther, & ſe flattoit que cet diſpute, qui s'échauffoit entre des eccléſiaſtiques, pourroit mettre quelques bornes aux exactions de la Cour de Rome, que depuis long-temps les Princes ſéculiers s'étoient vainement efforcés de réprimer. Luther vit bientôt s'élever contre lui pluſieurs adverſaires zélés, qui chercherent à défendre des opinions ſur leſquelles étoient fondées la puiſſance & la richeſſe de la Cour de Rome. Tetzel publia des contre-theſes à Francfort-ſur-l'Oder : Eccius, ce célebre théologien d'Augsbourg, fit ſes efforts pour réfuter les principes de Luther ; & Prieras, moine Dominicains, maître du ſacré Palais & inquiſiteur général, écrivit contre lui avec tout le fiel d'un champion de l'école. Mais la méthode qu'ils ſuivirent dans cette controverſe, ſervit mal leur cauſe. Luther attaquoit les indulgences par des arguments, ou fondés ſur la raiſon, ou tirés de l'écriture ; & ſes adverſaires ne lui oppoſoient que les opinions des ſcholaſtiques, les préceptes du droit canonique & les décrets

1520.

Pluſieurs théologiens écrivent contre lui.

1520. des Papes (*a*). La déciſion de juges ſi partiaux & intéreſſés à leur propre cauſe ne ſatisfit point le peuple, qui commençoit à douter de l'autorité même de ces guides vénérables, lorſqu'il la trouvoit en oppoſition avec les maximes de la droite raiſon, & avec les déciſions de la loi divine (*b*).

(*a*) Fra-Paolo, *p.* 6. Seckend. *p.* 40. Palavic. p. 8.

(*b*) Seckend. *p.* 30. Guichardin a affirmé deux choſes, relativement à la premiere publication des indulgences. 1°. Que Léon X fit don à ſa ſœur Magdelaine, femme de Franceſchetto Cibo, des revenus qui proviendroient de la vente des indulgences, tant en Saxe que dans les Provinces adjacentes de l'Allemagne. Guich. *lib.* 13, 168. 2°. Qu'Arcemboldo, Prêtre Génois, qui avoit commencé par être marchand, & qui avoit toujours conſervé les artifices de ſa profeſſion, fut commis par cette femme pour lever l'argent que produiroient les indulgences. Fra-Paolo, qui a ſuivi Guichardin dans ces deux faits, ajoute qu'en Saxe les Auguſtins étoient en poſſeſſion immémorial de prêcher les indulgences; mais qu'Arcemboldo & ſes députés, eſpérant de gagner davantage, en donnant cette commiſſion aux Dominicains, avoient fait leur marché avec

La Cour de Rome, loin de s'alarmer de cette nouvelle doctrine de 1520.

Tetzel, & que Luther s'oppoſa d'abord à Tetzel & à ſes aſſociés par le deſir de venger ſon ordre de l'injuſtice qu'on lui faiſoit. FRA-PAOLO, *hiſt. du Conc. de Tr. p. 5.* Preſque tous les hiſtoriens qui ſont venus depuis, ſoit catholiques, ſoit proteſtants, ont adopté ces deux aſſertions ſans examen & ſur la parole de Guichardin & de Fra-Paolo; mais malgré les témoignages réunis de deux auteurs ſi recommandables par leur exactitude & leur véracité, nous obſervons, 1°. Que Felix Contolori, qui a fait à deſſein des recherches dans les archives de Rome, n'a pu trouver cette prétendue conceſſion dans aucun des regiſtres où elle eût dû néceſſairement être portée. PALAV. *p. 5.* 2°. Que les profits provenants de la vente des indulgences en Saxe & dans les pays adjacents, ne furent point donnés à Magdelaine, mais à Albert, Archevêque de Mayence, à qui appartenoit la nomination de ceux qui les devoient publier. SECK. *p. 12.* LUTH. *oper. 1, præf. p. 1.* PALAVIC. *p. 6. 3?.* Qu'Accemboldo ne fut jamais intéreſſé dans la publication des indulgences de Saxe; ſon diſtrict étant la Flandre & les pays du haut & du bas Rhin. SECK. *p. 15.* PALAV. *p. 6.* 4°. Que Luther & ſes adhérents ne font mention nulle part de ce don de Léon X à ſa ſœur, circonſtance cependant qu'il n'eſt guère poſſible qu'ils ayent ignorée, & qu'ils

1520. Indifférence de la Cour de Rome ſur les commencements de la nouvelle doctrine de Luther.

Luther, qui agitoit toute l'Allemagne, y faiſoit à peine attention. Léon X, livré au goût des plaiſirs & des arts, occupé de grands projets de politique, ennemis des diſputes théologiques, & aſſez ſage pour les mépriſer, voyoit avec la derniere indifférence les démarches d'un moine obſcur, qui, dans le fond de l'Allemagne, ſoutenoit une diſpute ſcholaſtique dans un ſtyle barbare. Il étoit loin de preſſentir, & Luther lui-même prévoyoit peu

auroient eu grand ſoin de ne pas omettre. 5°. Ce n'étoit pas ordinairement aux Auguſtins que la publication des indulgences dans l'Allemagne étoit confiée; les Franciſcains en furent chargés en trois occaſions différentes ſous Jules II; & peu de temps avant Luther, le même emploi avoit été donné aux Dominicains. PALAV. *p.* 46. 6°. La publication des indulgences qui excita l'indignation de Luther, fut confiée à l'Archevêque de Mayence, conjointement avec le Gardien des Franciſcains; mais celui-ci ayant refuſé d'accepter cette commiſſion, tout le droit en demeura à l'Archevêque. PALAV. *p.* 6. SECK. 16, 17. 7°. Ce ne furent point les Supérieurs Auguſtins qui engagerent Luther à attaquer les Dominicains leurs

peu ſans doute combien les ſuites de cette querelle ſeroient fatales au ſaint Siege. Léon X ne voyoit dans toute cette querelle, que les effets de la haine & de la jalouſie monaſtique, & paroiſſoit diſpoſé à ne pas y entrer, & à laiſſer les Auguſtins & les Dominicains diſputer à loiſir avec leur animoſité ordinaire. 1520.

Cependant les ſollicitations des adverſaires de Luther, irrités de la hardieſſe & de la ſévérité avec laquelle il avoit traité leurs écrits, jointes aux progrès étonnants que ſes opi- Progrès des opinions de Luther.

---

leurs rivaux, ou à déprimer les indulgences, uniquement parce qu'ils n'étoient pas chargés de les publier; ce fut par des motifs plus louables que Luther s'oppoſa à leurs opinions & à leurs vices. SECK. *p.* 15, 32. LUTHER, *opera*, I, *p.* 64, 6. 8°. Il y a un diplôme d'indulgences qui a été publié par Herm. Vonderhardt, & dans lequel on voit le nom du Gardien des Franciſcains joint à celui de l'Archevêque; quoique le premier ne ſe ſoit point mêlé de cette affaire. Le même diplôme fait auſſi mention des limites dans leſquelles s'étendoient leurs commiſſions, ſavoir les dioceſes de Mayence, de Magdebourg, d'Halberſtadt & les domaines du Marquis de Brandebourg. *Hiſt. litteraria reformat. pars IV, p.* 14.

nions avoient déja faits dans les différentes parties de l'Allemagne, réveillerent à la fin l'attention de la cour de Rome; & Léon X ſe vit obligé de prendre des meſures pour défendre l'Egliſe contre une attaque qui étoit devenue trop ſérieuſe pour ne mériter que le mépris. Dans cette vue, il fit ſommer Luther de comparoître à Rome, dans le délai de ſoixante jours, devant l'auditeur de la chambre, & devant le même Prierias qui avoit écrit contre lui, & qui fut nommé pour examiner ſa doctrine & la juger. Léon écrivit en même-temps à l'Electeur de Saxe, pour le prier de ne pas protéger un homme dont les ſentiments hérétiques & profanes ſcandaliſoient les fideles, & il enjoignit au Provincial des Auguſtins de réprimer, par ſon autorité, l'inſolence d'un moine téméraire, qui déshonoroit l'ordre entier de ſaint Auguſtin, & mettoit le trouble dans toute l'Egliſe.

1520.

Il eſt ſommé de comparoître à Rome.

Le ton de ces lettres & la nomination d'un juge auſſi prévenu & auſſi partial qu'étoit Prierias, fit aiſément preſſentir à Luther la nature du ju-

Le Pape donne pouvoir à ſon Légat de ju-

gement auquel il devoit s'attendre, s'il alloit à Rome. 1520.

Il témoigna en conſéquence, le plus grand deſir d'être jugé en Allemagne par un tribunal moins ſuſpect. L'univerſité de Wittemberg, inquiete & allarmée ſur le ſort d'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſon corps, écrivit au Pape; & après avoir employé pluſieurs raiſons pour faire diſpenſer Luther de comparoître à Rome, elle ſupplia Léon de nommer, pour examiner ſes opinions, quelques perſonnes de l'Allemagne diſtinguées par leur autorité & par leur ſavoir. L'Electeur fit la même demande au Légat du Pape, à la diete d'Ausbourg. Luther, qui, dans ce temps-là avoit ſi peu l'intention de récuſer l'autorité papale, qu'il n'avoit pas même les moindres doutes ſur la divinité de ſon origine, écrivit lui-même à Léon X une lettre très-ſoumiſe, où il lui promettoit d'obéir ſans réſerve à ſes volontés. Léon eut la complaiſance de ſe rendre à ces inſtances, & donna pouvoir à ſon Légat en Allemagne, le Cardinal Cajétan, Dominicain diſ-

ger Luther en Allemagne.

tingué par ſon ſavoir ſcholaſtique &
1520. paſſionément dévoué au ſaint Siege,
de prendre connoiſſance de cette affaire, & d'en juger.

Luther comparoît devant le légat.

Malgré toutes les raiſons qu'avoit Luther pour récuſer un juge choiſi parmi ſes ennemis déclarés, il ne fit pas la moindre difficulté de comparoître devant Cajétan; & après avoir pris un ſauf-conduit de l'Empereur, il ſe rendit ſur le champ à Ausbourg. Le Cardinal lui fit un accueil honorable, & chercha d'abord à le gagner par la douceur; mais croyant qu'il ne convenoit pas à ſa dignité d'entrer dans une diſpute en forme, il le ſomma, en vertu des pouvoirs apoſtoliques dont il étoit revêtu, d'abjurer les erreurs qu'il avoit annoncées ſur les indulgences & ſur la nature de la foi, & de s'interdire à l'avenir toute publication d'opinions nouvelles & dangereuſes. Luther, intimement perſuadé de la vérité de ſes principes, & confirmé dans cette croyance par l'approbation qu'il avoit reçue des perſonnes les plus diſtinguées par leur ſavoir & par leur piété, parut étonné de la propoſition

qu'on lui faiſoit de ſe rétracter, avant qu'on eût rien fait pour le convaincre de ſes prétendues erreurs. Il s'étoit flatté, que dans une conférence de controverſe avec un Prélat d'un ſi grand mérite, il lui ſeroit facile de ſe laver des imputations dont l'ignorance ou la malice de ſes adverſaires l'avoit chargé; mais le ton d'autorité que prit le Cardinal, le détrompa, & lui ôta toute eſpérance de retirer de cette entrevue les avantages qu'il s'en étoit promis. L'intrépidité naturelle de ſon ame ne l'abandonna cependant pas. Il déclara au Cardinal avec la plus grande fermeté, que ſa conſcience ne lui permettoit pas de déſavouer des opinions dont la vérité lui étoit démontrée, & qu'il n'y avoit point de conſidération qui pût le forcer à faire un déſaveu auſſi lâche en lui-même qu'injurieux à Dieu. En même-temps il proteſta, comme auparavant, de ſon entiere ſoumiſſion au ſaint Siege: (a) il fit entendre que ſon inten-

1520.

Intrépidité de ſa conduite.

(a) Luther, *oper. vol.* 1, *p.* 164.

tion étoit de ſoumettre toute cette affaire à la déciſion de certaines univerſités qu'il nomma, & promit de ne rien prêcher ni écrire à l'avenir ſur les indulgences, pourvu qu'on ſe chargeât d'impoſer ſilence à ſes adverſaires ſur le même objet (*a*). Le Cardinal n'eut point d'égard à ces propoſitions, & continua d'inſiſter d'un ton abſolu, ſur une rétraction pure & ſimple; il menaça Luther des cenſures eccléſiaſtiques, & lui défendit de ſe préſenter devant lui, s'il ne ſe ſoumettoit ſur le champ à ce qu'il lui preſcrivoit. La hauteur & la violence de ce procédé, jointes à d'autres circonſtances, firent craindre aux amis de Luther que le ſauf-conduit de l'Empereur ne fût pas ſuffiſant pour le protéger contre le pouvoir & le reſſentiment du Légat; & ils le déterminerent à ſortir ſecretement de la ville d'Ausbourg, & à retourner dans ſa patrie. Mais avant ſon départ, il eut recours à une formalité dont il y avoit déjà eu quelques exemples;

1520.

Son appel.

(*a*) *Ibid. p.* 169.

il prépara un appel ſolemnel du Pape mal informé ſur ſa cauſe, au Pape mieux informé (*h*). 1520.

Cajétan, indigné de l'évaſion précipitée de Luther, écrivit à l'Electeur de Saxe, & le preſſa par l'intérêt qu'il prenoit à la paix de l'Egliſe & à l'autorité de ſon Chef, d'envoyer le moine ſéditieux priſonnier à Rome, ou de le bannir de ſes Etats. Mais ce n'étoit pas pour des conſidérations théologiques que Fréderic avoit juſqu'alors ſoutenu Luther; il paroît que ce Prince fut toujours très-étranger à ces ſortes de diſputes, & qu'il y prenoit très-peu d'intérêt: c'étoit donc preſqu'uniquement par des motifs politiques, comme on l'a déja obſervé, qu'il protégeoit Luther, & il le faiſoit en ſecret & avec de grandes précautions. Il n'avoit jamais entendu aucun ſermon de ce moine, ni lu aucun de ſes ouvrages. Quoique toute l'Allemagne retentît du bruit de ſa renommée, Fréderic ne l'avoit même ja- Il eſt ſoutenu par l'Electeur de Saxe.

(*a*) Sleidan, *hiſt. de la réform. p.* 7. Seckend. *p.* 45. Luth. *oper.* 1, 163.

1520. mais admis en ſa préſence (*a*); mais ſur la demande que le Cardinal venoit de lui faire, il ſentit la néceſſité de quitter cette extrême réſerve. Il avoit fait de grandes dépenſes pour la fondation de ſa nouvelle univerſité, & donné beaucoup de ſoins à cet établiſſement, qui étoit d'une grande importance pour tous les Princes d'Allemagne; il preſſentit que l'éloignement de Luther porteroit un coup funeſte à la réputation (*b*) de cette univerſité: il refuſa donc, ſous différents prétextes, de ſe prêter à l'alternative des demandes du Cardinal, & montra ouvertement le plus grand intérêt pour la ſûreté de Luther (*c*), en proteſtant cependant de ſon eſtime pour le Cardinal, & de ſon reſpect pour le Pape.

Motifs de la conduite du Légat.

La rigueur inflexible avec laquelle Cajétan perſiſta à demander une rétractation pure & ſimple, choqua dès ce temps-là les ſectateurs

(*a*) Seckend, *p.* 27. Sleid. *hiſt. p.* 12.
(*b*) Seckend, *p.* 59.
(*c*) Sleid. *hiſt. p.* 10. Luth. *oper. vol.* 1, *p.* 172.

de Luther, & a depuis été blâmée par pluſieurs écrivains catholiques; mais il étoit impoſſible au Légat d'agir autrement. Les juges de Rome, devant leſquels Luther avoit été cité d'abord, étoient ſi impatients de déployer leur zele contre ſes erreurs, que, ſans attendre l'expiration du délai de ſoixante jours qui lui avoit été accordé, ils l'avoient déja condamné comme hérétique (*a*). Léon X, dans pluſieurs de ſes brefs & dans différentes lettres, l'avoit auſſi déſigné comme un enfant d'iniquité, & comme un homme abandonné à un ſens réprouvé. Il n'y avoit donc plus qu'une rétractation qui pût ſauver l'honneur de l'Egliſe Romaine, dont la maxime eſt de ne jamais ſe relâcher ſur rien de ce qu'elle a une fois avancé, & qui s'eſt même interdit juſqu'au pouvoir de le faire, par ſes prétentions à l'infaillibilité. 1520.

Cependant Luther ſe trouvoit dans une ſituation, qui auroit pu inſpirer à tout autre les plus vives in- Situation périlleuſe de Luther.

(*a*) Luther, *op. vol.* 1, *p.* 161.

quiétudes. Il ne pouvoit pas eſpérer
1520. qu'un Prince auſſi prudent & auſſi circonſpect que l'étoit Fréderic, voulût, pour le défendre, braver les foudres de l'Egliſe, & la puiſſance papale qui avoit écraſé quelques-uns des plus puiſſants Empereurs de l'Allemagne. Il ſavoit quelle vénération on avoit alors pour les déciſions de l'Egliſe, quelle terreur inſpiroient les cenſures eccléſiaſtiques, & combien il ſeroit aiſé d'intimider & d'ébranler un Prince, qui étoit plutôt ſon protecteur par politique, que ſon diſciple par conviction. S'il étoit forcé de quitter la Saxe, il ſe voyoit ſans aſyle, & demeuroit expoſé à tout le reſſentiment que la rage ou la bigoterie de ſes ennemis pourroit exercer ſur lui. Quoiqu'il ſentît tout le danger de ſa ſituation, il ne donna cependant aucune marque de timidité & de foibleſſe; & il continua de juſtifier ſa conduite & ſes opinions, & de déclamer contre celles de ſes adverſaires, avec plus de véhémence qu'auparavant (*a*).

(*a*) Seckend. *p.* 59.

Mais comme tous les pas qu'avoit faits la Cour de Rome, & surtout la ſentence irréguliere qui venoit de condamner ſi précipitamment Luther comme hérétique, l'avoient convaincu que Léon prendroit bientôt contre lui les meſures les plus violentes, il eut recours au ſeul expédient qui lui reſtoit pour prévenir l'effet des cenſures papales; il forma un appel à un concile général, comme repréſentant l'Egliſe Catholique, & ayant une autorité ſupérieure à celle du Pape, qui n'étant qu'un homme ſujet à ſe tromper, peut errer comme avoit erré ſaint Pierre, le plus parfait de ſes prédéceſſeurs (*a*). 1520. Concile général.

Il parut bientôt que Luther ne s'étoit point trompé ſur les intentions de la Cour de Rome. Le Pape donna une bulle, dont la date étoit antérieure à l'appel de Luther, & dans laquelle il relevoit la vertu & l'efficacité des indulgences en termes auſſi extravagants qu'en eût jamais employé aucun de ſes prédéceſſeurs dans Nouvelle bulle en faveur des indulgences.

(*a*) *Ibid. hiſt.* 12. Luth. *op.* 1. *p.* 179.

1520. les ſiecles de la plus groſſiere ignorance, & ſans même uſer des palliatifs & des ménagements que ſembloient exiger les conjonctures ; il enjoignoit à tous les Chrétiens de donner leur croyance à ce qu'il leur annonçoit, comme à la doctrine de l'Egliſe Catholique, & menaçoit de l'excommunication la plus grave, ceux qui ſoutiendroient & enſeigneroient des opinions contraires.

La mort de Maximilien eſt favorable à Luther.

Cette bulle fit très-peu d'impreſſion ſur les ſectateurs de Luther : ils la regarderent comme une démarche qu'on ne pouvoit juſtifier, & à laquelle le Pape ne s'étoit porté que pour ſe conſerver les grands revenus qu'il retiroit des indulgences. Mais une déciſion ſi préciſe, prononcée contre Luther par le Souverain Pontife, & armée de peines ſi terribles, auroit ſans doute produit, dans l'eſprit du reſte de ſes compatriotes, des impreſſions funeſtes pour ſa cauſe, ſi elles n'euſſent été prévenues en grande partie par la mort de l'Empereur Maximilien, qui, par principe autant que par intérêt, étoit diſpoſé à ſoutenir l'autorité du ſaint

Siege. En conſéquence de cette mort, le Vicariat de cette partie de l'Allemagne qui étoit gouvernée par les loix Saxonnes, fut commis à l'Electeur de Saxe. Luther, ſous l'abri de l'adminiſtration d'un Prince qui le favoriſoit, jouit non-ſeulement de la plus grande tranquillité; il vit encore ſes opinions tolérées durant l'interregne qui précéda l'élection de Charles, prendre enſuite racine en différents endroits, & acquérir plus de conſiſtance & de vigueur. Léon X, de ſon côté, pour qui l'élection d'un Empereur étoit infiniment plus importante qu'une diſpute théologique qu'il n'entendoit pas, & dont il ne pouvoit prévoir les ſuites, voulut éviter avec ſoin d'irriter un Prince qui avoit autant d'influence que Fréderic dans le college des Electeurs; il montra une grande répugnance à prononcer la ſentence d'excommunication contre Luther, quoiqu'il en fût ſollicité ſans ceſſe par les clameurs importunes des adverſaires de ce novateur. 1520.

Ce fut à ces vues politiques du Pape, autant qu'à ſon averſion na- Suppreſſion de la

turelle pour les partis violents, que Luther dut un ſurſis de dix-huit mois. Cependant, cet intervalle ſe paſſa en perpétuelles négociations, pour tâcher de terminer cette affaire à l'amiable. La maniere dont ces négociations furent traitées, mit Luther à portée d'obſerver la corruption de la Cour de Rome, ſon obſtination dans les erreurs établies, & ſon indifférence pour la vérité, de quelque maniere qu'on la propoſât, & quelque fortes que fuſſent les preuves qu'on en donnoit. Il commença à laiſſer entrevoir quelques doutes ſur la divinité de l'origine de l'autorité papale. Il y eut à Leipſick une diſpute publique ſur cette queſtion importante, entre Luther & Eccius, un de ſes plus ſavants & de ſes plus redoutables antagoniſtes; mais elle finit comme toutes les querelles ſcholaſtiques, ſans rien décider. Les deux partis crierent victoire, & reſterent dans leurs opinions, ſans qu'on eût fait un pas de plus vers la déciſion des points conteſtés (a).

1520. Sentence contre Luther.

(a) Luther, *op.*, 5, *p.* 199.

La Saxe ne fut pas le ſeul pays où l'on vit éclater cet eſprit de révolte contre les dogmes & les uſurpations de l'Egliſe Romaine ; les mêmes cauſes ſuſciterent en Suiſſe, environ dans le même temps, une attaque non moins vigoureuſe. Les Franciſcains, chargés de publier les indulgences dans ce pays, exécuterent leur commiſſion avec la même indiſcrétion & la même rapacité qui avoit rendu les Dominicains ſi odieux en Allemagne. Ils pourſuivirent cependant ſans aucun obſtacle leur expédition, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés à Zurick ; ce fut-là que Zuingle, homme qui ne cédoit en rien à Luther pour le zele & l'intrépidité, oſa s'oppoſer à leurs progrès. Animé par la hardieſſe d'un républicain, libre de toutes les entraves que l'autorité d'un Souverain impoſoit au réformateur Allemand, Zuingle marcha à ſon but avec plus d'audace & de célérité, & ſe propoſa de renverſer l'édifice entier de la religion établie (*a*). Luther s'applaudit

1520. Réformation en Suiſſe.

(*a*) Sleidan, *hiſt.* 22. Seckend. 59.

1520. d'abord de ſe voir ſecondé par un ſi vigoureux auxiliaire, & vit avec joie la rapidité de ſes progrès ; d'un autre côté, ſes ennemis triomphoient d'un avantage qu'ils venoient de remporter aux univerſités de Cologne & de Louvain, leſquelles avoient condamné par deux décrets ſes opinions comme erronées.

Intrépidité & & progrès de Luther.

Mais le caractere intrépide de Luther ne faiſoit que s'irriter par la réſiſtance ; pouſſant ſes recherches & ſes attaques d'un point de doctrine à un autre, il commença à ébranler les fondements les plus ſolides ſur leſquels étoient établies la richeſſe & la puiſſance de la Cour de Rome. Léon X fut enfin convaincu qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de ramener Luther par la douceur. Pluſieurs Prélats d'une grande ſageſſe commencerent à joindre hautement leurs plaintes à celles des ennemis perſonnels de Luther, contre l'indulgence inouie du Pape, qui ſouffroit encore dans le ſein de l'Egliſe un hérétique incorrigible, lequel, pendant trois années entieres, n'avoit ceſſé de faire tous ſes efforts

pour détruire ce qu'il y avoit de plus respectable & de plus sacré : ils disoient que la dignité du saint Siege exigeoit qu'on fît contre lui les poursuite les plus rigoureuses ; qu'il y avoit lieu d'espérer que le nouvel Empereur soutiendroit l'autorité du Chef de l'Eglise, & qu'il n'étoit pas vraisemblable que l'Electeur de Saxe s'écartât de sa prudence ordinaire, au point de vouloir résister en face à ces deux Puissances réunies. Le college des Cardinaux s'assembla plusieurs fois pour préparer la sentence avec un mûr examen, & l'on consulta les canons pour y chercher la forme de rédaction la plus exacte & la plus rigoureuse. Enfin, le 15 Juin 1520, parut cette bulle fameuse si fatale à l'Eglise de Rome. Quarante-une propositions, extraites des ouvrages de Luther, y étoient condamnées comme hérétiques, scandaleuses & contraires aux bonnes mœurs ; défense à toutes personnes de lire ses écrits, sous peine d'excommunication ; injonction à tous ceux qui en avoient quelques exemplaires, de les jetter au feu ; & si dans le dé-

1520.

Bulle d'excommunication contre Luther.

1520. lai de ſoixante jours, Luther ne rétractoit pas publiquement ſes erreurs, & ne brûloit pas ſes ouvrages, on le déclaroit hérétique obſtiné, on l'excommunioit, & ſon corps étoit livré à Satan; enfin, on ordonnoit à tous les Princes de ſe ſaiſir de ſa perſonne, afin de lui faire ſubir la punition que méritoient ſes crimes (a).

Effet de cette bulle en Allemagne.

La publication de cette bulle en Allemagne fit naître des ſentiments divers, ſuivant les différents endroits. Les adverſaires de Luther triomphoient, comme ſi ſes opinions & ſon parti euſſent été exterminés par ce coup déciſif. Ses ſectateurs, dont le reſpect pour l'autorité du Pape alloit tous les jours en diminuant, lurent les anathêmes de Léon avec plus d'indignation que de terreur. Dans quelques villes, le peuple s'oppoſa, même avec violence, à la promulgation de la bulle; en d'autres villes, ceux qui tenterent de la publier furent inſultés, & la bulle elle-

(a) Palavicini, Luther, *op. v.* 1, *p.* 234.

même fut miſe en pieces & foulée aux pieds (*a*). 1320.

Luther ne fut ni déconcerté ni intimidé par cette ſentence, à laquelle il s'attendoit depuis quelque temps. Après avoir renouvellé ſon appel au concile général, il publia des remarques ſur la bulle d'excommunication; & perſuadé pour lors que Léon avoit été tout-à-la-fois coupable d'injuſtice & d'impiété dans ſes procédés contre lui, il déclara hautement que ce Pape étoit l'homme de péché ou l'ante-Chriſt, dont l'apparition étoit prédite dans le nouveau Teſtament; il ſe déchaîna contre ſa tyrannie & ſes uſurpations avec plus de violence que jamais; il exhorta tous les Princes Chrétiens à ſecouer un joug ſi ignominieux, & s'applaudit publiquement du bonheur d'avoir mérité d'être l'objet de l'indignation eccléſiaſtique pour avoir oſé réclamer & défendre la liberté du genre humain. Il ne ſe contenta pas de témoigner par des diſcours, Son effet ſur Luther. 17 Nov.

(*a*) Seckend. *p.* 116.

1520. ſon mépris pour la puiſſance du Pape : comme Léon avoit, en exécution de la bulle, condamné les ouvrages de Luther à être brûlés à Rome, celui-ci, pour uſer de repréſailles, aſſembla les profeſſeurs & les écoliers de l'univerſité de Wittemberg ; en préſence d'une grande multitude de ſpectateurs, & avec beaucoup d'appareil, il jetta dans les flammes les volumes du droit canon avec la bulle d'excommunication : cet exemple fut imité dans pluſieurs villes d'Allemagne. La maniere dont il juſtifia cette action, étoit encore plus inſultante que l'action même. Il tira du droit canon quelques-unes des propoſitions les plus extravagantes ſur la plénitude de la toute-puiſſance du Pape, & ſur la ſubordination de toute autorité ſéculiere à ſon autorité, & les publia avec un commentaire, où il faiſoit ſentir l'impiété de pareilles maximes, & combien elles tendoient à renverſer tous les fondements du gouvernement civil (*a*).

(*a*) Luther, *op. vol.* 2, *p.* 316.

Tels étoient les progrès qu'avoit faits Luther, & l'état où étoit ſon parti, lorſque Charles arriva en Allemagne. Aucun Prince ſéculier n'y avoit encore embraſſé les nouvelles opinions; il ne s'étoit fait aucun changement dans la forme du culte; on n'avoit porté aucune atteinte ni aux poſſeſſions, ni à la juriſdiction du clergé; aucun des deux partis n'en étoit encore venu aux voies de fait; & quoique la diſpute fût très-échauffée des deux côtés, on n'avoit encore employé que les armes théologiques, c'eſt-à-dire, des theſes, des arguments & des réponſes. Cette querelle avoit fait cependant ſur l'eſprit des peuples des impreſſions profondes; leur reſpect pour les doctrines & les inſtitutions anciennes étoit fort affoibli, & les matériaux de l'incendie qui devoit embraſer l'Allemagne, étoient déja raſſemblés. Les étudiants accouroient en foule de toutes les Provinces de l'Empire à Wittemberg. Melanchton, Carloſtad, & d'autres maîtres d'une réputation diſtinguée, allerent puiſer ſous Luther des opinions qu'ils répandi-

1520. Etat de la réformation lorſque Charles arriva en Allemagne.

rent à leur retour parmi leurs compatriotes, & ceux-ci les reçurent avec cette vive attention que s'attire la vérité relevée du charme de la nouveauté (a).

1520.

Réflexion sur la conduite de la Cour de Rome.

Pendant tout le cours de ces événements, la Cour de Rome, quoique gouvernée par un de ſes plus habiles Pontifes, ne montra, ni cette profonde ſagacité dans ſes projets, ni cette conſtance dans l'exécution, qui l'avoit rendue aux yeux de l'Europe le plus parfait modele de ſageſſe & de politique. Lorſque Luther commença à déclamer contre les indulgences, le Pape avoit deux routes à choiſir : en ſuivant l'une, il étouffoit dans ſa naiſſance l'entrepriſe de Luther ; en prenant l'autre, il la rendoit innocente, & n'avoit plus de coupable à punir. Au premier écart de Luther, il falloit ſur le champ l'arrêter, & faire tomber ſur lui tout le poids des cenſures eccléſiaſtiques ; la terreur qu'elles inſpiroient auroit pu contenir l'Electeur de Saxe, &

(a) Seckend. 59.

l'empêcher d'accorder ſa protection à un ſujet excommunié, éloigner le peuple de ſes prédications, & même en impoſer à Luther lui-même ; & ſon nom, comme celui de tant d'hommes de bien qui l'avoient précédé, ne ſeroit aujourd'hui connu de l'univers que par l'effort louable, mais prématuré, qu'il auroit tenté pour réformer les abus de la Cour de Rome. L'autre moyen qui reſtoit au Pape, étoit de marquer de bonne heure ſon mécontentement des vices & des excès de ceux qui avoient été chargés de publier les indulgences, de défendre de parler des points conteſtés dans les prédications publiques ; d'impoſer ſilence aux deux partis, & de ſe garder de compromettre l'autorité de l'Egliſe en décidant des articles qui juſqu'alors étoient reſtés indécis. Alors il eſt probable que Luther n'eût pas pouſſé plus loin ſes recherches, & que n'étant pas forcé à chercher de nouvelles reſſources par la néceſſité de ſe défendre, toute cette diſpute ſe ſeroit inſenſiblement aſſoupie, ou auroit été reléguée dans l'obſcurité des écoles. Elle eût pu s'y 1520.

1520. entretenir ſans faire plus de tort à l'autorité & à la paix de l'Egliſe Romaine, que n'en a fait celle qui ſubſiſte entre les Franciſcains & les Dominicains ſur l'immaculée Conception, ou celle qui diviſe les Janſéniſtes & les Jéſuites, ſur les opérations de la grace. Mais Léon, toujours flottant entre les deux ſyſtêmes oppoſés, & revenant ſans ceſſe de l'un à l'autre, ſans en ſuivre un avec perſévérance, manqua l'effet de l'un & de l'autre. Une ſévérité déplacée ne ſervit qu'à aigrir Luther, ſans le réprimer. L'indulgence employée à contre-temps, donna le temps à ſes opinions de ſe propager, ſans le ramener au ſein de l'Egliſe; & la ſentence même d'excommunication, qui dans un autre moment auroit pu être déciſive, fut ſi long-temps différée qu'elle devint à peine un objet de crainte.

Sur la conduite de Luther.

Tant de fauſſes démarches de la part de cette Cour, à qui on a rarement reproché de ſe méprendre ſur ſes vrais intérêts, ne ſont pas plus étonnantes que la ſageſſe que montra Luther dans toute ſa conduite, quoiqu'il fût très-peu inſtruit des maximes

maximes de la prudence humaine, & que l'impétuoſité de ſon caractere le rendît incapable de les ſuivre, l'ordre dans lequel il fit ſes découvertes ſucceſſives, conduiſit naturellement ſes opérations d'une maniere qui contribua beaucoup plus à leurs ſuccès, que ſi toutes ſes démarches euſſent été dirigées par la politique la plus étudiée. La premiere fois qu'il s'aviſa de s'oppoſer à Tetzel, il étoit loin de ſonger à cette réforme générale qui en fut la ſuite; il eût alors frémi d'horreur à la ſeule idée de l'ouvrage, qu'enſuite il ſe fit gloire d'avoir accompli. La ſcience de la vérité ne fut pas verſée tout-à-la-fois dans ſon ame par une révélation particuliere. Elle fut le fruit de ſes études & de ſes méditations, & il n'y avança que par degrés. Tout le ſyſtême de la doctrine Romaine eſt ſi étroitement lié, que la découverte d'une premiere erreur le conduiſit naturellement à la découverte de toutes les autres; & comme toutes les parties de cet édifice artificiel ſe tenoient enſemble, il lui ſuffit d'en abattre une pour ébranler les fonde- 1520.

ments des autres, & les préparer à
1520. une ruine entiere. Afin de réfuter les opinions extravagantes qu'on avoit ſur les indulgences, il fut obligé de chercher la vraie cauſe de notre juſtification. De cette cauſe une fois connue, il en déduiſit par degrés l'inutilité des pélerinages, de l'interceſſion des Saints, & du culte qu'on leur rendoit, l'abus de la confeſſion auriculaire, & la non-exiſtence du purgatoire. La recherche de toutes ces erreurs le porta naturellement à examiner le caractere du clergé qui les enſeignoit. Il crut voir les ſources principales de ſa corruption dans ſes richeſſes exceſſives, dans la loi ſévere que lui impoſoit le célibat, & dans la rigueur intolérable des vœux monaſtiques. Delà il n'eut plus qu'un pas à faire pour révoquer en doute la divinité de l'origine de cette puiſſance papale, qui autoriſoit & ſoutenoit un tel ſyſtême d'erreurs; par une conſéquence néceſſaire, il en vint à nier l'infaillibilité du Pape, & à rejetter les déciſions de l'école & toute autre autorité humaine, pour s'en tenir à la parole de Dieu, comme à

la ſeule regle des vérités théologiques. Ce fut à cette progreſſion d'idées que Luther dut ſes ſuccès; il ne révoltoit point ſes auditeurs par des propoſitions trop directement oppoſées à leurs anciens préjugés, ou trop éloignées des opinions établies; il les conduiſoit inſenſiblement & pas à pas d'un dogme à un autre; leur foi & leur conviction marchoient d'un pas égal avec ſes découvertes. Ce fut auſſi la cauſe du peu d'attention que Léon fit aux premiers pas de Luther, & de l'indifférence avec laquelle il vit ſes progrès. Si ce réformateur eût attaqué directement & avec éclat l'autorité de l'Egliſe, il eût attiré ſur ſa tête tout le poids de ſa vengeance; mais comme ce projet étoit loin de ſa penſée, & qu'il témoigna long-temps le plus grand reſpect pour le Pape, qu'il réitéra même pluſieurs fois ſes offres de ſe ſoumettre à ſes déciſions, il ne paroiſſoit pas qu'on dût craindre de le voir un jour ſe porter à une révolte ouverte. On le laiſſa donc avancer pas à pas, & miner lentement la conſtitution de l'Egliſe : on ſentit à 1520.

1520. la fin la néceſſité d'arrêter le mal; mais le remede vint trop tard pour produire aucun effet.

Recherche des cauſes qui ont avancé les progrès de la réformation.

Quelques avantages que la cauſe de Luther ait retirés des fauſſes démarches de ſes adverſaires & de la prudence de ſa conduite, il ne faut pourtant pas attribuer à ces deux ſeules cauſes les rapides progrès & l'établiſſement de ſa doctrine. La même corruption, qu'il condamnoit dans le clergé de Rome, avoit été attaquée long-temps avant ſa naiſſance, & les mêmes opinions qu'il répandoit avoient été publiées en divers lieux, & ſoutenues des mêmes arguments. Valdus, dans le douzieme ſiecle, Wiclef, dans le quatorzieme, & Jean Hus, dans le quinzieme, avoient ſucceſſivement attaqué les erreurs de l'Egliſe Romaine avec beaucoup de hardieſſe, & les avoient réfutées avec plus de ſcience & d'adreſſe qu'on n'avoit lieu d'en entendre des ſiecles d'ignorance où ils vivoient. Mais toutes ces tentatives de réforme échouerent, parce qu'elles étoient prématurées. Ce ne furent que des lueurs foibles, incapables de

dissiper les ténebres profondes dont l'Eglise étoit alors couverte, & qui s'éteignirent bientôt; si la doctrine de ces hommes pieux fit quelque impression & laissa quelques traces dans les pays où elle fut enseignée, elles ne furent ni profondes, ni étendues. De leur temps, plusieurs des causes qui faciliterent les progrès de Luther, ou n'existoient point encore, ou n'agirent point dans toute leur force : au-lieu que Luther parut dans un moment de crise & de maturité, où des circonstances de toute espece concoururent au succès de toutes ses entreprises. 1520.

Long schisme dans le quatorzieme siecle.

La longue durée du schisme scandaleux qui divisa l'Eglise pendant le quatorzieme siecle & le commencement du quinzieme, affoiblit beaucoup les idées de vénération & de respect sous lesquelles le monde étoit accoutumé à considérer la dignité papale. Deux ou trois Pontifes, errant à la fois dans l'Europe, flattant les Princes qu'ils vouloient gagner, opprimant les pays qui reconnoissoient leur autorité, excommuniant & chargeant de malédiction leurs ri-

vaux & tous ceux de leur parti, dé-
1520. créditerent ſinguliérement leur infaillibilité prétendue, & expoſerent au mépris & leur perſonne & leur dignité. Les laïques, au tribunal deſquels toutes les parties en appelloient, apprirent par-là qu'il leur reſtoit encore quelque droit de s'en rapporter à leur propre jugement, & exercerent cette liberté juſqu'à choiſir parmi ces guides infaillibles, celui qui leur plaiſoit le plus. Les actes des conciles de Conſtance & de Bâle, augmenterent de plus en plus ce mépris pour le ſiege de Rome; & par l'uſage hardi qu'ils firent de leur autorité, en dépoſant & en éliſant les Papes, ils apprirent à l'univers qu'il étoit dans l'Egliſe une juriſdiction ſupérieure à l'autorité papale, qu'on avoit long-temps regardée comme ſuprême.

Pontificat d'Alexandre VI & de Jules II.

La bleſſure que reçut à cette occaſion l'autorité des Papes, n'étoit pas encore fermée, lorſque les pontificats d'Alexandre VI & de Jules II, qui furent des Princes habiles, mais des Eccléſiaſtiques déteſtables, exciterent un nouveau ſcandale dans toute

la chrétienté. Le libertinage du premier dans sa vie privée, les fraudes, les injustices & les cruautés de son administration publique, l'ont fait mettre au rang des tyrans qui ont le plus déshonoré la nature humaine. Le second, quoique exempt des passions odieuses qui avoient fait commettre à son prédécesseur tant de crimes révoltants, s'abandonnoit aux impulsions d'une ambition effrénée, qui mépriſoit tous les droits de la reconnoiſſance, de la décence & de la juſtice, dès qu'ils traverſoient l'exécution de ſes deſſeins. Il étoit difficile de reſter convaincu que la connoiſſance infaillible d'une religion dont les premiers préceptes ſont la charité & l'humanité, fût dépoſée dans le cœur de l'impie Alexandre, & de l'inſolent Jules. L'opinion de ceux qui mettoient l'autorité d'un concile général au-deſſus du Pape, fit de grands progrès ſous ces deux pontificats. L'Empereur & les Rois de France, qui ſe trouverent alternativement aux priſes avec la Cour de Rome, permirent à leurs ſujets, de s'élever contre les vices de ces 1520.

1520. Pontifes entreprenants avec toute la violence & toute l'amertume de la ſatyre ; de ſorte que les oreilles des peuples accoutumées aux invectives contre les Papes, ne furent point choquées des déclamations hardies, ni des railleries de Luther & de ſes ſectateurs contre l'Egliſe de Rome.

Mœurs corrompues du clergé. Ces excès n'étoient pas particuliers au Chef de l'Egliſe. La plupart des chefs du clergé, tant régulier que ſéculier, étant des cadets de familles nobles, qui n'avoient choiſi l'état eccléſiaſtique que dans l'eſpérance d'arriver aux grandes dignités, & d'en poſſéder les revenus, étoient accoutumés à négliger totalement les devoirs de leurs places, & ſe livroient ſans réſerve à tous les vices qui ſont les ſuites naturelles de l'opulence & de l'oiſiveté. A l'égard du bas clergé, ſa pauvreté l'empêchoit d'imiter le luxe diſpendieux de ſes prédéceſſeurs ; mais ſon ignorance groſſiere & ſes débauches crapuleuſes le rendoient auſſi mépriſable que les premiers étoient odieux (*a*).

(*a*) La corruption du clergé avant la réformation, eſt avouée par un auteur qui

La loi du célibat, cette loi rigoureuſe & contre nature qui aſſujettiſſoit tous les ordres, cauſa tant d'excès, qu'en pluſieurs endroits de l'Empire, on ſe vit obligé, non-ſeulement de permettre, mais même d'ordonner aux Prêtres le concubinage. L'emploi d'un remede ſi contraire à l'eſprit du chriſtianiſme, eſt la preuve la plus forte de la multitude & de l'énormité des crimes qu'on vouloit arrêter par ce moyen. Long-temps avant le ſeizieme ſiecle, pluſieurs auteurs célebres & reſpectables avoient fait des mœurs diſſolues du clergé, des peintures qui 1520.

---

étoit bien en état d'en juger, & dont l'aveu n'eſt certainement pas ſuſpect. » Quelques années avant les héréſies de Luther » & de Calvin, dit Bellarmin, il n'y avoit » plus, ſuivant les témoignages de tous » les auteurs contemporains, ni ſévérité » dans les tribunaux eccléſiaſtiques, ni diſcipline dans les mœurs du clergé, ni » connoiſſance des ſciences ſacrées, ni reſpect pour les choſes divines; il ne reſtoit » enfin preſque plus de religion. » BELLARMIN, *Concio XXVIII. oper. tom.* 6, *col.* 296, *edit. colon.* 1617, *apud Gerdeſii hiſt. Evang. renovati. vol.* 1, *p.* 25.

paroiſſent preſque incroyables dans
1520. le nôtre (a). Le libertinage des Ec-

(a) *Centum gravamina* Nat. German. *in faſciculo rer. expet. & fugiend. per Ortuinum Gratium.* vol. 1, p. 361. Voy. un grand nombre d'autres paſſages ſur le même ſujet, dans l'Appendice, ou II. vol. publié par Ed. Brown. Voyez auſſi Herm. Vondet. Hardt. *hiſt. lit. reform. pars* 3, & les volumineuſes collections de Walchius, dans ſes quatre volumes de *Monimenta Medii Ævi. Gotting.* 1767. Les Auteurs que j'ai cités, font l'énumération des vices du clergé. Lorſque les Eccléſiaſtiques ne craignoient pas de commettre des crimes, ils ne devoient pas être fort ſcrupuleux ſur la décence.

Une conduite ſi contraire au caractere de leur profeſſion, paroît avoir excité une indignation générale. Pour le prouver, je vais tranſcrire le paſſage d'un auteur qui ne ſe propoſoit pas d'attaquer les déréglements des Prêtres, & qu'on ne peut pas ſoupçonner d'avoir exagéré les choſes par prévention ou par artifice, pour les rendre odieux. L'Empereur Charles IV, dans une lettre qu'il écrit à l'Archevêque de Mayence, en 1359, & où il l'exhorte à réformer les déſordres du clergé, s'exprime en ces termes : *De Chriſti patrimonio, ludos, haſtiludia & torneamenta exercent; habitum militarem cum prætextis aureis & argenteis*

cléſiaſtiques cauſoit le plus grand ſcandale ; & ce n'étoit pas ſeulement parce que de pareilles mœurs ne pouvoient pas s'accorder avec le caractere ſacré de leur état : les laïques accoutumés à voir pluſieurs Eccléſiaſtiques s'élever du ſein de la baſſeſſe aux dignités & à l'opulence, n'avoient pas pour les excès de ces nouveaux parvenus la même indulgence que pour ceux qui étoient nés dans la richeſſe & dans la grandeur ; & comme ils voyoient avec plus de jalouſie la fortune des premiers, ils cenſuroient auſſi leur conduite avec plus de rigueur & d'amertume. Rien n'étoit donc plus propre à plaire aux auditeurs de Luther, que la violence avec laquelle il déclamoit contre les excès du clergé ; chacun de ceux qui 1520.

*geſtant, & calceos militares ; comam & barbam nutriunt ; & nihil quod ad vitam & ordinem eccleſiaſticum ſpectat, oſtendunt. Militaribus ſe duntaxat & ſecularibus actibus, vitâ & moribus, in ſuæ ſalutis diſpendium, & generale populi ſcandalum, immiſcent. Codex diplomaticus anecdotorum, per Val. Ferd. Gudenum 4°. vol. 3, p. 438.*

1520. l'écoutoient, trouvoit dans ſes propres obſervations des preuves de la juſtice de ſes cenſures.

Facilité avec laquelle on excuſoit les crimes.

Le ſcandale des crimes du clergé étoit encore conſidérablement augmenté par la facilité d'en obtenir le pardon. Dans tous les Etats de l'Europe, le magiſtrat n'avoit preſque plus d'autorité ; ſous une forme de gouvernement ſi ſinguliere & ſi tumultueuſe, il étoit forcé de ſe relâcher des rigueurs d'une exacte juſtice, & de remettre la peine des crimes même les plus atroces, moyennant une amende ou compoſition fixée par la loi. La Cour de Rome, toujours attentive aux moyens d'accroître ſes revenus, ſuivoit cette pratique ; & par un alliage monſtrueux, introduiſant ces ſortes d'indemnités dans les affaires de religion, elle accorda ſes pardons à tous les coupables qui pouvoient les acheter. Comme l'idée de racheter les crimes par ces compoſitions pécuniaires étoit alors familiere, cet étrange trafic choqua ſi peu les eſprits, que l'uſage en devint univerſel ; & pour prévenir les fraudes qui pourroient ſe

commettre, les officiers de la chancellerie Romaine publierent un livre qui 1520.
contenoit un tarif exact des ſommes néceſſaires pour obtenir le pardon de chaque péché. Un diacre coupable de meurtre étoit abſous pour vingt écus; un Evêque & un Abbé pouvoient aſſaſſiner pour trois cents livres. Tout Eccléſiaſtique pouvoit s'abandonner aux excès de l'impureté, même avec les circonſtances les plus aggravantes, pour le tiers de cette ſomme. Ces crimes monſtrueux, dont la vie humaine ne fournit que des exemples très-rares, & qui peut-être n'exiſtent que dans l'imagination impure d'un caſuiſte, étoient taxés à fort bas prix. Mais lorſqu'enfin la juſtice s'adminiſtra d'une maniere plus parfaite & mieux réglée dans les cours ſéculieres, l'uſage de ces amendes pour racheter les crimes s'éteignit peu-à-peu; & dès que les hommes eurent acquis des notions plus ſaines & plus exactes ſur les principes de la religion & de la morale, les conditions auxquelles Rome accordoit ſes pardons parurent impies, & furent regardées comme

la principale ſource de la corruption
1520. du clergé (a).

Richeſſes exorbitantes de l'Egliſe.

On eût peut-être toléré avec plus d'indulgence cette dépravation des mœurs du clergé, ſi leurs richeſſes & leur pouvoir exorbitant ne l'euſſent mis en état d'opprimer toutes les autres claſſes de la ſociété. C'eſt un des caracteres de la ſuperſtition que d'aimer la pompe & la grandeur, de ne mettre aucune borne à ſa libéralité envers les perſonnes qu'elle regarde comme ſacrées, & de croire qu'il manque toujours quelque choſe aux marques de ſon reſpect pour elle, juſqu'à ce qu'elle les ait élevées au comble de l'opulence & de l'autorité. Telle fut la ſource de ces immenſes richeſſes & de cette juriſdiction illimitée que poſſédoit l'Egliſe dans tous les Pays de l'Europe, & qui devinrent à la fin inſup-

(a) *Faſcicul. rer. expetend. & fugiend.* 1, 355. J. G. Schelhornii *amœnit. litter. Franceſ.* 1725, *vol.* 2, 369. *Dict. de Bayle*, *art.* Banck & Tuppius. *Taxa cancellar. Roman. Ed. Franeſ.* 1651, *paſſim.*

portables aux Laïques, quoiqu'elles duſſent leur premiere origine à leur aveugle généroſité. 1520.

C'étoit ſur les Allemands qu'étoit tombé le plus grand poids de l'oppreſſion eccléſiaſtique; & par cette raiſon, malgré la conſtance de leur caractere & leur attachement à leurs anciens uſages, ils furent plus diſpoſés qu'aucune autre nation de l'Europe à écouter ceux qui leur propoſoient des moyens de recouvrer leur liberté. Pendant la longue durée des conteſtations qui s'éleverent entre les Papes & les Empereurs ſur le droit d'inveſtiture, & des guerres qui en furent la ſuite, la plupart des plus puiſſants Prélats de l'Allemagne prirent le parti du Pape; & tant que dura leur révolte contre le Chef de l'Empire, ils ſe ſaiſirent des revenus de l'Empereur, & exercerent ſa juriſdiction dans leurs dioceſes. Quand la paix fut rétablie, ils continuerent de retenir ce qu'ils avoient uſurpé, comme ſi la longue durée d'une poſſeſſion injuſte avoit pu former en leur faveur un droit légitime. Les Empereurs, trop foibles pour arra- Sur-tout en Allemagne.

cher leur propre bien des mains de
1520. ces uſurpateurs, furent obligés de leur céder en fiefs ces vaſtes territoires, & de les laiſſer jouir de toutes les immunités & prérogatives qui appartenoient aux Barons dans le ſyſtême féodal. Par-là un grand nombre d'Evêques & d'Abbés d'Allemagne furent non-ſeulement des Eccléſiaſtiques, mais encore des Princes, & leur caractere & leurs mœurs participerent beaucoup plus de la licence, qui régnoit trop généralement alors dans les Cours laïques, que de la piété & des vertus, qui convenoient à la ſainteté du ſacerdoce. (a).

Le clergé uſurpe une grande partie des biens.

D'ailleurs, l'état toujours flottant du gouvernement d'Allemagne, qui n'avoit encore pris aucune conſiſtance fixe, & les guerres fréquentes qui déſoloient cette contrée, contribuoient encore à l'agrandiſſement des Eccléſiaſtiques. Il n'y avoit que les domaines de l'Egliſe, qui, pendant ce temps d'anarchie, fuſſent à l'abri de l'oppreſſion des Grands &

(a) Fra-Paolo, *de beneficiis.*

des ravages de la guerre. On les épargnoit, autant par le reſpect profond qu'on avoit alors pour le caractere eccléſiaſtique, que par la crainte ſuperſtitieuſe de l'excommunication, que le clergé étoit toujours prêt à lancer contre ceux qui envahiſſoient ſes poſſeſſions. C'eſt ce qui détermina pluſieurs Seigneurs à céder leurs terres aux Eccléſiaſtiques, pour les tenir enſuite en fiefs de l'Egliſe : en devenant ſes vaſſaux, ils acquéroient une ſûreté qu'ils ne pouvoient ſe procurer par leurs propres forces. 1520.

Cette multiplicité de vaſſaux donna à la puiſſance du clergé un accroiſſement réel & permanent ; & comme les terres poſſédées en fiefs, ſuivant les loix des tenures limitées, en uſage dans ce temps-là, retournoient ſouvent aux perſonnes dont relevoit le fief, les domaines du clergé reçurent par cette voie des augmentations conſidérables & rapides (*a*).

(*a*) Fra-Paolo, *de beneficiis*. Boulainvilliers, *état de la France*, *tom* 1, *p.* 169, *Lond.* 1737.

1520. Immunités perſonnelles des Eccléſiaſtiques.

Les Eccléſiaſtiques ſe donnerent encore plus de ſoins pour la ſûreté de leurs perſonnes, qu'ils n'en prirent pour celle de leurs biens, & ils y réuſſirent encore mieux. Conſacrés au miniſtere ſacerdotal avec beaucoup d'appareil & de ſolemnité, diſtingués du reſte des hommes par leur habit & par leur maniere de vivre, & jouiſſant par leur état de pluſieurs privileges excluſifs que ne partageoient point les autres Chrétiens, ils devinrent néceſſairement les objets d'une vénération particuliere. A meſure que l'eſprit de ſuperſtition fit des progrès, on vint à les regarder comme des êtres d'une eſpece ſupérieure à de profanes laïques, qu'on ne pouvoit ſans impiété juger par les mêmes loix, ni ſoumettre aux mêmes punitions. Cette exception de la juriſdiction civile, accordée d'abord aux Eccléſiaſtiques comme une marque de reſpect, fut bientôt reclamée par eux comme un droit inſéparable de leur perſonne. Cette précieuſe immunité du ſacerdoce ne fut pas ſeulement appuyée par les décrets du Pape & des conciles, les

plus grands Empereurs (*a*) la confirmerent dans la forme la plus étendue & la plus ſolemnelle. Tant qu'un Eccléſiaſtique étoit revêtu du caractere clérical, ſa perſonne étoit ſacrée ; & à moins qu'il ne fût dégradé, la main profane du juge civil n'oſoit attenter à ſa perſonne. Le pouvoir de dégrader n'appartenoit qu'aux cours eccléſiaſtiques ; il arrivoit néceſſairement que les coupables demeuroient preſque toujours impunis, attendu la difficulté d'obtenir cette ſentence, & les grands fraix qu'elle occaſionnoit. Auſſi vit-on beaucoup de ſcélérats prendre les ordres uniquement pour jouir de ce privilege & s'affranchir de la punition que méritoient leurs crimes (*b*). La Nobleſſe d'Allemagne ſe plaignoit hautement de ce que ces *malfaiteurs oints* (*c*), pour me ſervir de ſon expreſſion, échappoient preſque toujours au dernier ſupplice, même 1520.

(*a*) Goldaſti, *conſtit. imperial. Francof.* 1673, *vol.* 2, *p.* 92, 107.

(*b*) Rymer, *Fœder. vol.* 13, p. 532.

(*c*) *Centum gravam.* §. 31.

1520. après avoir commis les forfaits les plus atroces; & dans ſes remontrances, on voit qu'elle parle ſouvent de l'indépendance où les clercs étoient du magiſtrat civil, comme d'un privilege également funeſte à la ſociété & aux mœurs du clergé.

Uſurpations du clergé ſur la juriſdiction civile.

Tandis que le clergé cherchoit avec tant de zele à aſſurer ſes privileges, il ne ceſſoit d'empiéter ſur ceux des laïques. Il prétendit que toutes les affaires qui avoient rapport au mariage, aux teſtaments, à l'uſure, à la légitimité des naiſſances, ainſi que les cauſes qui concernoient les revenus eccléſiaſtiques, tenoient de trop près à la religion pour que d'autres cours que les tribunaux eccléſiaſtiques puſſent en prendre connoiſſance. Peu ſatisfait de cette juriſdiction, dont l'étendue embraſſoit cependant la moitié des conteſtations qui peuvent naître entre les citoyens, il n'eſt point de ruſes, ni de prétextes qu'il n'inventât pour attirer toutes les autres (*a*) à ſes tribunaux; & comme

(*a*) Giannone, *hiſt. di Napoli*, lib. 19. §. 3.

c'étoit dans cet ordre que ſe trouvoit le peu de lumieres qu'il y avoit dans ces ſiecles d'ignorance, les juges eccléſiaſtiques avoient ordinairement des talents & des connoiſſances ſi ſupérieures à celles des juges laïques, que le peuple ſe crut d'abord intéreſſé à favoriſer l'extenſion d'une juriſdiction qui tendoit à porter ſes cauſes devant des juges dont les lumieres lui inſpiroient plus de confiance. Ainſi le penchant du peuple s'unit à l'intérêt du clergé pour éluder ſans ceſſe la juriſdiction ſéculiere, qui par-là ſe vit preſque anéantie (*a*). Ce fut une nouvelle ſource d'accroiſſement pour la puiſſance du clergé; & les ſommes qu'on payoit alors à ceux qui adminiſtroient la juſtice, lui procurerent de plus une augmentation conſidérable de revenu. 1529.

La terreur des ſentences eccléſiaſtiques étoit augmentée par les peines qui y étoient attachées. L'excommunication n'avoit été établie dans ſon origine, que dans la vue de con- Effets redoutables des cenſures ſpirituelles.

(*a*) *Centum gravamina*, §. 9, 56, 64.

ſerver la pureté de l'Egliſe : on s'en
1520. ſervoit pour retrancher de la ſociété des fideles, les pécheurs obſtinés, dont les opinions impies & la vie ſcandaleuſe faiſoient la honte du chriſtianiſme. Dans la ſuite, les Eccléſiaſtiques en firent ſans ſcrupule une arme redoutable qu'ils employoient à l'agrandiſſement de leur puiſſance temporelle, & ils en abuſerent pour les ſujets les plus frivoles. Quiconque mépriſoit quelques-unes de leurs déciſions, même dans les matieres purement civiles, encouroit immédiatement cette terrible cenſure, qui, non-ſeulement le dépouilloit de tous les privileges de Chrétien, mais lui ôtoit encore tous les droits de citoyen & d'homme (*a*). Ainſi les conſéquences effrayantes de l'excommunication domptoient les eſprits les plus remuants & les plus intrépides, & les tenoient ſoumis à l'autorité du clergé.

Adreſſe des Eccléſiaſtiques.

Si le clergé employa tant d'adreſſe & tant d'art pour augmenter ſes ri-

(*a*) *Centum gravamina.* §. 34.

cheſſes & ſon crédit, il ne négligea pas non plus les moyens qui pouvoient lui en aſſurer la conſervation. Les domaines de l'Egliſe furent déclarés inaliénables, comme étant conſacrés à Dieu ; il étoit impoſſible que les revenus d'une ſociété qui acquéroit tous les jours, & qui ne pouvoit jamais perdre, ne devinſſent immenſes. Suivant des calculs faits en Allemagne, on trouva que les Eccléſiaſtiques avoient dans leurs mains (*a*) plus de la moitié des biens de la nation. La proportion varioit chez les autres peuples ; mais partout la portion de l'Egliſe étoit prodigieuſe. Ces vaſtes domaines n'étoient pas d'ailleurs ſoumis aux charges impoſées ſur les biens laïques. Le clergé Allemand étoit affranchi de toutes taxes, par la loi (*b*) : & ſi, dans des occaſions extraordinaires, il plaiſoit aux Eccléſiaſtiques d'accorder quelque ſecours pour les be-

1520. Moyens qu'ils prennent pour s'aſſurer leurs uſurpations.

(*a*) *Centum gravamina*, §. 28.

(*b*) *Centum gravam. ibid.* Goldaſt. *conſtit. imperial. vol.* 2, *p.* 79, 108. Pfeffel, *abrégé de l'hiſt. & du dr. publ. d'Allem.*

soins de l'Etat, c'étoit de leur part
1520. un don absolument libre & de pure générosité, que le magistrat civil n'avoit aucun droit de demander, encore moins d'exiger. Par cette étrange absurdité dans le gouvernement, les laïques d'Allemagne se trouvoient chargés de tout le poids des impôts, tandis que les plus riches propriétaires étoient dispensés de toute obligation de secourir & de défendre l'Etat.

Les Ecclésiastiques Allemands la plupart étrangers.

Quelqu'onéreuses que les prérogatives & les richesses énormes du clergé dussent paroître aux autres membres du corps Germanique, ils auroient trouvé ce mal moins insupportable, si du moins ces avantages n'eussent été possédés que par des Ecclésiastiques, qui résidant en Allemagne, eussent été, par-là même, moins portés à abuser de leurs richesses, & à excercer leurs droits avec une excessive rigueur. Mais les Evêques de Rome avoient de bonne heure manifesté la prétention la plus hardie qu'ait jamais inspirée l'ambition humaine, celle d'être les Chefs suprêmes & infaillibles de l'Eglise Chrétienne,

tienne. Leur politique profonde & leur conſtance infatigable; leur habileté à profiter de toutes les occaſions favorables pour ſe prévaloir de la ſuperſtition de quelques Princes, des beſoins de quelques autres, & de la crédulité des peuples, les avoient enfin mis en état de faire valoir avec ſuccès cette prétention, quelqu'oppoſée qu'elle fût à la raiſon & à l'intérêt général. L'Allemagne étoit le pays que ces Souverains Eccléſiaſtiques gouvernoient avec l'autorité la plus abſolue. Ils excommunioient, ils dépoſoient à leur gré les Empereurs les plus puiſſants; ils ſoulevoient leurs ſujets & leurs miniſtres, & armoient contre eux leurs propres enfants. Au milieu de ces querelles, les Papes étendoient continuellement leurs privileges, & dépouilloient les Princes ſéculiers de leurs plus précieuſes prérogatives. L'Egliſe d'Allemagne reſſentit toute la rigueur de l'oppreſſion & de l'avidité d'une domination étrangere. 1520.

Le droit de conférer les bénéfices, que les Papes avoient uſurpé pendant ces temps de trouble & de

Ils étoient nommés par le Pape.

confuſion, fut une nouvelle conquête,
1520. qui acheva d'élever & d'établir leur puiſſance ſur les ruines de la puiſſance temporelle. Les Empereurs & les autres Princes d'Allemagne avoient été long-temps en poſſeſſion de ce droit, qui fortifioit leur autorité & accroiſſoit leurs revenus. Mais les Papes, en l'arrachant de leurs mains, ſe trouverent en état d'inonder de leurs créatures tout l'Empire; ils accoutumerent un corps nombreux de ſujets dans chaque Province à ne plus dépendre de leur Souverain naturel, mais ſeulement du ſaint Siege. Dans chaque pays, c'étoit à des étrangers qu'ils donnoient les plus riches bénéfices, & ils épuiſoient les tréſors des Royaumes de l'Europe pour entretenir le luxe de leur cour. Dans les ſiecles mêmes les plus ſuperſtitieux, les peuples ſe révolterent contre ce genre d'oppreſſion; & les plaintes des Allemands devinrent ſi fortes & ſi fréquentes, que les Papes, craignants à la fin de pouſſer leur patience à bout, conſentirent pour cette fois, contre leurs principes ordinaires, à rabattre un

peu de leurs prétentions, & à ſe contenter du droit de nommer aux bénéfices qui viendroient à vaquer pendant ſix mois de l'année; laiſſant la diſpoſition des autres aux Princes & aux patrons légitimes (*a*). 1520.

Mais la Cour de Rome trouva bientôt les moyens d'éluder une convention qui gênoit ſi fort ſon pouvoir. L'uſage introduit de réſerver dans chaque pays certains bénéfices à la nomination du Pape, uſage connu depuis long-temps & contre lequel il s'éleva de fréquents murmures, fut étendu bien au-delà de ſes anciennes limites. On comptoit dans cette claſſe tous les bénéfices poſſédés par les Cardinaux, ou par quelqu'un des nombreux officiers de la Cour de Rome; ceux que poſſédoient les Eccléſiaſtiques qui mouroient à Rome, ou dans l'eſpace de quarante mille de diſtance, ſoit en allant à cette ville, ſoit à leur retour; ceux Moyens employés ſans ſuccès pour reſtreindre ce pouvoir des Papes.

(*a*) Fra-Paolo, *de beneficiis*. Goldaſt. *conſt. imper.* 1, p. 408.

encore qui devenoient vacants par
1520. la tranſlation du titulaire, & une infinité d'autres. Enfin, Jules II & Léon X, pouſſerent cette extenſion le plus loin qu'ils purent, & conférerent ſouvent des bénéfices qui n'avoient jamais été compris dans le nombre de ceux qui leur étoient expreſſément réſervés, ſous le vain prétexte qu'ils s'étoient eux-mêmes mentalement réſervé ce privilége. Cependant le droit de réſerve, malgré cette extenſion extraordinaire, avoit encore certaines bornes; car il ne pouvoit être exercé que ſur les bénéfices actuellement vacants; & ce fut pour achever de s'en affranchir, que les Papes introduiſirent les *graces expectatives*, ou les mandats qui déſignoient une perſonne pour poſſéder un bénéfice dès qu'il viendroit à vaquer. Par ce moyen, l'Allemagne ſe trouvoit remplie d'Eccléſiaſtiques qui ne dépendoient que de la Cour de Rome; & que ces ſurvivances lui attachoient; les Princes étoient fruſtrés de la plupart de leurs prérogatives, & les droits des patrons laïques

étoient preſque toujours ou prévenus, ou rendus inutiles (*a*). 1520.

La maniere dont s'exerçoient ces droits extraordinaires les rendoit encore plus odieux & plus intolérables. L'avarice & les exactions de la Cour de Rome devinrent ſi exceſſives, qu'elles paſſerent preſque en proverbe. La vente des bénéfices étoit ſi notoire, qu'on ne ſe donnoit même plus la peine de la cacher, ni de la déguiſer. Des commerçants achetoient en gros, des officiers du Pape, les bénéfices des divers dioceſes de l'Allemagne, & les revendoient en détail avec un profit conſidérable (*b*). Les gens de bien voyoient avec douleur ces marchés ſimoniaques, ſi indignes des miniſtres d'une Egliſe chrétienne; & les politiques ſe plaignoient de la perte que cauſoit aux Etats l'exportation de tant de richeſſes, Vénalité de la Cour de Rome.

(*a*) *Centum gravamina*, §. 21. *Faſcicul. rer. expet. & fugiend.* 334. Goldaſt. *conſtit. imper. vol.* 1, p. 391, 404, 405. Fra-Paolo, *de beneficiis.*

(*b*) *Faſcicul. rer. expet.*, &c. *v.* 1, *p.* 359.

produite par ce commerce ſacrilege.

1520. Elle abſorboit tout l'argent des autres nations.

En effet, les ſommes d'argent que la Cour de Rome tiroit des impoſitions réglées & légales ſur tous les pays qui reconnoiſſoient ſon autorité, étoient ſi conſidérables, qu'il n'eſt pas étrange qu'on murmurât de l'addition la plus légere qu'on entreprenoit d'y faire ſans néceſſité apparente ou par des moyens illicites. Chaque Eccléſiaſtique, qui entroit en poſſeſſion d'un bénéfice, payoit au Pape l'annate, ou la premiere année du revenu; & comme cette taxe étoit levée avec la plus grande rigueur, le produit en étoit prodigieux. Il faut ajouter à cela les dons gratuits, que les Papes demandoient fréquemment au clergé, & les perceptions extraordinaires du dixieme ſur les revenus eccléſiaſtiques, ſous prétexte de croiſades contre les Turcs, qu'on mettoit rarement en exécution, & que ſouvent on n'avoit pas même le deſſein d'entreprendre: en raſſemblant tous ces objets, on voit quelle étoit l'immenſité des revenus qui alloient continuellement s'engloutir dans Rome.

On peut juger par-là de la dépravation des mœurs du clergé, de l'excès de ſes richeſſes, de ſes privileges & de ſon pouvoir avant la réformation; du deſpotiſme de la domination que les Papes exerçoient ſur le monde chrétien, & de l'idée qu'on en avoit en Allemagne au commencement du ſeizieme ſiecle. Je n'ai point copié ce tableau d'après les écrivains polémiques de ce ſiecle; on pourroit les ſoupçonner d'avoir exagéré, dans la chaleur de la diſpute, les erreurs de l'Egliſe qu'ils vouloient renverſer, ou les vices de ceux qui la gouvernoient. Je l'ai formé ſur les pieces les plus authentiques, d'après les regiſtres & les remontrances des dietes de l'Empire, où l'on trouve une énumération froide & tranquille des abus dont l'Empire ſe plaignoit, & dont il demandoit la réforme. Quand on voit ces graves aſſemblées s'exprimer avec tant d'aigreur & de reſſentiment, & demander avec tant de force l'abolition de ces abus énormes, on peut bien croire que le peuple faiſoit éclater ſon reſſentiment & ſes plaintes avec encore plus d'audace & d'amertume.

1520. Effets réunis de toutes ces cauſes.

1520. Les peuples étoient préparés à embraſſer les opinions de Luther.

En s'adreſſant à des hommes ſi bien diſpoſés à ſecouer le joug de la Cour de Rome, Luther étoit preſque ſûr du ſuccès. Après avoir ſi long-temps ſenti la rigueur intolérable de ce joug, ils reçurent avidement la propoſition qu'on leur fit de les en affranchir. Auſſi ſes opinions nouvelles furent-elles accueillies avec beaucoup d'ardeur & de joie, & ſe répandirent-elles avec une rapidité prodigieuſe dans toutes les Provinces de l'Allemagne. L'impétuoſité & la violence du caractere de Luther, la confiance avec laquelle il débitoit ſa doctrine, l'arrogance & le mépris avec leſquels il traitoit tous ceux qui ne penſoient pas comme lui, ont été regardés, dans des ſiecles où les mœurs ont plus de modération & de politeſſe, comme des défauts qui flétriſſent la mémoire de ce réformateur; mais ces défauts ne choquerent point ſes contemporains, dont les eſprits étoient violemment agités par ces controverſes intéreſſantes; d'ailleurs, ils avoient eux-mêmes éprouvé toute la rigueur de la tyrannie papale, que Luther vouloit détruire, & avoient

Et à excuſer ſes défauts.

été témoins de toute la corruption de l'Egliſe, contre laquelle il ſe déchaînoit. 1520.

Ils ne furent choqués ni des injures groſſieres, dont ſes écrits polémiques ſont remplis, ni de cette baſſe bouffonnerie qu'il mêloit quelquefois aux diſcours les plus graves. Dans ces ſiecles encore barbares, on aſſaiſonnoit d'invectives toutes les diſputes, & l'on employoit la plaiſanterie dans les ſujets les plus ſacrés & dans les occaſions les plus ſolemnelles. Ce mauvais goût de ſatyre & de raillerie, loin de nuire à la cauſe de Luther, contribuoit autant que les meilleures raiſons à faire ſentir aux peuples les erreurs du Papiſme, & à les déterminer à y renoncer.

A ces circonſtances favorables, qui naiſſoient de la nature même de l'entrepriſe & des conjonctures où elle fut formée, il s'en joignit encore d'étrangeres & d'accidentelles, dont Luther ſut tirer avantages, & qui ne s'étoient point offertes à ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Une des plus heureuſes fut l'in- Invention de l'imprimerie. Son influence ſur les progrès de la réforma- tion.

1520. vention de l'imprimerie, qui l'avoit devancé d'un demi-ſiecle. Cette importante découverte avoit merveilleuſement facilité & l'acquiſition & la propagation des connoiſſances; elle répandit rapidement dans toute l'Europe les ouvrages de Luther, qui, ſans ce ſecours, n'auroient pénétré que lentement & ſans aucun effet dans tous les pays éloignés. Au-lieu de n'être lus que des ſavants & des riches, les ſeuls qui avant cette époque puſſent ſe procurer des livres, ſes ouvrages ſe multiplierent alors dans les mains du peuple, qui, flatté de cette ſorte d'appel à ſon jugement, ſe permit d'examiner & de rejetter des dogmes, qu'on lui avoit auparavant ordonné de croire, ſans lui permettre même de les entendre.

Effets de la renaiſſance des lettres. La renaiſſance des lettres, dans le même période, fut encore une circonſtance extrêmement favorable aux progrès de la réformation. L'étude des anciens auteurs Grecs & Latins, la connoiſſance des beautés ſolides & du bon goût qui regnent dans leurs ouvrages, réveillerent l'eſprit humain de la léthargie profonde où

il étoit enſeveli depuis pluſieurs ſiecles. Les hommes parurent avoir retrouvé tout-à-coup la faculté de penſer & de raiſonner, dont ils avoient depuis ſi long-temps perdu l'uſage. Jaloux de mettre à profit ces nouveaux moyens, les eſprits s'exercerent avec liberté ſur toutes ſortes d'objets. Ils ne craignirent plus de s'engager dans des routes inconnues, ni d'embraſſer des opinions nouvelles. La nouveauté fut même alors un mérite de plus dans une doctrine; & loin de s'effrayer, lorſque Luther d'une main hardie écarta ou déchira le voile qui couvroit des erreurs accréditées, on applaudit à ſon audace, & on la ſeconda. Quoique Luther ignorât abſolument l'art d'écrire avec élégance & avec goût, il ne laiſſa pas d'encourager avec zele l'étude de la littérature ancienne; ſentant lui-même combien cette étude étoit néceſſaire pour bien entendre l'Ecriture-ſainte, il avoit porté aſſez loin la connoiſſance du Grec & de l'Hébreu. Mélanchton, & quelques autres de ſes diſciples, firent de grands progrès dans les belles-lettres. Ces 1520.

mêmes moines, ignorants & barba-
1520. res, qui avoient toujours fait tous leurs efforts pour empêcher les ſciences de pénétrer en Allemagne, étoient auſſi ceux qui s'étoient déclarés avec le plus de force contre les opinions de Luther; & ils ſoutenoient que l'accueil favorable que recevoit ſa doctrine, étoit un des funeſtes effets du progrès de la littérature. La cauſe des lettres & celle de la réforme furent donc regardées comme étroitement liées enſemble, & trouverent dans tous les pays des amis & des ennemis communs; ce fut auſſi ce qui donna aux réformateurs tant d'avantage dans la controverſe ſur leurs adverſaires. L'érudition, l'exactitude, la juſteſſe de la penſée, la pureté de ſtyle, le bel eſprit même & la plaiſanterie, furent toujours du côté des réformateurs, & les firent aiſément triompher de moines ignorants, dont les raiſonnements groſſiers, exprimés dans un ſtyle barbare & embarraſſé, n'étoient gueres propres à défendre une cauſe, dont tout l'art & toute l'adreſſe de ſes plus modernes & plus ſavants dé-

ſenſeurs n'ont pu déguiſer les erreurs & la foibleſſe. 1520.

Cet eſprit d'examen & de recherche, que la renaiſſance des lettres réveilla en Europe, fut ſi favorable à la réforme, que les perſonnes mêmes, qui ne prenoient aucun intérêt aux ſuccès de Luther, l'aiderent néceſſairement dans ſon entrepriſe, en diſpoſant les eſprits à recevoir ſa doctrine. La plupart des hommes d'eſprit, qui s'appliquoient à l'étude de la littérature ancienne, vers la fin du quinzieme ſiecle & le commencement du ſeizieme, ſans avoir le projet, ni même le déſir de renverſer le ſyſtême de religion établi, avoient vu l'abſurdité de pluſieurs opinions, & de pratiques autoriſées par l'Egliſe, & avoient ſenti toute la foibleſſe des arguments avec leſquels des moines ſans lettres s'efforçoient de les défendre.

Le profond mépris qu'ils ſentoient pour ces ignorants défenſeurs des erreurs reçues, les engagea plus d'une fois à tourner en ridicule ces mêmes erreurs, avec autant de liberté que de ſévérité. Leurs premiers eſſais pré-

parerent les hommes aux attaques plus
1520. ſérieuſes de Luther, & affoiblirent ſenſiblement le reſpect qu'ils avoient pour la doctrine & la perſonne de ſes adverſaires. C'eſt ce qui arriva ſur-tout en Allemagne. Lorſqu'on y fit les premieres tentatives pour ranimer l'étude de l'antiquité, les Eccléſiaſtiques de cette contrée, plus ignorants encore que leurs confreres Ultramontains, s'y oppoſerent avec tout le zele & toute l'activité dont ils étoient capables; de leur côté, les partiſans des nouvelles études attaquerent leurs adverſaires avec la plus grande violence; Reuchlin, Hutten, & les autres reſtaurateurs des lettres en Allemagne, ſe ſont élevés contre les abus & la corruption de l'Egliſe Romaine, avec une amertume de ſtyle qui ne le cede guere à celle qui diſtingue les écrits de Luther même (*a*).

La même cauſe a donné lieu aux

(*a*) Gerdeſius, *hiſt. Evang. renov. vol.* I, *p.* 141, 157. Seckend. *lib.* I, p. 103. Vonder Hardt, *hiſt. litterar. reform. pars* II

traits qu'Eraſme a lancés de temps en temps contre les erreurs de l'Egliſe, & contre l'ignorance & les vices du clergé. Il jouiſſoit en Europe d'une autorité ſi grande, au commencement du ſeizieme ſiecle, & ſes ouvrages étoient lus avec une admiration ſi générale, que les effets qui en réſulterent, méritérent d'être remarqués comme une des circonſtances qui contribuérent le plus au ſuccès de Luther. Eraſme, deſtiné dès ſa jeuneſſe à entrer dans l'Egliſe, & élevé dans l'étude des ſciences eccléſiaſtiques, s'appliqua plus qu'aucun autre ſavant de ſon temps, aux recherches théologiques. Son jugement pénétrant & ſa vaſte érudition lui firent découvrir une foule d'erreurs, tant dans la doctrine que dans le culte de l'Egliſe Romaine. Il en réfuta quelques-unes avec toute la ſolidité du raiſonnement, & toute la force de l'éloquence. Il employa contre les autres l'arme du ridicule & de la ſatyre, arme qu'il ſavoit manier très-habilement, & dont l'uſage ne peut manquer de plaire à la multitude. De toutes les opinions & de 1520.

1520. tous les uſages de l'Egliſe Romaine que Luther entreprit de réformer, il en étoit peu qui n'euſſent déjà été relevés par Eraſme, & qui ne lui euſſent fourni un ſujet de ſatyre ou de plaiſanterie. Quand Luther commença d'attaquer l'Egliſe Romaine, Eraſme parut applaudir à ſon entrepriſe; il rechercha l'amitié de pluſieurs de ſes diſciples & de ſes partiſans, & condamna la conduite & l'acharnement de ſes adverſaires (*a*). Il prit ouvertement ſon parti contre les théologiens de l'école, & ſe déchaîna contre ces maîtres d'erreur, qui enſeignoient un ſyſtême auſſi ſcandaleux qu'inintelligible. Il joignit encore ſes efforts à ceux de Luther pour tourner les eſprits des hommes vers l'étude de l'Ecriture-ſainte, comme la ſeule regle de la vérité religieuſe (*b*).

Différentes circonſtances empêchèrent cependant Eraſme de ſuivre Lu-

(*a*) Seckend. *lib.* 1, *p.* 40, 96.
(*b*) Vonder Hardt, *hiſt. litterar. reform. p.* 1. Gerdes, *hiſt. Evang. renov.* 1, *p.* 147.

ther dans la même carriere ; il étoit d'un caractere naturellement timide, & il manquoit de cette force d'ame qui peut ſeule déterminer un homme à s'annoncer pour réformateur : plein de déférence pour les Grands & les hommes en place, il craignoit ſurtout de perdre les penſions & les autres avantages qu'il avoit reçus de leur libéralité ; il aimoit la paix ; & attendoit du temps & de la douceur, la réforme ſucceſſive des abus. Tout en un mot l'engageoit à réprimer, à modérer du moins le zele qui l'avoit d'abord animé contre les erreurs de l'Egliſe (*a*), & à prendre plutôt 1520.

(*a*) Jortin, *life of. Eraſmus*, vol. 1, p. 258.

Eraſme lui-même a eu la ſincérité d'en faire l'aveu : » Luther, dit-il, nous » a donné une doctrine ſalutaire, & de » très-bons conſeils. Je voudrois qu'il » n'en eût pas détruit l'effet par des fau- » tes impardonnables. Mais quand il n'y » auroit rien à reprendre dans ſes écrits, » je ne me ſuis jamais ſenti diſpoſé à mou- » rir pour la vérité. Tous les hommes » n'ont pas reçu le courage néceſſaire pour » être martyrs ; & ſi j'euſſe été mis à l'é-

1520. le caractere de médiateur entre Luther & ſes adverſaires. Mais quoique Eraſme n'eût pas tardé à blâmer le caractere trop audacieux & trop fougueux de Luther, & qu'à la fin on l'eût même déterminé à écrire contre ce réformateur, il n'en doit pas moins être regardé comme ſon précurſeur & ſon allié dans cette guerre declarée contre l'Egliſe. Ce fut lui qui jetta les premieres ſemences, que Luther ſut féconder & mûrir. Ses railleries & les traits indirects de ſa ſatyre, préparerent la voie aux attaques directes & aux invectives de Luther. C'eſt l'idée que ſe ſont formé d'Eraſme, les zélés partiſans de l'Egliſe Romaine, qui vivoient de ſon temps (*a*): & c'eſt celle que doit en prendre quiconque approfondira l'hiſtoire de cette époque.

Dans la longue énumération que je viens de faire des circonſtances qui

» preuve, je crains bien que je n'euſſe fait » comme Saint Pierre. » *Epiſt. Eraſmi, in Jortin's life of Eraſm.* vol. 1, p. 173.

(*a*) Von der Hardt, *Hiſt. litterar. reform. pars* 1, *p.* 2.

concoururent à favoriſer le progrès des opinions de Luther, ou à affoiblir la réſiſtance de ſes adverſaires, j'ai évité d'entrer dans aucune des diſcuſſions des dogmes théologiques du papiſme, & je n'ai point eſſayé de prouver qu'ils étoient contraires à l'eſprit du chriſtianiſme, & qu'ils n'avoient aucun fondement ſolide ni dans la raiſon, ni dans l'écriture, ni même dans la diſcipline de la primitive Egliſe. Je laiſſe aux hiſtoriens Eccléſiaſtiques à traiter ces ſujets, qui ſont proprement de leur reſſort. Mais quand on ajoute l'effet de ces conſidérations tirées de la religion, à l'influence des cauſes politiques, on ne doit plus s'étonner de l'impreſſion ſoudaine & victorieuſe que dut faire ſur l'eſprit humain l'action de ces deux forces réunies. Les contemporains de Luther étoient peut-être trop voiſins de la ſcene, ou y étoient trop intereſſés pour en voir diſtinctement les cauſes, & pour les examiner de ſang froid. Quelques-uns ne pouvant expliquer les progrès rapides de cette révolution, l'attribuoient à une ſorte

1520.

de fatalité extraordinaire (a), qui
1520. répandoit dans l'univers un esprit de vertige & d'innovation : mais il est évident que le succès de la réformation fut l'effet naturel de plusieurs causes, qu'une providence particuliere avoit préparées, & qui, par un heureux concert, concoururent toutes au même but. J'espere que les recherches où je suis entré pour jetter quelques lumieres sur un événement si singulier & si important, & pour en découvrir les causes, ne seront pas regardées comme une digression inutile : je vais reprendre le fil de mon histoire.

Délibérations de la diete de Worms.

La diete de Worms continua les délibérations avec toute la lenteur & toutes les formalités ordinaires dans ces sortes d'assemblées. On employa beaucoup de temps à faire quelques réglements pour la police intérieure de l'Empire. La juriſdiction de la chambre impériale fut confirmée, & l'on mit plus de régularité & de

(a) Jovius, *histor. Lut.* 1553, *fol. p.* 134.

méthode dans les formes de ſes procédures. Un conſeil de régence fut nommé pour aider Ferdinand dans le gouvernement de l'Empire pendant les abſences de l'Empereur, que l'étendue de ſes domaines & la multiplicité de ſes affaires ne pouvoient manquer de rendre fréquentes (a). On procéda enſuite à examiner l'état actuel de la religion. Charles ne manquoit pas de motifs pour ſe déclarer le protecteur de la cauſe de Luther, ou du moins pour en favoriſer ſecrétement les progrès. S'il n'eût pas poſſédé d'autres domaines que ceux qu'il avoit en Allemagne, & d'autres Couronnes que celle de l'Empire, il eût pu être diſpoſé à favoriſer un homme qui défendoit avec tant de hardieſſe des privileges & des immunités pour leſquels l'Empire avoit lutté ſi long-temps contre les Papes; mais les projets inquiétants & vaſtes que François I formoit contre lui, le mirent dans la

1520.

Vues de l'Empereur à l'égard de Luther.

(a) Pont. Heuter. *rer. auſt. lib.* 8, *c.* 2, *p.* 185. Pfeffel, *abr. chron. d'Allem.*

nécessité de régler sa conduite sur des
1520. vues plus étendues que celles qui auroient pu diriger un Prince d'Allemagne ; comme il étoit pour lui de la dernier importance de s'assurer de l'amitié du Pape, cette raison le détermina à traiter Luther avec une grande sévérité ; & il crut que c'étoit le moyen le plus sûr d'engager le Pape à se joindre à lui. Dans cette vue, il eut été très-disposé à satisfaire les desirs des Légats d'Allemagne, qui demandoient, que sans délai ni formalités préliminaires, la diete condamnât un homme que le Pape avoit déjà excommunié comme hérétique. Cependant cette forme violente de procéder ayant paru aux membres de la diete, inouïe & injuste, ils décidèrent que Luther seroit ajourné à comparoître, & viendroit déclarer s'il adhéroit ou non aux opinions qui avoient attiré sur lui les censures de l'Eglise (a). L'Empereur & tous les Princes, sur le territoire desquels il devoit passer,

Luther est sommé de comparoître.

(a) P. Martyr. *Ep.* 74.

lui donnerent un ſauf-conduit, & Charles lui écrivit en même-temps de ſe rendre promptement à la diete, en lui renouvellant la promeſſe de le garantir contre toute ſorte d'inſulte & de violence (*a*). Luther n'hé- 6 Mars. ſita pas un inſtant à obéir, & partit pour Worms, ſuivi du héraut qui lui avoit apporté la lettre & le ſauf-conduit de l'Empereur. Tous les amis qu'il trouva ſur ſa route, allarmés par le ſort de Jean Hus, qui s'étoit trouvé dans les mêmes circonſtances, & que le ſauf-conduit de l'Empereur n'avoit pu défendre, n'épargnerent ni conſeils, ni inſtances pour l'empêcher de ſe précipiter gratuitement au milieu du péril. Mais Luther, ſupérieur à toutes ces craintes, les réduiſit au ſilence en leur diſant : » Je » ſuis légalement ſommé de compa- » roître à Worms, & je m'y rendrai » au nom du Seigneur, duſſé-je voir » conjurés contre moi autant de dé- » mons qu'il y a de tuiles ſur les » toits des maiſons (*b*). 1520.

(*a*) Luther. *oper. lib.* 2, p. 411.
(*b*) Luth. *oper.* 2, *p.* 412.

1520. Sa réception à Worms.

L'accueil qu'on lui fit à Worms auroit pu ſuffire pour le récompenſer de tous ſes travaux, ſi la vanité & l'amour des applaudiſſements euſſent été les motifs qui le faiſoient agir. Une plus grande multitude de peuple ſe raſſembla pour le voir, qu'il n'y en avoit eu à l'entrée publique de l'Empereur. Son appartement étoit rempli tous les jours de Princes & de perſonnes (*a*) de la premiere diſtinction, & il fut traité avec tout le reſpect qu'on rend à ceux qui ont le talent de ſubjuguer la raiſon & de maîtriſer l'eſprit des hommes : hommage bien plus ſincere & bien plus flatteur que celui qu'impoſe la prééminence du rang ou de la naiſſance. Lorſqu'il parut devant la diete, il ſe conduiſit avec autant de décence que de fermeté ; d'un côté, il avoua ſans détour ; qu'il avoit mit trop de véhémence & d'aigreur dans ſes écrits de controverſe ; de l'autre, il refuſa de ſe rétracter, à

(*a*) Seckend. 156. Luth. *oper.* 2, *p.* 414.

à moins qu'on ne lui prouvât la fauſſeté de ſes opinions ; & il ne voulut admettre d'autre regle pour en juger, que la parole de Dieu même. 1520.

Les menaces ni les inſtances n'ayant pu lui faire abandonner cette réſolution, quelques Eccléſiaſtiques propoſerent de ſuivre l'exemple du concile de Conſtance, & de délivrer tout d'un coup l'Egliſe de cette héréſie funeſte, en puniſſant l'auteur, qui ſe trouvoit en leur pouvoir. Mais les membres de la diete ne voulurent pas expoſer l'honneur des Allemands à de nouveaux reproches, par une ſeconde violation de la foi publique ; Charles lui-même n'étoit pas diſpoſé à déshonorer les commencements de ſon adminiſtration par un acte de violence : on permit donc à Luther de ſe retirer en toute ſûreté (*a*). Mais quelques jours après ſon départ de Worms, on publia au nom de l'Empereur & de la diete un édit ſévere, qui, le déclarant crimi- 26 Avril. Edit contre lui.

(*a*) Fra-Paolo, *iſtor. del conc. Trid.* Seckend. 160.

1520. nel endurci & excommunié, le dépouilloit de tous les privileges dont il jouiſſoit comme ſujet de l'Empire, avec défenſe à tous les Princes de lui donner aſyle ou protection, & injonction de ſe réunir tous pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, auſſi-tôt que le délai du ſauf-conduit ſeroit expiré (*a*).

On ſe ſaiſit de Luther pour le cacher à Wartbourg.

Cet édit rigoureux demeura ſans effet. L'exécution en fut traverſée en partie par la multiplicité des affaires que ſuſciterent à l'Empereur les troubles d'Eſpagne, les guerres d'Italie, & des Pays-Bas, en partie par les ſages précautions que prit l'Electeur de Saxe, le protecteur fidele & conſtant de Luther. Celui-ci, à ſon retour de Worms, paſſant près d'Altenſtein, dans la Thuringe, une troupe de cavaliers maſqués ſortirent tout-à-coup d'une forêt où l'Electeur les avoit mis en embuſcade, environnerent Luther & ſa compagnie; & après avoir congédié ceux qui l'ac-

(*a*) Goldaſt. *conſtit. imper. l.* 2, *p.* 408.

compagnoient, le conduiſirent à Wartbourg, château qui n'étoit pas fort éloigné. L'Electeur ordonna qu'on lui fournît tout ce qui lui ſeroit néceſſaire & agréable ; mais on tint le lieu de ſa retraite ſoigneuſement caché, juſqu'à ce que quelque changement dans les affaires de l'Europe eût appaiſé la fureur de l'orage qui s'étoit élevé contre lui. Pendant les neuf mois qu'il demeura dans cette ſolitude, qu'il appelloit ſouvent ſon Patmos, faiſant alluſion à l'iſle où l'Apôtre ſaint Jean avoit été exilé, il continua de défendre ſa doctrine, & de réfuter celle de ſes adverſaires avec ſa vigueur & ſon habileté ordinaire ; il y publia différents traités qui ranimerent le courage de ſes ſectateurs, que la diſparition ſubite de leur chef avoit d'abord extrêmement étonnés & découragés. 1520.

Progrès de ſes opinions.

Pendant ſa retraite, ſes opinions continuoient de faire du progrès, & dominoient déjà dans preſque toutes les villes de la Saxe. Dans le même temps, les Auguſtins de Wittemberg, animés par l'approbation de l'univerſité & par la faveur ſecrete

de l'Electeur, haſarderent le premier pas vers une innovation dans les formes établies du culte public, en aboliſſant la célébration des Meſſes baſſes, & en faiſant communier les laïques ſous les deux eſpeces. Luther ſe conſoloit dans ſa priſon en apprenant le courage & le ſuccès de ſes diſciples, ainſi que le progrès que faiſoit ſa doctrine dans ſa patrie; mais ſa joie fut cruellement troublée par deux événements, qui paroiſſoient mettre des obſtacles inſurmonrables à la propagation de ſes principes dans les deux plus puiſſants Royaumes de l'Europe. Le premier, fut la condamnation de ſa doctrine par un décret ſolemnel de l'univerſité de Paris, la plus ancienne & la plus reſpectable des ſociétés ſavantes qui floriſſoient alors en Europe: le ſecond, fut la réponſe que publia Henri VIII, à ſon livre ſur la captivité de Babylone. Ce jeune Monarque avoit été élevé ſous les yeux d'un pere ſoupçonneux, qui pour l'empêcher de s'appliquer aux affaires, l'avoit tenu occupé à l'étude des lettres. Il en avoit toujours conſervé

1520.

Décret de l'univerſité de Paris contre les opinions de Luther.

Henri VIII les réfute par écrit.

beaucoup plus de goût pour l'étude & d'habitude du travail, qu'on n'auroit dû l'attendre d'un Prince, né avec un caractere ſi actif & des paſſions ſi violentes. Jaloux d'acquérir toute ſorte de gloire, paſſionnément attaché à l'Egliſe Romaine, irrité d'ailleurs contre Luther, qui avoit parlé avec le plus grand mépris de Thomas d'Aquin, ſon auteur favori, Henri crut qu'il ne lui ſuffiroit pas de déployer ſon autorité royale contre les opinions du réformateur, il voulut encore les combattre avec les armes ſcholaſtiques. Ce fut dans cette vue qu'il publia ſon traité des ſept Sacrements, ouvrage qui eſt oublié aujourd'hui, comme le ſont tous les livres de controverſe, dès que l'occaſion qui les a fait naître eſt paſſée, mais qui n'eſt pourtant pas dépourvu d'adreſſe & de ſubtilité polémique. La flatterie de ſes courtiſans l'exalta comme un ouvrage où brilloit tant de ſcience & d'érudition, qu'il élevoit Henri VIII autant au-deſſus des autres auteurs par ſon mérite littéraire, qu'il leur étoit ſupérieur par ſon rang. Le Pape, à qui 1520.

le livre fut préſenté en plein conſiſ-
1520. toire avec le plus grand appareil, en parla avec le reſpect qu'il auroit eu pour un écrit dicté par une inſpiration divine; & pour marquer à Henri la reconnoiſſance de l'Egliſe pour ſon zele extraordinaire, il lui donna le titre de *Défenſeur de la Foi*, titre que le Roi perdit bientôt dans l'eſprit de ceux de qui il le tenoit, & qui eſt reſté à ſes ſucceſſeurs, quoiqu'ils ſoient les ennemis déclarés de ces mêmes opinions, dont la défenſe l'avoit mérité à Henri. Luther, qui n'étoit arrêté ni par l'autorité de l'Univerſité de Paris, ni la dignité du Monarque Anglois, publia bientôt ſes remarques ſur le décret de l'une, & ſur le traité de l'autre; & il les écrivit dans un ſtyle auſſi violent & auſſi amer, que s'il n'eût réfuté que le plus mépriſable de ſes antagoniſtes. Ses contemporains, loin d'être choqués de cette hardieſſe indécente, la regarderent comme une nouvelle preuve de l'intrépidité de ſon caractere. Une diſpute agitée par des adverſaires ſi illuſtres ne fit qu'attirer davantage l'attention; & telle étoit alors la contagion de l'eſprit

Réponſe de Luther.

d'innovation répandu dans toute l'Europe, tel étoit la force de raiſonnement avec laquelle s'annonça d'abord la doctrine des réformateurs; que, malgré les puiſſances eccléſiaſtique & civile conjurées contre elle, elle faiſoit tous les jours des proſélites en France, & même en Angleterre. 1520.

Etat des affaires entre Charles & François.

Quelque deſir qu'eût l'Empereur de mettre un terme aux progrès de Luther, il fut ſouvent obligé, pendant tous les temps que dura la diete de Worms, de s'occuper de matieres plus intéreſſantes, & qui demandoient une attention plus preſſante & plus ſérieuſe. La guerre étoit près d'éclater entre François & lui dans la Navarre, dans les Pays-Bas & en Italie; & il falloit ou beaucoup d'habileté pour détourner le danger, ou beaucoup de précautions pour ſe préparer à une bonne défenſe. Tout, dans les conjonctures actuelles, portoit Charles à préférer le premier parti. L'Eſpagne étoit en proie aux factions domeſtiques. En Italie, il ne s'étoit encore aſſuré aucun allié ſur lequel il pût compter. Dans les Pays-Bas, ſes ſujets frémiſſoient à la ſeule

idée d'une rupture avec la France,
1520. rupture dont ils avoient plus d'une fois reſſenti les funeſtes effets pour leur commerce. Retenu par ces conſidérations, & par les efforts que fit toujours Chievres, tant que dura ſon adminiſtration, pour maintenir la paix entre les deux Rois, l'Empereur différoit, tant qu'il pouvoit, de commencer les hoſtilités. Mais François & ſes Miniſtres n'étoient pas dans des diſpoſitions ſi pacifiques. François voyoit bien qu'il ne falloit pas compter ſur la durée d'une union, que l'intérêt, la rivalité & l'ambition tendoient ſans ceſſe à troubler; & il jouiſſoit de pluſieurs avantages qui lui donnoient l'eſpérance de ſurprendre ſon rival, & de l'accabler avant qu'il pût ſe mettre en état de lui réſiſter. Un Royaume comme la France, dont les Etats étoient réunis & contigus, où l'autorité royale étoit preſque abſolue, où le peuple aimoit la guerre & étoit attaché à ſes Rois par tous les liens du devoir & de l'affection, étoit bien plus propre à faire un grand & ſoudain effort, que les Etats plus vaſtes, mais

désunis, de l'Empereur, qui voyoit le peuple armé contre ses Ministres dans une partie de ses domaines, & dans tous, son autorité beaucoup plus limitée que celle de son rival. 1520.

Les seuls Princes qui eussent été assez puissants pour calmer ou pour éteindre tout-à-fait l'incendie dès ses commencements, ou négligerent de s'y employer, ou ne chercherent qu'à l'exciter & à l'étendre. Henri VIII, en affectant de prendre le titre de médiateur, & malgré les fréquents appels que les deux parties faisoient à sa décision, avoit déjà renoncé à l'esprit d'impartialité qui convenoit au caractere d'arbitre. Wolsey, par ses artifices, l'avoit entiérement aliéné du Roi de France; il fomentoit secretement la division qu'il auroit dû appaiser, & n'attendoit plus qu'un prétexte décent pour joindre les armes de l'Angleterre à celles de l'Empereur (a). Henri VIII favorise l'Empereur.

(a) Herbert. Fiddes, *life of Wolsey*, 258.

1520. Léon balance entre les deux rivaux.

Les efforts de Léon pour exciter la diſcorde entre l'Empereur & François I, furent moins cachés & plus efficaces. Son devoir, comme pere commun de la Chrétienté, & ſon intérêt, comme Prince d'Italie, lui impoſoient le rôle de défenſeur de la tranquillité publique, & lui faiſoient une obligation d'éviter toute démarche qui pût détruire le ſyſtême politique, que tant de négociations & de ſang répandu avoient enfin établi en Italie. Léon en effet avoit vu de bonne heure que c'étoit la conduite qu'il lui convenoit de ſuivre ; & dès l'avénement de Charles à l'Empire, il avoit formé le projet de ſe rendre arbitre entre les deux rivaux, en les flattant tour-à-tour, ſans former avec aucun des deux une liaiſon trop étroite. Un Pontife moins ambitieux & moins entreprenant que lui, eût pu, en réglant conſtamment ſa conduite ſur ce plan, ſauver l'Europe des malheurs qui la menaçoient. Mais ce Prélat d'un eſprit audacieux, encore dans la fougue de l'âge, brûloit du deſir de ſignaler ſon pontificat par quelqu'entrepriſe éclatante. Il étoit im-

patient de ſe laver de la honte d'avoir perdu Parme & Plaiſance. Il voyoit avec un ſentiment d'indignation, commun aux Italiens de ce ſiecle, la domination étrangere établie au ſein de l'Italie, par des peuples Ultramontains, auxquels, à l'imitation des fiers Républicains de l'ancienne Rome, ils donnoient le nom de peuples barbares. Il ſe flattoit, qu'en aidant un des deux Monarques à dépouiller l'autre des places qu'il poſſédoit en Italie, il trouveroit enſuite les moyens d'en chaſſer le vainqueur à ſon tour, & qu'il auroit, ainſi que Jules II, la gloire d'avoir rendu à l'Italie la liberté & le bonheur dont elle jouiſſoit avant l'invaſion de Charles VIII, lorſque chaque Etat étoit gouverné par ſes Princes naturels & par ſes propres loix, & n'avoit point encore ſubi du joug étranger. Quelque chimérique que fût ce projet, ce fut l'idée favorite de preſque tous les Italiens qui eurent du génie & de l'ambition, & le but de toutes leurs entrepriſes pendant une grande partie du ſeizieme ſiecle: ils ſe repaiſſoient du vain eſpoir, que 1520.

1520. par leur supériorité dans l'art des négociations, & à force de ruses & de finesses, ils viendroient à bout de triompher des efforts de peuples, plus grossiers qu'eux à la vérité, mais bien plus puissants & plus belliqueux. Léon se laissa tellement séduire par cette espérance, que malgré la douceur de ses inclinations, & son goût pour les plaisirs de la mollesse & les recherches du luxe, il s'empressa de troubler la paix de l'Europe, & de s'engager dans une guerre dangereuse, avec une impétuosité presqu'égale à celle du turbulent & guerrier Jules II (a).

Léon avoit cependant la liberté de choisir entre les deux Monarques celui qu'il voudroit avoir pour ami ou pour ennemi. Tous deux recherchoient avec empressement son amitié : il balança quelque temps entre les deux, & conclut à la fin une alliance avec François. L'objet de ce traité étoit la conquête de Naples, que les deux confédérés convinrent

(a) Guicciardini, *l.* 14, *p.* 173.

de partager enſemble. Vraiſemblablement le Pape ſe flattoit que la vivacité & l'activité de François, ſecondées par un peuple doué des mêmes qualités, auroient l'avantage ſur la lenteur & la timide prudence des conſeils de l'Empereur, & qu'il ſeroit aiſé de s'emparer de cette portion détachée de ſes domaines, mal pourvue pour ſa défenſe, & toujours la proie de celui qui l'attaquoit. Mais ſoit que le Roi de France, en laiſſant trop entrevoir ſes ſoupçons ſur la bonne foi de Léon X, eût affoibli dans l'eſprit de celui-ci l'idée des avantages qu'il en eſpéroit; ſoit que le traité que le Pape avoit fait avec lui ne fût qu'un artifice pour couvrir des négociations plus ſérieuſes avec Charles; ſoit que Léon fût ſéduit par l'eſpérance de retirer de plus grands avantages de l'alliance de l'Empereur; ſoit enfin qu'il fût prévenu en ſa faveur par le zele qu'il avoit montré pour l'honneur de l'Egliſe, en condamnant Luther, il eſt certain, qu'il abandonna ſon nouvelle allié, & fit, quoique dans le plus grand ſe- 1520.

cret, des ouvertures à l'Empereur (*a*).

1520. Léon fait un traité avec l'Empereur.

Dom Jean Manuel, le même qui avoit été le favori de Philippe, & dont l'adreſſe avoit déconcerté tous les projets de Ferdinand, étant ſorti, à la mort de ce Monarque, de la priſon où il l'avoit fait enfermer, étoit alors Ambaſſadeur de l'Empire à la Cour de Rome. Perſonne n'étoit plus propre à profiter des diſpoſitions du Pape en faveur de ſon maître (*b*); la conduite de cette négociation n'avoit été confiée qu'à lui ſeul, & l'on en déroba ſoigneuſement la connoiſſance à Chievres, qui, ſoigneux d'éviter tout ſujet de guerre avec la France, n'auroit pas manqué de la rompre ou de la traverſer. Auſſi l'alliance entre le Pape & l'Empereur fut-elle bientôt conclue (*c*). Les principaux articles de ce traité, qui devint la baſe de la grandeur de Char-

(*a*) Guicciard. lib. 14, p. 175. *Mém. de du Bellay.*

(*b*) Jovius, *vita Leonis*, lib. 4, p. 89.

(*c*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 181. *Mém. de du Bellay*, p. 24. Dumont, *corps diplom. tom.* 4, *ſupl. p.* 96.

les en Italie, furent que le Pape & l'Empereur uniroient leurs forces pour chaſſer les François du Milanès, dont on donneroit la jouiſſance à François Sforce, fils de Louis le More, qui avoit réſidé à Trente depuis que ſon frere Maximilien avoit été dépoſſédé de ſes domaines par le Roi de France; qu'on rendroit à l'Egliſe les Duchés de Parme & de Plaiſance; que l'Empereur aideroit le Pape à conquérir Ferrare; qu'on augmenteroit le tribut annuel que le Royaume de Naples payoit au ſaint Siege; que l'Empereur prendroit ſous ſa protection la famille de Médicis; qu'il feroit au Cardinal de ce nom une penſion de dix mille ducats ſur l'Evêché de Tolede, & qu'il aſſigneroit la même valeur en fonds de terre dans le Royaume de Naples, à Alexandre, fils naturel de Laurent de Médicis. 1520.

Chievres, en apprenant qu'un traité d'une ſi grande importance s'étoit conclu ſans ſa participation, ne douta pas qu'il n'eût perdu ſans retour l'aſcendant qu'il avoit conſervé juſqu'alors ſur l'eſprit de ſon éleve. Le chagrin qu'il en reſſentit, joint à la mé- Mort de Chievres, favori & miniſtre de l'Empereur.

lançolie que lui donnoit l'idée des
1520. calamités inévitables & multipliées qu'alloit entraîner une guerre contre la France, avança, dit-on, le terme de ſes jours (*a*). Cette conjecture n'eſt peut-être qu'une imagination des hiſtoriens, qui aiment à prêter des cauſes extraordinaires à tout ce qui arrive aux perſonnages illuſtres, & qui vont juſqu'à attribuer leurs maladies & leur mort à l'effet des paſſions politiques, qui troublent plus ſouvent la paix de la vie qu'elles n'en abregent la durée. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la mort du gouverneur de Charles dans un moment ſi critique, détruiſit tout eſpoir d'éviter une rupture (*b*) avec la France. Charles vit ſans regret un événement qui le délivroit d'un miniſtre, dont l'autorité tenoit ſon génie dans les fers : l'habitude de lui obéir depuis ſon enfance avec une déférence aveugle, le tenoit dans un état de mi-

(*a*) Beltar. *comment. de reb. gall.* 483.
(*b*) P. Heuter. *rer. auſtriac. lib.* 8, *c.* 17.

norité qui ne convenoit plus ni à ſon rang ni à ſon âge : délivré de cette contrainte, les facultés naturelles de ſon ame prirent l'eſſor, & il déploya dans le conſeil & dans l'exécution, des talents qui ſurpaſſerent les eſpérances de ſes contemporains (*a*), & qui ont mérité l'admiration de la poſtérité. 1520.

Tandis que le Pape & l'Empereur, conformément à la ſecrete alliance qu'ils venoient de former, ſe diſpoſoient à attaquer Milan, les hoſtilités commencerent dans une autre contrée. Les enfants de Jean d'Albret, Roi de Navarre, avoient ſouvent demandé la reſtitution de leur patrimoine, en vertu du traité de Noyon; Charles avoit toujours éludé leurs demandes ſous divers prétextes : François ſe crut alors autoriſé par ce même traité à ſecourir cette famille infortunée. Les circonſtances paroiſſoient des plus favorables pour cette entrepriſe. Charles étoit éloigné de cette partie de ſes Etats; les trou- Commencement des hoſtilités dans la Navarre.

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 735.

1520. pes qu'il avoit coutume d'y entretenir, en avoient été retirées pour appaiſer les ſoulevements de l'Eſpagne; les mécontents de ce Royaume ſollicitoient vivement François de s'emparer de la Navarre (a), où il trouveroit un parti conſidérable qui n'attendoit que ſon ſecours pour ſe déclarer en faveur des deſcendants de ſes anciens Rois. François, qui vouloit éviter, autant qu'il étoit poſſible, d'offenſer l'Empereur ou le Roi d'Angleterre, fit lever des troupes & commencer la guerre, non pas en ſon nom, mais au nom de Henri d'Albret. Le commandement des troupes fut donné à André de Foix de Leſparre, jeune homme ſans talents & ſans expérience, & qui n'avoit de titre pour obtenir cette diſtinction importante, que d'être allié de fort près au Prince détrôné pour lequel il alloit combattre, & ſur-tout d'être frere de la Comteſſe de Châteaubriand, la maîtreſſe favorite de François. Comme il ne trouva point d'ar-

(a) P. Martyr. *Ep.* 721.

mée en campagne qui pût l'arrêter, il ſe rendit maître en peu de jours de tout le Royaume de Navarre, ſans trouver dans ſa marche d'autre obſtacle que la citadelle de Pampelune. Les nouveaux ouvrages que Ximenès avoit fait commencer pour fortifier cette citadelle, n'avoient pas été achevés; & la foible réſiſtance qu'elle fit ne mériteroit pas d'être remarquée dans l'hiſtoire, ſi Ignace de Loyola, Gentilhomme Biſcayen, n'y avoit pas été dangereuſement bleſſé. Dans le cours d'un long traitement, Loyola ne trouva, pour charmer ſon ennui, d'autre amuſement que la lecture des vies des ſaints; l'impreſſion que cette lecture fit ſur ſon eſprit, naturellement porté à l'enthouſiaſme, & en même-temps ambitieux & entreprenant, lui inſpira un violent deſir d'égaler la gloire des héros fabuleux de l'Égliſe Romaine: il ſe jetta dans les aventures les plus extravagantes & les plus biſarres, qui aboutirent enfin à l'inſtitution de la ſociété des Jéſuites, celui de tous les ordres monaſtiques qui a été le plus politique & le mieux gouverné,

1520. Progrès des François.

& qui a fait le plus de bien & de mal au genre humain.

1520. Ils entrent dans la Caſtille.

Si après la réduction de Pampelune, Leſparre s'étoit contenté de prendre les précautions convenables pour aſſurer ſa conquête, le Royaume de Navarre auroit pu reſter en effet réuni à la Couronne de France; mais emporté par l'ardeur de la jeuneſſe, & encouragé par François que les ſuccès éblouiſſoient trop aiſément, il ſe haſarda à paſſer les limites de la Navarre, & alla mettre le ſiege devant Logrogno, petite ville de Caſtille. Juſques-là les Caſtillans avoient vu les progrès rapides de ſes armes avec la plus grande indifférence; mais leur propre danger les fit ſortir de cet état d'indolence, & les diſſentions de l'Eſpagne étant preſqu'entiérement aſſoupies, les deux partis ſe réunirent pour défendre à l'envi leur patrie: les uns, afin d'effacer par des ſervices actuels la mémoire de leurs fautes paſſées, les autres, pour ajouter à la gloire d'avoir réduit les ſujets rebelles de l'Empereur, celle de repouſſer les ennemis étrangers. L'arrivée ſubite des troupes Eſpagnoles,

jointe à la vigoureuſe défenſe que firent les habitants de Logrogno, forcerent le général François d'abandonner ſa téméraire entrepriſe. L'armée Eſpagnole, qui groſſiſſoit tous les jours, le harcela dans ſa retraite : & par une autre imprudence, au-lieu de ſe retirer ſous l'abri du canon de Pampelune, ou d'attendre, pour livrer la bataille, la jonction des troupes qui marchoient à ſon ſecours, il attaqua les Eſpagnols, malgré la ſupériorité de leur nombre : il engagea l'action avec la plus grande impétuoſité, mais avec ſi peu de prudence & de conduite, que ſon armée fut bientôt miſe en déroute, & qu'il reſta lui-même priſonnier avec ſes principaux officiers. L'Eſpagne reprit la Navarre en moins de temps encore que les François n'en avoient mis à s'en emparer (a). 1520.

Ils ſont défaits & chaſſés de la Navarre.

Tandis que François s'efforçoit de juſtifier l'invaſion de la Navarre, en la faiſant paſſer ſous le nom d'Henri

Les hoſtilités commencent dans les Pays-Bas.

(a) *Mém. de du Bellay*, p. 21. P. Martyr. *Ep.* 726.

d'Albret, il avoit recours à un artifice du même genre, pour attaquer d'un autre côté le territoire de l'Empereur. Robert de la Marck, Seigneur de Bouillon, domaine peu considérable, mais indépendant, situé sur les frontieres du Luxembourg & de la Champagne, avoit abandonné le service de Charles pour se venger d'un attentat prétendu du conseil Aulique contre sa juriſdiction, & s'étoit jetté dans les bras de la France. Dans la chaleur de son ressentiment, il se laissa aisément persuader d'envoyer un Héraut à Worms pour y déclarer en forme la guerre à l'Empereur. Une insolence si extravagante de la part d'un si petit Prince surprit Charles, & ne lui permit pas de douter que le Roi de France n'eût promis de puissants secours pour appuyer une telle entreprise. La vérité de cette conjecture se vérifia bientôt. Robert, à la tête d'un corps de troupes, levé en France, de l'aveu secret du Roi, quoiqu'en apparence contre ses ordres, entra dans le Luxembourg; & après avoir ravagé tous le plat Pays, alla

1520.

mettre le ſiege devant Vireton. Charles ſe plaignit hautement de cette invaſion, comme d'une violation ouverte de la paix qui ſubſiſtoit entre les deux Couronnes; & il ſomma Henri VIII, en vertu du traité conclu à Londres en 1518, de prendre les armes contre le Roi de France, comme le premier aggreſſeur. François prétendit qu'il n'étoit pas reſponſable de la conduite de Robert, qui combattoit en ſon propre nom & pour ſa propre querelle, & que c'étoit contre ſes défenſes expreſſes, qu'on avoit enrôlé quelques François; mais Henri eut ſi peu d'égard à ce ſubterfuge, que le Roi de France, pour ne pas irriter un Prince qu'il eſpéroit toujours de gagner, envoya ordre à Robert de la Marck de licencier ſes troupes (*a*). 1520.

Cependant l'Empereur aſſembloit une armée pour châtier l'inſolence de Robert. Vingt mille hommes, commandés par le Comte de Naſſau,

(*a*) *Mém. de du Bellay, p.* 22. *A. Mém. de Fleuranges, p.* 335, *&c.*

1520. fondirent ſur ſon petit territoire ; & dans l'eſpace de quelques jours, ſe rendirent maîtres de toutes ſes places, à l'exception de Sédan. Naſſau, après avoir fait ſi vivement ſentir à ce Prince tout le poids de l'indignation de ſon maître, s'avança vers les frontieres de la France ; & Charles ſe croyant aſſez ſûr de la préférence que lui donnoit Henri, pour n'être pas arrêté par les mêmes craintes qui avoient retenu François, ordonna à ſon général d'aſſiéger Mouzon. La lâcheté de la garniſon ayant forcé le Gouverneur de ſe rendre, preſque ſans réſiſtance, Naſſau inveſtit Mezieres, place qui n'étoit pas alors très-forte, mais dont la ſituation étoit ſi avantageuſe, que ſa poſition ouvroit à l'armée impériale une entrée facile dans le cœur de la Champagne, où il ne reſtoit preſque plus de villes en état d'arrêter ſes progrès. Heureuſement pour la France, le Roi qui connoiſſoit l'importance de cette fortereſſe & le danger dont elle étoit menacée, en avoit confié la défenſe au Chevalier Bayard, guerrier diſtingué parmi ſes contemporains

Siege de Mezieres par les Impériaux.

rains, & connu ſous le titre de (a) *Chevalier ſans peur & ſans reproche.* Cet homme, dont la valeur extraordinaire dans les combats, & l'extrême délicateſſe ſur le point d'honneur & ſur les loix de la galanterie, préſentent l'image la plus fidelle du caractere qu'on attribue aux héros de l'ancienne chevalerie, réuniſſoit tous les talents qui forment un grand général. Il eut plus d'une occaſion de les déployer dans la défenſe de Mezieres : en partie par ſa valeur, en partie par ſa prudence, il traîna le ſiege en longueur, & obligea à la fin les Impériaux de le lever honteuſement, après y avoir perdu beaucoup de monde (b). François, à la tête d'une armée nombreuſe, eut bientôt repris Mouzon; il entra dans les Pays-Bas, & il y fit pluſieurs conquêtes, mais de peu d'importance. Par un excès de précaution, faute qu'on n'eut pas ſouvent à lui reprocher, il perdit près

1520.

Levée du ſiege.

(a) *Œuvres de Brantome, tome 6, p.* 114.

(b) *Mém. de du Bellay, p.* 25, *&c.*

de Valenciennes l'occaſion favorable
1520. de couper la retraite à l'armée impériale; & ce qui fut d'une plus grande conſéquence encore, il dégoûta de ſon ſervice le Connétable de Bourbon, en donnant au Duc d'Alençon le commandement de l'avant-garde, quoique ce poſte d'honneur appartînt à Bourbon, comme une prérogative de ſa charge.

Congrès à Calais, ſous la médiation de l'Angleterre.

Pendant les opérations de cette campagne, il ſe tenoit un congrès a Calais, ſous la médiation de Henri VIII, pour terminer à l'amiable tous les différends. Si les intentions du médiateur euſſent répondu à ſes proteſtations, les conférences n'auroient pu manquer de produire un
Août. bon effet : mais Henri avoit chargé Wolſey de toute la conduite de cette négociation; & ce choix ſuffiſoit ſeul pour la faire échouer. Wolſey, toujours occupé du projet d'obtenir la thiare, le grand objet de ſon ambition, étoit prêt à tout ſacrifier pour s'aſſurer la faveur de l'Empereur; & il prenoit ſi peu de ſoin pour cacher ſa partialité, que François auroit refuſé ſa médiation, s'il n'avoit pas

craint d'irriter le caractere impérieux & vindicatif de ce miniſtre. On employa beaucoup de temps à déterminer lequel des deux rivaux avoit commencé les hoſtilités ; Wolſey affectoit de repréſenter cet article comme le point principal ; & en faiſant regarder François comme l'aggreſſeur, il eſpéroit de juſtifier, par le traité de Londres, toutes les alliances que pourroit faire ſon maître avec Charles. On examina enſuite à quelles conditions on pourroit finir les hoſtilités ; mais les propoſitions de l'Empereur à cet égard firent bien voir ou qu'il avoit le plus grand éloignement pour la paix, ou qu'il ſavoit que Wolſey approuveroit tout ce qui ſeroit propoſé en ſon nom. Il demandoit la reſtitution du Duché de Bourgogne, Province dont la poſſeſſion lui auroit ouvert l'entrée dans le centre de la France ; & il vouloit être diſpenſé de l'hommage dû à la Couronne de France pour les Comtés de Flandre & d'Artois, hommage que n'avoit jamais refuſé aucun de ſes ancêtres, & qu'il s'étoit engagé lui-même à renouveller par le traité de Noyon.

1520.

Inutilité des conférences.

1520. François rejetta avec dédain ces propoſitions, que tout Prince fier & généreux auroit eu de la peine à accepter, même après une guerre malheureuſe. Charles de ſon côté ne montra pas plus de diſpoſition à ſatisfaire le Roi de France ſur la reſtitution de la Navarre à ſon Prince légitime, & ſur le rappel des troupes impériales du ſiege de Tournai; propoſitions cependant plus raiſonnables & plus modérées que les premieres. Ainſi le congrès ſe termina ſans avoir produit d'autre effet, que celui qui ſuit ordinairement une négociation ſans ſuccès, d'aigrir les partis qu'il devoit concilier (*a*).

Ligue de l'Empereur & de Henri VIII contre la France.

Pendant la durée des conférences, Wolſey, ſous prétexte que l'Empereur pourroit être plus diſpoſé que ſes Miniſtres à conſentir à des conditions raiſonnables, ſe rendit à Bruges pour y voir ce Monarque. Charles qui connoiſſoit ſa vanité, le reçut avec le même appareil & les mêmes égards que ſi c'eût été le Roi

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 719. Herbert.

d'Angleterre ; mais au-lieu de faire ſervir cette entrevue à l'avancement du traité de paix, Wolſey, au nom de ſon maître, conclut une ligue contre François : les articles étoient que Charles attaqueroit la France du côté de l'Eſpagne, & Henri du côté de la Picardie, chacun avec une armée de quarante mille hommes ; & que pour cimenter leur union, Charles épouſeroit la Princeſſe Marie, fille unique de Henri, & l'héritiere préſomptive de ſes Etats (*a*). Henri ne put donner d'autres raiſons de cette ligue, également injuſte en elle-même, & contraire à ſes intérêts politiques, qu'un article du traité de Londres, par lequel il ſe prétendoit obligé à prendre les armes contre le Roi de France, comme le premier aggreſſeur ; & l'injure qu'il diſoit que lui avoit faite le Roi de France, en ſouffrant que le Duc d'Albanie, chef d'un parti en Ecoſſe, oppoſé à ſes intérêts, retournât dans ce Royaume. Mais il avoit été déterminé par 1520.

(*a*) Rymer, *fœdera* XIII. Herbert.

1520. d'autres conſidérations : les avantages que ſes ſujets retireroient d'une parfaite neutralité, l'honneur qui lui reviendroit à lui-même de reſter l'arbitre de deux Princes rivaux, paroiſſoient des motifs bien foibles à l'imagination de ce jeune Monarque, en comparaiſon de la gloire que Charles & François gagnoient à commander des armées ou à conquérir des Provinces, & il ne put ſe réſoudre à reſter plus long-temps dans l'inaction. Cette réſolution étant une fois priſe, pluſieurs raiſons de préférer l'alliance de Charles, s'offroient d'elles-mêmes. Il n'avoit de prétentions ſur aucune partie des Etats de ce Prince, qui pour la plupart étoient ſitués de maniere qu'il ne pouvoit les attaquer ſans beaucoup de difficultés & de déſavantage, au-lieu que la plupart des Provinces maritimes de France avoient été long-temps en la poſſeſſion des Rois d'Angleterre, qui n'avoient pas même encore renoncé à leurs prétentions ſur la Couronne de ce Royaume ; il étoit d'ailleurs toujours maître de Calais, qui lui facilitoit l'entrée de quelques-unes de

ces Provinces, & lui promettoit une retraite ſûre, en cas de revers. Tandis que Charles attaqueroit une des frontieres de la France, Henri ſe flattoit de trouver à l'autre très-peu de réſiſtance, & croyoit que la gloire de réunir de nouveau à la Couronne d'Angleterre l'ancien patrimoine que poſſédoient ſes prédéceſſeurs dans le continent, étoit réſervé à ſon regne. Wolſey encourageoit encore ſes eſpérances chimériques, & employoit toute ſon adreſſe à faire adopter à ſon maître les vues qui ſecondoient le mieux ſes deſſeins ſecrets; & les Anglois, dont l'animoſité héréditaire contre les François étoit toujours prête à ſe réveiller à la premiere occaſion, étoient bien éloignés de déſapprouver les inclinations guerrieres de leur Souverain. 1520.

Cependant la ligue formée entre le Pape & l'Empereur produiſoit de grands événements en Italie, & avoit fait de la Lombardie le principal théâtre de la guerre. Il y avoit alors tant d'oppoſition entre le caractere des François & celui des Italiens, qu'il n'eſt point de domination étrangere Hoſtilités en Italie. 1521.

pour laquelle les Italiens ayent marqué tant de répugnance & d'averſion, que pour la domination Françoiſe. Le phlegme Allemand & la gravité Eſpagnole s'allioient beaucoup mieux avec le caractere jaloux & les manieres cérémonieuſes des Italiens, que la gaieté Françoiſe, trop portée à la galanterie, & trop peu attentive aux bienſéances. Louis XII cependant, par la douceur & l'équité de ſon gouvernement, & par les privileges qu'il avoit accordés au Milanès, privileges beaucoup plus étendus que ceux dont il jouiſſoit ſous ſes Princes naturels, étoit venu à bout d'affoiblir ſenſiblement leurs préventions, & de les reconcilier avec le gouvernement François; mais François, en recouvrant ce Duché, ne ſuivit point l'exemple de ſon prédéceſſeurs : ce n'étoit pas qu'il ne fût lui-même trop généreux pour opprimer ſon peuple; mais l'extrême confiance qu'il avoit dans ſes favoris, & ſon peu d'attention à la conduite de ceux à qui il remettoit l'exercice de ſon autorité, les enhardirent à riſquer pluſieurs actes d'oppreſſion.

1521.

Il avoit donné le gouvernement de Milan à Oder de Foix, Maréchal de Lautrec, frere de Madame de Chateaubriant, Officier d'une grande expérience & d'une réputation diſtinguée, mais hautain, impérieux, avide, incapable d'écouter un conſeil & de ſouffrir la contradiction. Son inſolence & ſes exactions aliénerent entiérement le cœur des Milanois : il avoit banni pluſieurs des principaux citoyens, & forcé les autres à s'exiler eux-mêmes pour leur propre ſûreté. Du nombre de ces derniers étoit Jérôme Moron, vice-Chancelier de Milan, célebre par ſon génie pour l'intrigue & les projets, dans un ſiecle & dans un pays où les factions & les révolutions fréquentes faiſoient naître ou fécondoient les talents de ce genre, par les occaſions multipliées d'en faire uſage. Moron s'étoit retiré chez François Sforce, dont il avoit trahi le frere, Maximilien ; & devinant que le Pape avoit intention d'attaquer le Milanès, quoique le traité fait à cette occaſion avec l'Empereur n'eût pas encore été rendu public, il lui propoſa, au nom de Sfor-

1521. Les Milanois ſe dégoûtent du gouvernement François.

ce, un plan pour ſurprendre pluſieurs
1521. places de ce Duché avec le ſecours des bannis, qui, par leur haine contre les François & leur attachement à leurs premiers maîtres, étoient prêts à ſe porter aux entrepriſes les plus déſeſpérées. Léon ne ſe contenta pas d'encourager ce projet; il avança une ſomme conſidérable pour le mettre en exécution : mais des accidents imprévus l'ayant fait échouer, il permit aux exilés, qui s'étoient raſſemblés en corps, de ſe retirer dans Reggio, ville qui appartenoit pour lors à l'Egliſe. Le Maréchal de Foix, qui
24 Juin. commandoit à Milan en l'abſence de ſon frere, ſéduit par l'eſpérance d'envelopper comme dans un filet tous les ennemis déclarés que ſon maître avoit dans ce Duché, ſe haſarda à entrer ſur le territoire de l'Egliſe, & alla inveſtir Reggio. Mais la vigilance & la bonne conduite de Guichardin, l'hiſtorien célebre, qui étoit gouverneur de cette place, obligerent le général François d'abandonner ſon entrepriſe d'une maniere peu honorable. Léon fut charmé de cette nouvelle qui lui fourniſſoit un pré-

texte décent de rompre avec la France : il aſſembla ſur le champ le conſiſtoire des Cardinaux, ſe plaignit amérement des hoſtilités du Roi de France, vanta beaucoup le zele que l'Empereur montroit pour l'Egliſe & dont il venoit de donner une preuve récente & ſignalée dans la conduite qu'il avoit tenue contre Luther, déclara que la néceſſité de ſa propre défenſe le forçoit à joindre ſes armes à celles de Charles, & que c'étoit le ſeul moyen de pourvoir à la ſûreté des Etats eccléſiaſtiques. Dans cette vue, il feignit de conclure alors avec Dom Jean Manuel le même traité qui étoit ſigné depuis pluſieurs mois, & il excommunia publiquement de Foix, comme un uſurpateur impie du patrimoine de Saint Pierre.

1521. Le Pape ſe déclare contre François.

Léon avoit déjà commencé ſes préparatifs de guerre, en prenant à ſa ſolde un corps conſidérable de Suiſſes ; mais les troupes impériales étoient ſi lentes à venir de Naples & de l'Allemagne, qu'on étoit déjà à la moitié de l'automne avant qu'elles ſe fuſſent miſes en campagne. Elles

Guerre dans le Milanès.

étoient commandées par Proſper Co-
1521. lonne, le plus habile des généraux Italiens : ſa longue expérience & ſa prudence extrême le rendoient l'homme le plus propre à oppoſer à l'impétuoſité Françoiſe. Dans l'intervalle, de Foix dépêcha au Roi de France courier ſur courier pour l'informer du danger qui le menaçoit. François, qui avoit une partie de ſes troupes occupées dans les Pays-Bas, qui aſſembloit l'autre ſur les frontieres d'Eſpagne, & qui ne s'attendoit pas à une attaque ſi ſubite en Italie, envoya des Ambaſſadeurs aux Suiſſes ſes alliés pour leur demander un nouveau corps de troupes, & donna ordre à Lautrec de ſe rendre ſur le champ à ſon gouvernement. Ce général, qui connoiſſoit la négligence & le défaut d'économie qu'il y avoit dans l'adminiſtration des finances du Roi, ayant vu d'ailleurs combien les troupes avoient déjà ſouffert dans le Milanès, faute de paye, refuſa de partir ſi on ne lui faiſoit remettre ſur le champ une ſomme de 300000 écus. Le Roi, Louiſe de Savoie ſa mere, & Semblançay, ſur-intendant

des finances, lui promirent avec ſerment, qu'il trouveroit à ſon arrivée à Milan des remiſes pour la ſomme qu'il demandoit : Lautrec partit ſur cette promeſſe. Malheureuſement pour la France, Louiſe, qui, avec un caractere perfide, vindicatif, avide & capable de tout ſacrifier à ſes paſſions, avoit pris ſur ſon fils un aſcendant abſolu par ſa tendreſſe maternelle, par les ſoins qu'elle avoit eus de ſon éducation, & par ſes grands talents, étoit bien réſolue de à ne pas tenir ſa parole. Lautrec avoit encouru ſa diſgrace par ſa hauteur, par le peu de ſoin qu'il avoit pris de lui faire ſa cour, par la liberté avec laquelle il parloit de ſes aventures galantes. Pour s'en venger & le priver de l'honneur qu'il auroit pu acquérir en défendant avec ſuccès le Milanès, cette Princeſſe s'empara des trois cents mille écus deſtinés à cet objet, & les retint pour ſon propre uſage. 1521.

Lautrec, quoique privé d'une reſſource ſi néceſſaire, trouva encore les moyens d'aſſembler une armée aſſez conſidérable, mais bien moins nom- Progrès des Impériaux.

breuſe que celle des alliés. Il adopta
1521. le plan de défenſe qui convenoit le mieux à ſa poſition, évitant avec le plus grand ſoin une bataille rangée, harcelant ſans relâche les ennemis avec ſes troupes légeres, enlevant leurs quartiers, interceptant leurs convois, & couvrant ou ſecourant toutes les places qu'ils eſſayoient d'attaquer. Par cette conduite prudente, non-ſeulement il retarda les progrès des Impériaux; il eut même bientôt laſſé le Pape, qui juſqu'alors avoit fait preſque tous les fraix de la guerre, & l'Empereur même, dont les revenus d'Eſpagne avoient été diſſipés pendant les troubles de ce Royaume, & qui étoit obligé de fournir à l'entretien d'une groſſe armée dans les Pays-Bas; mais un accident imprévu vint déranger toutes ſes meſures, & occaſionna un changement fatal dans les affaires de la France. Il y avoit dans l'armée Françoiſe un corps de douze mille Suiſſes qui ſervoient ſous les drapeaux de la République, alors alliée de la France. Suivant une loi établie par les cantons, & non moins conforme à la

ſaine politique qu'à l'humanité, leurs ſoldats ne pouvoient pas s'engager, ſous la ſanction de l'autorité publique, au ſervice de deux Puiſſances actuellement en guerre. L'amour du gain avoit quelquefois éludé cette loi, & l'on avoit ſouffert que des particuliers s'enrôlaſſent au ſervice de celui des deux partis qu'ils aimoient le mieux; ce n'étoit pas cependant ſous les drapeaux de la République, mais ſeulement ſous ceux de quelques officiers. Le Cardinal de Sion, qui conſervoit toujours ſon crédit parmi ſes concitoyens, & ſa haine contre la France, avoit obtenu la permiſſion de lever douze mille Suiſſes deſtinés à joindre l'armée des alliés. Les cantons, voyant un nombre ſi conſidérable de leurs ſoldats marcher ſous les étendards de nations ennemies, & prêts à s'entre-détruire, ſentirent la honte dont ils alloient ſe couvrir, & la perte qu'ils s'expoſoient à faire. Ils dépêcherent des couriers à leurs ſoldats, avec ordre de quitter les deux armées, & de revenir dans leur patrie. Le Cardinal de Sion eut l'adreſſe de 1521.

1521. corrompre les meſſagers qui portoient l'ordre aux Suiſſes de l'armée alliée, & empêcha par-là qu'il ne leur parvînt ; mais cet ordre fut ſignifié dans les formes aux Suiſſes de l'armée Françoiſe, qui, fatigués d'une longue campagne, & murmurant depuis long-temps de ne point recevoir leur paye, obéirent ſur le champ, malgré les remontrances & les prieres de Lautrec. Le général François, ſe voyant abandonné d'un corps qui faiſoit la principale force de ſon armée, n'oſa plus tenir tête aux confédérés ; il regagna Milan, ſe campa ſur les bords de l'Adda, & ne vit plus de reſſource que celle d'empêcher l'ennemi de paſſer la riviere ; mais ce moyen de défenſe eſt ſi foible & ſi incertain, qu'il y a peu d'exemples qu'on l'ait employé avec ſuccès contre un général habile & expérimenté. Auſſi Colonne paſſa l'Adda avec très-peu de perte, malgré toute la vigilance & toute l'activité de Lautrec, qui fut obligé d'aller s'enfermer dans les murs de Milan. Les confédérés ſe diſpoſerent à aſſiéger cette place. Un inconnu, qui n'a jamais reparu de-

Les Impériaux ſe ren-

puis, ni pour ſe vanter de ce ſervice, ni pour en réclamer le prix, vint de la ville avertir Moron, que ſi l'armée s'approchoit des murs pendant la nuit, la faction Gibeline ou des Impériaux lui ouvriroit une des portes. Colonne, quoiqu'ennemi des entrepriſes téméraires, fit avancer le Marquis de Peſcaire avec l'infanterie Eſpagnole, & le ſuivit lui-même avec le reſte de l'armée. A l'entrée de la nuit, Peſcaire arriva près de la porte Romaine, dans les fauxbourgs, & ſurprit les ſoldats qui s'y trouvoient. Ceux qui étoient poſtés dans les fortifications voiſines, prirent auſſi-tôt la fuite. Le Marquis ſe ſaiſit des poſtes, à meſure qu'on les abandonnoit; & marchant toujours en-avant avec autant de précaution que de vigueur, il ſe trouva maître de la ville, ſans avoir verſé beaucoup de ſang, & preſque ſans avoir trouvé de réſiſtance. Les vainqueurs ne furent pas moins étonnés que les vaincus, de la facilité & du ſuccès de cette entrepriſe. Lautrec ſe retira précipitamment ſur les terres de Veniſe avec les débris de ſon armée;

1521. dent maîtres de Milan.

1521. les villes du Milanès ſuivirent le ſort de la capitale, & ſe rendirent aux alliés. Parme & Plaiſance ſe trouverent réunis aux Etats de l'Egliſe; & de toutes les conquêtes des François dans la Lombardie, il ne leur reſta que la ville de Crémone, le château de Milan, & un petit nombre de forts peu conſidérables (*a*).

Mort de Léon X. A la nouvelle de cette ſuite rapide d'événements heureux, Léon éprouva des tranſports de joie ſi violents, s'il faut en croire les hiſtoriens François, qu'il en fut ſaiſi d'une fievre, qui étant négligée dans les commencements, devint fatale, & le conduiſit au tombeau, le 2 décembre, lorſqu'il étoit encore dans la vigueur de l'âge, & qu'il ſe voyoit comblé de gloire. Cet accident inattendu rompit l'union des confédérés, & ſuſpendit leurs opérations. Les Cardinaux de

(*a*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 190, &c. *Mém. de du Bellay*, 42, &c. Galeacii Capella, *de rebus geſt. pro reſtitut. Franc. Sforiæ, comment. ap. Scardium. vol.* 2, *p.* 180, &c.

Sion & de Médicis quitterent l'armée pour ſe rendre au conclave; les Suiſſes furent rappellés par leurs ſupérieurs; quelques autres troupes mercenaires ſe débanderent faute d'être payées, & il ne reſta, pour défendre le Milanès, que les Eſpagnols & quelques ſoldats Allemands au ſervice de l'Empereur. L'occaſion étoit favorable pour Lautrec; mais ſe trouvant dépourvu d'hommes & d'argent, il n'étoit pas en état d'en tirer tout le parti qu'il auroit deſiré. La vigilance de Moron & la bonne conduite de Colonne, déconcerterent quelques foibles tentatives qu'il fit ſur le Milanès; il tenta ſur Parme une attaque plus hardie & plus vigoureuſe, mais qui échoua auſſi par l'adreſſe & la valeur de Guichardin (*a*). 1521.

La diviſion étoit dans le conclave qui ſuivit la mort de Léon X; on y mettoit en œuvre tous les artifices que peuvent imaginer des hommes qui ont vieilli dans l'intrigue, quand ils ſe diſputent pour un ob- 1522.

(*a*) Guicciard. *l.* 14, *p.* 214.

jet auſſi précieux qu'une thiarre. A
1528. peine y fit-on mention du nom de Wolſey, malgré les belles promeſſes que lui avoit fait l'Empereur, d'appuyer ſes prétentions, & que le Cardinal eut ſoin de lui rappeller dans cette occaſion. Le Cardinal Jules de Médicis, neveu de Léon, le plus diſtingué de tous les membres du ſacré college par ſes talents, ſes richeſſes & ſon expérience dans les négociations importantes, s'étoit déjà aſſuré juſqu'à quinze voix, nombre qui, ſuivant les formes du conclave, étoit ſuffiſant pour exclure tout autre candidat, mais qui ne l'étoit pas pour conſommer ſon élection. Tous les vieux Cardinaux ſe liguerent contre lui, ſans s'unir en faveur de perſonne. Tandis que ces factions différentes s'efforçoient de ſe gagner, de ſe corrompre ou de ſe fatiguer mutuellement, un matin Médicis & ſes adhérents allerent au ſcrutin, qui, ſuivant l'uſage, avoit lieu tous les jours, & voterent pour le Cardinal d'Adrien d'Utrecht, qui, dans ce temps-là, gouvernoit l'Eſpagne au nom de l'Empereur. Leur but,

en lui donnant leurs ſuffrages, n'étoit que de gagner du temps; mais le parti contraire s'étant auſſi-tôt réuni à eux, ils virent à leur grand étonnement & à celui de toute l'Europe, un étranger, inconnu à l'Italie & à ceux mêmes qui lui avoient donné leurs voix, ignorant entiérement les mœurs du peuple & les intérêts de l'Etat dont on lui conféroit le gouvernement, monter, par une élection unanime, ſur le trône papal, dans la conjoncture la plus délicate & la plus critique, & qui auroit demandé toute la ſagacité & toute l'expérience du plus habile Prélat de tout le ſacré college. Les Cardinaux, incapables eux-mêmes d'expliquer les motifs de cet étrange choix, qui, lorſqu'ils ſortirent en proceſſion du conclave, leur attira les inſultes & les malédictions du peuple, l'attribuoient à l'inſpiration immédiate du Saint-Eſprit. Il eſt plus ſûr de l'attribuer à l'influence de Dom Jean Manuel, qui, par ſon adreſſe & ſes intrigues, ſût faciliter l'élection d'un ſujet, dévoué au ſervice de ſon

1522. Adrien eſt élu Pape. 9 Janvier.

maître, par reconnoiſſance, par intérêt & par inclination (*a*).

1522.

La guerre ſe renouvelle dans le Milanès.

La promotion d'Adrien, en augmentant le crédit de Charles, répandit un nouvel éclat ſur ſon adminiſtration. C'étoit donner une preuve extraordinaire de pouvoir & de magnificence, que de procurer à ſon précepteur une ſi belle récompenſe, & de placer ſur le trône de l'Egliſe un homme qui lui devoit ſon élévation. François vit avec toute la jalouſie d'un rival, la ſupériorité que Charles gagnoit ſur lui, & réſolut de faire de nouveaux efforts pour lui arracher ſes dernieres conquêtes en Italie. Les Suiſſes, pour réparer en quelque ſorte l'eſpece d'affront qu'ils avoient fait au Roi de France en retirant leurs troupes de ſon armée, démarche qui avoit entraîné la perte du Milanès, lui permirent de lever dix mille hommes dans leurs pays;

(*a*) Ger. Moringi, *vita Hadriani ap. Carp. Burman. in analect. de Hadr. p.* 52. *Conclave Hadr. ibid. p.* 144, *&c.*

outre ce renfort, Lautrec reçut du Roi une petite ſomme d'argent, qui le mit en état de tenir la campagne; & après avoir ſurpris ou emporté de vive force pluſieurs places du Milanès, il s'avança à quelques milles de la capitale. L'armée des alliés n'étoit pas en état d'arrêter ſes progrès; Moron, par ſes artifices, & par les déclamations populaires d'un moine fanatique qu'il dirigeoit, réuſſit à inſpirer aux habitants de Milan le zele le plus violent contre le gouvernement François, au point de les déterminer à fournir des ſubſides extraordinaires; mais malgré ce ſecours, Colonne eût été bientôt-forcé d'abandonner le poſte avantageux qu'il avoit choiſi près de Bicoque pour y établir ſon camp, & de congédier ſes troupes faute d'argent, ſi les Suiſſes, qui étoient au ſervice de France, ne l'euſſent une ſeconde fois tiré d'embarras. 1522.

L'inſolence & les caprices de cette nation furent ſouvent auſſi funeſtes à ſes amis, que ſa valeur & ſa diſcipline étoient formidables à ſes ennemis. Il y avoit pluſieurs mois que

Les Francois ſont battus au combat de Bicoque.

1522. les Suiſſes ſervoient ſans recevoir de paye, & ils commençoient à s'en plaindre hautement. On avoit envoyé de France, ſous une eſcorte de cavalerie, une ſomme deſtinée pour cet uſage; mais Moron, à la vigilance duquel rien n'échappoit, avoit poſté des troupes ſur la route de ce convoi ſi avantageuſement, que les cavaliers qui l'eſcortoient, n'oſerent avancer. Les Suiſſes, en apprenant cette nouvelle, perdirent patience; officiers & ſoldats, tous s'attroupérent autour de Lautrec, & le menacerent d'une commune voix, de ſe retirer dans l'inſtant même, s'il ne vouloit ou avancer la ſolde qui leur étoit due, ou leur promettre de les mener au combat le lendemain. En vain Lautrec leur repréſenta d'un côté l'impoſſibité où il étoit de leur faire des avances; de l'autre, le danger de donner une bataille qui ſeroit infailliblement ſuivie d'une déroute totale, attendu la force du camp ennemi que la nature & l'art avoient rendu preſqu'inacceſſible. Les Suiſſes, ſourds à la voix de la raiſon, & perſuadés que leur valeur ſuffiſoit

suffisoit pour surmonter tous les obstacles, renouvellerent leurs demandes d'un ton plus pressant, & s'offrirent de former eux-mêmes l'avant-garde, & de commencer l'attaque. Lautrec voyant qu'il ne pouvoit vaincre leur obstination, se rendit à leurs instances, espérant que peut-être un de ces accidents imprévus qui décident souvent du sort des combats, pourroit couronner cette entreprise téméraire par un succès qu'il n'avoit pas lieu d'attendre; il sentoit d'ailleurs qu'une défaite ne pouvoit guere lui être plus fatale que la retraite d'un corps qui composoit la moitié de son armée. Le lendemain, les Suisses au matin étoient les premiers sur le champ de bataille, & marcherent avec la plus grande intrépidité au camp d'un ennemi, qui étoit retranché de toutes parts, environné d'artillerie, & bien disposé à les recevoir. Dans leur marche, ils soutinrent, avec la plus grande fermeté, une canonnade furieuse; & sans attendre l'arrivée de leur propre artillerie, ils se précipiterent avec impétuosité sur les retranchements; 1522. Mai.

1522. mais après avoir fait des efforts incroyables de valeur, vigoureuſement ſecondés par les François, ils perdirent leurs plus braves officiers & leurs meilleures troupes ; voyant qu'ils ne pouvoient entamer le camp des ennemis, ils battirent la retraite ; mais ils quitterent le champ de bataille, repouſſés & non pas vaincus, & ſe retirerent dans le plus bel ordre, ſans être inquiétés par l'ennemi.

Les François ſont chaſſés du Milanès. Dès le jour ſuivant, ceux des Suiſſes qui avoient ſurvécu à cette journée, partirent pour leur pays ; & Lautrec, hors d'état de tenir plus long-temps la campagne, revint en France, après avoir jetté des garniſons dans Crémone & dans quelques autres places, qui toutes furent bientôt obligées de ſe rendre à Colonne, à l'exception de la citadelle de Crémone.

Ils perdent Gênes. Cependant Gênes & ſon territoire, qui reſtoient ſoumis à la France, donnoient encore à François un établiſſement conſidérable en Italie, & le mettoient à portée d'exécuter facilement les plans qu'il pourroit

former pour reconquérir le Milanès ; mais Colonne, enhardi par cette ſuite de ſuccès, excité d'ailleurs par les ſollicitations de la faction des Adorni, les ennemis héréditaires de Frégoſes, qui, ſous la protection de la France, avoient la principale autorité dans Gênes, ſe détermina à tenter la réduction de cet Etat, & il en vint à bout avec une facilité ſurprenante. Un événement auſſi inespéré que celui qui l'avoit mis en poſſeſſion de Milan, le rendit maître de Gênes ; & le pouvoir des Adorni, ainſi que l'autorité de l'Empereur, s'établit dans Gênes, preſque ſans oppoſition, & ſans effuſion de ſang (*a*). 1522.

Cet enchaînement d'événements malheureux ne pouvoit manquer de porter dans l'ame de François un ſentiment douloureux, qu'aigrit encore l'arrivée imprévue d'un héraut Anglois, qui vint au nom de ſon Souverain déclarer en forme la guerre à la France. Cette déclaration de Henri VIII déclare la guerre à la France.

(*a*) Jovii *vita Ferdin. Davali*, *p.* 344. Guicciard. *lib.* 14, *p.* 233.

guerre étoit l'effet du traité que
1522. Wolſey avoit conclu à Bruges avec
29 Mai. l'Empereur, & qu'on avoit tenu ſecret juſqu'alors. Quoique Francois eût lieu d'être ſurpris de cette démarche, après toutes les peines qu'il s'étoit données pour conſerver l'amitié de Henri, & pour gagner ſon miniſtre, il reçut le héraut avec beaucoup de modération & de dignité (*a*); & ſans renoncer à aucun des projets qu'il avoit formés contre l'Empereur, il fit de grands préparatifs pour ſe défendre contre ce nouvel ennemi. Comme ſon tréſor étoit épuiſé par les efforts qu'il avoit déjà faits, & par les ſommes conſidérables qu'il ſacrifioit à ſes plaiſirs, il eut recours à des expédients extraordinaires pour y ſuppléer. Il créa de nouveaux offices, & les mit en vente : les domaines royaux furent aliénés ; on enleva au tombeau de Saint Martin une baluſtrade d'argent maſſif, dont Louis XI, dans un de

(*a*) *Journal de Louiſe de Savoie*, p. 199.

ſes accès de dévotion, l'avoit fait environner. Au moyen de ſes reſſources, le Roi fut en état de lever une armée conſidérable, & de mettre ſes villes frontieres en bon état de défenſes. 1522.

L'Empereur, de ſon côté, ne négligea rien pour tirer avantage de la jonction d'un ſi puiſſant allié; & l'heureuſe ſituation de ſes affaires lui permettant alors de partir pour l'Eſpagne, où ſa préſence étoit très-néceſſaire, il voulut dans ſa route faire une viſite à la Cour d'Angleterre. Il ne ſe propoſoit pas ſeulement, dans cette entrevue, de reſſerrer les liens de l'amitié qui l'uniſſoit à Henri, & de l'engager à pouſſer vigoureuſement la guerre contre la France; il eſpéroit encore faire oublier à Wolſey le dégoût & le reſſentiment qu'auroit pu lui laiſſer la cruelle mortification qu'il avoit eſſuyée au dernier conclave. Son ſuccès paſſa toutes ſes eſpérances: Henri, dont la vanité fut flattée d'une pareille viſite & du reſpect étudié que l'Empereur lui marqua en toute occaſion, entra avec chaleur dans toutes ſes vues. Le Charles va en Angleterre.

Cardinal, prévoyant que l'âge avan-
1522. cé & les infirmités d'Adrien ne tarderoient pas à produire une nouvelle vacance du ſaint Siege, oublia ou diſſimula ſon reſſentiment; Charles d'ailleurs augmenta les penſions qu'il lui faiſoit, & lui promit de nouveau d'appuyer ſes prétentions à la Papauté; Wolſey chercha à mériter ces bienfaits par de nouveaux ſervices, & à aſſurer d'avance le ſuccès de ſes vues ambitieuſes. La nation Angloiſe, qui partageoit la gloire de ſon Monarque, & qui fut ravie de la confiance que l'Empereur lui marqua, en choiſiſſant le Comte de Surrey pour ſon premier Amiral, ne montra pas moins d'ardeur que Henri lui-même, pour commencer les hoſtilités contre la France.

Les Anglois entrent en France.

Afin de donner à Charles, avant ſon départ d'Angleterre, une preuve de ce zele univerſel, Surrey ſe mit en mer avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux en état, & ravagea les côtes de la Normandie. Il fit enſuite une deſcente en Bretagne, où il pilla & brûla Morlaix & quelques autres places moins conſidérables. Après ces pe-

tites excurſions, plus humiliantes que ruineuſes pour la France, Surrey revint à Calais prendre le commandement de la principale armée, qui conſiſtoit en ſeize mille hommes; & s'étant joint aux troupes Flamandes que commandoit le Comte de Buren, il entra en Picardie. L'armée que François avoit aſſemblée, étoit bien inférieure en nombre à tous ces corps réunis; mais les longues guerres que les deux nations s'étoient faites, avoient enfin enſeigné aux François la meilleure méthode de défendre leur pays contre les Anglois. Ils avoient appris par leurs malheurs à éviter avec le plus grand ſoin les batailles rangées, à traîner la guerre en longueur, & à ruiner en détail les armées Angloiſes, ſoit en jettant des garniſons dans toutes les places qui pouvoient réſiſter, ſoit en obſervant les mouvements des ennemis, ſoit en interceptant leurs convois, ſoit en attaquant leurs poſtes avancés, & en les harcelant continuellement avec une nombreuſe cavalerie. Tel fut le plan que le Duc de Vendôme, Général de l'armée Fran- 1522.

çoiſe en Picardie, ſuivit avec autant
1522. de prudence que de ſuccès. Surrey, ſans avoir pu prendre aucune ville importante, fut obligé de ſe retirer avec ſon armée, conſidérablement diminuée par la fatigue, par le défaut de vivres, & par les pertes qu'elle avoit eſſuyées dans pluſieurs eſcarmouches malheureuſes.

Ainſi finit la ſeconde campagne de la guerre la plus générale qui eût encore été allumée dans l'Europe. Quoique François, par le reſſentiment déplacé de ſa mere, par l'inſolence révoltante de ſon Général, & par le caprice des troupes étrangeres qu'il ſoudoyoit, eût perdu toutes ſes conquêtes d'Italie, toutes les Puiſſances combinées contre lui, n'avoient cependant pû entamer ſes Etats héréditaires; & de quelque côté qu'ils portaſſent leurs vues ou leurs attaques, ils le trouvoient toujours diſpoſé à les recevoir.

Conquête de l'iſle de Rhodes par Soliman.

Tandis que les Princes Chrétiens conſumoient leurs forces les uns contre les autres, Soliman-le-Magnifique entra en Hongrie, avec une nombreuſe armée, inveſtit Belgrade, qui

avoit toujours paſſé pour le plus fort boulevard de ce Royaume contre les armes Ottomanes, & força bientôt les aſſiégés de ſe rendre. Encouragé par ce ſuccès, il tourna ſes armes victorieuſes contre l'iſle de Rhodes, où étoient alors établis les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem. Il attaqua cet iſle avec une de ces armées nombreuſes qu'on a vu de tout temps les deſpotes de l'Aſie raſſembler pour leurs expéditions. Deux cents mille hommes & une flotte de quatre cents voiles vinrent ſe préſenter devant une ville où il n'y avoit que cinq mille ſoldats & ſix cents Chevaliers, commandés par Villiers de l'Iſle-Adam, alors Grand-Maître, qui étoit digne par ſa prudence & par ſa valeur d'occuper ce poſte dans une circonſtance ſi périlleuſe. Dès qu'il ſoupçonna la deſtination de l'armement formidable de Soliman, il dépêcha des couriers à toutes les Puiſſances Chrétiennes, pour leur demander du ſecours contre l'ennemi commun. Mais quoique dans ce temps-là tous les Princes de l'Europe reconnuſſent Rhodes pour le boule- 1522.

vard de la Chrétienté dans l'orient,
1522. & la bravoure de ſes Chevaliers pour le rempart le plus puiſſant qu'on pût oppoſer aux progrès des armes Ottomanes; quoique Adrien, avec tout le zele qui convenoit au Chef & au Pere de l'Egliſe, exhortât vivement les Puiſſances belligérantes à oublier leurs querelles particulieres, & à réunir leurs armes pour empêcher les infideles de détruire un Ordre qui faiſoit la gloire du nom Chrétien, l'animoſité des deux partis étoit ſi grande & ſi implacable, que, ſans faire attention au danger où l'Europe alloit être expoſée, ſans être touchés des prieres du Grand-Maître & des avis du Pape, ils laiſſerent Soliman continuer ſans trouble ſes opérations contre l'iſle de Rhodes. Après des prodiges incroyables de valeur, de patience & de conduite, pendant ſix mois de ſiege; après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts, diſputé chaque poſte l'un après l'autre avec une obſtination extraordinaire, le Grand-Maître fut enfin obligé de céder au nombre; & après avoir obtenu du Sultan, qui admira & reſpecta ſon cou-

rage, une capitulation honorable, il rendit la ville, qui n'étoit plus qu'un amas de ruines dépourvue de toute eſpece de reſſource (*a*). Charles & François, honteux d'avoir cauſé une ſi grande perte à la Chrétienté par les querelles de leur ambition, s'efforçoient d'en rejetter le blâme l'un ſur l'autre : mais l'Europe, plus juſte, le leur fit partager à tous deux. L'Empereur, par forme de réparation, fit don aux Chevaliers de Saint Jean de la petite iſle de Malte, où ils ont fixé depuis leur réſidence, & où, avec moins de puiſſance & d'éclat, ils conſervent encore leur antique courage & leur haine implacable contre les infideles. 1522.

(*a*) Fontanus, *de bello Rhodio apud Scardium, ſcriptor. rer. germ. vol.* 2, *p.* 88., *&c.* Le P. Barre, *hiſt. d'Allem. tom.* 8, *p.* 67.

*Fin du Livre II.*

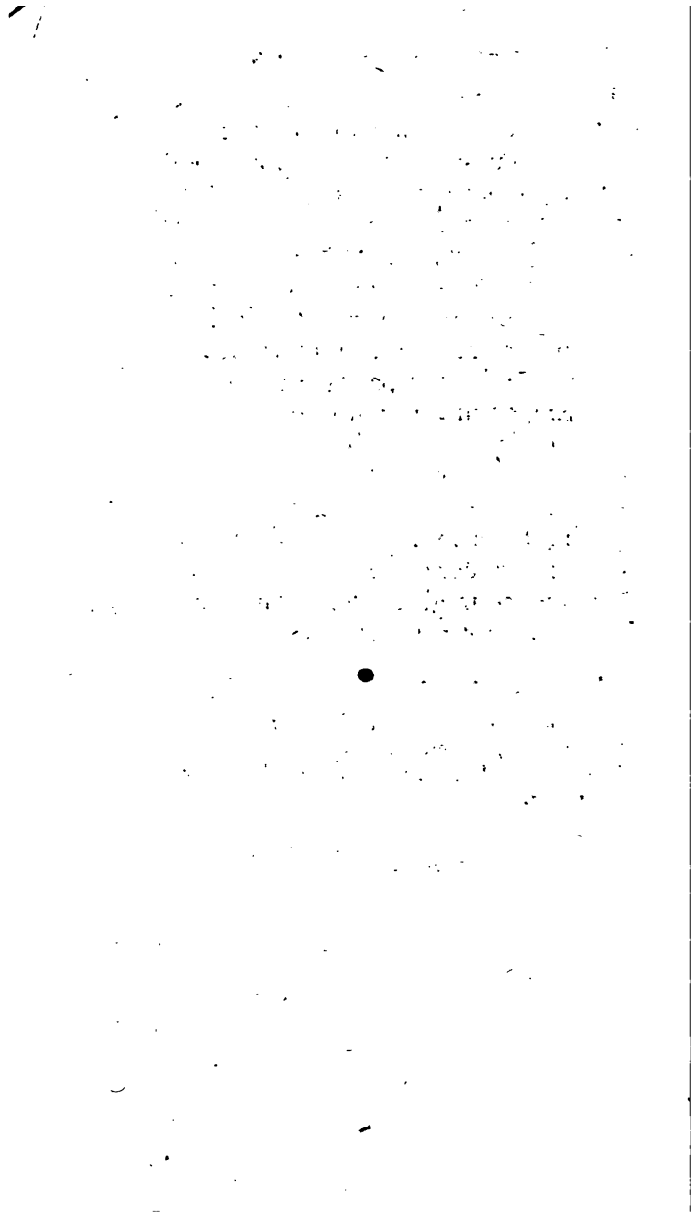

# L'HISTOIRE

## DU REGNE

## DE L'EMPEREUR

# CHARLES-QUINT.

## LIVRE III.

CHARLES, après avoir eu la ſatisfaction de voir commencer les hoſtilités entre la France & l'Angleterre, prit congé de Henri, & arriva en Eſpagne le 17 Juin. Le bon ordre & la force commençoit à ſe rétablir dans ce Royaume, après les déſaſtres d'une guerre civile qui l'avoit déſolé pendant l'abſence de l'Empe-

1522. Guerre civile en Caſtille.

reur. J'ai différé juſqu'ici le récit de
1522. l'origine & des progrès de cette guerre, parce qu'elle avoit peu de liaiſon avec les autres événements qui ſe paſſoient en Europe.

Soulevement à Tolede.

Le peuple ne fut pas plutôt informé que les Cortès aſſemblés dans la Galice avoient accordé à l'Empereur un don gratuit, ſans avoir obtenu ſatisfaction ſur aucun de leurs griefs, que l'indignation fut générale. Les Bourgeois de Tolede qui, en vertu des grands privileges dont ils jouiſſoient, ſe regardoient comme les gardiens des libertés des communes de Caſtille, voyant qu'on n'avoit eu aucun égard aux remontrances de leurs députés contre cette conceſſion, contraire à leurs loix conſtitutives, ſe ſouleverent & prirent les armes; & ſe ſaiſiſſant des portes de la ville, qui étoit fortifiée, ils attaquerent le château avec tant de vigueur, que le Gouverneur fut obligé de le rendre. Enhardis par ce ſuccès, ils dépouillerent de toute autorité ceux qu'ils ſoupçonnerent d'être attachés à la Cour; ils établirent une forme de gouvernement populaire,

compoſé des députés de chaque paroiſſe de la ville, & leverent des troupes pour ſe défendre. Le principal chef du peuple dans ce ſoulevement, étoit Dom Juan de Padilla, fils aîné du Commandeur de Caſtille, jeune Gentilhomme, qui joignoit à une ame fiere & à un courage indomptable, tous les talents & toute l'ambition qui, dans un temps de troubles & de guerres civiles, peuvent élever un homme à un degré éminent de pouvoir & d'autorité (*a*). 1522.

Le reſſentiment des habitants de Ségovie eut encore des ſuites plus funeſtes. Tordeſillas, un de leurs repréſentants à la derniere aſſemblée, avoit donné ſa voix pour l'octroi du don gratuit; & comme c'étoit un homme audacieux & hautain, il oſa à ſon retour aſſembler ſes concitoyens dans l'Egliſe Cathédrale, pour leur rendre compte de ſa conduite, ſuivant la coutume. Mais la populace, indignée de ſon inſolence, en oſant juſtifier une action qu'ils regardoient A Ségovie.

(*a*) Sandov. p. 77.

comme inexcuſable, força les portes
1522. de l'Egliſe avec la plus grande furie, & ſe ſaiſiſſant du malheureux Tordeſillas, le traîna le long des rues, en le chargeant d'inſultes & de malédictions, vers la place où l'on exécutoit les criminels. En vain le Doyen & les Chanoines ſortirent en proceſſion avec le Saint Sacrement pour appaiſer le peuple; en vain les Religieux des Monaſteres qui ſe trouvoient ſur le paſſage, conjurerent à genoux les furieux d'épargner la vie de cet infortuné, ou de lui laiſſer du moins le temps de ſe confeſſer & de recevoir l'abſolution de ſes péchés; ſans écouter ni le cri de l'humanité, ni la voix de la Religion, ils crierent tous enſemble, *qu'il n'y avoit que le bourreau qui pût abſoudre un traître à ſa patrie;* ils le traînerent avec la derniere violence; & voyant qu'il avoit enfin expiré ſous leurs mains, ils le pendirent au gibet public la tête en-bas (*a*). La même fureur s'empara des

(*a*) P. Martyr *Ep.* 671.

habitants de Burgos, de Zamora & de pluſieurs autres places; & comme leurs repréſentants, avertis par la malheureuſe deſtinée de Tordeſillas, avoient eu la précaution de s'enfuir, on brûla leurs effigies; on raſa leurs maiſons juſqu'aux fondements, & l'on jetta au feu tous leurs effets. Telle étoit l'horreur du peuple pour ces hommes qu'il accuſoit d'avoir vendu la liberté publique, que dans cette multitude effrénée, il ne s'en trouva pas un ſeul qui voulût toucher à rien de ce qui leur avoit appartenu, quoiqu'il s'y trouvât des choſes précieuſes (*a*). 1522.

Adrien, qui étoit alors régent d'Eſpagne, venoit ſeulement d'établir à Valladolid le ſiege de ſon gouvernement, lorſqu'il reçut la nouvelle allarmante de ces ſoulevements. Il aſſembla ſur le champ ſon conſeil pour délibérer ſur les moyens les plus propres à rétablir la tranquillité. Les avis furent partagés: les uns ſoutenoient 5 Juin 1520. Meſures que prend Adrien pour punir les rebelles.

(*a*) Sandov. 103. P. Martyr. *Ep.* 674.

qu'il étoit néceſſaire de réprimer cet
1522. eſprit de révolte dès ſa naiſſance, par des exécutions ſéveres; les autres vouloient qu'on traitât avec douceur un peuple dont la fureur avoit quelque fondement, & repréſentoient le danger qu'il y auroit à les forcer par une rigueur hors de ſaiſon à franchir toutes les bornes du devoir. Le premier avis étant ſoutenu de l'Archevêque de Grenade, préſident du conſeil, perſonnage d'une grande autorité, mais d'un caractere violent & impétueux, fut approuvé par Adrien, que ſon zele pour maintenir l'autorité de ſon maître précipita dans une démarche imprudente, qu'il auroit rejettée, s'il n'eût écouté que la circonſpection & la timidité naturelle de ſon caractere. Il donna ordre à Ronquillo, un des Juges du Roi, de ſe rendre ſur le champ à Ségovie, qui avoit la premiere levé l'étendard de la révolte, & de procéder contre les coupables dans toute la rigueur des loix; il fit marcher à ſa ſuite un corps de troupes conſidéra-
Ses troupes ſont ble. Les Ségoviens, prévoyant ce qu'ils devoient attendre d'un juge

connu par ſon caractere auſtere & inexorable, prirent les armes d'une réſolution unanime; & ayant raſſemblé douze mille hommes, lui fermerent leurs portes. Ronquillo, irrité de cet affront, les déclara rebelles & proſcrits; & ſe ſaiſiſſant avec ſes troupes des avenues de la ville, il ſe flatta de les obliger bientôt à ſe rendre faute de vivres. Mais les habitants ſe défendirent avec vigueur; & ayant reçu de Tolede un renfort conſidérable, ſous la conduite de Padilla, marcherent à Ronquillo, l'attaquerent, le forcerent à ſe retirer, & lui enleverent ſon bagage & ſa caiſſe militaire (*a*). 1522. repouſſées en Ségovie.

Après ce mauvais ſuccès, Adrien donna ordre à Antoine de Fonſeca, que l'Empereur avoit nommé commandant en chef des troupes d'Eſpagne, d'aſſembler une armée, & d'aſſiéger la ville dans les formes. Mais les habitants de Medina-del-Campo, où le Cardinal avoit établi Et à Medina-del-Campo.

(*a*) Sandov. 112. P. Martyr. *Ep.* 679. Mariana, *continuatio*, *p.* 15.

un vaſte magaſin de munitions de guer-
1522. re, ne voulurent pas ſouffrir qu'il en tirât un train d'artillerie, & qu'il employât à détruire leurs compatriotes, des armes qui n'étoient deſtinées que contre les ennemis du Royaume. Fonſeca, qui ne pouvoit, ſans munitions, exécuter les ordres d'Adrien, entreprit de s'emparer du magaſin par la force; & les bourgeois ſe tenant ſur
21 Août. la défenſive, il prit le parti d'attaquer la ville avec la plus grande vigueur; mais ſes troupes furent reçues par les bourgeois avec tant de bravoure, que déſeſpérant d'emporter la place, Fonſeca fit mettre le feu à quelques maiſons, dans la vue de forcer les habitants à abandonner les remparts pour aller ſauver leurs familles & leurs effets. Son eſpérance fut encore trompée: les aſſiégés, plus animés encore par la fureur, le repouſſerent, tandis que les flammes, gagnant de rues en rues, réduiſirent preſque toute la ville en cendres. C'étoit une des villes les plus conſidérables de l'Eſpagne, & le principale entrepôt des manufactures de Ségovie & de pluſieurs au-

tres cités. Comme les magaſins étoient alors remplis de marchandiſes deſtinées pour la foire, dont le temps approchoit, la perte fut immenſe, & ſe fit généralement ſentir dans le Royaume. Ce deſaſtre, joint à l'impreſſion qu'avoit fait un moyen ſi violent ſur l'eſprit d'un peuple qui depuis long-temps n'étoit plus accoutumé aux horreurs des guerres civiles, porta à l'excès la fureur des Caſtillans. Fonſeca devint l'objet de l'indignation univerſelle, & fut flétri du nom d'ennemi & d'incendiaire de ſa patrie. Les habitants de Valladolid même que la préſence du Cardinal avoit contenus juſqu'alors, déclarerent qu'ils ne vouloient pas reſter plus long-temps ſpectateurs tranquilles des maux de leurs compatriotes ; & courant aux armes avec la même fureur que les autres, ils brûlerent la maiſon de Fonſeca juſqu'aux fondements, élurent de nouveaux magiſtrats, leverent des ſoldats, nommerent des officiers pour les commander, & garderent leurs murs avec autant de ſoin que ſi l'ennemi eût été à leurs portes. 1522.

1522. Adrien licentie ſes troupes.

Le Cardinal étoit vraiment vertueux & déſintéreſſé; il eût pu dans des temps plus paiſibles, gouverner le Royaume avec honneur; mais il n'avoit ni le courage, ni l'habileté qu'exigeoient des circonſtances ſi délicates. Se ſentant incapable de réprimer les excès qui ſe commettoient ſous ſes yeux, il eſſaya d'appaiſer le peuple, en proteſtant que Fonſeca avoit été au-delà de ſes ordres, & qu'il étoit lui-même très-offenſé des violences commiſes par ce Général. Cette condeſcendance, l'effetde ſon irréſolution & de ſa timidité, ne fit qu'augmenter l'audace & l'inſolence des mécontents. Le Cardinal auſſitôt après rappella Fonſeca, & licentia ſes troupes, qu'il ne pouvoit plus payer, parce qu'il avoit trouvé le tréſor épuiſé par les rapines des miniſtres Flamands; & n'ayant aucun ſecours d'argent à attendre des grandes villes qui s'étoient toutes révoltées, il laiſſa le peuple s'abandonner à ſon caprice, conſervant à peine dans ſes mains une ombre de pouvoir & d'autorité.

Ces ſoulevements des communes

n'étoient pas le ſimple effet d'une fureur populaire & ſéditieuſe : leur but étoit d'obtenir la réforme de pluſieurs abus, & d'établir la liberté publique ſur une baſe ſolide ; & ces objets étoient dignes de tout le zele que le peuple mit à leur pourſuite. Le gouvernement féodal en Eſpagne étoit alors beaucoup plus favorable à la liberté, que dans aucun autre Etat de l'Europe ; c'étoit principalement l'effet du grand nombre de cités qu'il y avoit dans ce Royaume, circonſtance que j'ai déjà remarquée, & qui contribua plus qu'aucune autre à adoucir la rigueur des loix féodales, & à introduire une forme de gouvernement plus juſte & plus raiſonnable. Les habitants de chaque ville, formoient une grande corporation, qui avoit des privileges & des immunités importantes ; ils étoient affranchis de l'état de ſervitude & des vaſſelage ; ils furent admis à une part conſidérable dans la légiſlation ; ils cultiverent les arts de l'induſtrie, ſans leſquels les villes ne peuvent ſubſiſter ; ils amaſſerent des richeſſes par le commerce ; indépendants & libres

1522. Vues & prétentions des communes de Caſtille.

1522. eux-mêmes, ils furent les protecteurs de l'indépendance & de la liberté publique. L'eſprit du gouvernement intérieur, établi dans les villes, eſprit qui même dans les pays où le deſpotiſme domine le plus, eſt démocratique & républicain, leur rendoit l'idée de la liberté plus familiere & plus chere. Leurs repréſentants dans les Cortès étoient accoutumés à réſiſter avec une égale fermeté & aux entrepriſes du Roi, & à la tyrannie des Nobles; ils tâchoient d'étendre les privileges de leur ordre; ils travailloient à ſecouer les dernieres entraves qui leur reſtoient encore de l'ariſtocratie féodale; & non-contents de former un des ordres les plus conſidérables de l'Etat; ils aſpiroient à en être le plus puiſſant.

Leur confédération ſous le nom de *ſainte ligue.*

Les circonſtances paroiſſoient très-favorables pour faire valoir leurs nouvelles prétentions. Le Souverain étoit loin de ſes Etats; la mauvaiſe conduite de ſes miniſtres lui avoit fait perdre l'eſtime & l'affection de ſes ſujets. Le peuple aigri par pluſieurs injuſtices avoit pris les armes, d'un conſentement preſque général, quoique

que ſans s'être concerté, & la fu-
reur qui l'animoit pouvoit le porter 1522.
aux plus violentes extrêmités. Le tré-
ſor royal étoit épuiſé; il n'y avoit
point de troupes dans le Royaume;
& le gouvernement étoit confié aux
mains d'un étranger, qui avoit des
vertus, mais qui n'avoit pas aſſez de
talents pour ſoutenir un pareil far-
deau. Le premier ſoin de Padilla &
des autres chefs de la révolte, qui
obſervoient attentivement toutes les
circonſtances dans le deſſein d'en ti-
rer tout l'avantage poſſible, fut d'é-
tablir entre les mécontents une for-
me d'union & d'aſſociation, afin qu'ils
puſſent agir avec ordre, & diriger tou-
tes leurs démarches vers un même
but. Comme les mêmes motifs avoient
excité les différentes villes à prendre
les armes, & qu'elles étoient accou-
tumées à ſe regarder comme un corps
diſtingué du reſte des ſujets, Padilla
vint aiſément à bout de ſon deſſein.
On indiqua une aſſemblée générale à
Avila. Les députés y parurent au nom
de preſque toutes les villes qui avoient
droit d'envoyer des repréſentants aux
Etats. Ils s'engagerent tous par ſer-

ment à vivre & à mourir pour le
1522. ſervice du Roi, & pour la défenſe des privileges de leur ordre; & prenant le nom de *ſainte ligue*, ils procéderent à délibérer ſur l'Etat de la nation & ſur la conduite qu'il falloit tenir pour réformer les abus. Le premier qui ſe préſentoit naturellement à eux, étoit le choix qu'on avoit fait d'un étranger pour exercer la régence; ils déclarerent tout d'une voix que c'étoit une contravention aux loix fondamentales du Royaume, & arrêterent qu'on enverroit une députation de leurs membres à Adrien, pour le ſommer de dépoſer toutes les marques de ſon office, & de s'abſtenir dans la ſuite de tout exercice d'une juriſdiction qu'ils avoient déclarée illégale (*a*).

Ils refuſent de reconnoître l'autorité d'Adrien.

Ils ſe ſaiſiſſent de la perſonne de la Reine Jeanne. 29 Août.

Tandis qu'ils ſe diſpoſoient à exécuter cette réſolution hardie, Padilla mettoit la derniere main à une entrepriſe des plus avantageuſes pour leur cauſe. Après avoir délivré la ville de Ségovie, il marcha droit à

(*a*) P. Mart. *Ep.* 691.

Tordeſillas, où réſidoit la malheureuſe Jeanne depuis la mort de ſon époux; & ſecondé par les habitants, il fut introduit dans la ville & ſe rendit maître de la perſonne de la Reine, pour la ſûreté de laquelle Adrien avoit négligé de prendre les précautions convenables (*a*). Padilla alla ſur le champ lui rendre viſite, & l'abordant avec le profond reſpect qu'elle exigeoit du petit nombre de perſonnes qu'elle daignoit admettre en ſa préſence, il lui fit un récit détaillé de l'état miſérable où ſes ſujets Caſtillans étoient réduits ſous le gouvernement de ſon fils, qui n'ayant encore aucune expérience, permettoit à des miniſtres étrangers de les traiter avec tant de rigueur, qu'il avoient été enfin obligés de prendre les armes pour défendre les libertés de leur pays. La Reine, paroiſſant ſe réveiller d'une longue léthargie, marqua le plus grand étonnement à ce récit, 1522.

(*a*) *Vita dell' Imper. Carl. V. dall. alf. Ulloa. Ven.* 1509, *p.* 67. Miniana, *continuat. p.* 17.

& dit à Padilla, que n'ayant encore
1522. rien appris ni de la mort de ſon pere, ni de ce que ſouffroit ſon peuple, on ne pouvoit lui faire aucun reproche; mais quelle alloit déſormais s'occuper du ſoin de remédier à tous les maux; & vous, ajouta-t-elle, ſongez à faire tout ce qui eſt néceſſaire pour le bien général. Padilla, trop prompt à croire ce qui favoriſoit ſes deſirs, prit ce foible intervalle de bon ſens pour le retour parfait de ſa raiſon, & inſtruiſant la ligue de ce qui venoit d'arriver, leur conſeilla de venir s'établir à Tordeſillas, & de tenir leurs aſſemblées dans cette ville. Les députés s'y rendirent auſſi-tôt: Jeanne reçut favorablement une requête que lui adreſſa la ligue, pour la conjurer de prendre les rênes du gouvernement; & pour marque de ſon acquieſcement, elle admit les députés à lui baiſer la main; elle aſſiſta même au tournoi qui ſe fit à cette occaſion, & parut prendre beaucoup de plaiſir à ces cérémonies, où, pour lui plaire, l'on eut ſoin de déployer la plus grande magnificence: mais elle retomba bien-

tôt dans ſon premier état de ſombre mélancolie ; & quelques raiſons, quelques prieres qu'on employât enſuite, on ne put jamais obtenir d'elle aucune ſignature pour l'expédition des affaires (*a*). 1522.

La ligue prit ſoin de cacher cette circonſtance avec la plus grande précaution, & continua ſes délibérations au nom de la Reine : les Caſtillans qui idolâtroient encore la mémoire d'Iſabelle, avoient conſervé le plus grand attachement pour ſa fille ; dès que le peuple apprit qu'elle venoit de conſentir à prendre les rênes du gouvernement, il fit éclater la joie la plus univerſelle & la plus immodérée ; & croyant que ſa ſanté étoit parfaitement rétablie, il attribua cet événement à l'intervention miraculeuſe du ciel, qui vouloit affranchir leur pays de l'oppreſſion des étrangers. La ligue, frappée elle-même du degré de réputation & de puiſſance qu'elle avoit acquis en pa- Le gouvernement s'adminiſtre en ſon nom.

(*a*) Sandov. 164. P. Mart. *Ep.* 685, 686.

roiſſant agir au nom de l'autorité
1522. royale, ne ſe contenta plus de re-
La ligue deſtitue Adrien de ſon office. quérir Adrien de réſigner ſon office de régent, elle envoya Padilla à Valladolid, avec un détachement aſſez nombreux, pour ſe ſaiſir de tous les membres du conſeil qui ſe trouveroient encore dans la ville, de les amener à Tordeſillas, & d'apporter avec lui les ſceaux du Royaume, les archives publiques & les regiſtres du tréſor. Padilla fut reçu par les habitants comme le libérateur de ſa patrie, & exécuta ponctuellement ſa commiſſion; il permit cependant à Adrien de demeurer à Valladolid, mais ſeulement comme tout autre particulier, & ſans aucun pouvoir (*a*).

Allarmes de l'Empereur. L'Empereur recevoit en Flandre où il étoit alors, de fréquentes nouvelles de tout ce qui ſe paſſoit en Eſpagne; il ſentit toute l'imprudence que ſes miniſtres avoient commiſe, en mépriſant trop long-temps les murmures & les plaintes des Caſtillans; il voyoit avec la plus grande in-

(*a*) Sandov. 174. P. Mart. *Ep.* 791.

quiétude, un Royaume, le plus précieux de tous ceux qu'il poſſédoit, celui dans lequel réſidoient la force & le principe de ſa puiſſance, prêt à méconnoître ſon autorité, & ſur le point de ſe plonger dans toutes les horreurs d'une guerre civile. Sa préſence eût pu prévenir cette calamité; mais il ne pouvoit alors retourner en Eſpagne, ſans s'expoſer à perdre la Couronne impériale, & ſans laiſſer au Roi de France le loiſir d'exécuter ſes projets ambitieux. Il ne lui reſtoit qu'à choiſir entre deux partis, ou de ramener les mécontents par les voies de douceur & par des conceſſions, ou de ſe préparer ſur le champ à les réduire par la force. Après y avoir réfléchi, il réſolut de tenter d'abord le premier moyen, & de ſe diſpoſer en même-temps, s'il étoit ſans effet, à recourir à l'autre. En conſéquence, il adreſſa des lettres circulaires à toutes les villes de la Caſtille, les exhortant dans les termes les plus doux, & avec l'aſſurance d'un pardon général, à mettre bas les armes, promettant de ne point exiger des villes qui lui étoient reſ-

1522.

Ses meſures contre les mécontents.

tées fidelles, le ſubſide arrêté dans la
1522. derniere aſſemblée des Etats, & offrant la même exemption à celles qui rentreroient dans le devoir; il s'engageoit encore à ne conférer déſormais aucun office qu'aux Caſtillans. En même-temps, il écrivit aux Nobles, pour les exciter à défendre avec vigueur leurs droits & ceux de la Couronne, contre les prétentions exorbitantes des communes. Il nomma régents du Royaume, conjointement avec Adrien, le grand Amiral, Dom Fadrique Henriquez, & le grand Connétable de Caſtille, Dom Inigo de Velaſco, deux Gentilshommes qui joignoient à beaucoup de mérite un très-grand crédit; il leur donna des inſtructions & un plein pouvoir, pour les autoriſer, au cas que l'obſtination des rebelles les y forçât, à prendre les armes, pour ſoutenir l'autorité royale (*a*).

Longue remon- Les conceſſions qu'il étoit diſpoſé à faire, auroient pu ſatisfaire entié-

(*b*) P. Heuter. *rer. auſtr. lib.* 8, c. 6, *p.* 188.

rement le peuple, dans le temps qu'il partit d'Eſpagne; mais alors elles venoient trop tard pour produire aucun effet. La ligue, ſe repoſant ſur l'unanimité avec laquelle toute la nation avoit reconnu ſon autorité, enflée par les ſuccès qui avoient juſques-là couronné ſes entrepriſes, & ne voyant point autour d'elle de force militaire en état de s'oppoſer à ſes deſſeins, vouloit une réforme plus étendue des abus du gouvernement. Elle s'occupa quelque temps à préparer une remontrance qui contenoit une longue énumération, non-ſeulement des griefs, dont elle deſiroit le redreſſement, mais encore de tous les réglements nouveaux qu'elle jugeoit néceſſaires pour aſſurer les privileges des communes. Cette remontrance, qui eſt diviſée en pluſieurs articles relatifs aux différents membres dont le gouvernement étoit compoſé, & aux différents départements de l'adminiſtration, nous inſtruit des intentions de la ligue, d'une maniere bien plus préciſe & bien plus authentique, que les témoignages des hiſtoriens Eſpagnols plus mo-

1522. Remontrance de la ligue contenant leurs griefs.

1522. dernes, leſquels vivoient dans un temps où il étoit d'uſage & même indiſpenſable de peindre la conduite des mécontents ſous le point de vue le plus odieux, & de prêter à leurs démarches les motifs les plus coupable. Après un long préambule ſur les nombreuſes calamités qui affligeoient la nation, & ſur les vices & la corruption du gouvernement, auxquels on attribuoit tous ces maux, on y fait remarquer la patience exemplaire avec laquelle le peuple les a endurés, juſqu'à ce qu'enfin l'intérêt de ſa propre conſervation & la conſidération de ce qu'on doit à la patrie, l'ait obligé de s'aſſembler, afin de pourvoir d'une maniere légale à ſa propre ſûreté & à celle de la conſtitution. En conſéquence, il demandoit qu'il plût au Roi de revenir dans ſon Royaume d'Eſpagne, & d'y fixer ſa réſidence, à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs; qu'il ne pût ſe marier ſans le conſentement des Etats; que, dans le cas où il ſeroit obligé de quitter le Royaume, il s'engageât à n'en jamais donner la régence à un étranger; que la nomination du

Cardinal Adrien à cet office fût ſur le champ déclarée nulle ; que le Roi, à ſon retour, n'amenât avec lui ni Flamands ni d'autres étrangers ; qu'on n'introduiſît jamais de troupes étrangeres dans le Royaume, ſous quelque prétexte que ce fût ; qu'il n'y eût que les ſujets naturels qui puſſent poſſéder les charges & les bénéfices dans l'Etat & dans l'Egliſe ; qu'on n'accordât à aucun étranger des lettres de naturaliſation ; qu'on ne donnât plus aux troupes de logements gratuits ; que la maiſon du Roi ne fût logée que pendant l'eſpace de ſix jours, & ſeulement quand la Cour voyageroit ; que toutes les taxes fuſſent rétablies ſur le pied où elles étoient à la mort d'Iſabelle ; qu'on rentrât dans toutes les aliénations, domaines ou revenus royaux qui s'étoient faites depuis la mort de cette Princeſſe ; qu'on abolît tous les nouveaux offices créés depuis cette époque ; qu'on ne levât point en Galice le ſubſide accordé par les derniers Etats ; qu'aux Etats qui ſe tiendroient par la ſuite, chaque ville envoyât un repréſentant du clergé, un 1522.

de la Nobleſſe & un du tiers-Etat,
1522. élus chacun par leur ordre ; que la Cour ne gênât ni directement ni indirectement le choix de ces repréſentants ; qu'aucun membre des Etats ne pût recevoir ni office ni penſion du Roi, ſoit pour lui, ſoit pour des perſonnes de ſa famille, ſous peine de mort & de confiſcation de ſes biens ; que chaque ville ou communauté payât à ſon repréſentant le ſalaire convenable pour ſon entretien pendant le temps qu'il aſſiſteroit aux Etats ; que les Etats s'aſſemblaſſent au moins une fois tous les trois ans, ſoit que le Roi les convoquât ou non ; qu'ils examinaſſent ſi les articles de la préſente remontrance s'obſervoient, & qu'ils délibéraſſent ſur les affaires publiques ; que les récompenſes qui avoient été données ou promiſes aux membres des Etats de la Galice, fuſſent révoquées ; qu'on ne fît ſortir du Royaume ni or, ni argent, ni bijoux, ſous peine de mort ; qu'on aſſignât aux juges des honoraires fixes, & qu'ils ne reçuſſent plus aucune part des amendes & confiſcations ſur les biens des condamnés ;

que toute donation des biens des perſonnes accuſées fût nulle, ſi elle n'étoit faite avant leur jugement; que tous les priviléges obtenus par les Nobles, en quelque temps que ce fût, au préjudice des communes, fuſſent révoqués; qu'on ne donnât plus à la Nobleſſe le gouvernement des villes; que les terres des Nobles fuſſent aſſujetties à toutes les taxes publiques, comme celles des communes; qu'on examinât la conduite de ceux qui avoient été chargés de l'adminiſtration du patrimoine royal depuis l'avénement de Ferdinand à la Couronne; & que ſi dans trente jours le Roi ne nommoit pas des perſonnes propres à cet emploi, les Etats fuſſent en droit de les nommer; que les indulgences ne fuſſent ni prêchées ni répandues dans le Royaume avant que les Etats euſſent examiné & approuvé la cauſe pour laquelle elles étoient publiées; que tout l'argent qui proviendroit de la vente des indulgences, fût fidélement employé à faire la guerre aux infideles; que les Prélats qui ne réſideroient pas ſix mois de l'année dans 1522.

dans leurs dioceſes, fuſſent privés de
1522. leurs revenus, pendant tous le temps de leur abſence; que les juges Eccléſiaſtiques & leurs officiers n'exigeaſſent exactement que les mêmes honoraires qui ſe payoient dans les Cours ſéculieres; que l'Archevêque actuel de Tolede, en qualité d'étranger, fût obligé de ſe démettre, & que ſon Archevêché fût donné à un Caſtillan; que le Roi ratifiât tous les actes de la ligue, & les tînt pour bons offices rendus à lui & à toute la nation; qu'il pardonnât toutes les irrégularités que les villes auroient pu commettre, par un excès de zele pour une cauſe juſte; qu'il promît & jurât dans la forme la plus ſolemnelle, d'obſerver tous ces articles; qu'il ne cherchât en aucune occaſion à les éluder ni à les révoquer; & que jamais il ne ſollicitât auprès du Pape ou d'aucun autre Prélat la diſpenſe ou l'abſolution de cette promeſſe & de ce ſerment (*a*).

(*a*) Sandov. 206. P. Mart. *Ep.* 686.

Tels furent les principaux articles de la remontrance préſentée par la ligue à ſon Souverain. Comme les inſtitutions féodales étoient originairement les mêmes dans les différents Royaumes de l'Europe, l'eſprit des gouvernements formés ſur ce ſyſtême, étoit à-peu-près le même partout; les réglements que les Caſtillants s'efforçoient d'établir dans cette conjoncture, different très-peu de ceux que les autres nations tâcherent d'introduire, dans les débats qu'ils eurent avec leurs Rois pour leur liberté. Les abus qui furent cités & les remedes qui furent propoſés par les communes d'Angleterre, dans leurs conteſtations avec les Princes de la Maiſon de Stuart, reſſemblent beaucoup aux articles ſur leſquels inſiſtoit alors la ſainte ligue d'Eſpagne. Mais les Eſpagnols avoient dès ce temps-là acquis des idées de liberté & d'indépendance, des principes hardis de gouvernement, & une étendue de vues politiques, auxquels les Anglois ne ſont arrivés que plus d'un ſiecle plus tard. 1522. L'eſprit de liberté qu'elle reſpiroit.

Il y a apparence pourtant, que

1522. l'esprit de réforme qui s'étoit répandu parmi les Castillans, étant encouragé par les succès, & n'étant point réprimé par l'autorité, devint trop impétueux, & porta la ligue à proposer des innovations, qui, en allarmant les membres des autres ordres, furent par-là funestes à sa cause. La Noblesse, au-lieu de s'opposer aux communes, avoit favorisé leurs démarches, ou fermé les yeux sur leurs entreprises, tant qu'elles se bornerent à demander la réforme des abus occasionnés par le défaut d'expérience du jeune Monarque, ou par l'imprudence & l'avidité des ministres étrangers; mais dès que les communes commencerent à entreprendre sur les privileges des Nobles, ils s'indignerent, & virent clairement que les mesures de la ligue ne tendoient pas moins à anéantir le pouvoir aristocratique, qu'à resserrer les prérogatives de la Couronne. Le ressentiment qu'avoit excité parmi la Noblesse la promotion d'Adrien à la régence, s'étoit fort affoibli, depuis que l'Empereur avoit nommé le Connétable & l'Amiral pour adjoints à

Elles irritent les Nobles.

cette charge ; & comme l'orgueil des Nobles ſe trouvoit moins choqué de l'étendue des prérogatives du Roi, que des prétentions outrées du peuple, ils ſe déterminerent à donner au Souverain l'aſſiſtance qu'il demandoit, & commencerent dans cette vue, à raſſembler leurs vaſſaux. 1522.

Cependant la ligue attendoit avec la plus grande impatience la réponſe que feroit le Roi à ſa requête, & elle nomma des membres de ſon corps pour aller la lui préſenter. Les députés chargés de cette commiſſion partirent ſur le champ pour l'Allemagne ; mais ayant reçu avis, à différentes diſtances, qu'ils ne pouvoient paroître à la Cour, ſans expoſer leur vie au plus grand danger, ils s'arrêterent, & informerent la ligue des avis qu'on leur donnoit (*a*). Cette nouvelle tranſporta tous les confédérés d'une fureur qui leur fit paſſer toutes les bornes de la prudence & de la modération. Les députés de la ligue n'oſent préſenter la remontrance.

Qu'un Roi de Caſtille refuſât de

(*a*) Sandov. 143.

donner audience à ſes ſujets, & d'é-
1522. couter leurs humbles remontrances, c'étoit à leurs yeux un acte de tyrannie inoui & intolérable; ils ne virent plus de reſſource qu'à ſe ſervir des armes qu'ils avoient entre les mains, pour écarter du trône cette troupe d'étrangers rapaces qui l'obſédoient, & qui, après avoir dévoré les richeſſes du Royaume, vouloient encore empêcher les cris d'un peuple outragé de parvenir juſqu'aux oreilles de ſon Souverain. Quelques-uns inſiſterent avec chaleur ſur une propoſition qui avoit déjà été faite pour dépouiller le Roi, tant que ſa mere vivroit, du titre & de l'autorité de Roi, qu'on lui avoit conférés trop légérement ſur la fauſſe ſuppoſition que la malheureuſe Jeanne étoit dans une incapacité abſolue de gouverner. D'autres propoſoient de donner à la Reine un adjoint pour l'aider dans l'adminiſtration des affaires publiques, en la mariant au Prince de Calabre, héritier des Rois de Naples de la Maiſon d'Arragon, & qui étoit détenu dans les priſons, depuis que Ferdinand avoit chaſſé ſes

Propoſitions violentes de la ligue.

ancêtres de leur trône. Tous ſe réu- 1522.
nirent à penſer que l'eſpérance qu'ils avoient conſervée, d'obtenir ſatisfaction du Roi, & d'aſſurer leur liberté, en ſe contentant de lui préſenter des requêtes, les avoit trop longtemps abuſés & tenus dans l'inaction; qu'il étoit temps d'en ſortir, & de réunir toutes leurs forces pour oppoſer une vigoureuſe réſiſtance à l'union de la Nobleſſe & du Roi, conjurés contre leurs libertés (*a*).

Elle ſe met en campagne.

Ils ſe mirent en campagne avec vingt milles hommes. Il s'éleva de vives diſputes entr'eux ſur le commandement de l'armée. Padilla, le favori du peuple & des ſoldats, étoit le ſeul qu'ils jugeoient digne de cette honneur; mais Dom Pedro Giron, fils aîné du Comte d'Uruena, jeune homme du premier rang, s'étoit récemment jetté dans le parti des communes, par un mécontentement perſonnel contre l'Empereur: les égards dus à ſa naiſſance, joints au deſir ſecret de mortifier Padilla, dont la po-

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 688.

1522. pularité avoit excité la jalouſie de pluſieurs membres de la ligue, lui firent déférer l'emploi de général. Il leur apprit bientôt à leurs dépens, qu'il n'avoit ni l'expérience, ni les talents, ni la fermeté néceſſaires pour un poſte de cette importance.

Les régents & la nobleſſe prennent les armes.

Cependant les régents du Royaume avoient indiqué Rioſeco pour le rendez-vous de leurs troupes, qui étoient bien inférieures en nombre à celles des communes, mais qui les ſurpaſſoient de beaucoup par la valeur & la diſcipline. Ils avoient tiré de la Navarre un corps conſidérable de vieilles troupes d'infanterie réglée; leur cavalerie faiſoit la principale force de leur armée; elle étoit compoſée de Gentilshommes accoutumés à la vie militaire, & animés de l'eſprit belliqueux qui diſtinguoit la Nobleſſe de ce ſiecle. L'infanterie de la ligue n'étoit qu'un ramas de bourgeois & d'artiſans, qui ſavoient à peine ſe ſervir de leurs armes. Le petit corps de cavalerie qu'ils avoient pu raſſembler, n'étoit compoſé que de gens de la lie du peuple entiérement étrangers au métier qu'ils em-

braſſoient. Il n'y avoit pas moins d'inégalité dans les talents des généraux des deux partis que dans la nature des troupes. Les royaliſtes avoient à leur tête le Comte de Haro, fils aîné du Connétable, qui joignoit à beaucoup d'expérience, la plus grande capacité. 1522.

Giron marcha avec ſon armée droit à Rioſeco; & s'emparant des villages & des avenues des environs, il ſe flattoit de réduire bientôt les Royaliſtes ou à ſe rendre faute de vivres, ou à accepter un combat déſavantageux, avant qu'ils euſſent pu raſſembler toutes leurs troupes. Mais il auroit fallu au général plus de talents, & aux ſoldats plus de patience & de diſcipline, pour exécuter ce plan avec ſuccès. Le Comte de Haro fit, ſans beaucoup de peine, entrer dans la ville un renfort conſidérable, qui paſſa à travers tous les poſtes de Giron; & celui-ci déſeſpérant de la réduire, s'avança avec précipitation vers Villa-panda, place qui appartenoit au Connétable, & qui étoit le principal magaſin des proviſions de l'ennemi. Cette marche mal com- Imprudence & mauvais ſuccès du général de la ligue.

binée, ouvrit la route de Tordeſil-
1522. las aux Royaliſtes, & le Comte de
5 Dé- Haro les y conduiſit pendant la nuit,
cembre. avec le plus grand ſecret & la plus grande diligence; il attaque la ville, où Giron n'avoit laiſſé pour toute garniſon qu'un régiment de prêtres levés par l'Evêque de Zamora; il y entra de vive force au point du jour, après une réſiſtance très-opiniâtre; il s'aſſura de la perſonne de la Reine, fit priſonniers pluſieurs des membres de la ligue, & reprit le grand ſceau & les autres marques de l'autorité royale.

Ce coup fut fatal à la ligue, & lui fit perdre la réputation & l'autorité dont elle jouiſſoit, en paroiſſant n'agir que ſous les ordres de la Reine; tous les Nobles qui étoient reſtés juſqu'alors irréſolus & incertains dans leur choix, ſe joignirent aux régents, & leur amenerent toutes leurs forces; une conſternation univerſelle ſaiſit les partiſans des communes; elle fut encore augmentée par les ſoupçons qu'ils commencerent à former contre Giron, qu'on accuſa hautement d'avoir livré Tor-

deſillas à l'ennemi. Cette imputation étoit deſtituée de fondement; car les Royaliſtes devoient leurs ſuccès à la mauvaiſe conduite de Giron, plutôt qu'à ſa perfidie; mais il n'en perdit pas moins tout le crédit qu'il avoit dans ſon parti, & il ſe vit obligé de ſe démettre du commandement, & de ſe retirer dans un de ſes châteaux (*a*). 1522.

Ceux des membres de la ligue qui avoient échappé à l'ennemi, à Tordeſillas, ſe refugierent à Valladolid; comme il eût fallu perdre beaucoup de temps pour remplacer par une nouvelle élection ceux qui étoient reſtés priſonniers, ils firent choix de quelques-uns d'entr'eux, qu'ils chargerent de l'adminiſtration ſuprême. Leur armée groſſiſſant de jour en jour par l'arrivée des troupes qui venoient des différentes parties du Royaume, marcha vers Valladolid; & Padilla ayant été nommé commandant en chef, le courage des ſoldats ſe ra- La ligue perſiſte dans ſon ſyſtême.

(*a*) *Miſcellaneous tracts by dr. Mich. Geddes. vol.* 1, 278.

nima, & tout le parti oubliant ſes derniers revers, continua de montrer la même ardeur pour défendre les libertés de la patrie, & la même animoſité contre ſes oppreſſeurs. 1522.

Ses expédients pour avoir de l'argent.

Le plus grand embarras de la ligue étoit de trouver l'argent néceſſaire pour payer ſes troupes. Une grande partie de la monnoie courante avoit été emportée hors du Royaume par les Flamands; les taxes réglées qui ſe levoient en temps de paix, étoient très-modiques; & comme la guerre avoit interrompu toute eſpece de commerce, leur produit diminuoit tous les jours; la ligue craignoit auſſi de dégoûter le peuple, en le chargeant de nouveaux impôts, auxquels, dans ce temps-là, il n'étoit guere accoutumé. Le parti fut heureuſement délivré de cet embarras par Dona-Maria Pacheco, épouſe de Padilla, femme d'extraction noble, qui avoit de grands talents, une ambition démeſurée, & le plus grand zele pour la cauſe de la ligue. Cette femme animée d'une audace ſupérieure aux craintes ſuperſtitieuſes, ordinaires

dinaires à ſon ſexe, propoſa de s'emparer des riches & magnifiques ornements de la Cathédrale de Tolede; mais pour ôter à cette action l'apparence d'impiété qui auroit pu offenſer le peuple, Dona Maria & les perſonnes de ſa maiſon ſe rendirent à l'Egliſe en proceſſion ſolemnelle, vêtues d'habits de deuil, les yeux en larmes, ſe frappant le ſein; & là ſe proſternant à genoux, elles implorerent le pardon des Saints dont elles alloient dépouiller les autels. Cet artifice prévint l'imputation de ſacrilege, & fit juger au peuple que la néceſſité ſeule & le zele de la bonne cauſe avoient pu déterminer cette femme, malgré ſa répugnance, à ſe porter à une ſi étrange extrêmité; la ligue ſe procura par-là un ſecours conſidérable (*a*). Les régents n'étoient pas moins embarraſſés pour trouver les moyens d'entretenir leurs troupes, parce que les revenus de la Couronne avoient été ou diſſipés 1522.

(*a*) Sandov. 308. *Dict. de Bayle*, art. Padilla.

1522. par les Flamands, ou ſaiſis par les communes; ils furent obligés de prendre les joyaux de la Reine & l'argenterie de la Nobleſſe, pour en faire frapper de la monnoie; & quand cette reſſource fut épuiſée, ils obtinrent encore du Roi de Portugal une ſomme modique à titre d'emprunt (a).

La ligue perd du temps à négocier avec la nobleſſe.

La Nobleſſe montroit la plus grande répugnance à en venir aux mains avec la ligue. La haine des Nobles contre les Flamands étoit égale à celle des communes; ils approuvoient pluſieurs articles de leur requête; ils penſoient que les circonſtances étoient très-favorables, non-ſeulement pour obtenir la réforme des anciens abus, mais auſſi pour faire de nouveaux réglements qui rendiſſent la conſtitution de l'Etat plus parfaite & plus ſtable; ils craignoient que tandis que les deux ordres qui formoient le corps légiſlatif, conſumoient leurs forces en hoſtilités réciproques, l'autorité royale profitant de l'affoibliſſement des deux partis, ne s'élevât ſur leurs

(a) P. Mart. *Ep.* 718.

ruines, & n'empiétât autant ſur l'indépendance des Nobles que ſur les privileges des communes. Ces diſpoſitions de la Nobleſſe donnerent lieu aux fréquentes ouvertures de paix que les régents firent à la ligue, & aux négociations continuelles qui ſe traiterent dans tout le cours des opérations militaires. Les conditions qu'ils offroient, n'étoient pas déraiſonnables : en effet, ſi la ligue eût voulu ſe déſiſter de quelques articles deſtructifs de l'autorité royale, ou incompatibles avec les droits de la Nobleſſe, les régents promettoient de faire accepter par l'Empereur les autres propoſitions; & ſi par l'influence pernicieuſe de quelques Miniſtres, il s'obſtinoit à y refuſer ſon conſentement, pluſieurs des Nobles s'engageoient à ſe joindre aux confédérés pour l'y forcer (*a*). 1522.

Mais les diviſions qui agitoient les membres de la ligue entr'eux, ne leur permirent ni de délibérer pai-

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 695, 713. *Miſcell. trait. of Geddes*, 1, 261.

siblement, ni de décider avec pruden-
1522. ce. La plupart des cités qui étoient entrées dans la confédération, étoient dévorées de cette basse jalousie & de cette défiance mutuelle, qu'inspirent trop souvent les rivalités de commerce & d'ambition. Le Connétable avoit su par son crédit & ses promesses, détacher de la ligue les habitants de Burgos; & d'autres Gentilshommes avoient ébranlé la fidélité de quelques-unes des petites villes; il ne se trouva dans les communes, personne qui eût l'ame assez élevée & des talents assez distingués pour être en état de gouverner les affaires du parti. Padilla, leur Général, avoit bien toutes les qualités propres à se concilier la faveur du peuple; mais cette raison même lui ôtoit la confiance des personnes du premier rang qui s'étoient jointes à la ligue. D'un autre côté, le peuple, depuis la mauvaise conduite de Giron, se défioit de tous les Nobles qui s'étoient réunis à lui: on ne vit donc dans toutes les démarches de la ligue, qu'irrésolution, défiance réciproque, & défaut de génie. Après

bien des conférences tenues ſur les conditions que propoſoient les régents, les communes ſe laiſſerent tellement aveugler par leur reſſentiment contre la Nobleſſe, que rejettant toute idée d'accommodement, ils la menacerent encore de la dépouiller de tous les biens de la Couronne que les Nobles ou leurs ancêtres avoient uſurpés, & de les réunir au domaine du Roi. La ligue s'attacha avec la plus grande obſtination à ce plan inſenſé, dont l'effet eût été d'anéantir ces mêmes libertés qu'elle vouloit défendre, en rendant les Rois de Caſtille abſolus & indépendants de leurs ſujets; de ſorte qu'elle ſe récrioit avec moins de véhémence contre les exactions des Miniſtres étrangers, que contre les richeſſes & le pouvoir immenſe des Nobles, & qu'elle ſembloit former l'eſpérance de faire ſa paix avec Charles, en lui offrant les dépouilles de cet ordre. 1522.

Quelques ſuccès que Padilla avoit eus dans de légeres rencontres, & la priſe de quelques villes de peu d'importance, précipiterent la ligue dans cette fauſſe démarche, en lui inſpi- Enflée de ſes ſuccès dans quelques légeres rencontres.

rant une ſi grande confiance dans
1522. la bravoure de ſes troupes, qu'elle ne douta pas qu'il ne lui fût aiſé de remporter la victoire ſur les Royaliſtes. Padilla, pour ne pas laiſſer ſon armée dans l'inaction, tandis qu'elle étoit animée par la proſpérité, mit le ſiege devant Torrelobaton, place plus importante & plus forte qu'aucune de celles qu'il avoit attaquées juſqu'alors, & qui étoit défendue par une garniſon ſuf-
3 Mars fiſante. Malgré la réſiſtance extraor-
1521. dinaire des aſſiégés, & les efforts que fit l'Amiral pour la ſecourir, Padilla, prit la ville d'aſſaut, & la livra au pillage; s'il eût marché ſur le champ avec ſon armée victorieuſe à Tordeſillas, où étoit le quartier principal des Royaliſtes, il ne pouvoit manquer d'avoir un grand avantage ſur leurs troupes, que la promptitude de ſes opérations auroit déconcertées, & qui n'avoient pas à beaucoup près des forces ſuffiſantes pour donner bataille. Mais l'irréſolution & l'imprudence de la ligue empêcherent encore cette opération déciſive. Egalement incapable & de con-

tinuer la guerre, & de conclure la paix, elle écouta de nouvelles propoſition d'accommodement, & conſentit même à une courte ſuſpenſion d'armes. Tandis qu'elle perdoit le temps à cette négociation qui ne termina rien, un grand nombre des ſoldats de Padilla, peu accoutumés aux loix de la diſcipline militaire, quitterent l'armée & ſe retirerent avec le butin qu'ils avoient fait à Torrelobaton; d'autres, fatigués de la longueur extraordinaire de la campagne, déſerterent. Le Connétable avoit eu le temps d'aſſembler ſes troupes (a) à Burgos, & de tout préparer pour ſe mettre en marche; dès que la treve fut expirée, il ſe joignit au corps du Comte de Haro, malgré tous les efforts de Padilla pour empêcher cette réunion: ces deux Généraux s'avancerent auſſi-tôt vers Torrelobaton; Padilla affoibli par la déſertion d'une partie de ſes troupes, n'oſa riſquer une bataille, & eſſaya de ſe retirer à Toro: s'il eût pu y réuſſir, l'in-

1522. Imprudence de leur conduite.

(a) Sandov. 336.

vaſion que les François faiſoient alors
1522. dans la Navarre, & la néceſſité où ſe ſeroient alors trouvés les régents d'envoyer un détachement dans ce Royaume, auroient pu le ſauver du danger qui le menaçoit ; mais Haro qui ſentoit combien il étoit dangereux de le laiſſer échapper, marcha avec tant de célérité à la tête de ſa cavalerie, qu'il l'atteignit près de Villaret, & commença l'attaque, ſans même attendre l'arrivée de ſon infanterie. L'armée de Padilla, fatiguée & découragée par ſa retraite précipitée, qui reſſembloit à une fuite, traverſoit alors un champ labouré ; la terre avoit été tellement détrempée par une pluie abondante qui étoit tombée, que les ſoldats enfonçoient à chaque pas juſqu'aux genoux ; & dans cette état, ils demeurerent expoſés au feu de quelques pieces de campagne que les Royaliſtes avoient amenés avec eux. Toutes ces circonſtances réunies déconcerterent & intimiderent tellement ces ſoldats mal aguerris, que, ſans faire face à l'ennemi, & ſans faire aucune réſiſtance, ils prirent la fuite dans le plus grand

23 Avril. Les Nobles attaquent l'armée de la ligue.

désordre. En vain Padilla, avec un courage & une activité extraordinaire, s'efforçoit de les rallier; la frayeur ne leur permit d'écouter ni ses instances ni ses menaces : enfin, ne voyant plus aucune ressource, il résolut de ne pas survivre au malheur de cette journée & à la ruine de son parti; il se précipita au milieu des ennemis; mais étant à la fois blessé & démonté, il fut fait prisonnier. Ses principaux officiers eurent le même sort; & les Nobles, trop généreux pour égorger des hommes qui mettoient bas les armes, renvoyerent les simples soldats, sans leur faire du mal (*a*). 1522. Et la mettent en déroute.

Le ressentiment des ennemis de Padilla ne le laissa pas languir longtemps dans l'incertitude de son sort. Dès le lendemain, ils le condamnerent à perdre la tête sans aucune pro-

(*a*) Sandov. 345, &c. P. Mart. *Ep.* 720. Miniana, *contin. p.* 26. *Epitome de la vida y hechos del Emper. Carlos V. por D. Juan ant. de vera y Zuniga, in-4°. Madrid*, 1627, *p.* 19.

1522. cédure réglée, ſuppoſant la notoriété de ſon crime ſuffiſante pour diſpenſer de toute forme de procès. Il fut auſſi-tôt conduit au ſupplice, avec Dom Jean Bravo, & Dom François Maldonada, qui commandoient, l'un les troupes de Ségovie, l'autre celles de Salamanque. Padilla vit les approches de la mort avec la plus grande tranquillité & le plus grand courage; & lorſque Bravo, le compagnon de ſes malheurs, laiſſa éclater ſon indignation en s'entendant donner publiquement le nom de traître, Padilla le reprit, en lui diſant : » C'étoit hier le moment de montrer le » courage d'un Gentilhomme; aujourd'hui il faut mourir avec la » douceur d'un Chrétien ». On lui permit d'écrire à ſa femme & à la communauté de Tolede, lieu de ſa naiſſance: la premiere lettre eſt pleine d'une tendreſſe mâle & vertueuſe; la ſeconde reſpire la joie & les tranſports que reſſent un homme qui ſe regarde comme martyr de la liberté de ſon pays (*a*). Après avoir écrit

Padilla eſt mis à mort.

(*a*) Ces deux lettres ſont d'un ſtyle ſi éloquent & ſi noble, que j'ai cru faire

ces deux lettres, il ſe ſoumit tranquillement à ſa deſtinée. La plupart 1522.

---

plaiſir aux Lecteurs en leur en donnant ici la traduction.

*Lettre de Dom Juan de Padilla à ſa femme.*

MADAME,

Si vos peines ne m'affligeoient pas plus que ma mort, je me trouverois parfaitement heureux. Il faut ceſſer de vivre; c'eſt une néceſſité commune à tous les hommes; mais je regarde comme une faveur diſtinguée du Tout-Puiſſant, une mort comme la mienne, qui ne peut manquer de lui plaire, quoiqu'elle paroiſſe déplorable aux hommes. Il me faudroit plus de temps que je n'en ai, pour vous écrire des choſes qui puiſſent vous conſoler: mes ennemis ne me l'accorderoient pas, & je ne veux pas différer de mériter la couronne que j'eſpere. Pleurez la perte que vous faites; mais ne pleurez pas ma mort: elle eſt trop honorable pour exciter des regrets. Je vous legue mon ame; c'eſt le ſeul bien qui me reſte, & vous le recevrez comme la choſe que vous eſtimiez le plus dans ce monde. Je n'écris point à mon pere Pero Lopez; je n'oſe le faire; car, quoique je me fuſſe montré digne d'être ſon fils, en ſacrifiant

des hiſtoriens Eſpagnols, accoutumés
1522. à des idées ſur le gouvernement &

ma vie, je n'ai pas hérité de ſa bonne fortune. Je n'ajouterai rien de plus; je ne veux pas fatiguer la patience du bourreau qui m'attend, ni me faire ſoupçonner d'allonger ma lettre, pour prolonger ma vie. Mon domeſtique Soſſa, témoin oculaire de tout, & à qui j'ai confié mes plus ſecretes penſées, vous dira ce que je ne peux vous écrire. C'eſt dans ces ſentiments que j'attends le coup qui va vous affliger, & me délivrer.

*Lettre de Padilla à la ville de Tolede.*

A toi, la Couronne d'Eſpagne, & la lumiere du monde entier; à toi qui fus libre dès le temps des puiſſants Goths, & qui, en verſant le ſang des étrangers & celui des tiens, a recouvré ta liberté pour toi & pour les cités voiſines: ton enfant légitime, Juan de Padilla t'informe comment par le ſang de ſes veines tu dois renouveller tes anciennes victoires. Si le ſort n'a pas voulu que mes actions ſoient placées au nombre des exploits fortunés & fameux de tes autres enfants, il faut l'imputer à ma mauvaiſe fortune, & non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma mere, d'accepter la vie que je vais perdre, puiſque Dieu ne m'a rien donné de plus précieux

la puiſſance royale bien différentes de celles qu'on avoit du temps de Padilla, ont montré tant de zele pour blâmer la cauſe qu'il avoit embraſſée, qu'ils ont négligé ou craint de rendre juſtice à ſes vertus; & en flétriſſant ſa mémoire, ils ont cherché à lui dérober ce ſentiment mê- 1522.

---

que je puiſſe perdre pour toi. Je ſuis bien plus jaloux de ton eſtime que je ne le ſuis de la vie. Les révolutions de la fortune, toujours inconſtante & mobile, ſont infinies. Mais ce qui me donne la conſolation la plus ſenſible, c'eſt de voir que moi, le dernier de tes enfants, je vais ſouffrir la mort pour toi, & que tu en as nourri d'autres dans ton ſein, qui ſeront en état de me venger. Pluſieurs langues feront le récit du genre de mort qu'on me deſtine & que j'ignore encore; ce que je ſais, c'eſt que ma fin eſt prochaine : elle montrera quel étoit mon deſir. Je te recommande mon ame comme à la patronne de la Chrétienté. Je ne parle point de mon corps; il n'eſt pas à moi. Je ne peux en écrire davantage : car dans ce moment même je ſens le coûteau près de mon ſein, plus touché du déplaiſir que tu vas reſſentir, que de mes propres maux. Sandov. *hiſt. vol.* 1, *p.* 478.

me de pitié qu'on refuſe rarement
1522. aux illuſtres malheureux.

Ruine du parti de la ligue. La victoire de Villalar fut auſſi décisive que complette. Valladolid, la plus zélée de toutes les villes liguées, ouvrit auſſi-tôt ſes portes aux vainqueurs, & la douceur avec laquelle les régents la traiterent, engagerent Medina-del-Campo, Ségovie & pluſieurs autres villes à ſuivre ſon exemple. Cette diſſolution ſoudaine d'une ligue qui ne s'étoit pas formée pour de légers mécontentements, ni pour des motifs frivoles, dans laquelle étoit entré tout le corps du peuple, & qui avoit eu le temps de prendre un certain degré de conſiſtance & de ſolidité en établiſſant un plan régulier de gouvernement, eſt une preuve frappante de l'incapacité de ſes chefs ou l'effet de quelques diviſions ſecretes qui déſunirent ſes membres. Quoiqu'une partie de l'armée qui venoit de triompher des confédérés, fût forcée, quelques jours après ſa victoire, de marcher vers la Navarre, pour arrêter les progrès que faiſoient les François dans ce Royaume, rien ne put

ranimer le courage des communes de Caſtille, ni les déterminer à reprendre les armes pour profiter d'une ſi belle occaſion d'obtenir enfin ces privileges & ces droits dont elles s'étoient montrées ſi jalouſes. 1522.

Il faut en excepter la ſeule ville de Tolede, qu'animoit Dona Maria Pacheco, veuve de Padilla; cette femme, au-lieu de s'abandonner à une douleur puſillanime, & à verſer des larmes ſtériles ſur la mort de ſon époux, ſe préparoit à le venger & à ſoutenir la cauſe dont il avoit été la victime. Les égards qu'on avoit pour ſon ſexe, ou plutôt l'admiration qu'inſpiroient ſon courage & ſes grandes qualités, la compaſſion qu'excitoient ſes malheurs, & la vénération que l'on conſervoit pour la mémoire de Padilla, firent paſſer à la veuve tout l'aſcendant que ſon mari avoit eu pendant ſa vie ſur le peuple. La prudence & la vigueur de ſa conduite juſtifierent la confiance qu'on lui avoit donnée. Elle s'adreſſa au Général François, dans la Navarre, pour l'engager à envahir la Caſtille, en lui promettant des ſecours puiſ- La veuve de Padilla défend Tolede avec le plus grand courage.

1522. ſants. Elle écrivit des lettres, elle fit partir des émiſſaires pour ranimer le courage & les eſpérances des autres cités (*a*). Elle leva des ſoldats, & exigea du clergé de la Cathédrale une grande ſomme d'argent, pour fournir à leur entretien. Elle ne négligea rien de tout ce qui pouvoit exciter & échauffer le peuple. Elle ordonna que ſes troupes porteroient des crucifix au lieu de drapeaux, comme ſi elles euſſent eu à combattre les infideles & les ennemis de la Religion. Elle marchoit dans les rues de Tolede, montrant ſon fils, encore enfant, vêtu d'habits de deuil, monté ſur une mule, précédé d'une enſeigne ou étoit peint le tableau du ſupplice de ſon pere (*b*). C'eſt par de ſemblables artifices qu'elle ſut tenir l'eſprit des habitants dans un état d'agitation continuelle, qui empêchoit les paſſions de ſe refroidir, & qui les aveugloit ſur le danger où ils s'expoſoient en tentant de réſiſter ſeuls à tout le

(*a*) P. Martyr. *Ep.* 371.
(*b*) Sandov. 375.

poids de l'autorité royale. Tant que l'armée fut occupée dans la Navarre, les régents ne furent pas en état de réduire Tolede par la force; & ils bornerent leurs efforts, ſoit à tâcher de diminuer le crédit de Dona Maria ſur le peuple, ſoit à la gagner par des grandes promeſſes & par les ſollicitations de ſon frere le Marquis de Mondejar; mais rien ne put la fléchir. Après que les François eurent été chaſſés de la Navarre, une partie de l'armée revint dans la Caſtille, & inveſtit Tolede; le courage indomptable de l'intrépide Maria n'en fut pas allarmé. Elle défendit la ville avec la plus grande vigueur; ſes troupes battirent les Royaliſtes dans pluſieurs ſorties; le ſiege n'avançoit point, lorſque le clergé ſe déclara contre elle, à la nouvelle de la mort de Guillaume de Croy, Archevêque de Tolede. Les Eccléſiaſtiques ne pouvoient pardonner à Dona Maria de s'être emparée de leurs biens; & comme la ſeule plainte qu'ils formoient contre l'Empereur étoit fondée ſur ce que cet Archevêché avoit été donné à un étranger, Charles, 1521.

en y nommant un Caſtillan, détruiſit le principe de leur mécontentement. Ils perſuaderent au peuple que Maria n'avoit acquis ſur lui tant d'aſcendant que par ſes ſortileges, qu'elle avoit un démon familier qui la ſuivoit ſans ceſſe ſous la forme d'une négreſſe, & que les inſpirations de ce démon régloient toutes ſes démarches (*a*). Ce peuple crédule, fatigué de la longueur du ſiege, déſeſpérant d'obtenir aucun ſecours des autres villes qui s'étoient d'abord liguées avec elle, & commençant à ſentir le beſoin de la paix, ſe ſouleva contre Dona Maria, la chaſſa de la ville, & ſe ſoumit aux Royaliſtes. Dona Maria ſe retira dans la citadelle, qu'elle défendit quatre mois entiers avec un courage étonnant : réduite enfin à la derniere extrêmité, elle eut encore l'adreſſe de s'échapper à la faveur d'un déguiſement, & ſe réfugia en Portugal où elle avoit pluſieurs parents (*b*).

1522.

28 Octobre.

10 Février 1522.

(*a*) P. Mart. *Ep.* 727.

(*b*) Sandov. 375. P. Martyr. *Ep.* 754. Ferrer. 8, 563.

Auſſi-tôt après ſa fuite, la citadelle ſe rendit, & la tranquillité fut rétablie dans la Caſtille. Cette tentative hardie des communes eut le ſort de toutes les entrepriſes de ce genre qui ne réuſſiſſent pas; elle ne ſervit qu'à étendre & à confirmer de plus en plus l'autorité royale, qu'elle avoit pour but de limiter & d'affoiblir. Les Cortès continuerent à faire partie de la conſtitution de Caſtille, & ils furent convoqués toutes les fois que le Roi eut beſoin d'argent; mais au-lieu de ſuivre l'ancienne & prudente coutume, d'examiner les plaintes du peuple, & de les appuyer, avant d'accorder aucune levée d'argent, ils prirent le parti de faire leur cour au Roi, en commençant par accorder le ſubſide; & lorſque le Souverain avoit obtenu tout ce qu'il deſiroit, il ne leur permettoit plus de faire aucune recherche ſur les abus du gouvernement, ni de tenter aucune réforme qui pût préjudicier à ſon autorité. Les privileges dont les villes jouiſſoient auparavant furent inſenſiblement reſtreints ou tout-à-fait abolis : dès-lors leur

1522. Effets funeſtes de cette guerre civile.

commerce commença à déeliner ; & devenant moins riches & moins peuplées, elles perdirent le pouvoir & l'influence qu'elles avoient acquis dans l'assemblée des Etats.

1522.

Progrès des soulevemens dans le Royaume de Valence.

Tandis que la guerre civile désoloit la Castille, des factions plus violentes encore déchiroient le Royaume de Valence. La ligue qui s'étoit formée dans la ville de Valence, en 1520, & qui avoit pris le nom de confrérie (*Germanada*), continua de subsister après que l'Empereur eut quitté l'Espagne. Ce parti, sous prétexte de défendre les côtes contre les descentes des corsaires de Barbarie, & à la faveur de la permission que Charles avoit eu l'imprudence de leur accorder, refusa de mettre bas les armes. Mais comme les plaintes des habitants de Valence avoient moins pour objet des entreprises injustes de l'autorité royale sur leurs privileges, que les exactions & l'insolence des Nobles, ce fut sur-tout contre ceux-ci que se tourna leur ressentiment. Dès qu'ils eurent la permission de rester armés, & qu'ils eurent appris à sentir leurs forces, ils

ne ſongerent plus qu'à ſe venger de leurs oppreſſeurs. Ils chaſſerent les Nobles de la plupart des villes, pillerent leurs maiſons, ravagerent leurs terres, & attaquerent leurs châteaux. Ils élurent enſuite treize perſonnes, une de chaque compagnie de commerçants, établie dans Valence, & leur donnerent l'adminiſtration du gouvernement, pour réformer, diſoient-ils, les loix, pour établir une maniere uniforme de diſpenſer la juſtice ſans partialité & ſans égard à la diſtinction des rangs, & pour rapprocher ainſi les hommes de l'égalité primitive. 1522.

Les Nobles furent obligés de prendre les armes pour ſe défendre. Les hoſtilités commencerent de part & d'autre, & furent pouſſées avec toute l'animoſité qu'inſpiroit au peuple le reſſentiment de l'oppreſſion, & à la Nobleſſe l'idée de l'outrage qu'on faiſoit à ſa dignité. Comme il ne ſe trouvoit pas un ſeul homme de naiſſance, ou d'une éducation diſtinguée qui entrât dans la *Germanada*, elle n'avoit à la tête de ſes conſeils & de ſes troupes, que de vils artiſans;

& de pareils chefs ne pouvoient gagner la confiance d'une populace furieuſe, que par la férocité de leur zele & par l'extravagance de leurs procédés. Dans une telle ſociété, les loix introduites par les nations civiliſées pour borner & modérer les fureurs de la guerre, devoient être inconnues ou mépriſées; auſſi n'eſt-il point de cruauté & d'excès qu'ils ne commiſſent, ni d'outrages qu'ils ne fiſſent à l'humanité.

1522.

L'Empereur, occupé à appaiſer la révolte de la Caſtille, qui menaçoit de plus près ſa puiſſance & ſes prérogatives, n'étoit pas en état de donner beaucoup d'attention aux ſoulevements de Valence; il laiſſa à la Nobleſſe de ce Royaume le ſoin de défendre comme elle pourroit ſa cauſe particuliere. Le Comte de Melito, vice-Roi, avoit le commandement en chef des troupes que les Nobles raſſemblerent parmi leurs vaſſaux. La *Germanada* ſoutint la guerre pendant les années 1520 & 1521, avec plus de courage & de perſévérance, qu'on ne devoit l'attendre d'une populace ſans diſcipline, conduite par des chefs

si mépriſables. Elle défit les Nobles dans pluſieurs actions, qui, ſans être importantes, furent très-vives; elle les força d'abandonner toutes les entrepriſes qu'ils firent ſur différentes villes. Mais les Nobles, qui étoient plus inſtruits dans l'art militaire, & dont les troupes étoient bien mieux aguerries, eurent l'avantage dans la plupart des combats. A la fin, aidés d'un corps de cavalerie Caſtillane que les régents envoyerent à Valence, auſſi-tôt après la victoire qu'ils remporterent ſur Padilla à Villalar, ce ſecours leur donna une ſi grande ſupériorité, qu'ils vinrent bientôt à bout de diſſiper & de ruiner entiérement la *Germanada*. Les chefs du parti furent mis à mort, & condamnés à tous les tourments que le reſſentiment des injures récentes put faire imaginer à des ennemis irrités. Le gouvernement de Valence fut rétabli dans ſon ancienne forme (*a*). 1522.

(*a*) Argenſola, *annales d'Arragon*, *ch.* 75, 90, 99, 118. Sayas, *annales d'Arragon*, *ch.* 5, 12, &c. P. Mart. *Ep. lib.* 33 & 34. Ferrer. *hiſt. d'Eſpagne*, 8, 542, 594, &c.

1522. Signes de mécontentement dans l'Arragon.

On vit auſſi paroître en Arragon quelques ſymptômes de cet eſprit de mécontentement & de ſédition qui régnoit dans les autres Royaumes d'Eſpagne ; mais le vice-Roi, Dom Juan de Lanuza, ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'il vint à bout d'étouffer ces germes de diſcorde avant qu'il y eût une révolte déclarée. Il n'en fut pas de même dans l'iſle de Majorque : les mêmes cauſes qui avoient excité les ſoulevements de Valence, y produiſirent des effets non moins violents. Le peuple, las de ſupporter l'oppreſſion où le tenoit la juriſdiction rigoureuſe de la Nobleſſe, prit les armes, dépoſa le vice-Roi, le chaſſa de l'iſle, & maſſacra tous les Nobles qui eurent le malheur de tomber entre ſes mains ; & il perſiſta dans ſa révolte avec une obſtination égale à la fureur qui l'y avoit porté. Il fallut des efforts conſidérables pour faire rentrer les habitants de Majorque dans l'obéiſſance ; & ce ne fut qu'après que le calme eut été rétabli dans toute l'Eſpagne, qu'on put venir à bout

Emeute terrible dans l'iſle de Majorque.

bout de réduire ces insulaires (*a*).

Quand on observe combien cet esprit de mécontentement étoit général parmi les Espagnols, & combien de causes concouroient à les porter à ces moyens violents, dans la vue d'obtenir le redressement de leurs griefs, on peut s'étonner que les mécontents des différents Royaumes d'Espagne ayent si mal conduit leurs opérations, sans aucun concert, & même sans aucune communication entr'eux. S'ils avoient uni leurs armes & leurs conseils, ils eussent agi avec beaucoup plus de vigueur & de succès. L'apparence d'une confédération nationale auroit rendu cette ligue respectable aux yeux du peuple, & formidable au Souverain. L'Empereur n'auroit pas été en état de résister à leurs forces combinées, & se seroit vu forcé d'accepter les conditions qu'il auroit plu aux chefs de lui prescrire. Mais plusieurs mo-

1522. Causes qui empêchèrent l'union des mécontents.

(*a*) Argensola, *Annales d'Arragon*, c. 115. Ferreras, *hist.* 8, 542. Sayas, *annal. d'Aragon*, c. 7, 11, 14, 76, 81. Ferreras, *hist.* 8, 595, &c. 609.

tifs empêcherent les Eſpagnols de for-
1522. mer un ſeul corps, & de ſe conduire ſur un ſeul & même plan. Les peuples des différents Royaumes, quoique ſujets du même Souverain, conſervoient une antipathie nationale l'un pour l'autre. Le ſouvenir de leurs rivalités & de leurs hoſtilités anciennes étoit encore récent, & le reſſentiment de leurs mutuelles injures étoit ſi entier, qu'il leur étoit impoſſible de ſe fier l'un à l'autre. Chaque nation aima mieux ne ſe repoſer que ſur elle-même, & ſoutenir ſeule tout le choc, que d'implorer le ſecours des nations voiſines. D'ailleurs, les formes de gouvernement dans les divers Royaumes de l'Eſpagne, étoient ſi différentes, & les changements que chaque peuple deſiroit, étoient ſi oppoſés, qu'il n'eût pas été facile de les faire concourir à l'exécution d'un plan commun. Ce fut à cette déſunion que Charles fut redevable de la conſervation de ſes Couronnes d'Eſpagne; chacun de ces Royaumes agiſſant ainſi ſéparément, ils finirent par être tous obligés de ſe ſoumettre aux volontés de leur Souverain.

L'arrivée de l'Empereur en Eſpagne jetta les plus vives allarmes dans le cœur de ceux de ſes ſujets qui avoient pris les armes contre lui : mais il calma bientôt ces cruelles inquiétudes par un acte de clémence qui fut autant l'effet de ſa prudence que de ſa générosité. Dans une révolte ſi générale, qui avoit fait tant de coupables, à peine y en eut-il vingt en Caſtille qu'il fit punir du dernier ſupplice. Son conſeil le ſollicita vivement de montrer plus de ſévérité; mais il refuſa conſtamment de faire verſer plus de ſang par les mains des bourreaux, & publia une amniſtie générale qui s'étendoit à tous les crimes commis depuis le commencement de la rébellion. Il n'en excepta que quatre-vingts perſonnes: encore ne parut-il les nommer que pour intimider les autres, & ſans avoir aucun deſſein de les pourſuivre. En effet, un officieux courtiſan lui ayant offert de lui découvrir où étoit caché un des plus conſidérables des proſcrits, il rejetta ſon offre par une plaiſanterie pleine de générosité: » Allez, lui dit-il, je n'ai rien à

1522. Conduite prudente & généreuſe de l'Empereur envers les mécontents.

28 Octobre.

1522. » craindre de cet homme ; mais il » a des raiſons pour s'éloigner de moi, » & vous feriez bien mieux de lui » dire que je ſuis ici, que de m'inſ- » truire du lieu où il eſt (*a*) ». Cette apparence de magnanimité ; le ſoin qu'il prit d'éviter tout ce qui avoit offenſé les Caſtillans pendant le premier ſéjour qu'il avoit fait au milieu d'eux ; ſon aptitude à adopter leurs mœurs, à parler leur langue, à ſe plier à leurs opinions & à leurs uſages, tout cela lui donna bientôt ſur eux un aſcendant que n'avoient jamais eu leurs Souverains Eſpagnols, & les engagea à le ſeconder dans toutes ſes entrepriſes avec un zele & une valeur qui contribuerent particuliérement à ſes ſuccès & à ſa grandeur (*b*).

Adrien s'embarque pour Rome, où il eſt mal reçu.

Dans le temps que Charles aborddoit en Eſpagne, Adrien quittoit ce Royaume pour aller en Italie prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité.

(*a*) Sandov. 377, &c. *Vida del Carlos por D. J. ant de Vera y Zuniga*, *p.* 30.

(*b*) Ulloa, *vita del Carlos V*, p. 85.

Depuis long-temps, le peuple Romain attendoit impatiemment ſon arrivée; mais lorſqu'il vit ce nouveau Souverain, il ne put cacher ſa ſurpriſe & ſon mécontentement. Les Romains accoutumés au faſte royal de Jules II & à l'élégance brillante de Léon X, vit avec mépris un vieillard humble & ſimple dans ſon maintien, de mœurs auſteres, ennemi du faſte, ſans goût pour les arts, & qui n'avoit aucune de ces qualités extérieures & impoſantes que le vulgaire s'attend toujours à trouver dans les hommes élevés au premier rang (*a*). Ses vues & ſes maximes politiques ne parurent pas moins étranges à ſes miniſtres. Il reconnoiſſoit & déploroit les vices qui s'étoient introduits dans l'Egliſe & dans la Cour de Rome, & il ſe prépara à réformer l'une & l'autre. Il ne laiſſoit voir aucun deſir d'élever ſa famille; il ſe fit même un ſcrupule de retenir les terri- 1522.

(*a*) Guich. *l.* 15, 238. Jovii, *vit. Adriani*, 117. Bellefor. *Epitr. des Princ.* 84.

toires que quelques-uns de ſes pré-
1522. déceſſeurs avoient acquis par fraude ou par violence, plutôt que par aucun titre légitime; en conſéquence, il rétablit François-Marie de la Rovere dans la poſſeſſion du Duché d'Urbin, dont Léon X l'avoit dépouillé, & rendit au Duc de Ferrare pluſieurs places que l'Etat de l'Egliſe lui avoit arrachées (a). Des hommes ſi peu accoutumés à voir les Princes régler leur conduite ſur les maximes de la morale & ſur les principes de l'équité, ne pouvoient manquer de regarder ces actions du nouveau Pape comme des preuves inconteſtables de ſa foibleſſe & de ſon inexpérience. Adrien, de ſon côté, ignorant abſolument le ſyſtême vaſte & compliqué de la politique Italienne, & ne pouvant accorder ſa confiance à des perſonnes dont la ſubtilité raffinée dans les affaires s'allioit ſi mal avec la ſimplicité & la candeur naturelle de ſon caractere, ſe trouvoit ſouvent embarraſſé & irréſolu dans

(a) Guich. *l.* 15, 240.

les délibérations ; l'opinion de ſon incapacité ſe confirma de jour en jour, & ſa perſonne comme ſa conduite politique devint bientôt un objet de mépris pour ſes ſujets (*a*). 1522.

Adrien, quoique dévoué à l'Empereur, faiſoit cependant tous ſes efforts pour prendre le caractere d'impartialité qui convenoit au pere commun de la Chrétienté ; il n'épargnoit aucune démarche pour réconcilier les Princes divisés & pour les engager à ſe liguer tous contre Soliman, devenu plus formidable (*b*) que jamais à l'Europe par la conquête récente de l'Iſle de Rhodes ; mais cette entrepriſe étoit trop au-deſſus de ſes talents. Pour démêler tant de prétentions oppoſées, pour concilier tant d'intérêts qui ſe croiſoient, pour éteindre toutes les paſſions que l'ambition, la jalouſie & le reſſentiment avoient allumées, & pour amener tant de Puiſſances ennemies à ſuivre

Tâche de pacifier l'Europe.

(*a*) Jov. *vita Adr.* 138. P. Mart. *Ep.* 774. Ruſcelli, *lettere de Princ. vol.* 1, 87, 96, 101.

(*b*) Belleſor. *Ep. p.* 86.

1522. le même plan avec vigueur & avec unanimité, il ne ſuffiſoit pas d'avoir un cœur droit & des intentions pures, il eût encore fallu une grande ſupériorité d'eſprit & beaucoup d'habileté.

Les Etats d'Italie ne deſiroient pas moins vivement la paix que le Pape lui-même. L'armée impériale que commandoit Colonne, étoit ſur pied; mais comme les revenus que l'Empereur pouvoit tirer de l'Eſpagne, de Naples & des Pays-Bas, avoient été ou épuiſés, ou appliqués à d'autres objets, elle dépendoit entiérement des Italiens pour ſa ſubſiſtance & ſa paye. Une grande partie des troupes avoit ſes quartiers dans les Etats Eccléſiaſtiques, & le vice-Roi de Naples levoit tous les mois des contributions ſur les Florentins, les Milanois, les Génois & les Lucquois. Tous ſe récrioient également contre ces exactions, & n'attendoient que l'occaſion de s'en affranchir; mais la crainte des maux plus grands, que pouvoit leur cauſer ou la fureur de l'armée, ou le reſſentiment de l'Empe-

reur, les obligea de ſe ſoumettre (*a*).

Cependant les inſtances du Pape & la publication d'une bulle par laquelle il exhortoit tous les Princes Chrétiens à conſentir à une treve de trois ans, eurent aſſez d'effet pour déterminer les Cours d'Eſpagne, de France & d'Angleterre à envoyer à leurs Ambaſſadeurs des pouvoirs pour traiter cet objet : mais tandis que ces Miniſtres perdoient leur temps en négociations ſtériles, leurs Souverains continuoient leurs préparatifs de guerre. Les Vénitiens s'étoient maintenus juſqu'alors avec fidélité dans l'alliance qu'ils avoient faite avec François ; mais voyant que ſes affaires en Italie étoient dans une ſituation déſeſperée, ils ſe liguerent contre lui avec l'Empereur. Adrien même, à l'inſtigation du vice-Roi de Naples, Charles de Lannoy, ſon compatriote & ſon ami, qui lui perſuada que la paix ne trouvoit d'obſtacles que dans l'ambition du Roi de France, entra bientôt dans la même ligue. Les autres

1523. Nouvelle ligue contre le Roi de France.

28 Juin.

(*a*) Guich. *l.* 15, 238.

Etats d'Italie ſuivirent leur exemple,
1522. & François ſe trouva abandonné à ſes propres forces, n'ayant plus un ſeul allié pour tenir tête à tant d'ennemis, dont les armes menaçoient ſes Etats de tous côtés (*a*).

Meſures de François pour faire une vigoureuſe réſiſtance.

On devoit croire qu'une ligue ſi redoutable alloit obliger François de ſe tenir uniquement ſur la défenſive, ou qu'elle lui ôteroit du moins toute idée d'entrer encore en Italie. Mais tel étoit le caractere de ce Prince, qu'il ſe relâchoit trop aiſément, & ſe négligeoit même dans les occaſions ordinaires, au-lieu qu'il ſe ranimoit à l'approche du danger, & qu'il ſavoit non-ſeulement le braver avec intrépidité, qualité qui ne l'abandonna jamais, mais encore le prévenir & le repouſſer avec autant d'activité que d'adreſſe. Avant que ſes ennemis fuſſent en état d'exécuter aucun de leurs projets, François avoit déjà raſſemble une nombreuſe armée. Il avoit ſur ſes ſujets une autorité bien plus abſolue que celle que Charles & Hen-

(*a*) Guich. *l.* 15, 241, 248.

s'y exerçoient dans leurs Etats. Ils dépendoient de leurs Parlements pour la levée des subsides, & on ne leur accordoit ordinairement que des sommes modiques, avec beaucoup de lenteur, après bien des difficultés. François pouvoit demander à sa nation des impôts bien plus considérables, & les percevoir plus vîte : en sorte que dans cette campagne, comme dans les précédentes, son armée étoit déjà en marche, que ses ennemis cherchoient encore des expédients & des ressources pour rassembler des troupes. François, qui sentoit ses avantages, se flatta de faire échouer tous les plans de l'Empereur, en conduisant lui-même son armée dans le Milanès ; & cette démarche hardie, d'autant plus redoutable pour ses ennemis qu'ils s'y attendoient moins, ne pouvoit guere manquer de produire l'effet qu'il en espéroit. L'avant-garde de son armée étoit aux portes de Lyon, & il suivoit déjà lui-même à la tête de la seconde division de ses troupes, lorsque la découverte d'une conspiration domestique, qui mit le Royaume à deux doigts de sa ruine, 1522. Suspendues par

l'obligea de s'arrêter & de changer de meſures.

1523. la découverte de la conſpiration du Connétable de Bourbon.

L'auteur de ce complot dangereux étoit Charles, Duc de Bourbon, connétable de France. Sa haute naiſſance, ſon immenſe fortune, & l'autorité que lui donnoit ſa charge, le rendoient le plus puiſſant ſujet du Royaume, comme il en étoit le plus illuſtre par ſes grands talents, également propres au conſeil & à la guerre, & par les ſervices importants qu'il avoit rendus à la Couronne. La réunion de pluſieurs qualités qui lui étoient communes avec le Roi, la même paſſion pour la guerre, la même émulation pour ſe diſtinguer dans les exercices du corps, l'égalité d'âge & les liens du ſang qui les uniſſoit tous deux, devoient naturellement lui aſſurer la faveur du Roi : malheureuſement Louiſe, mere de François, avoit conçu une averſion violente contre la Maiſon de Bourbon, ſans autre raiſon que l'inclination particuliere qu'avoit pour cette branche de la famille Royale, Anne de Bretagne, femme de Louis XII, que Louiſe avoit toujours haïe. François,

Son caractere.

Cauſes de ſon mécontentement.

trop eſclave des impreſſions qu'il re- 1523.
cevoit de ſa mere, avoit appris d'elle à conſidérer les actions du Connétable avec un ſentiment de baſſe jalouſie, indigne de lui. Ses exploits & ſa conduite à la bataille de Marignan n'avoient pas été aſſez récompenſés; on l'avoit rappellé du gouvernement de Milan, ſur des prétextes aſſez frivoles, & on lui avoit fait un accueil très-froid, que ne méritoit pas la ſageſſe avec laquelle il s'étoit conduit dans ce poſte difficile; le payement de ſes penſions avoit été ſuſpendu ſans aucune bonnes raiſons; & durant la campagne de 1521, le Roi, comme on l'a déjà dit, lui avoit fait un affront en préſence de toute l'armée, en donnant le commandement de l'avant-garde au Duc d'Alençon. Le Connétable ſupporta d'abord ces injuſtices avec plus de modération qu'on n'en devoit attendre d'un Prince fier, qui ſentoit ce qu'on devoit à ſon rang & à ſes ſervices. A la fin les injures multipliées épuiſerent ſa patience; & plein d'idées de vengeance, il ſe retira de la Cour, & commença à établir une correſ-

pondance avec quelques-uns des Mi-
1523. niſtres de l'Empereur.

Vers ce même temps, la Ducheſſe de Bourbon vint à mourir ſans laiſſer de poſtérité : Louiſe, que ſon tempérament ne portoit pas moins à l'amour qu'à la vengeance, & qui à l'âge de quarante-ſix ans, étoit encore ſuſceptible d'une paſſion tendre, commença à voir avec d'autres yeux le Connétable, qui joignoit aux qualités de l'eſprit tous les avantages du corps & de la figure ; & malgré l'inégalité de l'âge, elle forma le projet de l'épouſer. Bourbon eût pu attendre de la folle paſſion d'une femme qui gouvernoit ſon fils & la France, la plus haute fortune où puiſſe aſpirer un ambitieux ; mais ſoit qu'il ne pût paſſer, comme la Reine, ſi ſubitement de la haine à l'amour ; ſoit qu'il fût trop grand pour s'abaiſſer à diſſimuler ſon averſion ; & à feindre de l'amour pour une femme qui l'avoit perſécuté ſi long-temps & ſi injuſtement, il ne ſe contenta pas de refuſer le mariage qu'on lui propoſa ; il mêla encore à ſon refus des railleries amères ſur la perſonne

& le caractere de cette Princeſſe. Le dépit de voir l'outrage ajouté au mépris, changea en la haine la plus violente ſon amour dédaigné; & voyant qu'elle ne pouvoit épouſer Bourbon, elle réſolut de le perdre. 1525.

Dans ce deſſein, elle ſe concerta avec le Chancelier du Prat, homme qui, en proſtituant baſſement ſes grands talents & ſa connoiſſance profonde des loix, étoit parvenu à cette place éminente. Par ſon avis, on intenta au Connétable un procès en forme, qui ne tendoit pas moins qu'à le dépouiller de toute la fortune qui appartenoit à la Maiſon de Bourbon. Une partie fut réclamée au nom du Roi, comme étant tombée dans le domaine de la Couronne; & l'autre, au nom de Louiſe, comme la plus proche héritiere, par ſa naiſſance, de la feue Ducheſſe. Ces deux prétentions étoient également deſtituées de tout droit légitime; mais Louiſe, par ſes ſollicitations & ſon autorité, & du Prat, à force d'artifices & de chicanes, parvinrent à obtenir des juges le ſequeſtre des biens de la Maiſon de Bourbon. Ce jugement

1523. inique jetta le Connétable dans le déſeſpoir, & lui fit prendre un parti que le déſeſpoir ſeul pouvoit lui faire adopter. Il renouvella ſes intrigues avec la Cour impériale; & ſe perſuadant que toutes les injuſtices qu'il avoit eſſuyées, l'autoriſoient à employer tous les moyens d'en tirer vengeance, il offrit à l'Empereur de le reconnoître pour ſon Souverain naturel, & de l'aider à conquérir la France. Charles & le Roi d'Angleterre qui fut mis dans le ſecret (a), attendoient les plus grands avantager de ſa révolte, & ne balancerent pas à lui tendre les bras : ils n'épargnerent ni promeſſes ni careſſes pour le confirmer dans ſa réſolution. L'Empereur lui offrit en mariage ſa ſœur Eléonore, veuve du Roi de Portugal, avec une dot conſidérable. Ses intérêts firent un article principal du traité conclu contre Charles & Henri : on devoit lui donner les Comtés de Provence & de Dauphiné avec le titre de Roi; l'Empereur s'engageoit à en-

Ses négociations ſecretes avec l'Empereur.

(a) Rymer, *Fœder.* 13, 794.

trer dans la France par les Pyrénées, & Henri à envahir la Picardie avec les Flamands; douze mille Allemands levés à leurs fraix communs devoient pénétrer dans la Bourgogne, & agir de concert avec Bourbon, qui ſe chargea de lever ſix mille hommes dans le cœur du Royaume, parmi ſes amis & ſes vaſſaux. L'exécution de ce complot dangereux & profond fut différé juſqu'au moment où le Roi de France traverſeroit les Alpes avec la ſeule armée qui eût pu défendre ſes Etats; & comme François étoit déjà fort avancé dans ſa marche vers l'Italie, la France étoit à la veille de ſa ruine (*a*). 1523.

Heureuſement pour ce Royaume, une négociation qui duroit depuis pluſieurs mois, quoique conduite avec le plus grand ſecret, & communiquée ſeulement à un petit nombre de confidents choiſis, ne put échapper à la vigilance de quelques perſonnes attachées à la Maiſon du Con- Découverte de la conſpiration.

(*a*) *Hiſt. de de Thou, liv.* 1, *c.* 10. Heuter. *rer. auſtr. l.* 8, *l.* 18, *p.* 207.

nétable, qui l'obſervoient d'autant
1523. plus attentivement, qu'elles s'étoient apperçues de ſa défiance à leur égard. Deux de ſes domeſtiques donnerent au Roi quelques avis de la correſpondance myſtérieuſe qui régnoit entre leur maître & le Comte de Roeux, Gentilhomme Flamand, en qui l'Empereur avoit la plus grande confiance. François, qui ne pouvoit croire que le premier Prince du ſang fût aſſez lâche pour livrer le Royaume à ſes ennemis, partit dans l'inſtant pour Moulins, où le Connétable s'étoit mis au lit, prétextant une indiſpoſition pour ſe diſpenſer d'accompagner le Roi en Italie, & lui déclara ſans détour les avis qu'il venoit de recevoir. Bourbon proteſta de ſon innocence avec les ſerments les plus ſacrés & avec l'apparence la plus impoſante de candeur & d'ingénuité. Sa ſanté, diſoit-il, commençant à s'affermir, il promit au Roi de rejoindre l'armée dans peu de jours. François, franc & ſincere lui-même, ſe laiſſoit aiſément tromper par l'apparence de ces vertus dans les autres; il reſta ſi perſuadé de l'inno-

cence de Bourbon, qu'il ne voulut jamais consentir à le faire arrêter, malgré l'avis de ses plus sages conseillers, qui le pressoient de prendre cette précaution; & comme s'il n'y eût plus rien à craindre, il continua sa marche vers Lyon. Le Connétable se mit aussi-tôt en route, feignant d'abord de vouloir suivre le Roi; mais tournant tout-à-coup vers la gauche, il traversa le Rhône; & après bien des fatigues & des périls, il échappa à tous les partis que le Roi, qui se repentit trop tard de sa crédulité, envoya pour l'arrêter; & il arriva heureusement en Italie (a). 1523. Septembre. Se refugie en Italie.

François prit toutes les précautions possibles pour prévenir du moins les funestes effets de la faute irréparable qu'il venoit de commettre. Il mit des garnisons dans toutes les places fortes qui étoient dans les terres du Connétable. Il fit arrêter tous les Gentilshommes qu'il soupçonna du com-

(a) *Mém. de du Bellay*, p. 64, &c. Pasquier, *recherches de la France*, p. 481.

plot ; & comme il n'avoit pu encore
1523. découvrir toute l'étendue du plan de la conſpiration, ni ſavoir à quel point la corruption avoit gagné ſes ſujets, il craignit que ſon abſence ne les enhardît à tenter quelqu'entrepriſe déſeſpérée, & renonça à l'idée de conduire en perſonne ſon armée en Italie.

Les François envahiſſent le Milanès.

Cependant il n'abandonna pas ſes deſſeins ſur le Milanès : il nomma l'Amiral Bonnivet pour commander à ſa place, & marcher en Italie à la tête d'une armée forte de trente mille hommes. Bonnivet ne dut pas cette préférence à ſes talents comme Général ; car de toutes les qualités qui concourent à le former, il n'avoit que la bravoure perſonnelle, la plus commune & la derniere de toutes. Mais il étoit le Gentilhomme le plus accompli qu'il y eût à la Cour de France, par ſes manieres aimables, ſon eſprit inſinuant, ſa converſation vive & brillante ; & François qui vivoit avec ſes courtiſans dans la plus grande familiarité, étoit ſi charmé des agréments de Bonnivet, qu'il l'honoroit en toute oc-

caſion des marques les plus ſpéciales & les plus diſtinguées de ſa faveur. Bonnivet étoit auſſi l'implacable ennemi de Bourbon ; & comme le Roi dans cette conjoncture ne ſavoit à qui ſe fier, il crut ne pouvoir mieux placer que dans les mains de ſon favori le commandement en chef de ſon armée. 1523.

Colonne, chargé de la défenſe du Milanès, qui étoit ſa conquête, étoit bien-loin d'avoir des forces ſuffiſantes pour réſiſter à une armée ſi formidable. A peine avoit-il de quoi payer ſes troupes, qui étoient d'ailleurs conſidérablement diminuées par les maladies & par la déſertion des ſoldats ; ce qui lui avoit fait, malgré lui, négliger les précautions néceſſaires pour mettre le pays en ſûreté. Il ſe borna donc uniquement à tâcher d'empêcher que l'armée Françoiſe ne paſſât la riviere du Teſin ; & comme s'il eût oublié avec quelle facilité il l'avoit paſſée lui-même devant Lautrec, il ſe promettoit avec la plus grande confiance de réuſſir dans ce projet ; mais il y échoua comme Lautrec avoit échoué. Leur mauvaiſe conduite.

1523. Bonnivet paſſa la riviere ſans réſiſtance, dans un endroit guéable qu'il trouva ſans défenſe; & les Impériaux ſe retirerent vers Milan, prêts à abandonner la ville, dès que les François ſe préſenteroient aux portes. Par une négligence inconcevable, que Guichardin attribue à un eſprit de vertige (a), Bonnivet reſta trois ou quatre jours ſans avancer, & perdit l'occaſion que lui offroit la fortune. Les Bourgeois de Milan ſe remirent de leur conſternation. Colonne, qui étoit encore plein d'activité à l'âge de quatre-vingts ans, & Moron, dont la haine pour les François étoit infatigable, s'occuperent jour & nuit à faire réparer les fortifications, à amaſſer des proviſions, à raſſembler des troupes de tous les environs; & le temps que l'armée Françoiſe mit à arriver, leur ſuffit pour mettre la ville en état de ſoutenir un ſiége. Bonnivet, après quelques tentatives infructueuſes, qui fatiguerent ſes troupes plus que l'en-

(a) Guichardin, liv. 15, 254.

nemi, fut obligé, par la rigueur de la ſaiſon, de ſe retirer dans ſes quartiers d'hyver. 1523.

Dans cet intervalle, le Pape Adrien mourut. Cet événement cauſa tant de joie parmi le peuple de Rome, dont la haine & le mépris pour ce Pontife augmentoient de jour en jour, que la nuit qui ſuivit ſa mort, ils ornerent de guirlandes la maiſon de ſon premier médecin, avec cette inſcription : *Au libérateur de ſon pays* (a). Auſſi-tôt le Cardinal de Médicis renouvella ſes anciennes prétentions à la Papauté, & entra dans le conclave avec les plus grandes eſpérances de ſuccès. Le peuple en général ne doutoit pas qu'il ne réuſſit. Cependant, malgré l'appui de la faction de l'Empereur, malgré ſon crédit perſonnel & ſa grande habileté à employer tous les reſſorts de la ruſe, de l'intrigue & de la corruption qui dominent dans ces aſſemblées, l'obſtination & les intrigues de ſes rivaux firent durer le conclave pendant l'eſ- Mort d'Adrien VI.

(a) Jovii, *vita Adr.* 127.

pace de cinquante jours entiers ; à la fin l'adreſſe & la conſtance du Cardinal triompherent de tous les obſtacles. Il fut élu Pape, & prit le gouvernement de l'Egliſe ſous le nom de Clément VII. Ce choix eut l'approbation univerſelle. On attendoit tout d'un Pape, que ſes grands talents & ſon expérience conſommée dans les affaires, rendoient également propre & à ſoutenir les intérêts ſpirituels de l'Egliſe, menacée d'un danger imminent par le progrès des opinions de Luther, & à conduire ſes opérations politiques avec la prudence qu'exigeroient les circonſtances. Il joignoit à tous ces avantages, celui de pouvoir faire reſpecter l'Etat Eccléſiaſtique, par l'autorité ſuprême qu'il exerçoit à Florence, & par l'opulence de ſa famille (*a*).

1523. Election de Clément VII. 28 Nov.

Le Cardinal Wolſey, dont l'ambition n'avoit pas été rebutée par le peu de ſuccès qu'il avoit eu dans l'élection précédente, s'en promettoit un plus heureux dans celle-ci. Henri écrivit

(*a*) Guich. *l.* 15, 263.

écrivit à l'Empereur pour lui rappeller l'engagement qu'il avoit pris d'appuyer les prétentions de ſon miniſtre. Wolſey, de ſon côté, mit dans ſes pourſuites une activité égale à l'importance de l'objet qu'il ſe propoſoit, & envoya à ſes agents dans Rome, un ordre précis de n'épargner ni promeſſes ni préſents pour faire réuſſir ſes vues. Mais Charles ou l'avoit bercé de vaines eſpérances qu'il n'eut jamais l'intention de réaliſer, ou jugea qu'il ne ſeroit pas prudent de s'oppoſer à l'élection d'un prétendant qui avoit autant de titres pour réuſſir qu'en avoit Médicis; ou peut-être les Cardinaux n'oſerent pas s'expoſer à irriter le peuple Romain, en élevant encore ſur la chaire de Saint Pierre un autre étranger, dans le temps même que ſon indignation contre la mémoire d'Adrien étoit encore toute récente. Wolſey, après tant d'eſpérances trompées & tant d'efforts inutiles, eut encore une fois la mortification de voir placer ſur le trône de l'Egliſe un Pape, dont l'âge peu avancé & la conſtitution robuſte ne lui laiſſoient pas même la 1523.

conſolation d'eſpérer de lui ſurvi-
1523. vre. Cette ſeconde diſgrace lui prouva clairement la mauvaiſe foi de l'Empereur, & alluma au fond de ſon cœur tout le reſſentiment que peut éprouver un homme hautain qui ſe voit à la fois fruſtré de ſes eſpérances & honteuſement trompé. Clément, qui connoiſſoit ſon caractere vindicatif, eſſaya de l'adoucir, en le nommant Légat en Angleterre pendant ſa vie, avec des pouvoirs ſi étendus, qu'ils lui tranſmettoient preſque toute l'autorité papale dans ce Royaume; mais l'affront que Wolſey venoit de recevoir, avoit rompu pour jamais les nœuds qui l'attachoient à l'Empereur; & dès ce moment, il ne ſongea plus qu'à la vengeance. Il lui fallut pourtant la différer, & cacher ſes intentions à ſon maître, juſqu'à ce que, par une ſuite de circonſtances heureuſes que le temps pourroit faire naître, il pût par degrés le détacher de l'Empereur. Auſſi, loin de marquer aucun mécontentement du refus qu'il avoit eſſuyé, il affectoit toujours, ſoit en particulier, ſoit en public, de ſe mon-

trer très-satisfait de l'élévation de Clément (a). 1523.

Henri, pendant toute la campagne, avoit rempli avec la plus grande exactitude les engagements qu'il avoit pris avec l'Empereur, dans leur ligue commune contre le Roi de France; mais ses opérations n'avoient pas eu toute la célérité qu'il auroit desirée. Son aveugle prodigalité & sa négligence extrême dans l'économie de ses revenus, le laissoient souvent sans ressource d'argent. La maniere de faire la guerre en Europe, étoit alors bien différente de celle qui avoit régné auparavant. Au-lieu de ces armées, assemblées à la hâte, qui, sous des chefs particuliers, suivoient leur Prince à la guerre, ne se mettoient en campagne que pour quelques mois, & servoient à leurs propres dépens, on levoit à grands fraix, du temps de Henri, des troupes qui recevoient une paye réglée & très-forte. Au-lieu de cette impatience qu'avoient aupa- Opérations de Henri en France.

(a) Fiddes *life of Wolsey*, 293, &c Herbert.

ravant les deux partis de terminer
1523. la querelle par le ſort d'une bataille, qui décidoit ordinairement de la deſtinée de pays ouverts & ſans défenſe, & laiſſoit aux Barons la liberté de retourner, avec leurs vaſſaux, à leurs occupations journalieres, les villes étoient alors fortifiées avec art, & défendues avec opiniâtreté; la guerre, d'un art ſimple, d'abord, étoit devenue une ſcience très-compliquée, & les campagnes étoient par conſéquent plus longues, plus fatigantes & moins déciſives. Les dépenſes que ces changements dans l'art militaire occaſionnerent néceſſairement, parurent des fardeaux inſupportables aux peuples, qui étoient accoutumés à ne payer que de légers impôts. Delà vint cet eſprit d'économie & même de parcimonie qui animoit dans ce ſiecle les Parlements d'Angleterre, & que Henri, malgré toute ſon autorité, ne put dompter que rarement. Les communes lui ayant refuſé pour cette fois les ſubſides qu'il demandoit, il fit valoir une prérogative étendue & preſque illimitée que poſſédoient alors les Rois d'Angleterre; & au

moyen de cet uſage extraordinaire & violent de ſon autorité, il ſe procura l'argent dont il avoit beſoin. Mais cet expédient conſuma tant de temps, que la ſaiſon étoit déjà fort avancée, avant que ſon armée pût ſe mettre en campagne ſous la conduite du Duc de Suffolk. Ce Général, après la jonction d'un corps conſidérable de Flamands, marcha en Picardie; & comme François, entraîné par une impatience inſenſée de recouvrer le Milanès, avoit laiſſé cette frontiere preſque ſans défenſe, Suffolk pénétra juſqu'aux bords de la riviere d'Oiſe, à ſept lieues de Paris, & jetta la conſternation dans cette capitale; mais l'arrivée d'un détachement envoyé par le Roi, qui étoit encore à Lyon, la bravoure & l'activité des officiers François qui ne laiſſoient reſpirer les ennemis ni jour ni nuit, la rigueur inouie d'un hyver prématuré & le défaut de vivres, forcerent les Anglois à ſe retirer; & la Trémouille qui commandoit, eut la gloire d'arrêter avec une poignée de ſoldats, la marche d'une armée formidable, & de la chaſſer honteu-

1523. 20 Septembre. Novembre.

ſement du territoire de France (*a*).

1523. Celle des Allemands & des Eſpagnols.

Les tentatives de l'Empereur ſur la Bourgogne & ſur la Guyenne ne furent pas plus heureuſes, quoique la même négligence de la part de François, eût encore laiſſé ces deux Provinces très-mal défendues. La conduite & la valeur de ſes Généraux ſuppléerent à ſon défaut de prévoyance; les Allemands qui avoient fait une irruption dans la Bourgogne, & les Eſpagnols qui avoient attaqué la Guyenne, furent également repouſſés avec beaucoup de perte.

Fin de la campagne.

Ainſi finit la campagne de 1523, où François eut tant de bonheur & de ſuccès, que l'Europe commença à prendre une haute idée de ſon pouvoir & de ſes reſſources. Il avoit découvert & diſſipé une conſpiration dangereuſe, dont il avoit forcé l'auteur à s'exiler du Royaume, ayant à peine un domeſtique à ſa ſuite; il avoit fait échouer tous les projets d'une ligue puiſſante formée contre

(*a*) Herbert. *Mémoires de du Bellay*, 73, &c.

lui ; il avoit défendu ſes Etats attaqués à la fois par trois côtés différents ; & ſi ſon armée d'Italie n'avoit pas fait dans le Milanès tous les progrès qu'il pouvoit attendre de la ſupériorité de ſes forces ſur celles de l'ennemi, il avoit du moins repris la moitié de ce Duché dont il reſtoit poſſeſſeur. 1523.

La campagne ſuivante s'ouvrit par des événements funeſtes pour la France. Elle perdit Fontarabie, par la lâcheté ou la trahiſon de ſon Gouverneur. En Italie, les alliés réſolurent de redoubler de diligence, de vigueur & d'activité pour chaſſer Bonnivet de la partie du Milanès qui eſt au-delà du Téſin. Clément, qui ſous les pontificats de Léon & d'Adrien avoit montré une haine implacable contre la France, commença à voir la puiſſance que l'Empereur acquéroit de jour en jour en Italie, d'un œil ſi jaloux, qu'il refuſa d'accéder, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, à la ligue formée contre François ; & oubliant ſes paſſions & ſes animoſités perſonnelles, il travailla à réconcilier les deux partis avec tout 1524. Sentiments du nouveau Pape. 27 Février.

le zele qui convenoit à ſon caractere. Mais tous ſes efforts furent ſans effet ; une armée nombreuſe, où chacun des alliés fournit ſon contingent de troupes, s'aſſembloit à Milan dès le commencement du mois de Mars. Lannoy, vice-Roi de Naples, en prit le commandement à la mort de Colonne ; mais la principale conduite des opérations de la campagne fut confiée à Bourbon & au Marquis de Peſcaire. Le dernier étoit le plus habile & le plus entreprenant des Généraux Allemands : le reſſentiment qui animoit Bourbon, redoubloit ſon activité, & multiploit ſes reſſources ; la connoiſſance qu'il avoit du caractere des Généraux François, du génie de leurs troupes, de la force & de la foibleſſe de leurs armées, le mettoit en état de rendre les plus grands ſervices au parti qu'il avoit embraſſé. Mais tous ces avantages alloient bientôt reſter inutiles par l'impuiſſance où ſe trouvoit l'Empereur de ſe procurer aſſez d'argent pour l'exécution des plans vaſtes & divers qu'il avoit formés. Quand les Généraux voulurent faire marcher ſes trou-

1524. L'armée impériale ſe met de bonne heure en campagne.

Retardée par la

pes, elles ſe mutinerent, demandant la paye qui leur étoit due depuis quelques mois; & ſans avoir égard ni aux menaces ni aux promeſſes de leurs officiers, elles menacerent de piller Milan, ſi on ne les ſatisfaiſoit pas ſur le champ. Les Généraux des alliés furent délivrés de cette ſituation embarraſſante par Moron, qui avoit ſur ſes compatriotes un aſcendant ſi prodigieux, qu'il leur fit avancer la ſomme qu'on demandoit, & l'armée ſe mit auſſi-tôt en campagne. Bonnivet n'avoit pas aſſez de troupes pour tenir tête à cette armée, & il avoit encore moins les talents néceſſaires pour ſe meſurer avec les Généraux ennemis. Après pluſieurs mouvements & pluſieurs combats, qu'ont décrits avec beaucoup d'exactitude les hiſtoriens du temps, mais qui ſont aujourd'hui trop loin de nous pour nous inſtruire ou pour nous intéreſſer, il fut forcé d'abandonner un camp très-avantageux, où il s'étoit retranché à Biagraſſa. Bientôt après, en partie par ſa mauvaiſe conduite, en partie par l'activité des ennemis qui harceloient & ruinoient ſon armée par des eſ-

1524. mutinerie des troupes.

Les François obligés d'abandonner le Milanès.

carmouches continuelles, en évitant
1524. ſans ceſſe la bataille qu'il leur préſentoit; en partie auſſi par le caprice de ſix mille Suiſſes qui refuſerent de le joindre, quoiqu'ils ne fuſſent qu'à une journée de marche, il fut réduit à la néceſſité de tenter ſa retraite en France par la vallée d'Aoſt. A peine étoit-il arrivé ſur les bords de la Seſia, & commençoit-il à paſſer cette riviere, que Bourbon & Peſcaire parurent avec l'avant-garde des alliés, & chargerent ſon arriere-garde avec la plus grande impétuoſité; dès le commencement de l'action, Bonnivet, qui ſe comporta avec la plus grande valeur, reçut une bleſſure ſi dangereuſe, qu'il fut obligé de quitter le champ de bataille. Le commandement de l'arriere-garde fut alors confié au Chevalier Bayard: ce brave officier étoit ſi peu courtiſan, qu'il ne parvint jamais à commander en chef; mais dans le moment du danger, c'étoit toujours à lui qu'on avoit recours, & il ſe trouvoit alors chargé des poſtes les plus difficiles & les plus importants. Il ſe mit à la tête des Gendarmes; & animant les ſol-

Mort du Che-

dats par ſa préſence & par ſon exemple à ſoutenir le choc des ennemis, il gagna du temps pour couvrir la retraite du reſte de l'armée. Il reçut, dans cette action, une bleſſure qu'il ſentit bientôt être mortelle; & n'ayant plus la force de ſe ſoutenir ſur ſon cheval, il donna ordre à un de ſes gens de l'appuyer contre un arbre, le viſage tourné en face de l'ennemi : là, fixant ſes regards ſur la garde de ſon épée qu'il tint élevée, au-lieu de crucifix, il adreſſa une priere à Dieu; & dans cette attitude ſi digne de ſon caractere & comme guerrier & comme Chrétien, il attendit tranquillement la mort. Bourbon qui conduiſoit la tête des troupes ennemies, le trouvant dans cette ſituation, lui témoigna des regrets & de la pitié : *Ne me plaignez point*, lui cria ce brave Chevalier; *je meurs comme un homme d'honneur, en faiſant mon devoir; il faut plaindre ceux qui combattent contre leur Roi, leur patrie & leur ſerment.* Le Marquis de Reſcaire qui paſſa en même-temps par cet endroit, témoigna auſſi ſon admiration pour les vertus de Bayard,

1524. valier Bayard, & déroute de l'armée Françoiſe.

& ſes regrets ſur ſa perte, avec toute
1524. la ſenſibilité d'un ennemi généreux ; mais voyant qu'on ne pouvoit ſans danger le tranſporter du lieu où il étoit, il y fit dreſſer une tente, & y laiſſa des perſonnes chargées de prendre ſoin de ce grand homme. Leurs ſoins ne purent le ſauver : il mourut, comme étoient morts ſes ancêtres depuis pluſieurs générations, ſur le champ de bataille. Peſcaire fit embaumer ſon corps, & l'envoya à ſes parents. Tel étoit le reſpect qu'on avoit dans ce ſiecle pour le mérite militaire, que le Duc de Savoie ordonna qu'on rendît au corps de Bayard les honneurs qu'on rend aux Rois, dans toutes les villes de ſes Etats où il paſſa ; & dans le Dauphiné, la patrie de ce héros, le peuple de tout état & de tout rang alla en grande proceſſion au-devant de ſon corps (*a*).

Bonnivet ramena les débris de ſon armée en France ; & dans une

(*a*) Belleſor. *Epître*, *p.* 73. *Mém. de du Bellay*, 75. *Œuv. de Brant.* tom. 6, 108, &c. Paſquier, *recherches*, *p.* 526.

courte campagne, François ſe vit dépouillé de tout ce qu'il poſſédoit en Italie, où il n'avoit plus un ſeul allié. 1524.

Tandis que la guerre allumée par la rivalité de Charles & de François embraſſoit tant de contrées de l'Europe, l'Allemagne jouiſſoit d'une paix profonde, très-favorable à la réforme, qui continuoit de faire tous les jours de nouveaux progrès. Pendant la retraite de Luther, dans le château de Wartbourg, Carloſtadt, un de ſes diſciples, animé du même zele que ſon maître, mais moins prudent & moins modéré, s'étoit mis à répandre parmi le bas peuple des opinions auſſi extravagantes que dangereuſes. Encouragée par ſes exhortations, la populace ſe ſouleva dans pluſieurs villages de la Saxe, courut avec fureur dans les Egliſes, abattit & brisa les images dont elles étoient décorées. Ces déſordres & ces violences étoient ſi oppoſés à toutes les maximes du prudent Electeur, que ſi on ne les eût pas promptement réprimés, ils auroient ſuffi pour détacher du parti des réformateurs, un Progrès de la réforme en Allemagne.

Prince, jaloux de ſon autorité, &
1524. qui craignoit d'offenſer l'Empereur & les autres protecteurs des opinions anciennes. Luther, qui ſentoit ce danger, quitta ſur le champ ſa retraite, ſans attendre la permiſſion de Frédéric, & retourna à Wittemberg. Heureuſement pour la réforme, la vénération qu'on avoit pour ſa perſonne & pour ſon autorité étoit encore ſi grande, que ſa ſeule préſence étouffa cet eſprit de fanatiſme qui commençoit à gagner ſon parti. Carloſtadt & ſes ſectateurs, déconcertés par ſes réprimandes, reſterent muets, & déclarerent que ce n'étoit pas la voix d'un homme qu'ils avoient entendue, mais d'un ange.

Luther traduit la bible.

Avant cette époque, où Luther quitta ſa retraite, il avoit déjà commencé à traduire la bible en langue Allemande, entrepriſe auſſi difficile qu'importante, qu'il étoit extrêmement jaloux de conduire à ſa fin; & il avoit toutes les qualités néceſſaires pour y réuſſir. Avec une teinture ſuffiſante des langues orientales & une grande connoiſſance du ſtyle & des ſentiments des écrivains in-

pirés, il paſſoit pour poſſéder parfaitement ſa langue naturelle, & il 1524.
s'y exprimoit en effet avec toute la pureté & toute l'élégance dont elle étoit ſuſceptible, quoique ſes compoſitions latines fuſſent d'un ſtyle dur & barbare. A force d'application & d'aſſiduité, aidé du ſecours de Mélancton & de pluſieurs autres de ſes diſciples, il finit une partie du nouveau teſtament dans l'année 1524; la publication de cette verſion fut plus funeſte à l'Egliſe de Rome, que tous les autres ouvrages de Luther. Elle fut lue par les perſonnes de tout rang avec une avidité & une attention extraordinaires. On étoit étonné de découvrir combien les préceptes de l'Auteur de notre religion étoient contraires aux doctrines de ceux qui prétendoient être ſes Vicaires; & comme on avoit dans l'Evangile la regle de la foi, tous ſe crurent en état d'en faire l'application, de juger par eux-mêmes des opinions établies, & de déterminer quand elles étoient conformes à la regle, ou quand elles s'en écartoient. Les grands avantages que produiſit cette verſion de Lu-

ther, encouragea les défenſeurs de la
1524. réforme à ſuivre ſon exemple dans les autres contrées de l'Europe, & à publier en langue vulgaire, des verſions de l'écriture.

Pluſieurs villes abolifſent les rites de l'Egliſe Romaine.

Vers ce même temps, Nuremberg, Francfort, Hambourg & pluſieurs autres villes d'Allemagne du premier ordre, embraſſerent ouvertement la religion réformée, & abolirent, avec l'autorité du magiſtrat, la meſſe & d'autres cérémonies de l'Egliſe Romaine (*a*). L'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Brunſvick & de Lunebourg, & le Prince d'Anhalt ſe déclarerent les protecteurs de la doctrine de Luther, & la firent prêcher dans leurs Etats.

Meſures priſes par Adrien pour arrêter les progrès de la réforme.

La Cour de Rome fut vivement allarmée de cette défection, qui croiſſoit chaque jour; & le premier ſoin d'Adrien, à ſon arrivée en Italie, avoit été de délibérer avec les Cardinaux ſur les moyens d'y remédier. Ce Pape étoit profondement verſé

(*a*) Seckend. 241. Chytræi *contin. Kranzii*, 204.

dans la théologie ſcholaſtique; & comme c'étoit par cette ſorte de mérite qu'il s'étoit diſtingué de bonne heure, il avoit toujours conſervé pour une ſcience à qui il devoit la réputation & les ſuccès de ſa vie, tant de zele & d'enthouſiaſme, qu'il ne mettoit preſque point de différence entre le blaſphême, & les invectives de Luther contre les ſcholaſtiques, & en particulier contre Thomas d'Aquin. Toutes les opinions de ce Docteur paroiſſoient au Pontife ſi claires & ſi inconteſtables, qu'il falloit, ſelon lui, être aveuglé par une ignorance groſſiere, ou réſiſter au ſens intime de ſa propre conviction, pour en douter ou pour les contredire; enfin, il n'y eut jamais de Pape plus ſuperſtitieuſement attaché à tous les points de doctrine, & plus inflexible ſur cet article : il les défendoit, non pas ſeulement comme Léon X, parce que c'étoit la doctrine ancienne, & qu'il étoit dangereux pour l'Egliſe de ſouffrir des innovations; il les ſoutenoit encore avec tout le zele d'un théologien & toute l'opiniâtreté d'un champion de l'école. D'un autre 1524.

1524. côté, comme ſes mœurs étoient extrêmement ſimples, & qu'il étoit exempt de tous les vices qui régnoient à la Cour de Rome, il ſentoit comme les réformateurs mêmes, & voyoit avec autant d'indignation qu'eux, la corruption qui s'y étoit introduite. Le bref qu'il adreſſa à la diete de l'Empire aſſemblée à Nuremberg, & les inſtructions qu'il donna à Cheregato qu'il y avoit envoyé en qualité de Légat, étoient dictés par ces mêmes diſpoſitions. D'un côté, il condamnoit les opinions de Luther avec plus d'âpreté & d'aigreur que n'avoit jamais fait Léon X; il réprimandoit ſévérement les Princes d'Allemagne de ce qu'ils avoient ſouffert que ce novateur ſemât ſes dogmes pernicieux, en négligeant de faire exécuter l'édit porté à la diete de Worms, & leur enjoignoit, ſi Luther n'abjuroit pas ſur le champ ſes erreurs, de le détruire par le feu, comme un membre gangrené & incurable, ainſi que Dathan & Abiron avoient été exterminés par Moïſe, Ananias & Saphira par les Apôtres, Jean Hus & Jérôme de Prague par les Princes leurs ani-

Novembre.

êtres (*a*). D'un autre côté, il avouoit avec la plus grande ingénuité & dans les termes les plus positifs, que les désordres de la Cour de Rome étoient la source d'où étoient sortis tous les maux que souffroit ou redoutoit l'Eglise : il promettoit d'employer toute son autorité pour réformer les abus, avec toute la promptitude que permettoit la nature de ces désordres invétérés, & il exhortoit les Princes à l'aider de leurs conseils, sur les moyens les plus propres à étouffer l'hérésie qui étoit née au milieu d'eux. 1524.

Les membres de la diete, après avoir loué le Pape de son zele & de la piété de ses vues, s'excuserent de n'avoir pas fait exécuter l'édit de Worms, sur la multiplication prodigieuse des sectateurs de Luther, & sur l'aversion que les vexations innombrables de la Cour de Rome avoient inspirée pour elle au reste de leurs sujets ; raisons qui rendoient l'exécution de l'édit non-seulement dangereuse, mais même impossible. Ils as-

(*a*) *Fascic. rer. expet. & fugiend.* 342.

1524. ſurerent qu'il étoit temps de prendre des meſures nouvelles & plus efficaces pour ſatisfaire l'Allemagne ſur ſes griefs, qui n'étoient pas fondés ſur des torts imaginaires, mais ſur des exactions trop réelles & devenues intolérables, comme le Pape pourroit s'en convaincre par la lecture de la liſte qu'ils ſe propoſoient de mettre ſous ſes yeux. Suivant eux, le ſeule remede qui pût être proportionné à la grandeur du mal, & qui leur donnât quelqu'eſpérance de voir l'Egliſe reprendre ſon ancienne vigueur, & s'affermir ſur une baſe ſolide, c'étoit un concile général. En conſéquence, ils lui conſeilloient d'obtenir le conſentement de l'Empereur, & d'aſſembler ſans délai le concile dans une des villes principales de l'Allemagne, afin que tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter, puſſent délibérer en ſûreté, & propoſer leurs avis avec toute la liberté qu'exigeoit le danger preſſant où ſe trouvoit la Religion (a).

(a) *Ibid.* p. 346.

Le Nonce, plus adroit que ſon maître, & plus inſtruit des vues & des intérêts politiques de la Cour de Rome, fut vivement ému à cette propoſition de convoquer un concile; il ſentit aiſément combien il ſeroit dangereux de le faire dans un temps où pluſieurs déſavouoient hautement l'autorité du Pape, & où tous commençoient à la reſpecter moins & à refuſer de s'y ſoumettre. Il employa donc tout ce qu'il avoit d'adreſſe à engager les membres de la diete, à pourſuivre avec plus de rigueur l'héréſie de Luther, & à abandonner la propoſition d'aſſembler en Allemagne un concile général; mais comme ils voyoient bien que le Nonce étoit beaucoup plus jaloux de ménager les intérêts de la Cour de Rome, que de conſerver la tranquillité de l'Empire & la pureté de l'Egliſe, ils reſterent inflexibles, & continuerent à préparer la liſte de leurs griefs pour la faire préſenter au Pape (*a*). Le Nonce craignant d'être chargé

1524. Artifice du Nonce pour l'éluder.

(*a*) *Ibid.* p. 349.

d'une commiſſion ſi déſagréable, & ne voulant pas porter à ſa Cour une remontrance qui ne manqueroit pas de lui déplaire, ſortit bruſquement de Nuremberg, ſans prendre congé de la diete (*a*).

1524.

La diete préſente au Pape une liſte de cent griefs.

Auſſi-tôt les Princes ſéculiers dreſſerent cette liſte, ſi fameuſe dans les annales d'Allemagne, contenant cent objets de plaintes, ſur autant d'abus qu'ils attribuoient à la tyrannie de la Cour de Rome. Les Princes Eccléſiaſtiques ſe contenterent de ne mettre aucune oppoſition à cette démarche; mais ils crurent qu'il ne leur convenoit pas d'y accéder. Ces plaintes étoient pour la plupart une répétition des articles de la liſte qui fut dreſſée ſous le regne de Maximilien. Il ſeroit trop long d'en faire une énumération détaillée. On s'y plaignoit des ſommes exigées pour les diſpenſes, les abſolutions & les indulgences; des fraix qu'entraînoient les procédures portées à Rome; des abus innombrables produits par les ré-

(*a*) *Ibid.* p. 376.

ſeryes, les commandes & les annates; du privilege de ſe ſouſtraire à la juriſdiction ſéculiere, qu'avoit obtenu le clergé; de tous les artifices qu'employoient les juges Eccléſiaſtiques pour attirer à eux la connoiſſance des cauſes civiles; des mœurs indécentes & ſcandaleuſes d'un grand nombre d'Eccléſiaſtiques; & de pluſieurs déſordres particuliers, dont la plupart ont déjà été rapportés au nombre des circonſtances qui favoriſerent le ſuccès & la propagation rapide des opinions de Luther. Les Princes terminoient cette liſte par déclarer que, ſi le ſaint Siege ne ſe hâtoit de les délivrer de ces fardeaux intolérables, ils étoient déterminés à ne pas s'y ſoumettre plus longtemps, & à employer tout le pouvoir & toute l'autorité que Dieu avoit mis entre leurs mains, pour s'en affranchir (a). 1524.

Au-lieu des rigoureuſes pourſuites que le Nonce avoit ſollicitées contre Luther & ſes ſectateurs, la réſolu- La réſolution de la diete.

(a) *Ibid.* 354.

tion où le recès de la diete contenoit seulement une injonction générale à tous les ordres de l'Empire d'attendre paisiblement les décisions du concile général qu'on devoit convoquer ; & jusqu'à ce temps, de ne publier aucune opinion nouvelle contraire aux dogmes reçus dans l'Eglise ; & l'on avertissoit les prédicateurs de s'abstenir de traiter aucun point de controverse dans leurs discours publics, & de se borner à une exposition simple & instructive des vérités de la Religion (*a*).

1524.

Les réformateurs tirerent de grands avantages de ces actes de la diete : ils y trouvoient la preuve la plus complette & la plus authentique de l'énorme corruption qui s'étoit établie à la Cour de Rome, & des charges insupportables dont le clergé opprimoit l'Empire : ils avoient une preuve du premier article, dans le témoignage du Pape même, qui reconnoissoit que leurs invectives & leurs

(*a*) *Ibid.* 348.

leurs accuſations n'étoient ni calomnieuſes ni injuſtes. A l'égard du ſecond, c'étoient les repréſentants mêmes du corps Germanique, dans une aſſemblée où il s'en falloit beaucoup que les protecteurs de la nouvelle doctrine fuſſent les plus nombreux & les plus puiſſants, qui avoient mis au nombre des principaux griefs de l'Empire, les pratiques de l'Egliſe Romaine qu'attaquoient tous les jours Luther & ſes diſciples. Auſſi dans tous les écrits de controverſe qu'ils publierent depuis cette époque, ils en appellerent ſouvent à la déclaration expreſſe d'Adrien & aux cent griefs de la diete, pour appuyer tout ce qu'ils avançoient ſur les déréglements ou ſur les rapines de l'inſatiable ambition de la Cour de Rome. 1524.

A Rome, on regarda la conduite d'Adrien comme une preuve d'une extrême imprudence & d'une ſimplicité puérile. Ces hommes, vieillis au milieu des artifices & de la corruption de la Cour des Papes, & accoutumés à prendre pour regle de leurs actions non la juſtice, mais Conduite d'Adrien blâmée à Rome.

1524. leur intérêt, furent étonnés de voir un Pontife qui, s'écartant des prudentes maximes de ſes prédéceſſeurs, avouoit ingénument des déſordres qu'il devoit cacher, & qui, ſans égard à ce qu'il devoit à ſa dignité, demandoit conſeil à ceux mêmes à qui il auroit dû donner des ordres. Ils craignoient que, par cette franchiſe ſi peu politique, au-lieu de rappeller les ennemis de l'Egliſe dans ſon ſein, il ne les rendît plus préſomptueux; & que loin d'étouffer l'héréſie, il n'ébranlât les fondemens de la puiſſance des Papes, & ne fît tarir les principales ſources des revenus du clergé (a). Ce fut par cette raiſon qu'ils s'oppoſèrent adroitement à tous les plans de réforme que propoſoit Adrien, & qu'à force de multiplier les objections & les difficultés, ils tâcherent d'en empêcher ou d'en retarder l'exécution. Adrien, ſurpris d'un côté, de l'obſtination des Luthériens, de

(a) Fra-Paolo, *Hiſt. del Concil.* p. 28. Pallavic. *Hiſt.* 58.

l'autre, révolté des mœurs & des maximes Italiennes, gémit ſouvent ſur ſa ſituation, & regretta le temps de ſa vie où ſimple Doyen de Louvain, il ſe trouvoit plus heureux dans un poſte moins élevé, où l'on attendoit peu de lui, & où rien ne pouvoit arrêter l'effet de ſes bonnes intentions (a). 1524.

Clément VII ſon ſucceſſeur fut autant au-deſſus de lui dans l'art de gouverner, qu'il lui étoit inférieur du côté de la pureté des mœurs & de la droiture des intentions. Il avoit non-ſeulement comme tous les Papes, une répugnance extrême pour la convocation d'un concile; mais comme il n'avoit aſſuré ſon élection que par des moyens très-peu canoniques, il redoutoit une aſſemblée qui auroit le droit de la ſoumettre à un examen dont le réſultat pouvoit lui être funeſte. Il réſolut donc pour ſortir de l'embarras où l'avoit jetté l'imprudence & la mal-adreſſe de ſon prédéceſſeur, d'éluder par tou- Meſures de Clément contre Luther.

(a) Jovii, *vita Adr.* p. 118.

tes ſortes de moyens les demandes
1524. des Allemands, tant ſur la convocation d'un concile, que ſur la réforme des abus de la Cour de Rome. Dans cette vue, il fit choix du Cardinal Campege, homme très-adroit, que les Papes avoient déjà chargé de pluſieurs négociations importantes, & il l'envoya en qualité de Nonce, à la diete de l'Empire aſſemblée de nouveau à Nuremberg.

Février 1522. Campege, ſans faire mention de ce qui s'étoit paſſé à la diete précédente, fit un long diſcours où il exhorta l'aſſemblée à exécuter avec vigueur l'édit de Worms, comme le ſeul moyen d'extirper l'héréſie de Luther. La diete répondit qu'elle vouloit ſavoir auparavant les intentions du Pape ſur la propoſition d'un concile, & ſur les cent griefs qu'elle avoit expoſés. Le Nonce tâcha d'éluder le premier article, en déclarant d'une maniere vague & générale que l'intention du Pape étoit de prendre les meſures qui ſeroient les plus avantageuſes au bien de l'Egliſe : quant au ſecond point, com-

Négociations du Nonce à la ſeconde diete de Nuremberg.

me la liſte des cent griefs n'étoit arrivée à Rome qu'après la mort d'A- 1524.
drien, & qu'ainſi elle n'avoit point été préſentée dans les formes au Pape actuel, Campege ſe prévalut de cette circonſtance pour éviter de faire au nom de ſon maître une réponſe poſitive ſur cette objet : il obſerva pourtant que cette liſte contenoit pluſieurs articles auſſi peu ſoumis que peu décents ; & que la diete, en publiant cette liſte, de ſa propre autorité, avoit manqué ouvertement au reſpect dû au ſaint Siege. Il finit par demander encore qu'on procédât avec rigueur contre Luther & ſes adhérents ; mais quoiqu'il fut vivement ſecondé par l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui, dans ce temps-là, s'empreſſoit de flatter le Pape, & qui fit beaucoup de proteſtations ſur le zele de ſon maître pour l'honneur & la dignité du ſaint Siege, le récès de la diete fut conçu preſque dans 18 Avril.
les mêmes termes que celui de la précédente, & l'on n'y ajouta aucune déclaration plus ſévere contre Luther & ſon parti (*a*).

(*a*) Seckend. 286. Sleid. *hiſt.* 66.

1524. Avant de quitter l'Allemagne, Campege, dans la vue d'éblouir & de gagner le peuple, publia certains réglements pour réformer quelques désordres & quelques abus qui dominoient parmi le bas clergé ; mais cette légere réforme qui étoit bien éloignée de répondre au desir des Luthériens, & aux demandes de la diete, ne satisfit personne, & produisit très-peu d'effet. Le Nonce, d'une main timide, élagua quelques branches : les Allemands vouloient qu'on frappât un coup plus ferme, & qu'on attaquât le mal jusques dans les racines de l'arbre (*a*).

(*a*) Seckend. 292.

*Fin du Tome troisieme.*

B'D NOV 2 4 1914

B'D NOV 2 4 1914